

**ÉTUDE DU DISCOURS ARGUMENTATIF
DANS *LES LIAISONS DANGEREUSES* DE
CHODERLOS DE LACLOS**

THÈSE DE MAGISTÈRE
PRÉSENTÉE PAR

DINA OSMAN LOTFY EL-SAYED

AU

DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE
FRANÇAISES
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ D'AIN CHAMS

SOUS LA DIRECTION DE

Mme LE PROFESSEUR ET
ACHIRA KAMEL AHMAD
PROFESSEUR ÉMÉRITE AU
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ D'AIN CHAMS

Mme LE PROFESSEUR
FATMA ABDEL-MÉGUID ALI
PROFESSEUR ÉMÉRITE AU
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
FACULTÉ DES JEUNES FILLES
UNIVERSITÉ D'AIN CHAMS

2006

Remerciements

Mes remerciements vont à mes directrices de recherche, Mme le professeur Achira Kamel et Mme le professeur Fatma Abdel-Méguid pour leur bienveillance, leur compréhension, leur patience et surtout pour les nombreuses heures de travail qu'elles m'ont accordées. Sans leurs conseils et leurs remarques judicieuses ce travail n'aurait jamais vu le jour.

Je tiens à remercier également Mme le professeur Hoda Wasfi et Mme le professeur Ghada Ghatouari d'avoir accepté de faire partie du jury.

Merci à mes professeurs, collègues et amis pour m'avoir toujours soutenue et encouragée.

Je suis surtout redevable à mes parents pour les nombreux sacrifices que je leur ai imposés tout au long de la rédaction de cette thèse. Je leur serai à jamais reconnaissante.

Associée à l'expression du point de vue, au désir d'influencer autrui, donc au concept de « la parole efficace », l'argumentation a fait l'objet d'étude de nombreuses disciplines telles que la philosophie, la sociologie, la communication et la linguistique. Celle-ci, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, lui a consacré une multitude de méthodologies de recherche, proposant différents axes d'analyse. L'argumentation est appréhendée en tant qu'action langagière, communication, dialogue/ interaction, genre, comme style ou comme texte.

Cela dit, ces différentes approches ont couvert une variété de corpus, allant de la simple conversation quotidienne aux discours publicitaires, débats politiques, et ouvrages littéraires. Cependant, il est aisé de remarquer que ces corpus, quoique présentant des caractéristiques génériques, interactionnelles et structurelles différentes, tombent tous dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : corpus présentant une modalité de production « écrite »/ corpus présentant une modalité de production « orale ».

Pourquoi avoir exclu des corpus « intermédiaires », entre l'écrit et l'oral ? Un genre discursif hybride comme la lettre, relevant de l'oral et de l'écrit, du monologue (puisque produit par un seul locuteur) et du dialogue (étant destiné à un correspondant et donc en attente d'une réponse), constituerait un champ d'investigation particulièrement intéressant pour l'analyse argumentative. Il semble avoir été l'exclusivité des études conversationnelles¹ ou pragmatiques².

Le présent travail tentera de combler cette lacune en examinant les modes d'intégration de données argumentatives au

¹ Cf. T. de Rycker, « Turns at Writing : The Organization of Correspondence », in J. Verschueren et M. Bertucelli-Papi (éds.), *The Pragmatic Perspective*, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 1987, p.613-647.

² Lire surtout A.J. Greimas, J. Courtès et al, *La Lettre, approches sémiotiques*, Actes du VI^e Colloque interdisciplinaire, Fribourg, Editions Universitaires, 1988 et J. Siess (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, 1998.

sein du discours épistolaire. Les propriétés du discours argumentatif s'alignent-elles avec celles du discours épistolaire ? Dans quelle mesure l'argumentation, empruntant la voie de l'épistolarité, constitue-t-elle une arme argumentative efficace ? En répondant à ces questions, nous espérons pouvoir déterminer les caractéristiques discursives, pragmatiques et surtout structurelles de l'« argumentation épistolaire » et, du même coup, pouvoir présenter une nouvelle approche pour l'analyse du discours épistolaire en général.

Nous mènerons nos analyses sur un corpus de six lettres, variant entre lettres amoureuses, didactiques et lettres-confidences, tirées du plus célèbre roman épistolaire du XVIII^e siècle, *Les Liaisons dangereuses*. Deux raisons ont motivé ce choix. Tout d'abord, ce roman illustre parfaitement l'esprit argumentatif et conversationnel du siècle des Lumières. Rappelons que celui-ci est l'âge d'or de la rationalité, de l'esprit critique et de la mise en cause des transcendances. Cela dit, il a donné lieu à une pléthore d'ouvrages argumentatifs : contes philosophiques, pamphlets, maximes, essais...

Le XVIII^e siècle est également l'âge d'or du brillant orateur et des salons littéraires. La conversation, orale ou écrite, est donc particulièrement prisée. Au vu du nombre de lettres réelles et fictionnelles publiées, il est aisé de constater que l'épistolarité a trouvé son expression la plus complète au siècle des Philosophes. Etant, une « posture discursive orientée vers l'adresse, [une] démarche intellectuelle qui engage à la confirmation des points de vue »³, la lettre convient on ne peut mieux au ton argumentatif voire polémique du XVIII^e siècle. Il n'est donc pas étonnant de voir plusieurs écrivains recourir au genre épistolaire pour communiquer et défendre leurs idéologies. Citons à titre d'exemple Montesquieu qui a publié *Lettres persanes*, Voltaire qui

³ A. Chamayou, « Une forme contre les genres : penser la littérature à travers les lettres du XVIII^{ème} siècle », in B. Melançon (dir.), *Penser par lettre*, Actes du Colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997), Québec, FIDES, 1998, p.249.

a publié les *Lettres anglaises* et *Lettres philosophiques* ou Rousseau qui a entretenu une correspondance avec Malherbes.

Les Liaisons dangereuses exemplifient, elles aussi, cette complémentarité entre argumentation et conversation. Au fil des cent soixante quinze lettres qui forment le roman, chacun de ses personnages tente, d'une façon ou d'une autre, d'imposer son point de vue, d'influencer voire manipuler son correspondant. La fonction argumentative de la parole est d'autant plus tangible qu'il s'agit d'un roman libertin. Comme le signale Michel Delon, tout roman épistolaire « caractérise ses personnages par leur maniement de la langue [...]. Cette dimension s'approfondit dans le cas du roman libertin puisque le roman libertin utilise le discours pour séduire, pour surprendre les consciences, pour s'assurer la maîtrise des situations. »⁴.

Le caractère polyphonique de cet ouvrage nous a incitée aussi à le choisir pour corpus de travail. Ce trait en fait implique la présence d'une variété de styles, de sous-genres épistolaires, de structures d'échanges et, partant, de stratégies argumentatives. En ce qui concerne les structures d'échange, on remarquera que *Les Liaisons dangereuses* illustrent les trois structures qui ont balisé la littérature épistolaire du siècle, à savoir les structures monodique (présentée par les échanges où l'on n'entend qu'une seule voix), dyadique (illustrant la formule lettre initiative/ lettre réactive) et triadique (issue de la transgression d'un échange par un tiers voyeur).

Nous nous limiterons à l'analyse de lettres présentant une structure d'échange de type dyadique. Celle-ci constitue d'ailleurs la structure prédominante dans le roman. À part le fait de permettre à l'épistolier de mesurer l'impact qu'a eu son discours sur son correspondant, elle garantit à l'homme social du XVIII^e siècle la reconnaissance de son existence et la confirmation de

⁴ M. Delon, *Choderlos de Laclos. Les Liaisons dangereuses*, Paris, PUF, « Etudes littéraires », 1986, p.78.

l'image qu'il donne de lui-même au sein de sa lettre. Comme « être » dans la société mondaine du siècle, « c'est être aux yeux des autres »⁵, ne pas recevoir de réponse, de confirmation de son « image publique » implique sa « mort sociale », sa « non-existence ». Ceci posé, nous n'examinerons qu'un des constituants desdits échanges, à savoir la lettre initiative. L'argumentation au niveau extradiégétique, c'est-à-dire sur le plan de l'appareil paratextuel, du récit et de la structure de la diégèse, n'aura pas sa place non plus dans cette étude. On se situera au seul niveau des personnages et non à celui de l'auteur.

Seule une méthodologie « intégrative » envisagerait l'argumentation par lettres dans sa complexité langagière, structurelle, historique, générique et interactionnelle. Une vue générale des théories de l'argumentation révèle l'existence de perspectives variées, voire mixtes, mais, à notre avis, inadéquates.

Commençons par les théories d'obédience rhétorique. Une approche comme celle proposée par Perelman et Olbrechts-Tyteca⁶, quoique réhabilitant l'aspect interactionnel de l'argumentation et examinant les types d'enchaînements argumentatifs, occulte ses aspects langagiers. En d'autres termes, elle demeure foncièrement philosophique. Situées dans la même veine « rhétorique », les théories de Meyer, Reboul et Robrieux⁷ restent essentiellement des études de l'*inventio*.

Tandis que Meyer propose le concept de « problématologie » pour l'étude de l'ethos, du pathos et du logos, Reboul et Robrieux restent assez proches des propos d'Aristote et

⁵ Ph. Stewart, *Le Masque et la parole. Le langage de l'amour au 18^{ème} siècle*, Paris, J. Corti, 1973, p.80.

⁶ C. Perelman, O. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1992.

⁷ M. Meyer (éds), *De la métaphysique à la rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1986 ; O. Reboul, *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, Paris, PUF, « Premier cycle », 1991 ; J.J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.

de Perelman. Ils s'attachent à répertorier les arguments et souligner l'importance des figures de style. Enfin, l'« argumentologie » de Gilles Declercq⁸ constitue un outillage spécifique à l'étude des structures argumentatives des oeuvres littéraires. En ce sens, il n'est pas approprié à l'étude de notre corpus de travail, puisque les lettres sont examinées indépendamment de leur dimension littéraire.

Inspirées des travaux d'Austin⁹ et Searle¹⁰ sur les actes de langage, et ceux de Grice¹¹ sur la conversation, les approches pragmatiques de l'argumentation l'appréhendent en tant qu'action contextualisée. Ce qui veut dire qu'elles sont langagières et discursives et par conséquent plus « complètes » que les théories rhétoriques. Malheureusement, elles restent inadéquates malgré la diversité de leurs perspectives.

La perspective logique, illustrée surtout par la logique naturelle de Grize¹² et l'école de Neuchâtel, développe une théorie de l'argumentation en tant que suite d'opérations logico-discursives adressées à un auditeur dans le but de l'influencer. Malgré le caractère dialogique et discursif de cette approche, le fait demeure qu'elle privilégie les dimensions cognitive et discursive du processus argumentatif, aux dépens de sa dimension langagière.

À l'opposé de l'argumentation logique, la « pragmatique intégrée » d'Anscombe et Ducrot¹³ présente une conception plus « micro » de l'argumentation. Partant du postulat que l'argumentation est essentiellement un « fait de langue » et non un

⁸G. Declercq, *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Editions Universitaires, 1992.

⁹J.L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, « L'Ordre philosophique », 1970 ().

¹⁰J.S. Searle, *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, « Savoir », 1972.

¹¹H.P. Grice, « Logique et conversation », *Communications* 30, Seuil, p.57-72, 1979.

¹²J.-B. Grize, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990.

¹³J.-C. Anscombe, O. Ducrot, *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga, 1988.

« fait de discours », ils l'envisagent comme une suite d'énoncés qui se suivent pour mener à une conclusion donnée. Cela dit, leur propos se centrent sur l'examen de leur orientation sémantique et modes d'enchaînement conditionnés par les connecteurs argumentatifs et les topoi.

La perspective pragma-dialectique proposée par van Eemeren et Grootendorst pourrait s'avérer plus intéressante. Elle recourt à la théorie des actes de langage et aux lois de discours de Grice, d'une part et à la notion philosophique de « paralogismes », de l'autre afin de décrire l'argumentation. Celle-ci est considérée comme un acte de discours s'élaborant au sein d'un échange rationnel et normé dont le but serait la résolution d'un conflit. L'originalité de cette théorie réside dans le développement de la théorie classique des actes de langage, la prescription d'un « code de conduite argumentative » et la description structurelle du dialogue argumentatif. Si intéressante qu'elle soit, elle reste « philosophique » et ne propose aucune description langagière de l'argumentation.

Enfin les approches conversationnelles de l'argumentation, illustrées surtout par les travaux de Moeschler sur l'analyse conversationnelle¹⁴ et ceux de Plantin sur les interactions argumentatives¹⁵, apportent un nouvel outil d'analyse, en articulant l'argumentation sur l'étude des conversations authentiques.

Dans le cadre de son approche pragmatique du discours, Moeschler examine l'enchaînement séquentiel des actes de langage structurant une conversation argumentative. A part une analyse « macro » de la structure globale du texte conversationnel, il propose aussi une étude « micro » (des connecteurs et opérateurs

¹⁴ J. Moeschler, *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier/ Didier, 1985.

¹⁵ Surtout Ch. Plantin, *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Kimé, « Argumentation, sciences du langage », 1990.

argumentatifs). En mettant l'accent sur la structure conversationnelle du texte argumentatif et non sur sa structure logique, cette approche conviendrait à l'étude de la lettre. Toutefois, il serait moins facile de l'appliquer à l'étude d'un échange épistolaire. En outre, elle est trop immanente : elle néglige les conditions de production du discours conversationnel.

L'approche interactionniste offre par contre une vision plus globale que celle de Moeschler. Les travaux de Plantin, représentant cette perspective, tiennent compte des paramètres socio-discursifs de l'argumentation, de son aspect pragmatique (notamment l'implicite et l'expression du point de vue) et langagier (les connecteurs), tout en restant attentifs à sa structure. Pourtant, la description de celle-ci demeure « logique ».

Ne trouvant pas d'appareil théorique approprié, nous avons cherché du côté des approches typologiques du discours, où l'argumentation serait exploitée au sein d'une linguistique du « genre ». Nous avons donc fait appel à la linguistique textuelle, dans la mesure où elle permettrait l'observation de l'architecture interne de la lettre, tout en restant attentive à sa dimension générique. Notre choix s'est porté sur l'« analyse textuelle des discours » élaborée par le linguiste suisse Jean-Michel Adam, car elle s'inscrit dans le cadre des études sur l'« hétérogénéité compositionnelle du discours »¹⁶. Ainsi elle rendrait mieux compte de la complexité des agencements textuels du discours épistolaire.

Partant de l'hypothèse qu'un texte est une entité trop complexe et hétérogène pour être défini en termes de « type », Adam propose de le définir en fonction de cinq schémas textuels élémentaires et typifiés, à la base de son organisation structurelle. Il s'agit de la narration, la description, l'explication,

¹⁶ Elaborée aussi dans J.-B. Bronckart, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Lausanne/ Paris, Delachaux et Niestlé, « Sciences des discours », 1996 et E. Roulet, L. Fillietaz, A. Grobet, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, 2001.

l'argumentation et le dialogue. Ces catégories « prélangagières » d'analyse rappellent les « genres premiers » et « genres seconds » distingués par Bakhtine¹⁷. Cette description compositionnelle constitue le noyau dur d'une approche modulaire théorisant la production et l'interprétation du texte. Elle présente aussi une description pragmatique et une description discursive de cette notion.

Cette approche n'a pourtant pas toujours été aussi « complète ». À ces débuts, c'est-à-dire dans les années quatre-vingt, elle se réduisait à une description de la syntaxe du texte. Adam l'affine aux débuts des années quatre-vingt-dix¹⁸, en y intégrant une dimension pragmatique. Désormais, la théorie d'Adam propose une approche des faits de textualité fondée sur cinq typologies ou « plans d'organisation » du texte.

Mais avant de les développer, il importe de signaler que cette théorie s'appuie sur la séparation des notions de Texte et Discours. Du fait de son appartenance à un interdiscours¹⁹, lequel est lié à une formation sociodiscursive²⁰, le linguiste suisse considère que le discours relève du domaine de l'« extralinguistique »²¹. Cela dit, il l'occulte et se concentre sur la catégorie plus linguistique de « texte » qu'il décrit selon cinq bases de typologie: la connexité, la séquentialité, la visée illocutoire, les repérages énonciatifs et la cohésion sémantique. Les deux premiers envisagent le texte en tant que suite non

¹⁷ Cf. M. Bakhtine, *L'Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, « Tel », 1984.

¹⁸ Voir J.-M. Adam, *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, « Philosophie et langage », 1990 et J.-M. Adam, *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan, « Fac linguistique », 1992.

¹⁹ Ensemble de discours ayant en commun un « air de famille ».

²⁰ Ce terme, proposé par Foucault dans *L'Archéologie du pouvoir*, est défini dans le *Dictionnaire d'analyse de discours* comme étant « un ensemble d'énoncés rapportables à un même système de règles, historiquement déterminées ».

²¹ Le « discours » n'est pas entendu ici dans ses acceptions courantes d'« utilisation de la langue par un sujet parlant » ou « usage de la langue en contexte », mais comme l'ensemble des conditions de production du texte (son appartenance générique, sa situation de communication...)

aléatoire de propositions, tandis que les trois autres correspondent à sa « configuration pragmatique ».

Adam insiste sur le fait qu'aucun de ces plans ne peut, à lui seul, suffire à l'étude du texte. L'« effet de texte » est créé grâce à l'interaction permanente des plans « syntaxique » et pragmatique. Le texte est, tel qu'il le définit, « une suite configurationnellement orientée d'unités (propositions) séquentiellement liées et progressant vers une fin »²².

Le plan de la connexité et celui de la séquentialité occupent une place centrale dans la théorie d'Adam. Le premier constitue un niveau « micro » d'analyse, un niveau qui ferait normalement l'objet d'une « grammaire de texte ». Ici sont étudiés la structure morphosyntaxique de la proposition (unité de base de ce plan d'organisation) ainsi que les modes de liage des propositions sous forme de périodes et parenthésages. À un niveau plus global est examinée la segmentation générale du texte, autrement dit son « plan de texte ». Celui-ci est souligné d'une part par des démarcations graphiques telles que la ponctuation, la mise en page, les indications de changement de paragraphes et de chapitre, les titres et sous-titres et, d'autre part, par des marques grammaticales comme les connecteurs et organisateurs textuels.

Au niveau de la structure compositionnelle, les propositions étudiées au niveau de la connexité s'enchaînent pour former des paquets prototypés appelés « macro-propositions », qui se combinent à leur tour pour former la « séquence », unité constituante du texte. En d'autres termes, le texte est ici considéré comme une structure formée de plusieurs niveaux d'empaquetage propositionnels qui s'emboîtent selon un principe hiérarchique. Ce qu'Adam schématise comme suit²³ :

[# T # [Séquence(s) [macro-proposition(s) [proposition(s)]]]]

²² Cf. J.-M. Adam, *Éléments de linguistique textuelle*, p.49.

²³ Idem, p85.

Cinq prototypes de séquences sont identifiées, inspirées des « superstructures » de van Dijk²⁴ : la séquence narrative, la séquence descriptive, la séquence explicative, la séquence argumentative et la séquence dialogale. Chacune d'elles se distingue par le nombre de macro-propositions qu'elle compte et leur mode d'enchaînement. Comme il est rare de trouver un texte purement narratif, explicatif, argumentatif, explicatif ou dialogal, la notion de « séquence » permet une typologisation prenant en compte de cette hétérogénéité constitutive de tout texte. Celui-ci est identifié comme « plus ou moins » argumentatif, explicatif, etc. selon un effet de dominante déterminé soit par le type de la séquence enchâssante (ouvrant et fermant le texte), soit par le plus grand nombre de séquences d'un certain type qui apparaissent dans le texte. Pour illustrer ce dernier cas, on pensera à une description dont les macro-propositions sont soulignées par des connecteurs argumentatifs. La description reste dominante.

Commented [D01]: A développer

Ces séquences se combinent selon trois modes d'articulation : la succession- coordination (selon la formule : [Séq.1 + Séq.2 + Séq. 3...], l'insertion-enchâssement ([Séq. enchâssante 1 [Séq. enchâssée 2] Séq. enchâssante 1]) et enfin l'alternance- montage en parallèle ([Séq.1...[Séq.2...[Séq.1 suite...[Séq.2 suite...Séq.1 fin] Séq. 2 fin]).

Selon le même principe hiérarchique présidant à la structure compositionnelle du texte, le texte est décrit, au niveau de l'orientation argumentative, en tant que structure constituée d'actes de langage qui se combinent pour créer un macro-acte illocutoire. Repérer celui-ci signifie identifier l'intention du texte et, par conséquent, le juger « cohérent ». L'orientation argumentative est déterminée grâce aux micro-actes illocutoires, connecteurs argumentatifs et/ ou un lexique axiologiquement marqué (mélioratif/péjoratif).

²⁴ Cf. T. A. van Dijk, "Le Texte: structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte", in A. Kiédi-Varga (éds), *Théorie de la littérature*, Picard, Paris.

Le texte est également une organisation à tonalité énonciative particulière déterminée par le degré d'implication du locuteur dans son texte. Plusieurs phénomènes entrent en jeu pour l'identifier : les faits de polyphonie, les discours rapportés, les indices de personnes, les déictiques spatiaux et temporels, les modalisateurs... Le plan de la cohésion sémantique concerne la détermination du thème global du texte, et à un niveau inférieur la construction des isotopies. Ce plan, au même titre que les deux précédents, a pour but de répondre à la question suivante: Qu'est-ce qui nous permet de dire qu'un texte a une unité ?

Vers la fin des années quatre-vingt-dix, Adam affine ses instruments d'analyse. Il nuance ses propos sur le primat de la typologie séquentielle, en affirmant qu'il est possible de voir un ou plusieurs plan(s) d'organisation(s) prendre le dessus, et souligne l'importance des paramètres discursifs « descendants », tels que l'interaction, le genre, la langue et la visée, jusque-là ignorés, dans la description du texte. Ces deux revirements théoriques développés notamment en 1996 et 1997²⁵ seront systématisés en 1999 dans *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*²⁶, où il entreprendra la réévaluation de plusieurs notions, notamment celle de « texte ». À la définition de naguère s'ajoute celle du texte en tant qu' « unité considérée sa singularité et son historicité d'événement communicationnel »²⁷. Le but de son approche devient l'étude de la dimension textuelle des discours.

En vérité, deux notions permettent l'articulation des niveaux discursif et textuel : le « plan de texte » et la « schématisation ». Adam précise les contours de la première en distinguant plan de texte conventionnel et plan de texte occasionnel. Le premier type est fixé par « l'état historique d'un genre ou d'un sous-genre de

²⁵ Cf. J.-M. Adam, « L'argumentation dans le dialogue », *Langue Française* 112, p. 31-49 et J.-M. Adam, M. Bonhomme, *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, « Fac linguistique », 1997.

²⁶ J.-M. Adam, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, « Fac linguistique », 1999.

²⁷ J.-M. Adam, Op.cit., p.28.

discours » et constitue de ce fait le trait d'union entre texte et discours. Le plan de texte occasionnel, par contre, est propre au texte. Il résulte de l'influence « montante » de la segmentation, d'une part, et de la structuration séquentielle, de l'autre. Il est clair que, conventionnel ou occasionnel, le plan de texte surdétermine la structure séquentielle laquelle ne soulignerait qu'une partie du texte. Jadis relégué au plan de la connexité, le plan de texte est désormais incorporé à celui de la structure compositionnelle.

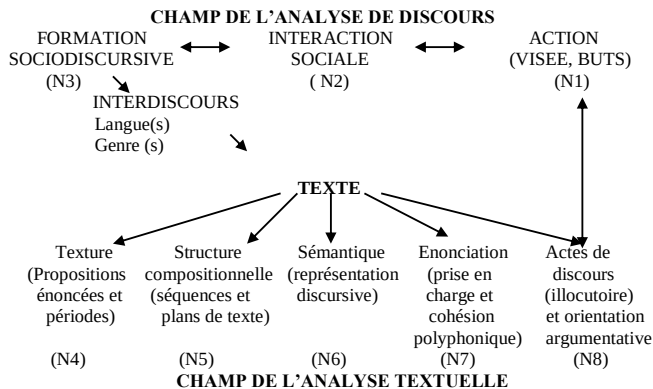
La « schématisation », notion de Grize, désigne la « représentation discursive » qu'élabore un locuteur d'un certain objet du monde (à partir de préconstruits culturels, d'une finalité et de l'idée que le locuteur se fait de lui-même, de son interlocuteur et de l'objet qu'il représente) et qu'il adresse à un interlocuteur (Grize emploie le terme d'« auditeur ») lors de toute communication verbale. Comme celle-ci est un travail de « co-production », l'interlocuteur est censé re-construire cette schématisation pour interpréter l'intention du locuteur. Pour ce faire, il s'appuie sur la schématisation du locuteur (son discours, les images qu'il se fait de lui-même, de l'interlocuteur et de l'objet représenté²⁸) ainsi que les préconstruits culturels, ses propres finalités, et ses représentations de lui-même, du locuteur et de l'objet décrit.

La schématisation s'avère être en même temps une opération de construction d'un univers de sens et le résultat de cette opération. En ce sens, transposer cette notion au niveau de l'analyse textuelle, revient à considérer le texte comme le produit d'un travail de « représentation » fondé sur des données extra-linguistiques (interactionnelles, génériques...). En d'autres termes, « c'est réunir, en un seul concept, l'énonciation comme processus et l'énoncé comme résultat »²⁹.

²⁸ En fait, Grize emploie le terme de « représentation » pour désigner ce qui est relatif aux locuteur et interlocuteur et celui d'« image » pour désigner « ce qui est visible dans le texte ». Le locuteur et l'interlocuteur ont donc des « représentations » traduites au niveau du discours par des « images ».

²⁹ J.-M. Adam, Op.cit., p.28.

L'approche modulaire d'Adam est résumée dans le schéma qui suit³⁰ :



À la lumière de cette nouvelle conception du texte, il est possible de relier chacun des plans d'organisation textuels et pragmatiques à un ou plusieurs des contraintes discursives « descendantes ». Par exemple, le macro-acte illocutoire, analysé au niveau de N8, n'est que la trace « textuelle » de la visée perlocutoire figurant dans N1. De la même manière, les phénomènes d'ancrage énonciatifs, ceux de la cohésion sémantique représenteraient les contraintes de la situation d'interaction. De façon générale, les caractéristiques textuelles, interactionnelles et actionnelles sont toutes conditionnées par une formation sociodiscursive et genre qui lui est propre.

Nous avons choisi d'étudier l'argumentation dans sa dimension pragmatique d'acte de langage, représentée par le

³⁰ J.-M. Adam, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, « Cursus », p.31.

niveau (N8), et structurelle, représentée par les niveaux (N4) et (N5). Naturellement, nous prendrons en considération son aspect discursif d'action socio-langagière, figurant dans une interaction sociale et appartenant à un genre particulier de discours (N1, N2 et N3). D'ailleurs, c'est en fonction de ces trois derniers plans d'organisation que seront étudiés les aspects textuels précités.

En partant de l'hypothèse que « le caractère argumentatif d'un discours repose avant tout sur la finalité de celui qui le produit »³¹, on examinera la texture et la structure compositionnelle à la lumière des actes de langage. Cela dit, nous espérons pouvoir développer la notion de « macro-acte argumentatif » que les théories classiques des actes de langage étaient incapables de catégoriser. En 2005, Adam proposait de définir l'argumentation ainsi que l'explication, la narration et la narration en tant que macro-actes « intermédiaires », situés entre le but illocutoire de l'assertion (partager une croyance/ connaissance) et son but perlocutoire de convaincre (faire croire) pour provoquer un comportement donné (faire faire).

Dans le schéma des plans d'organisation textuels d'Adam, l'acte d'argumenter se situerait entre le macro-acte illocutoire décrit au niveau N8 et l'action langagière au niveau N1. Soulignons que la description illocutoire proposée par Adam sera complétée par une description conversationnelle et interactionnelle³².

En guise de résumé, nous dirons donc que le but de notre travail est d'examiner les modalités de textualisation pragmatique et structurelle du macro-acte *Argumenter* au sein d'un genre discursif hybride comme la lettre, et menant à la création d'un discours « épistolaire argumentatif ».

Commented [D02]: rephrase: la pragmatique textuelle

³¹ J.-B. Grize, *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF, 1996.

³² Pour plus de détails sur l'approche actionnelle d'Adam et celle que nous adopterons, voir supra p.

Notre thèse est divisée en trois parties consacrées chacune à un genre de lettre. Après une courte préface où seront développées les dimensions illocutoire et séquentielle de la théorie adoptée, suivra la première partie, intitulée « Le discours amoureux ». Comme son titre l'indique, elle se propose d'examiner les modalités de textualisation du macro-acte perlocutoire « Appel à l'amour » et sa relation au macro-acte illocutoire, la « Déclaration d'amour ». En d'autres termes, l'on se posera la question suivante : comment s'élabore sur les plans illocutoire et compositionnel l'argumentation du sentiment amoureux ?

L'existence de deux catégories de personnages dans ce roman, les roués et les naïfs, et par conséquent de trois types majeurs de communication épistolaire (la communication épistolaire entre naïfs, la communication entre roués et naïfs et enfin la communication entre libertins et libertins), nous a incitée à étudier la construction de la sollicitation amoureuse dans ces deux types de rapports.

Ainsi le premier chapitre de cette partie, intitulé « Le discours amoureux dans une situation de communication égalitaire », se centrera-t-il sur la construction « argumentative » du macro-acte perlocutoire « Appel à un amour réciproque » au sein d'une lettre envoyée par un naïf à une naïve. Autrement dit, nous étudierons une lettre où la déclaration amoureuse est sincère et la sollicitation amoureuse qui s'ensuit n'est pas intéressée. Nous y tenterons de relever les stratégies argumentatives adoptées par un locuteur sincère afin d'appuyer sa demande d'un amour réciproque.

Ces mêmes stratégies seront-elles adoptées par un « faux amoureux » dans une lettre élaborée sur le mode du « paraître » ? Dans quelle mesure une fausse déclaration d'amour et une sollicitation amoureuse intéressée se construisent-ils ? Quelles sont les caractéristiques « argumentatives » ? Quels types de schémas actionnels et illocutoires le recours au pathos présente-t-

il ? Voilà les questions que l'on se propose d'examiner dans le second chapitre de cette partie, intitulé « Le discours amoureux dans une situation de communication inégalitaire ».

La seconde partie, « le discours de confiance », sera consacrée à l'examen des lettres-confidences qui, malgré leur recours au pathos comme dans le cas des lettres amoureuses, s'en distinguent par leur recours aussi à la preuve narrative. On s'attachera à déterminer les modes de construction du macro-acte perlocutoire « Demande de conseil » dans son rapport à l'acte illocutoire global « Je suis triste/inquiète.... ». Cela dit, l'on s'intéressera surtout aux modes, tant illocutoires que séquentiels, de la combinaison du pathos et de la narration et leur rôle dans la production d'un discours épistolaire argumentatif.

Adoptant la même démarche « contrastive », nous étudierons, dans un premier chapitre intitulé « La lettre-confiance dans une situation de communication assez égalitaire », la construction de la demande de conseil dans une lettre envoyée par une des naïves à une libertine. Signalons que normalement, vu son cadre participatif, cette communication devrait être qualifiée d'« inégalitaire ». Nous avons choisi de l'appeler « assez inégalitaire » étant donné que le personnage naïf est plus âgé que son interlocutrice libertine et qu'il est assez sage. Il sera question ici de déterminer les stratégies illocutoires et compositionnelles employées par l'épistolière dans l'argumentation de sa sollicitation. Comment maniera-t-elle ses instruments « pathétiques » et « narratifs » ? Dans quelle mesure se conformera-t-elle aux schémas compositionnels et illocutoires propres au discours de confiance en général ?

Quant au second chapitre, « La lettre-confiance dans une situation inégalitaire », il viendra souligner les caractéristiques illocutoires et compositionnelles d'un discours de confiance élaboré au sein d'une situation de communication franchement inégalitaire. Contrairement au personnage naïf de la première

lettre, la locutrice ici est plus jeune que sa correspondante libertine et par conséquent plus « naïve » que l'autre épistolière. Comment ces données contextuelles conditionneront-elles l'élaboration de son discours de confiance ? À quelle composante (narrative ou pathétique) de sa confiance accordera-t-elle le plus d'attention ? Voilà les questions qu'on tentera de clarifier ici.

Enfin, la troisième partie, intitulée « Le discours didactique », constituera le dernier volet de ce travail. Comme son titre l'indique, elle se penchera sur un troisième genre de discours, doté d'une structure compositionnelle et illocutoire spécifique. Le genre didactique dont il sera question ici est le discours de « proposition ». Notre propos se centrera sur les modalités de la textualisation du macro-acte illocutoire « Présentation d'un projet » et du macro-acte perlocutoire « Ordres ou Instructions ». À l'instar des deux parties précédentes, la présente partie comportera deux chapitres.

Le premier, « le discours didactique dans une situation de communication égalitaire », se penchera sur une lettre présentant un nouveau type de communication : cette fois-ci il s'agit d'une communication réunissant deux « roués ». Notre but ici sera de relever les traits compositionnels et illocutoires propres à la construction de chacun des macro-actes précités et de relever le mode de leur combinaison. Quel macro-acte sera formulé avant l'autre ? Quels sont les types d'actes et de séquences qui prédominent ? Dans le second chapitre, « Le discours didactique » nous entreprendrons l'analyse d'une lettre didactique envoyée par un des « roués » à un des « naïfs ». Au niveau de ce chapitre, l'on tentera de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure la construction de l'acte global de « proposition » diffère-t-elle de celle de l'acte « proposition » dans la lettre précédente ? Dans quel ordre « proposition » et « Instructions » apparaissent-ils ? La lettre du « roué » au « naïf » est-elle plus argumentative ou moins argumentative que la lettre didactique étudiée dans le premier chapitre ?

Au terme de cette étude, une conclusion viendra reconstituer le parcours de notre travail et évaluer les résultats de nos analyses.

Dans les pages précédentes, nous nous sommes limitée à la détermination des grandes lignes de l'approche théorique que nous adopterons. Avant de passer à l'analyse de notre corpus, une description plus approfondie des aspects actionnel et séquentiel de l'argumentation s'impose. Nous commencerons par le niveau actionnel, celui-ci constituant la ligne directrice de notre travail et étant peu défini par Adam. Ensuite sera abordée la structure de la séquence argumentative, point plus développé par le linguiste.

L'argumentation en tant qu'acte de langage soulève la question de sa catégorisation (illocutoire et perlocutoire). Les classifications classiques fourniraient-elles, à cet effet, l'outillage adéquat ? Leur conception des assertifs est-elle compatible avec notre vision de l'acte d'argumenter³³ ? À l'origine des théories des actes de langage était le désir de s'opposer à une vision trop restrictive du langage. Celui-ci n'avait pas pour objectif de décrire un état de choses, mais d'accomplir une action, de transformer le monde. Cette vision du langage est théorisée par les philosophes Austin³⁴ et Searle³⁵.

Selon Austin, chaque énoncé, de par son énonciation, accomplit trois actes de langage : un acte *locutoire*, celui de dire quelque chose ; un acte *illocutoire*, accompli en disant quelque chose (comme celui de demander, affirmer...) et enfin un acte *perlocutoire* effectué par le fait de dire quelque chose (provoquer le rire d'un interlocuteur...). Tout acte illocutoire est doté d'une *force* ou *valeur* que lui donne consciemment le locuteur : un même énoncé peut être formulé pour affirmer, promettre... C'est

³³ Rappelons que nous concevons l'argumentation, à la suite d'Adam, comme macro-acte situé entre le but illocutoire de l'assertion (partager une croyance/ connaissance) et son but perlocutoire de convaincre et éventuellement persuader.

³⁴ J.L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, trad.fr., Paris, Seuil, « L'Ordre philosophique », 1970.

³⁵ J.S. Searle, *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, trad.fr., Paris, Hermann, « Savoir », 1972.

grâce à cette force illocutoire que l'énoncé aura un effet perlocutoire. Austin s'est penché sur l'étude des seuls actes illocutoires, distinguant cinq catégories d'actes et déterminant leurs conditions d'emploi et les conditions nécessaires à leur réussite.

Searle développe la théorie des actes de langage en proposant une nouvelle taxinomie des actes illocutoires et une série de conditions nécessaires à leur définition et à leur réussite³⁶. D'abord une *condition de contenu propositionnel* indiquant la nature du contenu de l'acte : formuler un ordre, une affirmation, etc. Ensuite, les *conditions préliminaires*. Pour asserter quelque chose, il faut que le locuteur soit en position d'accomplir cet acte, il faut qu'il ait des preuves de la vérité de ce qu'il dit. Dans le cas d'un ordre, le locuteur doit être en position d'en donner. Ces conditions portent également sur la croyance du locuteur concernant les capacités de son interlocuteur : celui-ci doit être capable de réaliser l'ordre formulé par le locuteur ou désirer voir la promesse faite par le locuteur se réaliser.

Commented [D03]: à réviser

À ces deux conditions s'ajoutent une *condition de sincérité* déterminant l'état psychologique du locuteur lors de la formulation de l'acte (promettre implique l'intention de réaliser cette promesse, ordonner le désir de voir un ordre exécuté, etc.) et une *condition essentielle* qui spécifie le genre d'obligation que contracte le locuteur ou l'interlocuteur par la formulation de l'acte. Par exemple, une assertion oblige le locuteur à *dire vrai*, une promesse l'oblige à effectuer l'acte promis, un ordre oblige l'interlocuteur à s'exécuter...

La classification proposée par Searle repose sur douze critères dont nous ne citerons que les quatre les plus importants. Ceux-ci, soulignons, correspondent presque tous à l'une ou l'autre des conditions d'emploi précitées. Searle distingue le *but*

⁴Un acte illocutoire réussi est un acte qui est produit de façon à avoir des effets perlocutoires.

illocutoire, c'est-à-dire l'intention du locuteur (correspondant à la condition essentielle) ; la *direction d'ajustement*, critère nouveau définissant le rapport instauré par l'acte illocutoire entre un « état de choses » et les mots qui l'évoquent. Dans le cas d'une promesse, par exemple, c'est le monde qui s'ajuste aux mots, puisque l'acte entend transformer la réalité, tandis que dans le cas d'une assertion, ce sont les mots qui s'ajustent au monde. *L'état psychologique* constitue la troisième condition et correspond à la *condition de sincérité*. Le quatrième est le *contenu propositionnel*, qui rappelle la *condition du contenu propositionnel*.

Il en résultent les cinq catégories actionnelles suivantes : les assertifs, les directifs, les promissifs, les expressifs et les déclaratifs. La première a pour but illocutoire d'exprimer la croyance du locuteur concernant un état de choses, elle a la direction d'ajustement des mots au monde, exprime une croyance et le contenu propositionnel est une proposition. Ex. : « La Terre est ronde ». La seconde catégorie comprend les actes tels que l'ordre, la requête et la question. Elle a pour but illocutoire de forcer l'interlocuteur à accomplir une action, illustre une direction d'ajustement du monde aux mots, l'état psychologique qu'elle exprime est le désir du locuteur et son contenu propositionnel est une action future de l'interlocuteur.

Les promissifs (promesse et offre), quant à eux, ont pour but l'engagement du locuteur à accomplir une action future, la direction d'ajustement qu'ils présentent est celle du monde aux mots, l'état psychologique exprimé est celui de l'intention du locuteur et le contenu propositionnel est une action future du locuteur. Les expressifs ont pour seul but illocutoire d'exprimer l'attitude psychologique du locuteur : s'excuser, se plaindre, remercier, souhaiter... Cela dit, ils n'ont aucune direction d'ajustement. Pour ce qui est du contenu propositionnel, il s'agit d'une action ou propriété du locuteur ou de l'interlocuteur. Enfin, les déclaratifs ont pour but de réaliser le contenu de l'énoncé. En

déclarant une séance ouverte, la séance est ouverte effectivement. Ce type d'acte illocutoire présente à la fois une direction d'ajustement du monde aux mots et des mots au monde. Son contenu propositionnel est une proposition.

Au vu de cette théorie, il est aisé de réaliser combien elle est lacunaire. Premièrement, l'analyse de l'acte, chez Searle comme chez Austin, est menée au seul niveau de l'unité-phrased. Ceci ne peut convenir à l'étude de l'argumentation qui, elle, dépasse les limites d'une seule phrase. En effet, la structure argumentative la plus élémentaire comprend déjà deux énoncés : une thèse (conclusion) appuyée par un argument. D'où la nécessité de recourir à la notion de *macro-acte* dominant une unité textuelle plus globale telle que le texte.

Deuxièmement, les théories classiques se sont attachées à l'étude de l'aspect illocutoire des actes de langage, aux dépens de leur aspect perlocutoire. Comme il n'est pas possible d'ignorer l'effet perlocutoire de l'acte d'argumenter (celui de faire croire et faire faire), les dites approches sont incompatibles avec l'objectif de notre travail. Cette faiblesse se fait jour dans la classification des actes de langage. Aucune distinction n'y est faite entre locuteur et allocutaire (sauf dans le cas des directifs), ce qui signifie qu'elle ne tient pas compte de la dimension interactionnelle de tout acte de langage. Adam récuse cette perspective monologique en soulignant l'importance de « ne pas s'arrêter aux actes de discours accomplis (à leur valeur illocutoire propre), mais de considérer dans quel mouvement textuel ou stratégie discursive il sont pris... »³⁷.

Soulignons également que certaines conditions d'emploi, citées par Searle, ne valent pas pour tous les actes. Par exemple, la condition de sincérité ne vaut que pour les assertifs et les promissifs. Par ailleurs, un critère comme celui de la *direction*

³⁷ Cf. J.-M. Adam, *La Linguistique textuelle*, p.134.

d'ajustement n'intervient en vérité que pour distinguer les directifs des promissifs, les premiers représentant un acte attendu de l'interlocuteur et les seconds un acte attendu du locuteur. Par ailleurs, Searle se limite aux cas où la force illocutoire des actes est exprimée grâce à des formules performatives telles que « Je promets que... », « Je dis que... », etc., ce qui ne peut s'appliquer au cas de l'argumentation. On ne dit jamais « J'argumente que... ».

Mais c'est surtout la conception de l'assertion qui mérite d'être réexaminée. Il faudrait appréhender cet acte de langage non pas dans l'optique monologique et représentationnelle classique, mais plutôt dans une qui soit plus pragmatique. En d'autres termes, une qui soit attentive aux données extra-linguistiques telles que les intentions, croyances, valeurs et connaissances du locuteur et de l'interlocuteur, consciente du fait que l'action langagière n'est pas le produit de la seule volonté d'un locuteur mais d'une « intention de communication » et qu'elle considère l'acte de langage comme un travail de co-production (entre locuteur et interlocuteur) visant la transformation d'un état de choses.

Nous avons opté pour l'approche de Denis Vernant³⁸ dans la mesure où elle prenait en compte tous les points précités. En effet, elle prône une analyse des actes de langage dans ses dimensions *interactionnelle* de « mise en relation interlocutive instaurant locuteur et allocutaire comme co-agents d'un procès dialogique »³⁹ et *transactionnelle* « de transformation du monde par ou avec autrui »⁴⁰. Ce qui va dans le sens de la formule de Kerbrat-Orecchioni : « parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant »⁴¹. Dans ce sens, l'acte de langage subit une analyse

³⁸ D. Vernant, *Du Discours à l'action*, Paris, PUF, « Formes sémiotiques », 1997.

³⁹ Idem, p.47.

⁴⁰ Ibid, p.47.

⁴¹ C. Kerbrat-Orecchioni, *Les Actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan Université, « Fac linguistique », 2001, p.2.

essentiellement « perlocutoire », laquelle s'appuie sur les données relevant de l'interaction verbale telles que le statut social des interactants, les rôles communicationnels, les contraintes de communication qu'ils subissent et l'ensemble des connaissances et valeurs qu'ils partagent (correspondant aux « préconstruits culturels » de Grize).

À la suite de ces considérations, Vernant propose une nouvelle classification des actes de langage⁴², fondée sur quatre critères. Le premier distingue les actes où la transaction est réalisée du simple fait de leur énonciation (les *déclarations*) de ceux qui « instaurent une médiation discursive pour obtenir *secondairement* la transformation du monde »⁴³ (les *non-déclarations*). Un second critère, celui de la *puissance actionnelle*, intervient pour subdiviser ces deux catégories. Il s'agit des types de rapports qui lient l'interaction (les mots) à la transaction (le monde), autrement dit le degré d'implication des actes dans le changement d'un état de choses dans le monde. Ce qui correspondrait au critère searlien de *direction d'ajustement*.

Ce critère donne lieu à quatre grandes catégories d'actes : les *déclarations* du premier niveau ne sont pas subdivisées (l'interaction fait fonction de transaction); par contre, les non-déclarations sont subdivisées en *métadiscursifs*, *assertifs* et *engageants*. Dans le cas des métadiscursifs, aucune action n'est produite pour changer le monde : l'action se limite au discours. Ex. : « Par le mot X, j'entendais Y ». Les assertifs, eux, présentent un rapport de type (mots→monde), tandis que les engageants (englobant tout acte engageant le locuteur ou interlocuteur à effectuer une action future : le cas de la promesse et de l'ordre) illustrent un rapport de type (monde→mots).

Le troisième critère, relevant du rapport entre *agent du dire*, i.e. le locuteur, et *sujet du dit*, i.e. le sujet de l'action

⁴² Cf. D.Vernant, Op.cit., p.56.

⁴³ Ibid, p.49.

langagière décrite, introduit une nouvelle subdivision. Pour ce qui est des déclarations, elles restent inchangées, l'agent du dire étant la plupart du temps différent du sujet du dit. La catégorie des métadiscursifs comporte la sous-classe des *citatifs*, où l'agent du dire ne coïncide pas avec le sujet du dit, ainsi que celle des *expositifs* où les deux se confondent. Dans la catégorie des engageants, Vernant distingue deux types d'actes : les *directifs*, où le l'agent du dire (le locuteur) est différent du sujet du dit (l'allocutaire), et les *promissifs*, où le locuteur et le sujet du dit se confondent.

A l'opposé de la direction d'ajustement, créée spécialement par Searle pour départager les deux actes précités, cette distinction s'avère être beaucoup plus rigoureuse. Ce même critère permet de subdiviser les assertifs en *constatifs* et *descriptifs*. Les premiers décriraient un fait du monde, et présenteraient un cas de non coïncidence entre agent du dire et sujet du dit ; alors que les seconds exprimeraient un état psychologique ou un comportement et présenteraient un cas de coïncidence entre locuteur et sujet du dit.

Avec le quatrième et dernier critère est introduite l'ultime subdivision. Le critère cette fois-ci est le contenu de la transaction, selon qu'il décrit une action ou un état. La catégorie des déclarations reste inchangée : la transaction se confond avec l'acte. Dans la catégorie des *citatifs*, Vernant distingue ceux qui expriment un état de discours, comme dans « “ La porte du bureau” est une description définie », et ceux qui reviennent sur une action de l'allocutaire, *e.g.* « Tu n'as pas précisé ce que tu entendais par « description définie »⁴⁴. Les *expositifs* illustrent une action du locuteur, *e.g.* « Je conclus par... ».

Quant aux *directifs*, sous-classe des engageants, sont divisés en directifs imposant une action à autrui (« Partez ») et

⁴⁴ Nous reprenons cet exemple et celui qui le précède à Vernant.

directifs exigeant une transformation de l'état mental (« Concentrez-vous »). Cette distinction est pertinente parce que pour inciter quelqu'un à réaliser un directif, on doit souvent modifier son « état mental ». Cette dichotomie apparaît également au niveau des promissifs, divisés en promissifs portant sur une action (le cas du locuteur qui promet de faire quelque chose) et ceux portant sur un état mental (quand on promet d'être attentif, par exemple).

Les constatifs, subdivision des assertifs, englobent, à leur tour, les *statifs* exprimant un état, *e.g.* « La fenêtre est fermée », et les *factifs* exprimant une action, *e.g.* « Le bateau coule ». Mais le principal apport de ce quatrième critère réside dans le fait qu'il permet l'inclusion des *expressifs* dans la catégorie des descriptifs, elle-même sous-classe des assertifs⁴⁵. À part les expressifs, actes décrivant un état psychologique, les descriptifs comptent aussi des actes exprimant une action, appelés *comportatifs*.

Signalons que dans nos analyses nous nous contenterons d'identifier les modes de hiérarchisation des actes de langage. Seules leurs valeurs illocutoires, conversationnelle et interactionnelles des actes de langage seront prises en considération. Cela dit, leurs conditions de réussite seront ignorées.

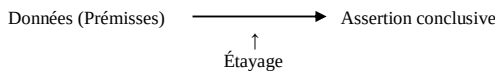
Si l'aspect actionnel de l'argumentation est peu développé par Adam, sa description séquentielle, par contre, est très précise. Adam élabore le schéma prototypique de la séquence argumentative à partir d'un mouvement argumentatif élémentaire, qui rappelle la structure du syllogisme. Ce mouvement consiste à avancer des données (ou propositions, pour reprendre la terminologie d'Adam) afin de faire admettre une thèse (ou

⁴⁵ Dans ce sens, l'expressif serait considéré comme un acte argumentatif, ce qui nous servirait notamment dans l'analyse des discours recourant à la preuve pathétique, tels que le discours amoureux et la confidence.

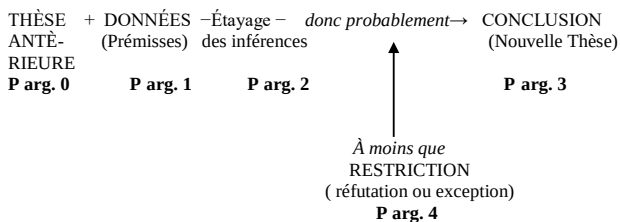
conclusion) qui paraît *contestable*. Il peut se réaliser selon un ordre progressif [proposition p DONC → proposition q] ou régressif [proposition q ← CAR/ PUISQUE proposition p]. Le passage des données à la conclusion et vice versa est garanti par ce que Ducrot appelle des « démarches argumentatives »⁴⁶, suites d'arguments correspondant à des topoï ou à des mouvements argumentatifs enchâssés. Ces « démarches » rappellent le schéma d'étayage inférentiel de Toulmin⁴⁷, constitué de *garant* (la raison) s'appuyant sur un *support* (les justifications).

Commented [D04]: vérifier édition et page

Le mouvement argumentatif élémentaire peut être schématisé comme suit⁴⁸ :



À partir du schéma périodique ci-dessus, Adam construit un schéma séquentiel inspiré du modèle argumentatif de Toulmin⁴⁹ :



Il est évident que ce schéma comprend deux niveaux : le premier, justificatif, comporte les macro-propositions (P arg 1),

⁴⁶ Voir O. Ducrot, *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980, p. 81.

⁴⁷ Voir S.E. Toulmin, *The Uses of Argument*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958.

⁴⁸ Voir J.-M. Adam, *La Linguistique textuelle*, p.158.

⁴⁹ S.E. Toulmin, Op.cit.

(P arg 2) et (P arg 3); le second, dialogique ou contre-argumentatif, prend en considération l'existence d'une contre-argumentation potentielle ou effective et comporte les macro-propositions (P arg 0) et (P arg 4).

Notons que l'ordre linéaire des macro-propositions n'est pas obligatoire. P arg 3 peut être formulée d'entrée et reprise ou non par une conclusion qui la redouble, P arg 0 peut être sous entendue. La réalisation complète ou partielle de la séquence, le respect ou non respect de l'ordre linéaire de ses composantes et le choix de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité séquentielle sont autant de « stratégies interactives ». En d'autres termes, ces choix sont motivés par les intentions que le locuteur nourrit à l'égard de son interlocuteur.

Commented [D05]: reformuler

Avant de terminer cette préface, il convient de souligner une autre lacune dans la théorie d'Adam. Outre le fait d'avoir peu développé sa dimension illocutoire, il n'a pas explicité le rapport entre proposition et acte. Chaque proposition présenterait, selon lui, un acte de langage. Mais survient un problème : un acte peut être produit par un exemple nominal ou prépositionnel. La proposition, dont le noyau est le « verbe » n'est pas un critère pertinent. Ceci est d'ailleurs tangible dans le cas de propositions telles que les participiales, les relatives appositives et de subordonnées non séparées de la principale par une virgule, nombreuses dans notre corpus de travail.

Pour déterminer les frontières des actes, nous avons eu recours à un autre critère, proposé cette fois-ci par Eddy Roulet. D'après lui, l'acte est défini « comme la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive »⁵⁰. Ce passage est indiqué par la possibilité « d'utiliser indifféremment comme anaphore un pronom ou une

⁵⁰ E. Roulet, *La Description de l'organisation du discours*, Paris, Didier, « LAL », 1999, p.145.

expression définie pour marquer la co-référence »⁵¹. Ainsi l'énoncé « Mon voisin croit qu'il (le brave homme) est malade »⁵² est formé de deux propositions mais d'un seul acte, étant donné qu'il est impossible de remplacer le pronom par une expression définie. Par contre, l'énoncé « Mon voisin, il (le brave homme) est malade » comporte deux actes de langage puisqu'il est possible de remplacer le « il » par une expression définie. Les énoncés « Etant rentré en retard, il (le pauvre garçon) n'a pas eu le temps de te rappeler » et « Le livre que (lequel) tu m'as acheté me plaît beaucoup » contiennent chacun deux actes.

Au terme de cet avant-propos, long mais nécessaire, plusieurs questions se posent. Comment au sein d'une lettre initiant un échange s'élabore sur les plans illocutoire et structurel une visée persuasive ? Peut-on parler de schémas actionnels prototypiques au même titre que les schémas séquentiels prototypiques ? Dans quelle mesure la mise en texte de l'argumentation est-elle tributaire des paramètres génériques et situationnels des lettres dans lesquelles elle s'élabore ? Les pages qui suivent tenteront d'y apporter des réponses.

⁵¹ Ibid., p.145.

⁵² Nous reprenons cet exemple et ceux qui le suivront à Roulet.

Vu la multitude des pratiques discursives épistolaires⁵³, on ne peut appréhender la lettre qu'en termes de « macro-genre », divisé en « genres » à leur tour subdivisés en « sous-genres ». Toutes les lettres examinées au travers de ce travail appartiennent au macro-genre « lettre » et au genre « lettre personnelle ». Cela dit, elles sont conditionnées par deux « contrats de communication »⁵⁴ déterminant leur déroulement : le premier, est propre à la communication épistolaire en général, alors que le second concerne celui de la « lettre personnelle ».

Le contrat épistolaire, à l'instar de tout contrat de communication, spécifie les contraintes situationnelles et communicationnelles des échanges. Les premières concernent le cadre spatio-temporel, le cadre participatif, la finalité de la communication ; tandis que les secondes relèvent de traits plus « techniques » tels que les modes de prise de parole, le capital verbal de chaque locuteur, le rythme et la structure des échanges ainsi que les rôles communicationnels assignés aux participants.

La spécificité de la communication épistolaire réside dans ses données situationnelles. Tout d'abord, elle présente un cadre spatio-temporel « décalé » : séparés dans le temps et l'espace, les participants- d'habitude au nombre de deux⁵⁵- s'écrivent justement parce qu'il sont séparés, en même temps que « *pour créer l'illusion qu'[ils][sont] ensemble* ; du fait de l'existence de ce fossé, et pour tenter de le combler »⁵⁶. Ce « décalage » influencera fortement la sa structure énonciative : à l'opposé de

⁵³ Adam distingue à ce propos les genres épistolaires suivants : la lettre intime, la lettre socialement distanciée, la lettre d'affaire, la lettre ouverte et enfin la lettre fictionnelle. Voir J.-M. Adam, « Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives » in J. Siess (dir.), Op.cit., p.37-53.

⁵⁴ Cf. P. Charaudeau, « Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers », *Verbum* XII/1, 1989, p. 13-25. Elaboré à l'origine pour l'étude de échanges médiatiques, son dispositif peut être appliqué à tout type de communication.

⁵⁵ Les échanges épistolaires sont par essence dyadiques. Néanmoins, une même lettre peut être adressée à plus d'un destinataire ou rédigée par plus d'un destinataire, ce qui créerait ce qu'on a appelé un schéma triadique. Voir supra p.3.

⁵⁶ Voir C. Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », in J. Siess (dir.), Op.cit., p.17.

tout autre genre de discours, la lettre, dans sa tentative de simuler une « co-présence », se réfère à sa situation d'énonciation⁵⁷. On remarquera de fréquentes références au temps et lieu de sa rédaction ainsi qu'à la personne de son producteur. Des fois même, la lettre ses conditions de réception (indications sur la date de sa réception. Ex.: « Vous recevrez cette lettre dans deux jours »).

Le cadre participatif joue un rôle non moins déterminant dans la construction de l'échange épistolaire. Le sexe des « partenaires », leur âge, statut social, niveau culturel, traits de caractère, leur degré de connaissance et de familiarité et les rapports hiérarchiques qui les unissent peuvent favoriser l'échange épistolaire, s'il s'agit de familiers par exemple, ou le limiter si les participants ne se connaissent pas bien. En outre, ils définissent le ton, les thèmes et le but de l'échange. Ces contraintes étaient particulièrement observées dans les correspondances du 18^e siècle. Consigné dans de nombreux traités, le code de civilité épistolaire exigeait surtout le respect des hiérarchies sociales et imposait le vouvoiement, l'emploi de certains appellatifs cérémonieux et de formules stéréotypées exprimant politesse et humilité.

En termes de finalité, il est aisé de déterminer deux types de lettres : la lettre à « finalité externe », rédigée dans un but précis (comme la demande d'informations, par exemple) et celle à « enjeu relationnel », visant à renforcer le lien social entre les correspondants. On s'accordera pour dire que la lettre est par essence un « geste de socialité », que son enjeu est avant tout relationnel. Geste de socialité, le commerce épistolaire constitue aussi, aux yeux des aristocrates du 18^e siècle, l'expression de leur supériorité sociale et la reconnaissance de cette supériorité par autrui : « Écrire pour une élite, c'est reproduire sur le papier les marques de sa distinction et s'assurer de sa réciprocité »⁵⁸.

⁵⁷ Ce trait est particulièrement tangible dans les lettres personnelles. Voir infra p.35.

⁵⁸ M.- C. Grassi, *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, « Lettres Sup. », 1998, p. 14.

Produire une lettre efficace, c'est-à-dire susceptible d'influencer le correspondant, revient à prendre en compte tous les paramètres précités. Pour reprendre la terminologie de Grize, nous dirons que l'épistolier devra construire une image de lui-même qui soit adaptée au but visé et à l'image qu'il se fait de son correspondant. Comme la personnalité de celui-ci « compte pour plus de 60 pour cent dans la teneur du message »⁵⁹, l'épistolier devra adopter une « posture valorisante », fondée sur les *préconstruits culturels* (normes et valeurs) en vigueur. « Vous voyez bien que, quand vous écrivez à quelqu'un, c'est pour lui et non pas pour vous : vous devez donc moins chercher à lui dire ce que vous pensez, que ce qui lui plaît davantage »,⁶⁰ écrivait Merteuil à Cécile de Volanges.

Pour ce qui est de ses règles communicationnelles, la lettre constitue une prise de parole continue d'un sujet parlant, autrement dit un *tour d'écriture*⁶¹. Les tours d'écriture s'organisent sous forme de *paires adjacentes* dont les membres (a) et (b) sont liés entre eux selon un *principe de dépendance conditionnelle*, contraignant la formation du tour (b) afin de compléter sémantiquement le tour (a)⁶². Cela dit, ce principe assure la continuité du dialogue épistolaire. L'alternance des tours d'écriture, et par conséquent des rôles communicationnels de *Sujet émetteur* et *Sujet récepteur*, a lieu quand le récepteur termine la lecture du tour (a). La longueur de la lettre varie selon

⁵⁹ B. Bray, « Quelques remarques sur la deuxième personne épistolaire et sur son mode d'emploi », in A. Chamayou (dir.), *Eloge de l'adresse*, Actes du Colloque de l'Université d'Artois 2-3 avril 1998, Presses Universitaires, 2000, p.17.

⁶⁰ *Les Liaisons dangereuses*, Lettre CV, p.306.

⁶¹ L'expression est de T. De Rycker qui adapte le modèle séquentiel de la conversation orale, élaboré par les conversationnalistes américains H. Sacks, E.A. Schegloff et G. Jefferson, à la description des correspondances. Le *tour d'écriture* de De Rycker correspond au *tour de parole* des conversationnalistes américains. Voir T. De Rycker, « Turns at Writing : The Organization of Correspondence », in J. Verschueren et M. Bertuccelli-Papi (éds), *The Pragmatic Perspective*, Amsterdam- Philadelphia, Benjamins, 1987, p.613-647 et H. Sacks, E.A. Schegloff, G. Jefferson, « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language* 50, 1974, p. 696-735.

⁶² Une question appelle une réponse, une assertion une confirmation, etc.

son genre, mais en principe chaque lettre en appelle une de la même longueur.

Au niveau de sa structure globale, la lettre présente la particularité de posséder à la fois la forme d'un tour d'écriture, produit par un seul scripteur, et celle d'un dialogue dont elle condense toutes les séquences. Elle actualise donc le prototype de la séquence dialogale fixé par Adam⁶³, et à ce titre nous dirons qu'elle est à dominante séquentielle dialogale. Mais elle a aussi son propre plan de texte (qui n'est pas sans rappeler le plan oratoire déterminé par les anciens rhétoriciens⁶⁴). Adam le schématise comme suit⁶⁵ :

Ouverture Termes d'adresse & indications de lieu et de temps	Exorde	Corps de la lettre	Péroration	Clôture Clausule & signature
< 1 >	< 2 >	< 3 >	< 4 >	< 5 >

Quoique facultatives, l'exorde et la péroration revêtent une importance particulière. La première assure l'introduction du propos de la lettre, la deuxième récapitule le propos et introduit la clôture. Elles visent donc à ménager la face du correspondant. L'importance de ces *zones de transition* est d'ailleurs signalée dans les traités épistolaires du XVIII^e siècle. L'exorde devait comporter un accusé de réception suivi d'un compliment ou reproche... et la péroration devait exprimer le plaisir que prendrait l'épistolier à maintenir la correspondance. Ajoutons

⁶³ Voir infra p.44.

⁶⁴ Celui-ci comprend salutation, la *captatio benevolentiae* (visant à capter l'attention du public), suivie de la *propositio* (le propos du discours), ensuite la *divisio* (l'annonce du plan), la *narratio* (exposant les faits), la *confirmatio* (prouvant la vérité du propos mentionné), la *refutatio* (rejetant les arguments contraires) et enfin la péroration (conclusion frappant le public).

⁶⁵ Cf. J.-M. Adam, « Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives » in J. Siess (dir.), Op.cit., p.42.

Commented [D06]: Spécifier dans note de bas de page l'emplacement de cette séquence dans la thèse

Commented [D07]: check

aussi que le terme d'adresse était placé au haut de la lettre et que la clôture comportait la confirmation de la relation entre les correspondants et la formule de salutation « Adieu ».

De ce qui précède, il est aisé de voir à quel point le genre épistolaire peut constituer un outil argumentatif des plus efficaces. De par son caractère « scriptural », la lettre permet au scripteur de se relire, de réarranger ses arguments. On convient, par ailleurs, qu'un discours écrit est en général plus « logique » qu'un discours oral, celui-ci étant essentiellement « oratoire ». Le caractère écrit, et donc attestable, de ce discours met en exergue sa fonction pragmatique de communication. La lettre est un acte de communication, concret, signé (donc pleinement assumé par son producteur).

Sa force illocutoire provient du fait qu'elle réfléchit son acte de communication, trait tangible notamment dans les lettres à enjeux relationnels. Soulignons à cet effet, que la fonction argumentative de la lettre est évidente. Comme l'explique Pierre Demarolle, « l'acte épistolaire est de nature argumentative dès lors qu'il tend à obtenir du destinataire qu'il accomplisse telle action ou qu'il écrive à son tour »⁶⁶.

La lenteur de l'échange, causée par l'écart temporel entre production et réception, permet aussi au scripteur/ argumentateur de sélectionner à son aise ses arguments, sans courir le risque d'être interrompu. Ce décalage lui donne aussi l'occasion de « laisser mijoter » son correspondant, qui, peu convaincu de ses propos à la première lecture de la lettre, peut l'être suite à une deuxième ou troisième lecture. Ajoutons à ces ressources argumentatives, celle offerte par les caractéristiques structurelles de la lettre. Comme il est quasi impossible d'enchaîner, dans la lettre de réponse, sur tous les thèmes de la lettre initiative, le correspondant, devenu scripteur, peut facilement ignorer un argument qu'il ne peut réfuter. Il peut même

⁶⁶ P. Demarolle, « Argumentation et genre épistolaire dans *La Nouvelle Héloïse* », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* 70/3, 1992, p.675.

construire une argumentation quasi indépendante de celle de la lettre initiative.

À ce contrat « général » se superpose celui, plus spécifique, de la communication épistolaire personnelle. En fait, la spécificité de celle-ci résulte de ses caractéristiques situationnelles. Elle réunit des familiers, liés par des relations d'amour, d'amitié ou de parenté qu'il s'agit de renforcer. Ils sont soit égaux sur le plan de l'âge, de la classe sociale ou du sexe, soit inégaux. Dans ce dernier cas, nous verrons s'instaurer des rapports hiérarchiques donnant lieu à des communications de type didactique, comme la lettre-conseil ou la lettre-ordre. Ici la relation interpersonnelle des partenaires présenterait une distance minimale, sur le plan de ce que Kerbrat-Orecchioni appelle l'axe horizontal et un rapport égalitaire ou non égalitaire au niveau de l'axe vertical⁶⁷.

Ce qui plus est, la lettre personnelle illustre plus que tout autre genre épistolaire le poids de la séparation (celui-ci est en fait thématiquement dans la lettre) et, partant, favorise l'expression la plus complète de la subjectivité du dialogisme. Ceci se traduit par les références massives aux conditions de production et de réception de la lettre. En ce sens, la lettre personnelle « offre de ce rapport de voix l'échelle la plus étendue et la plus diversifiée,

⁶⁷ D'après Kerbrat-Orecchioni, les partenaires d'une communication sont reliés entre eux selon deux types de relations : une relation horizontale et une relation verticale. La première détermine la distance qui s'établit entre les partenaires durant l'interaction, autrement dit le fait qu'ils se montrent proches ou éloignés. Elle se mesure à l'aune de leur degré de connaissance mutuelle, la nature du lien socio-affectif qui les unit et les données situationnelles de la communication. Contrairement à cette relation *symétrique*, la relation verticale, elle, indique les rapports « hiérarchiques » entre les interactants. On parlera de position ou place haute qu'occuperait un interactant vs la position basse qu'occuperait l'autre. Le système des *places* est conditionné par les données contextuelles (telles que l'âge, le sexe, le statut social et les traits de caractère des participants), mais peut être négocié au sein de l'interaction. Voir C. Kerbrat-Orecchioni, *Les Interactions verbales*, t.II, Paris, A. Colin, 1992.

du dialogue authentique à la monodie et « au croisement des deux solitudes méditatives (M. Fumaroli) ou affectives »⁶⁸.

Le caractère informel de cette communication permet plus de liberté des points de vue structurel et thématique. On peut se passer de la séquence d'ouverture, au profit d'une vive entrée en matière, voire se passer de la clôture par exemple. Cette liberté se traduit, dans les lettres personnelles du XVIII^e siècle, par l'intégration de la formule adlocutive à la première ligne (« Cher... »). Au niveau thématique, ce genre autorise la liberté de passer d'un thème à un autre, tout comme dans une conversation familière⁶⁹. À ceci s'ajoute « un appui souvent elliptique sur les connaissances partagées par les correspondants »⁷⁰. Autrement dit, le recours à l'implicite. Ajoutons au passage qu'au XVII^e siècle, il était courant de voir circuler les correspondances familiales et amoureuses⁷¹. Le caractère foncièrement dyadique et privé ne se confirme que vers la deuxième moitié du siècle des Lumières.

Commented [D08]: voir la conversation de K O

La lettre d'amour est un sous-genre de la lettre personnelle. Son contrat de communication relève donc à la fois de celui de la communication épistolaire et de la lettre personnelle, d'une part et celui du discours amoureux, de l'autre. De façon générale, le discours amoureux implique une communication hétérosexuée, où le sexe désigne « l'image que l'on se fait dans un contexte culturel donné de la féminité et la masculinité, de la différence des sexes »⁷². À ces *stéréotypes* féminins et masculins sont liés des rôles conventionnels. « Historiquement, le discours de

⁶⁸ B. Beugnot, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires », in B. Bray et Ch. Strosetwki (dir.), *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, p. 57.

⁶⁹ Lire à ce sujet C. Kerbrat-Orecchioni, *La Conversation*, Paris, Seuil, « Mémo », 1996 et V. Traverso, *La Conversation familière. La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « linguistique et sémiologie », 1996.

⁷⁰ J.-M. Adam, « Les genres du discours épistolaire », in J. Siess (dir.), *Op.cit.*, p.46.

⁷¹ Amossy cite à titre d'exemple les lettres d'amour de Guez de Balzac et de Vincent Voiture. Cf. R. Amossy, « La lettre d'amour du réel au fictionnel », in J. Siess (dir.), *Op.cit.*

⁷² J. Siess, « L'interaction dans la lettre d'amour », in J. Siess (dir.), *Op.cit.*, p.116.

l'absent est tenu par la Femme : la Femme est sédentaire, l'homme est chasseur, voyageur... », écrit Barthes⁷³. Au XVIII^e siècle la communication amoureuse était un « jeu » où le rôle de Sujet initiant le rapport/ Déclarant/ Reprochant/ Sollicitant était assigné à l'homme. La femme, obligée d'observer pudeur et humilité, ne pouvait révéler la puissance de son amour. Elle en parlait en termes d'« amitié » ou d'« affection » et jouait le rôle de la femme vertueuse qui se défend et qui repousse les avances de l'homme⁷⁴.

Le discours eux révèle des régularités actionnelles : reproche et accusation d'insensibilité, regret, lamentation, imploration... Cela dit, il relève du judiciaire (dans la mesure où le locuteur se défend et accuse son/ sa correspondant(e) d'insensibilité), de l'épidictique (puisque l'amoureux flatte ou critique) et enfin du délibératif (puisque'il s'agit en fin de compte de conseiller/ déconseiller l'allocutaire d'adopter une certaine attitude).

L'âge, le niveau culturel et social et les traits de caractère jouent un rôle non moins important dans la régulation de l'interaction amoureuse. En principe, un rapport amoureux s'établit entre familiers et égaux. Les amoureux sont du même âge, se connaissent assez bien et ont plus ou moins le même niveau social et culturel, partagent les mêmes goûts et ont les mêmes traits de caractère. Bref, leur relation interpersonnelle prend la forme de [intimité + égalité]. Un rapport hiérarchique s'instaure dans les situations de communication illustrant une grande différence d'âge, de culture, de traits de caractère ou de niveau social entre les partenaires.

⁷³ R. Barthes, op. cit., p.23-24.

⁷⁴ Après la publication de *La Nouvelle Héloïse*, on remarquera l'inversion de ces rôles : l'homme amoureux empruntera le ton sensible de la femme, tandis que celle-ci fera les avances.

Quand la femme est plus âgée que l'homme, les rôles conventionnels impartis aux partenaires sont perturbés : l'homme se comporte en personne pudique et l'épistolière en agent Demandeur. Au sein de la noblesse du XVIII^e siècle, la question du statut social demeure importante. Les manuels épistolaires consignent les règles de bienséances épistolaires, en insistant sur l'importance des hiérarchies. Dans le cas d'une situation où l'un des partenaires de l'échange amoureux est plus cultivé que l'autre, le sujet privilégié tente de réduire cette différence afin de favoriser l'entente.

La construction du discours amoureux est aussi tributaire de l'enjeu relationnel qui le motive. Il peut s'agir de solliciter un rapport amoureux ou de le reprendre et le développer⁷⁵. Cela dit, il est foncièrement argumentatif. Le locuteur déclare son amour afin de solliciter l'amour de son/ sa correspondant(e), selon la formule suivante :

Déclaration d'amour <i>donc</i>	→	Sollicitation amoureuse
(macro-acte illocutoire)		(macro-acte perlocutoire)

Argumentatif, le discours amoureux n'est pas dénué de séduction, de manipulation⁷⁶. L'expression de l'amour est l'objet d'un travail conscient de « mise en scène » : «... je raisonne, je calcule, je compte parfois, soit pour obtenir telle satisfaction, pour éviter telle blessure, soit pour me représenter intérieurement à l'autre, dans un mouvement d'humeur, le trésor d'ingéniosités que je dilapide *pour rien* en sa faveur (céder, cacher, ne pas blesser, amuser, convaincre, etc.)⁷⁷.

Commented [D09]: compléter note de b de p

⁷⁵ Cf. J. Siess, "L'interaction dans la letter d'amour" in J. Siess (dir), Op.cit.

⁷⁶ La manipulation est définie par Greimas et Courtès comme étant une action intentionnelle menée par un agent sur d'autres pour les inciter à adopter une attitude donnée. Cf. A. Greimas, Courtès, *Dictionnaire raisonné du langage*,

⁷⁷ Cf. R. Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, « Tel quel », 1997, p.99-100.

Dans quelle mesure le discours amoureux peut-il profiter des ressources de la lettre ? Le discours amoureux est en même temps monologique (l'amoureux se complaît dans son désarroi et sa solitude) et dialogique (puisqu'il tendu vers l'Autre). Ce double mouvement de solitude et de tension vers l'Autre s'aligne avec la solitude de l'acte épistolaire et sa tension vers le correspondant. Par ailleurs, une communication amoureuse « écrite » présente bien des avantages.

Elle exige moins d'audace que parler, elle donne à l'épistolier l'occasion de soigner son style et sa structure discontinue épouse les « pulsations du cœur ». Pourtant, comme le signale Cornille, la lettre d'amour « ne constitue pas seulement la marque déplacée d'un sujet en souffrance. Elle agit encore comme la métaphore du Corps de l'autre, et se voue par conséquent à la mise en scène de ce corps tiers et morcelé que le sujet phantasme en l'absence du corps réel »⁷⁸. L'« acte épistolaire » mime donc l'« acte sexuel ».

Ajoutons que la lettre constitue une stratégie plus respectueuse envers le/ la correspondant(e), dans la mesure où elle lui laisserait le temps de réfléchir à la « proposition amoureuse ». En ce sens, la lettre amoureuse a plus de chances d'aboutir qu'une communication en face à face.

Pour ce qui est de ses traits formels, une lettre amoureuse du XVIII^e siècle présente un plan de texte qui ne comprend pas nécessairement de séquence d'ouverture, mais peut s'ouvrir sur une interrogation. L'exorde, employé pour marquer « la jouissance, [le] rapport plaisir, déplaisir, et éloge du correspondant »⁷⁹, devait comporter une interrogation ou l'expression d'une émotion. Il était possible aussi, notamment

⁷⁸ J.-L. Cornille, *La Lettre française. De Crébillon fils à Rousseau, Laclos, Sade*, Paris, Peeters/ Vrin, 2001, p.58.

⁷⁹ M.-C. Grassi, *L'Art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, Slatkine, 1994, p.191.

dans le cas des lettres passionnées, de se passer de cette composante structurelle au profit d'une vive entrée en matière. La conclusion devait souligner, confirmer la relation amoureuse et comporter une formule d'adieu. L'omission de la formule d'adresse, de la signature, voire de la séquence de clôture était une pratique courante au XVIII^e siècle. Les manuels épistolaires prênaient un style naturel, dénué d'artifices linguistiques.

Notre choix s'est porté sur deux lettres d'amour : la lettre XVII de Danceny à Cécile de Volanges⁸⁰ et la lettre XXIV de Valmont à la Présidente de Tourvel⁸¹. Illustrant le même macroacte illocutoire (la déclaration d'amour) et la même visée langagière (la sollicitation amoureuse), elles adoptent néanmoins deux stratégies argumentatives différentes. En effet, dans la première, la déclaration d'amour est sincère ; alors que dans la deuxième elle est trompeuse. Quelles sont donc les caractéristiques argumentatives -actionnelles et structurelles- propres au discours amoureux construit sur le mode de l'être, par opposition à celles d'un discours élaboré sur le mode du paraître ? Voilà les questions auxquelles les pages suivantes tenteront de répondre.

Commented [D010]: Spécifier page dans roman

⁸⁰ *Les Liaisons dangereuses*, p.66.

⁸¹ *Ibid.*, p.83.

Le présent chapitre s'attachera à l'étude de l'élaboration de la déclaration d'amour et de la sollicitation amoureuse, produites dans une situation de communication égalitaire. Elle est égalitaire en ce sens que la lettre est envoyée par un des « naïfs » (le chevalier de Danceny) à une des « naïves » (Cécile de Volanges).

Ce premier couple épistolaire (Danceny/ Cécile), comme tous les épistoliers du roman d'ailleurs, appartient au monde de l'aristocratie mondaine, qui consacre le plus clair de son temps aux activités sociales, notamment l'entretien de correspondances. Danceny et Cécile se connaissent assez bien, puisque le premier est souvent reçu chez la jeune fille, et ils sont jeunes et sincèrement attachés l'un à l'autre⁸². Leur relation interpersonnelle est donc de la forme [intimité + égalité]. Cela dit, tous deux tombent sous la catégorie des « naïfs », manipulés par les libertins Merteuil et Valmont⁸³. Trop timide pour avouer son amour de vive voix, Danceny choisit de le faire par écrit. D'où la rédaction de la lettre XVII.

Le jeune épistolier incarne le stéréotype de l'« amoureux tendre », rejoignant par là des modèles littéraires comme le Saint-Preux de Rousseau et le sensible Werther de Goethe. D'ailleurs, sa conception de l'activité épistolaire témoigne de sa spontanéité, voire de sa naïveté. Selon lui, la lettre « est le portrait de l'âme [...] ; elle se prête à tous nos mouvements : tour à tour elle s'anime, elle jouit, elle se repose... »⁸⁴. Sa correspondante incarne elle aussi une figure stéréotypée au XVIII^e siècle : celle de la jeune fille fraîchement émoulue du Couvent, et, partant, innocente, gauche, sans « expérience épistolaire » et « potentiellement consentante » à une proposition amoureuse.

⁸²Ceci est évident dans les lettres VII, XIV et XVI qu'envoie Cécile à son amie Sophie. Merteuil remarque l'amour de Danceny pour Cécile et le mentionne dans sa lettre II à Valmont.

⁸³Au moment de l'initiation de leur correspondance amoureuse, ils ne sont pas encore sous l'emprise des deux libertins.

⁸⁴*Les Liaisons dangereuses*, Lettre CL de Danceny à Mme de Merteuil, p.424-425.

En se fondant sur toutes ces représentations (du canal de communication, de sa visée, de sa correspondante et de lui-même), Danceny produit le discours amoureux que voici :

Avant de me livrer, Mademoiselle, dirai-je, au plaisir ou au besoin de vous écrire, je commence par vous supplier de m'entendre. Je sens que pour oser vous déclarer mes sentiments, j'ai besoin d'indulgence ; si je ne voulais que les justifier, elle me serait inutile. Que vais-je faire après tout que vous montrer mon ouvrage ? Et qu'ai-je à vous dire que mes regards, mon embarras, ma conduite et même mon silence, ne vous aient dit avant moi ? Eh ! pourquoi vous fâcheriez- vous d'un sentiment que vous avez fait naître ? Émané de vous, sans doute il est digne de vous être offert ; s'il est brûlant comme mon âme, il est pur comme le vôtre. Serait-ce un crime d'avoir su apprécier votre charmante figure, vos talents séducteurs, vos grâces enchanteresses, et cette touchante candeur qui ajoute un prix inestimable à des qualités déjà si précieuses ? non sans doute : mais, sans être coupable, on peut être malheureux ; et c'est le sort qui m'attend, si vous refusez d'agréer mon hommage Sans vous je serais, non pas heureux, mais tranquille. Je vous ai vue ; le repos a fui loin de moi, et mon bonheur est incertain. Cependant vous vous étonnez de ma tristesse ; vous m'en demandez la cause : quelquefois même j'ai cru voir qu'elle vous affligeait. Ah ! dites un mot, et ma félicité sera votre ouvrage. Mais avant de prononcer, songez qu'un mot peut aussi combler mon malheur. Soyez donc l'arbitre de ma destinée. Par vous je vais être éternellement heureux ou malheureux. En quelles mains plus chères puis-je remettre un intérêt plus grand ?

Je finirai, comme j'ai commencé, par implorer votre indulgence. Je vous ai demandé de m'entendre : j'oserai plus, je vous prierai de me répondre. Le refuser, serait me laisser croire que vous vous trouvez offensée, et mon cœur m'est garant que mon respect égale mon amour.

P.-S. - Vous pouvez vous servir, pour me répondre, du même moyen dont je me sers pour faire parvenir cette Lettre ; il me paraît également sûr et commode. »

Dans ces analyses, Adam commence normalement par rendre compte du niveau « macro » du texte examiné. Après avoir déterminé ses caractéristiques (génériques et interactionnelles)

ainsi que son plan de texte, il entreprend l'analyse de son niveau « micro », à savoir ses dimensions pragmatique et textuelle, envisagées séparément. Dans le cas d'un texte tel que la lettre de Danceny, il aurait commencé par identifier sa structure compositionnelle, soulignant le nombre des propositions qu'il compte, celui des phrases typographiques selon lesquelles les propositions sont segmentées, leur répartition sur des paragraphes et, éventuellement, les types d'empaquetages (périodique ou séquentiel) qu'elles illustrent.

Vu la longueur des textes que nous examinons, il est presque impossible de suivre du linguiste. Nous préférons examiner la structure compositionnelle du texte épistolaire en fonction des séquences d'actes qu'il comporte et qui forment le macro-acte illocutoire *déclaration d'amour*. Pour expliquer le critère de délimitation de ces séquences, il faudrait tout d'abord expliquer la structure séquentielle du discours épistolaire de la lettre. Un bref détour s'impose.

Le genre épistolaire, au même titre que la conversation, le dialogue théâtral et l'interview, actualise le prototype de la séquence dialogale. Des cinq prototypes développés par Adam, celui-ci est le seul qui soit polygéré et formé de séquences. Le texte dialogal, tel que défini dans *Les Textes : types et prototypes*, est « une suite hiérarchisée de séquences appelées échanges », ⁸⁵ lesquels sont formés d'interventions ou tours de parole qui se combinent la plupart du temps sous forme de paires. Influencé donc par les approches structurelles de l'éthnométhodologie américaine ⁸⁶ et de l'Ecole de Genève ⁸⁷, Adam propose un schéma hiérarchique à trois niveaux.

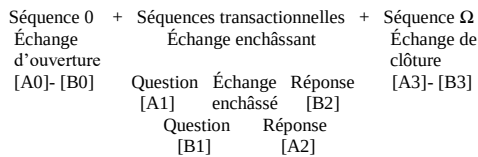
⁸⁵ Cf. J.-M. Adam, op. cit, p. 157.

⁸⁶ Voir H. Sacks, E.A. Schegloff et G. Jefferson, Op.cit. et E. Roulet et al., *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1985.

⁸⁷ Elle propose un modèle hiérarchique de l'interaction conversationnelle qui selon eux se structure ainsi : d'abord un ou plusieurs actes forment une intervention (la plus grande unité monologique) qui s'enchaînant avec une autre intervention forme un échange, celui-ci étant à

Le premier, global, comporte les plus grandes unités dialogales : les *séquences*. Les séquences phatiques d'ouverture et de clôture sont repérables grâce à leur emplacement et aux actes rituels qu'elles comprennent (salutation, questions sur la santé, etc., dans le cas de la séquence d'ouverture ; remerciement, salutation, etc., dans le cas de la clôture). Les séquences transactionnelles, formant le corps du texte dialogal, sont identifiables grâce à un critère thématique (le changement de sujet) ou grammatical (organiseurs, connecteurs, alinéas...). À un niveau inférieur se situent les *échanges*, eux-mêmes formés d'*interventions*. Celles-ci sont décomposées, à leur tour, en unités plus petites, les *clauses*, autrement dit les propositions actualisant un certain acte de parole.

Le prototype peut être schématisé comme suit :



Si les séquences phatiques sont facilement déterminées, les séquences transactionnelles le sont moins. Les critères grammatical et thématique proposés par Adam ne sont pas particulièrement rigoureux. On s'accordera avec Siess⁸⁸ pour dire qu'une séquence transactionnelle n'est pas obligatoirement introduite par un connecteur ou un organisateur. Quant au critère thématique, on notera que les thèmes d'une lettre « prennent sens par la fonction qu'ils remplissent dans l'interaction, par la façon dont ils modèlent la relation entre les partenaires »⁸⁹. Les

la base de la séquence unité de base de l'interaction selon l'imbrication suivante : Interaction < Séquence < Échange < Intervention < acte.

⁸⁸ Voir J. Siess, Op.cit.

⁸⁹ Ibid, p.126.

séquences seront donc découpées selon un autre critère : les types d'interaction balisant le discours. Autrement dit, les séquences d'actes de langage influençant le rapport entre les correspondants. Ce nouveau critère favoriserait une étude plus approfondie de la construction du macro-acte illocutoire, en le liant au but perlocutoire du discours. Cela dit, les critères formel et thématique pourraient tout juste servir à « préciser un découpage en séquences effectué à partir d'unités interactionnelles »⁹⁰.

Revenons à la lettre de Danceny. La construction de la déclaration d'amour et de la demande d'un amour réciproque passent au sein de cette lettre par plusieurs phases de construction. Notre attention se portera sur les modes de structuration des séquences d'actes formant chacun des macro-actes et leur mode d'enchaînement au sein de groupes de séquences plus générales⁹¹. Cela dit, la lettre de Danceny comporte des séquences d'actes apparaissant dans l'ordre linéaire suivant : (1) requête d'indulgence au niveau de l'exorde, (2) déclaration d'amour, (3) justification de la requête, (4) auto-défense, (5) inculpation, (6) accusations, (7) compromis, (8) avis/mise en garde, (9) séquence de clôture, (10) post-scriptum.

Il est possible d'opérer un second découpage séquentiel. Chacune des séquences précitées relève d'un des groupes suivants : le groupe de séquences métadiscursives et le groupe de séquences relevant de la négociation des comportements des partenaires face à la déclaration d'amour. Nous reviendrons sur ce point après avoir entrepris l'étude des séquences d'actes de langage dans leur linéarité.

⁹⁰ Ibid, p.126.

⁹¹ Nous suivons de près la démarche de Siess, dans la mesure où nous commencerons par effectuer un découpage séquentiel linéaire avant d'insérer les séquences dégagées au sein d'unités séquentielles plus globales : les groupes de séquences. Chacun de ces groupes englobera les séquences d'actes du même type et illustrera un « but partiel » contribuant à la réalisation du but global du discours, en l'occurrence la sollicitation d'un amour réciproque. Notons que cette démarche rejoint celle proposée par D. Vernant. Voir supra p.25.

Toute la lettre de Danceny est structurée selon une stratégie de politesse, atténuant l'acte menaçant ou *Face Threatening Act*⁹² que constitue la lettre pour la face négative de sa correspondante. En fait, de par son envoi et son contenu, la lettre amoureuse constitue un acte menaçant tant pour les faces positive et négative du locuteur que pour la face négative de son interlocuteur. Kerbrat-Orecchioni affirme à ce propos que la déclaration d'amour menace la face négative du locuteur, dans la mesure où celui-ci se pose comme « assujetti » au « service de l'amour », et menace sa face positive parce qu'en avouant son amour il « s'avilit », donc occupe une place inférieure. Le locuteur court aussi le risque d'être humilié par l'allocutaire. Quant à l'allocutaire, cet acte peut constituer un *FTA* parce qu'il présente une incursion sur son territoire⁹³.

I.1.1. La requête d'indulgence

L'exorde entend disposer Cécile à la lecture et éventuellement l'inciter à répondre favorablement à sa requête. Ce but est mis en exergue par la construction illocutoire de cette *zone de transition*. Au niveau de la phrase typographique la

⁹² La théorie des Faces est développée par Brown et Levinson. Elle part du postulat que tout être social possède deux faces : une *face négative*, composé des *territoires* de son Moi (territoire spatial, temporel, corporel, biens matériels, secrets, vie privée...), et une *face positive* correspondant aux « images valorisantes » qu'il a de lui-même. Au cours de toute interaction, chaque locuteur a intérêt à préserver ses faces ainsi que celles de son interlocuteur. Autrement dit, ils doivent se ménager les uns les autres. Malheureusement, leurs faces sont très souvent menacées par ce qu'on appelle des *Face Threatening Acts* (FTA). Brown et Levinson en distingue quatre types :

- Actes menaçants pour la face négative de celui qui les produit, dans la mesure où ils engagent celui-ci à effectuer une action susceptible de « léser » son propre *territoire* (l'offre, la promesse)
- Actes menaçants pour la face positive de celui qui les produit : aveu, excuse, auto-critique et tout autre acte « auto-dégradant ».
- Actes menaçants pour la face négative de celui qui les subit, tels que le contact physique indu, ou la violation de la propriété privée (lecture du courrier d'autrui, par exemple), la question indiscrète, l'ordre, le conseil
- Actes menaçants pour la face positive de celui qui les subit (critique, réfutation, insulte et tout autre acte portant atteinte à son ego). Voir P. Brown et S. Levinson, *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, CUP.

⁹³ Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, *Op.cit.*, deuxième partie, chapitres 1 et 2.

constituant, « Avant de me livrer, Mademoiselle, dirai-je, au plaisir ou au besoin de vous écrire, je commence par vous supplier de m'entendre », il est facile de distinguer quatre actes illocutoires relevant de différents types de politesse⁹⁴. La lettre s'ouvre sur un acte métadiscursif, réfléchissant l'activité épistolaire et situé au niveau d'une proposition antéposée: « Avant de me livrer, Mademoiselle, dirai-je, au plaisir ou au besoin de vous écrire ».

Celle-ci pose l'acte métadiscursif tout en présupposant deux actes assertif- expressif : « Je prends plaisir à vous écrire » constituant un *FFA* (un compliment) et un acte assertif- constatif « J'ai besoin de vous écrire », un peu plus menaçant pour l'épistolier et pour sa correspondante. Il menace la face positive de Danceny qui, en le formulant, se pose en sujet faible et ayant besoin d'aide. Du côté de Cécile, cet acte l'engage à l'écouter. Le recours à la stratégie illocutoire implicite (la présupposition) est ici motivée par la pudeur (dans le cas de l'assertif- expressif) et le désir de ne pas offenser Cécile (dans le cas de l'assertif- constatif).

Nous noterons que cette stratégie illocutoire indirecte est doublée d'une stratégie syntaxique tout aussi indirecte. L'implicite « syntaxique » se traduit par l'élaboration de ces deux actes présupposés⁹⁵ au sein d'une construction **détachée**⁹⁶. En

Commented [DO12]: plus de détails

⁹⁴ La politesse négative consiste à atténuer tout acte de langage susceptible de menacer la face du locuteur ou de son interlocuteur, comme les requêtes, les critiques, etc., alors que la politesse positive consiste à produire des actes anti-menaçants, tels que les compliments, les remerciements, etc.

⁹⁵ Un acte présupposé est un acte formulé implicitement, entraîné par la formulation d'un énoncé. Dans l'exemple suivant : « Pierre a cessé de fumer » présuppose « Auparavant Pierre fumait ». Un autre acte implicite, tel que le sous-entendu, est à valeur instable car dépend du contexte de son énonciation. Ainsi un énoncé tel que « Il est huit heures » peut sous-entendre « Dépêche-toi » ou « Prends ton temps ». Pour plus de détails, on se reportera à C. Krebrat-Orecchioni, *L'Implicite*, Paris, A.Colin, « U ».

⁹⁶ Le terme de *construction détachée* désigne le constituant syntaxique séparé, par une virgule, de la suite d'un énoncé. Trois traits permettent de la distinguer. Tout d'abord, sa position : elle peut figurer en position frontale, ouvrant donc l'énoncé, intercalée entre le groupe sujet et le verbe ou placée après le verbe. Son second trait caractéristique est le fait

plaçant l'acte métadiscursif dans cette construction, l'épistolier souligne un lien social qu'il espère déjà convenu entre lui et sa correspondante.

La suite de l'exorde comprend un autre métadiscursif, « je commence par vous supplier de m'entendre », renvoyant à l'acte épistolaire même et non son contenu. En réalité, il s'agit d'une manière subtile d'introduire un acte directif menaçant tel que « entendez-moi ». À cette première « subtilité » illocutoire s'ajoute le recours au performatif « vous supplier », transformant ledit directif en acte anti-menaçant de supplication.

1.1.2. La déclaration d'amour

Le passage de l'exorde à la séquence (2) témoigne de la subtilité de la démarche de l'épistolier. La requête d'indulgence, acte noyau de l'exorde, sera reformulée au sein de la nouvelle séquence de la manière suivante : « Je sens que pour oser déclarer mes sentiments, j'ai besoin d'indulgence ». Cette séquence viendra expliquer l'acte principal de l'exorde. Un mot d'abord sur la structure séquentielle de l'explication, telle que décrite par Adam.

Contrairement à la conduite argumentative, la conduite explicative, elle, est motivée par le caractère *problématique* d'une question. Elle a pour but de donner des raisons à un phénomène

qu'elle prend la forme d'une proposition réduite, ne conservant que le prédicat ou une partie du prédicat, *e.g.* : « Fou de joie, il n'a pas pu répondre » (exemple repris à B. Combettes). Cela dit, la construction détachée (CD) fait fonction de parenthèse, introduisant une nouvelle information et constituant par la suite une *prédication seconde* venant s'ajouter à une prédication principale au sein d'une relation assez « lâche ». Sa troisième caractéristique est de présenter un *réfèrent sous-jacent*. Proposition réduite, la CD sous-entend un réfèrent qui normalement serait formulé dans le groupe sujet d'une proposition complète. Cela dit, elle impose une corréférence entre le sujet sous-jacent et un réfèrent introduit dans une expression présente dans la phrase. En voici un exemple (repris toujours à Combettes) : l'énoncé : « *Courageux, P* véhicule l'information : *X est courageux* et laisse attendre la désignation de X, sous une forme ou une autre, dans P : *Courageux, X a résisté...* ». Lire B. Combettes, *Les Constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.

qui peut paraître simplement *incompréhensible*. Cela dit, elle prend la forme élémentaire de [Pourquoi X ? Parce que Y]. En d'autres termes, la structure explicative périodique. Quoique s'accordant avec Borel et Grize⁹⁷ sur cette description « rationnelle » de la description, Adam estime que leur approche est essentiellement discursive, alors que la sienne est plus orientée vers la « texture » explicative. Il note pourtant que la description qu'en fait Grize en 1990 dans *Logique et langage*⁹⁸ est proche de la sienne, élaborée quelques années plus tôt⁹⁹. Pour Grize, la structure du discours explicatif prend la forme linéaire suivante :

Pourquoi ? Parce que
S-i -----> S-q -----> S-e]

où S-i, S-q et S-e sont respectivement la schématisation¹⁰⁰ initiale (présentant un objet complexe), la schématisation problématique (introduisant l'objet faisant problème) et la schématisation explicative.

Adam complète son ancien schéma en incorporant la schématisation initiale qu'il renomme macro-proposition explicative zéro (P. expl. 0) et sa séquence devient de la forme :

- 0. Macro- proposition explicative 0 : Schématisation initiale
- 1. Pourquoi X ? (ou Comment ?) Macro- prop. expl. 1 : Problème (question)
- 2. Parce que Macro- prop. expl. 2 : Explication (réponse)
- 3. Macro- prop. expl. 3 : Conclusion- évaluation

⁹⁷ Voir J.-B. Grize, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990 et M.-J. Borel, « L'explication dans l'argumentation. Approche sémiologique », *Langue Française* 50, 1981, p.20- 38. En fait, Adam s'inspire de Grize pour définir « justification » et « explication ». La première consisterait à dire « Pourquoi dire X », et la seconde à dire « Pourquoi être/ devenir/ faire X ».

⁹⁸ J.-B. Grize, Op.cit.

⁹⁹ J.-M. Adam, « Types de séquences textuelles élémentaires », *Pratiques* 56, 1987, p.

¹⁰⁰ Selon Grize, le terme « schématisation » désigne la représentation discursive qu'un locuteur a d'un certain objet.

Revenons à la séquence (2). Celle-ci, comme nous venons de le dire, vient justifier la requête de l'exorde. Sa propre structure illocutoire consiste en un assertif-constatif « pour oser déclarer mes sentiments » annoncé par un segment modalisateur « Je sens **que** », qui vise à « adoucir » l'effet menaçant de l'assertif-constatif. La stratégie illocutoire implicite observée par Danceny dans l'exorde est poursuivie ici également. A part l'acte posé (le constatif), l'énoncé « Je sens que pour oser déclarer mes sentiments », présuppose l'assertif-constatif « J'ai des sentiments ». Cet acte implicite constitue la première apparition du macro-acte illocutoire du discours amoureux.

Commented [D013]: vérifier dans Adam Schtroumpf

L'élaborant ainsi, sous forme d'un acte présupposé, Danceny tient toujours à ne pas offenser sa jeune correspondante et à se présenter en amoureux tendre et galant. Toutefois, le caractère implicite de cet aveu est dû également à sa fonction « explicative ». Comme nous le constaterons, cet aveu implicite fait fonction d'explication de l'acte qui le suivra : « j'ai besoin d'indulgence ». Les actes de cette séquence sont donc reliés au sein d'une période explicative que l'on peut schématiser comme suit :

- p expl. 2 : **Acte assertif posé/ Acte assertif présupposé** :
 « Je sens que pour oser déclarer mes sentiments »
 p expl 1 : **Acte assertif**
 « j'ai besoin d'indulgence »

La séquence (2) est liée à l'exorde dans la mesure où toutes deux s'insèrent dans une structure explicative séquentielle, dont l'exorde constituerait P expl 1 (le problème à expliquer) et la période que nous venons d'examiner constituerait P expl 2 :

- Séquence explicative
 P expl 1 : **Exorde** : - **Acte métadiscursif posé/ Requête présupposée** « je commence par... »
 P expl 2 : **Séq. (2)** : Période explicative
 p expl 2 : **Acte assertif-constatif/ Acte assertif-constatif présupposé** (la déclaration d'amour)

« Je sens que pour oser déclarer mes sentiments »
 p expl 1 : **Acte assertif-constatif**
 « j'ai besoin d'indulgence »

La justification de la requête de l'exorde, et qui est en réalité un moyen oblique d'insérer la déclaration d'amour, ne s'arrête pas là. Danceny poursuit la justification de sa requête d'indulgence : elle est, selon lui, justifiée par le fait qu'il ne vise pas à justifier ses sentiments mais les déclarer, partant donc du topos implicite que déclarer des sentiments exige une indulgence de la part de l'interlocuteur, alors que les justifier n'en exige point.

Cette nouvelle justification prend la forme d'une période argumentative, reliant entre eux deux actes assertifs-constatifs : « je ne voulais que les justifier » et « elle me serait inutile », selon le rapport inductif (Si p ALORS Q). Dans ce type d'induction le Si argumentatif introduit une donnée contrefactuelle, soulignée par l'imparfait, et mène, dans l'apodose, à une conclusion contrefactuelle, signalée par l'emploi du conditionnel « elle me serait inutile ». Le premier acte est introduit par le Si hypothétique et donc se situe au niveau de la protase (A), tandis que dans l'apodose (Q) :

Période argumentative

Si Protase (prop.p) ALORS → Apodose (prop.q)
Assertif-constatif Assertif-constatif
 « je ne voulais que... » « elle me serait inutile »

La présence de ce mouvement argumentatif est quelque peu déconcertante. Où la placer par rapport à la séquence explicative précédente ? Normalement, cette période ferait fonction de thèse antérieure (P arg 0) dans une séquence argumentative. Elle serait réfutée par les données de P arg 1, laquelle serait introduite par le connecteur réfutatif « Mais » et

comporterait un acte assertif-constatif tel que « je ne veux pas que les justifier » ou « je veux déclarer mon amour » et mènerait à la conclusion (P arg 3) « J'ai besoin d'indulgence ».

Il semble que la structure argumentative précitée s'insère dans P expl 2 de la séquence explicative. La macro-proposition explicative enchâsse en fait une séquence argumentative, la première dans cette lettre, où P arg 0 est constituée de la période et P arg 1 comprend la période explicative (p expl 2: je sens que pour.. p expl 1: j'ai besoin...). Malgré l'absence du connecteur réfutatif « Mais », on ne peut nier la présence de cette structure. La conclusion de la séquence argumentative est elliptique. Danceny laisse à sa jeune correspondante le soin de l'inférer (le directif « Soyez indulgente »).

Les actes déterminés jusqu'ici, et figurant au niveau des deux premières phrases typographiques du texte, sont reliés entre eux selon l'empaquetage séquentiel suivant :

Séquence explicative enchâssante

P expl 1 : **Exorde : Acte métadiscursif/ Actes présupposés**

« Avant de me livrer... »

Acte métadiscursif/ Requête

P expl 2 : **Séq. (2) : Séquence argumentative enchâssée**

P arg 1	← MAIS —	P arg 0 (thèse antérieure)	Conclusion
Période expl. enchâssée		Période argumentative enchâssée	elliptique
p. expl. 2 : Acte assertif- constatif/ Acte constatif présupposé		Si Protase → Apodose Acte Acte	Requête
« Je sens que... »		assertif - assertif	« Soyez indulgente »
p. expl 1 : Acte assertif- constatif		constatif constatif	
« J'ai besoin... »		« je ne voulais « elle me que... » serait... »	

Pourquoi avoir inclus un mouvement argumentatif au sein de l'explication et non le contraire ? Dépendant d'un mouvement d'une autre nature, l'argumentation se fait subtile. On distingue une argumentation, ou plutôt la réfutation d'une objection

potentielle de la part de Cécile, mais elle demeure très subtile, à peine remarquable, puisque insérée dans un mouvement explicatif englobant.

I.1.3. La justification de la requête

Danceney poursuit la justification de sa requête dans une nouvelle séquence d'actes : la séquence (3). Ici, pourtant, on note une nouvelle stratégie illocutoire. Après les métadiscursifs et les actes présumés des séquences précédentes, le ton de Danceney devient plus pressant, plus intimidant, plus « défensif ». En effet, il entreprend ici une véritable défense de sa position laquelle se traduit par la production ou plutôt l'accumulation de questions rhétoriques à valeur illocutoire d'assertifs- constatifs, introduits par le connecteur reformulatif « Après tout » : « Après tout, (question rhétorique 1) que vais-je faire que vous montrer mon ouvrage ? Et (question rhétorique 2) qu'ai-je à vous dire que mes regards, mon embarras, ma conduite et même mon silence ne vous aient dit avant moi » ? (question rhétorique 3) « pourquoi vous fâcheriez-vous d'un sentiment que vous avez fait naître ? » introduite par l'expressif « Eh ! ».

Formulées sur le mode interrogatif, ont pour but de présenter comme allant de soi, comme « évidents », « reconnus »¹⁰¹ et donc non menaçants les actes qu'il entreprend. Cécile est consciente de leur évidence, elle est prise à témoin et donc obligée de les accepter et par conséquent d'accepter la requête implicite, qui aurait figuré dans la conclusion de la séquence argumentative enchâssée. Soulignons que la question rhétorique (3), élaborée sur les deux propositions « pourquoi vous fâcheriez-vous d'un sentiment » et « que vous avez fait naître », insère une accusation implicite.

¹⁰¹ Lire J.-C. Anscombre, O. Ducrot, « Interrogation et argumentation », *Langue Française* 52, 1981, p.5-22.

Danceney tente d'impliquer Cécile en la rendant responsable de son état. C'est elle qui a fait naître ce sentiment, et, partant ne devrait pas s'en fâcher. Une telle manoeuvre de manipulation ne pouvait s'effectuer que très discrètement, c'est-à-dire grâce à un acte de langage implicite, en l'occurrence présupposé. N'oublions pas que, même s'il entend alterner ton doux et ton accusateur, Danceney vise à la fin à ménager sa correspondante. Son discours est essentiellement amoureux, donc épideictique, même s'il comporte les traces du discours judiciaire.

Le connecteur reformulatif assure l'articulation des deux questions rhétoriques sur la séquence précédente, au niveau de la conclusion implicite « Soyez indulgente ». Le « lien » est de nature « argumentative » : les deux questions viennent expliquer ladite requête, formant la période qui suit :

Période argumentative

p. arg 3 : **Requête elliptique**

↑(Après tout)

p. arg : - question rhétorique

p. arg : - question rhétorique

p. arg : - question rhétorique/ Acte présupposé

(**Accusation**)

I.1.4. L'auto-défense

Danceney poursuit son entreprise de justification sur le plan de la séquence suivante, la séquence (4). Celle-ci en fait est construite dans le but d'expliquer l'accusation présupposée de la séquence précédente. La justification cette fois-ci pourtant se fera moins menaçante. Afin d'atténuer l'effet négatif de l'acte présupposé, l'épistolier élabore cinq actes de langage flattant la face positive de sa correspondante. Mais comment cette nouvelle séquence est-elle rattachée à la précédente ? En réalité, le lien est

assuré par la reformulation. Cette fois-ci il ne s'agit pas de connecteur reformulatif¹⁰² mais de la reformulation d'un acte.

En effet, l'accusation présupposée est reformulée en « Émané de vous », acte assertif-constatif plus « doux » que le menaçant « que vous avez fait naître ». Du point de vue syntaxique, cet acte prend la forme d'une construction détachée soulignant son évidence (cet acte a déjà été formulé dans la séquence précédente, c'est un acte déjà ratifié et donc, occupant cette position, se présente comme « allant de soi », toute l'attention sera portée sur l'acte qui le suivra). Il sera lié à l'acte suivant- le constatif « il est digne de vous être offert », selon un rapport argumentatif : le fait qu'il soit émané de Cécile conduit à conclure qu'il est digne de lui être offert. La période argumentative que les deux actes forment est la suivante :

Acte assertif-constatif (argument)	donc →	Acte assertif-constatif (conclusion)
« Émané de vous »		« il est digne de vous être offert »

Toutefois, il ne s'agit pas de la seule structure argumentative dans cette séquence. Danceny gradue ses effets. Une deuxième période argumentative se forme, structurée, cette fois-ci autour du connecteur « Si », soulignant son caractère argumentatif (contrairement à la période précédente). Les actes qu'elle contient s'organisent de la sorte :

Si Assertif-constatif	donc →	Assertif-constatif
« il est brûlant comme mon âme »		« il est pur comme la vôtre »

La proposition formant la protase, en posant le constatif « il est brûlant comme mon âme », présuppose le constatif « mon âme brûle », et partant, constitue une nouvelle déclaration d'amour

¹⁰² Rappelons que le connecteur reformulatif « Après tout » assurait l'articulation de la séquence (2) sur la séquence (1). Voir supra p.53.

indirecte. Cet acte, potentiellement menaçant pour la face de la jeune Cécile, sera « tempéré » par le *FFA* de l'apodose. Ce *FFA* ne figure pas au niveau de l'acte posé de cette proposition. Par pudeur, Danceny le formule implicitement au niveau de l'acte présupposé « votre âme est pure ».

Danceny continuera à flatter sa bien aimée selon la même stratégie illocutoire. Cette fois-ci pourtant la question rhétorique « Serait-ce un crime d'avoir su apprécier votre charmante figure, votre touchante candeur, vos grâces enchanteresses, et cette touchante candeur qui ajoute un prix inestimable à des qualités déjà si précieuses ? » accumule de nombreux actes constatifs présupposés (des compliments). Le premier compliment présupposé serait le constatif « vous avez une charmante figure », le second « vous avez une touchante candeur », ensuite « vos grâces sont enchanteresses », « votre candeur est touchante » et apportée par la proposition relative le compliment suivant « votre candeur ajoute un prix inestimable à des qualités déjà si précieuses ». D'ailleurs, ce dernier compliment en cache un autre « vous avez des qualités précieuses ».

Cette pléthore de *FFA* ne peut que disposer Cécile à reconnaître l'évidence de la valeur illocutoire assertive de la question rhétorique : « Ce n'est pas un crime ». La vraie valeur de la question rhétorique est pourtant soulignée dans l'acte qui la suit : « non, sans doute ». Il est clair que Danceny tient à souligner l'évidence de cet assertif en transformant ce qui devrait être une question rhétorique, n'exigeant pas de réponse, en une question suivie d'une réponse. En termes « séquentiels », Danceny crée un échange dialogal (Q/R), et ce faisant, simule une situation didactique où il occuperait la place haute de professeur délivrant un enseignement et Cécile occuperait la position inférieure d'étudiante.

La structure illocutoire de la séquence est de la forme :

1- Période argumentative

- **Acte assertif-constatif (argument)** *donc* → **Acte assertif-constatif (conclusion)**
 « Emané de vous » « il est digne de vous être offert »

Reformulation de « que vous avez fait naître »

2- Période argumentative

- Si **Assertif-constatif** *donc* → **Assertif-constatif**
 « il est brûlant comme mon âme » « il est pur comme la vôtre »

3- Échange dialogal

Question	/	Réponse
Question rhétorique		Acte assertif-constatif
(Actes présupposés : FFA)		
« Serait-ce un crime... ? » « non sans doute »		

I.1.5. L'inculpation

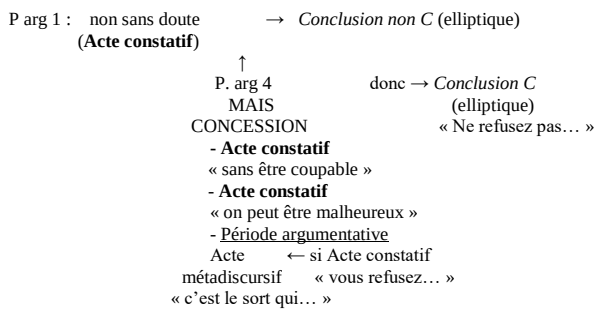
Le rapport hiérarchique instauré par la structuration « dialogale » des deux derniers actes de la séquence (4) semble présager le ton que l'épistolier adoptera dans la séquence suivante. En effet, dans la séquence (5), Danceny semble revenir à sa stratégie d'inculpation. Lié à l'assertif constatif « non sans doute » de la séquence (4), le premier acte se la nouvelle séquence est le constatif « sans être coupable ». Celui-ci, à l'instar de tout acte inaugurant une nouvelle séquence, constitue la reformulation du dernier acte de la séquence qui la précède. Danceny reste fidèle à sa technique de « graduation », de glissement subtil d'une séquence à l'autre. Cette subtilité viendra adoucir le caractère menaçant des actes à suivre.

Par l'intermédiaire du connecteur « Mais », une concession apparaît, transformant par la suite le constatif « non sans doute » en P arg 1 d'une nouvelle séquence argumentative. L'acte, « sans être coupable », suivi de « on peut être malheureux », vient bloquer l'inférence argumentative. Le fait d'être coupable n'exclut pas la possibilité d'être malheureux. Partant de ces deux

actes constatifs, l'épistolier poursuit l'élaboration de sa macro-proposition Restriction.

Celle-ci comme nous avons pu le juger présente une image sombre de l'avenir de Danceny, dans le cas où sa correspondante refusait son amour. Cette « image » est élaborée dans deux temps. Les deux actes que nous venons d'examiner en constituent la première phase. Une période argumentative, [**Apodose** « c'est le sort qui m'attend » (acte constatif- prédictif) ← **si protase** (acte constatif): « vous refusez d'agréer mon hommage »], vient la compléter. Comment cette structure s'insère-t-elle dans P arg 4 ? Danceny la lie aux actes qui la précèdent, grâce toujours à sa stratégie de reformulation. L'organisateur textuel « et » introduit l'acte métadiscursif « c'est le sort qui m'attend » lequel reformule l'acte « on peut être malheureux ». Cette restriction hautement structurée laisse entendre la conclusion elliptique « Répondez à mon amour », que Danceny, par pudeur et par crainte, n'ose pas formuler.

Séq.(5)



I.1.6. Les accusations

Pour achever sa stratégie de manipulation, Danceney accable sa correspondante d'accusations implicites dans la séquence (6) : « Sans vous, je serais, non pas heureux, mais tranquille. Je vous ai vue ; le bonheur a fui loin de moi, et mon bonheur est incertain », avant de la ménager grâce une mouvement concessif. Les accusations prennent la forme d'actes assertifs, « Sans vous », soulignée par sa structure syntaxique de construction détachée, « je serais non pas heureux, mais tranquille », « je vous ai vue », « le bonheur a fui loin de moi » et « mon bonheur est incertain ».

Afin de mieux incriminer sa bien aimée, Danceney organise ces cinq actes de façon à souligner son état avant de l'avoir vu vs son état lamentable après l'avoir vue. Pour ce faire, il les organise selon une structure réfutative. Les deux premiers forment un état hypothétique (celui de Danceney s'il n'avait pas vu Cécile). Celui-ci est réfuté par les trois autres actes, présentant l'état actuel de Danceney après avoir vu Cécile.

Séq (6)

P arg 0 (Etat hypothétique)	MAIS (elliptique)	P arg 1 (Etat actuel)	→ Conclusion non C (elliptique)
- Acte constatif « Sans vous je serais, non pas heureux, mais tranquille ».		- Acte constatif « je vous ai vu » - Acte constatif « le repos a fui... » - Acte constatif « mon bonheur... »	

I.1.7. Le compromis

Après ces actes menaçants, l'épistolier ménage sa correspondante. L'inférence d'une conclusion négative non C est bloquée par le connecteur concessif « Cependant » qui introduit du même coup une nouvelle séquence d'actes (la séquence 7), cette fois-ci de nature moins menaçante. Dans la macro-

proposition qui s'élabore, Danceney présente le comportement « prometteur » de Cécile. Il prend la forme des actes assertifs-constatifs « vous vous étonnez de ma tristesse », « vous m'en demandez la cause », et « quelquefois même j'ai cru voir qu'elle vous affligeait ». De par la présence de l'opérateur argumentatif « même », les deux propositions précitées semblent co-orientées vers une seule conclusion : le directif « dites un mot introduit par l'expressif « Ah ! » ».

<u>Séq. 6</u> (Accusations)			
P arg 0 (Etat hypothétique)	MAIS (elliptique)	P arg 1 (Etat actuel)	→ Conclusion non C (elliptique)
- Acte constatif « Sans vous je serais, non pas heureux... ».		- Acte constatif « je vous ai vu » - Acte constatif « le repos a fui... » - Acte constatif « mon bonheur... »	

Séq. 7

	↑	
	Cependant	
P arg 4	→	P arg 3
- Acte constatif - « vous vous étonnez... »		- Acte directif « dites un mot »
- Acte constatif « vous m'en demandez... »		
- Acte constatif « quelquefois même... »		

I.1.8. L'avis

Après avoir ménagé ainsi Cécile, Danceney décide de l'effrayer de nouveau, en élaborant une séquence placée sous le signe de la mise en garde. La mise en garde, moins menaçante que les accusations, implique toujours la correspondante et constitue, de ce fait, un acte toujours menaçant pour sa face. Le sort de Danceney est dans ses mains. Cécile est obligée d'en

décider. Vu l'orientation argumentative des actes, Cécile ne peut que répondre à l'amour de l'épistolier. C'est sous forme d'une réfutation qu'est introduite la nouvelle séquence d'actes et qu'elle s'articule sur la séquence précédente.

Le directif « dites un mot » de la conclusion de la séquence précédente devient P arg 0 de la nouvelle séquence. Le directif sera réfuté : il ne s'agit pas de dire n'importe quel mot. Pour mettre en exergue la gravité de cette décision, Danceny oriente la décision de Cécile, afin de l'amener répondre favorablement à sa requête. Toute réponse négative risque de le rendre malheureux. Cet état « hypothétique », cette vision inquiétante, figure au niveau de P arg 1 et est exprimé, du point de vue illocutoire, par l'acte directif « songez qu'un mot peut aussi combler mon malheur ».

Cet acte mène à de nombreux actes « conclusifs ». Le directif « Soyez donc l'arbitre de ma destinée », et le constatif-prédicatif « Par vous, je vais être éternellement heureux ou malheureux » illustrent la technique d'implication utilisée par Danceny et, pour terminer la séquence et le corps argumentatif de la lettre, la question rhétorique « En quelles mains plus chères puis-je remettre un intérêt plus grand ? ».

Arrêtons-nous un moment au « feuilleté illocutoire » de cet énoncé. Non seulement la question rhétorique (posée) montre-t-elle comme l'assertif-constatif flatteur « Je ne peux remettre un intérêt plus grand dans des mains plus chères » comme allant de soi, mais elle comprend aussi deux actes présupposés, dont l'un est menaçant car contraignant et l'autre est flatteur. On dirait que Danceny poursuit cette stratégie d'alternance d'actes menaçants et actes anti-menaçants jusque dans le dernier acte du corps de la lettre. En effet, la question rhétorique, à elle seule, illustre la démarche argumentative de Danceny tout au long de sa lettre. Le premier acte présupposé est le constatif menaçant « Il s'agit d'un

grand intérêt » et le second est le constatif- compliment « vos mains sont chères ».

Voici comment s'organisent les actes de langage dans cette nouvelle séquence :

P arg 3 / P arg 0 de la séquence précédente - Acte directif « dites un mot »	MAIS	P arg 1 Mise en garde - Acte directif « avant de prononcer un mot... »	→ P arg 3 - Acte directif « Soyez donc... » - Acte constatif/ prédictif « Par vous... » - Question rhétorique/ Actes présupposés « En quelles mains... »
---	------	--	---

I.1.9. La séquence de clôture

Les séquences transactionnelles prennent fin. Danceny passe à la séquence de clôture. Celle-ci condense les requêtes de la lettre. Cela dit, elle ressemble non pas à une clôture mais une péroration. Mais il n'en est rien. Il s'agit bel et bien d'une séquence de clôture car elle soulignée par le performatif « Je finirai » et elle est suivie d'un post-scriptum. La réitération des requêtes par l'intermédiaire d'actes métadiscursifs témoigne de la subtilité du jeune épistolier. Dans cette phase conclusive de son discours, Danceny entend réitérer sa sollicitation amoureuse, tout en préservant la face de sa correspondante.

Pour ce faire, il se pose, comme dans son exorde, en personne tendre, patiente et surtout polie. « Je commence par... », en réfléchissant l'acte épistolaire, semble moins centré sur le contenu (la requête) que sur l'acte même ou plutôt que sur l'enjeu relationnel de ne pas offenser Cécile. Cela dit, la requête est réintroduite indirectement. Il en est de même pour les autres actes qui le suivent. Le métadiscursif « Je vous ai demandé de

m'entendre » reprend la requête d'indulgence figurant dans l'exorde (« Je commence par vous supplier de m'entendre ») et enfin le « je vous prierai de me répondre » reprend le directif « dites un mot ».

Parallèlement à l'exorde, la clôture sera en partie structurée par un mouvement explicatif. Celui-ci, périodique, inclura, dans p expl 1, la requête d'une réponse « je vous prierai de me répondre » et dans la phase explication les deux actes suivants : l'acte métadiscursif « Le refuser, serait me laisser croire que vous vous trouvez offensée », réfléchissant l'activité inférentielle de Danceny, et le constatif « mon cœur m'est garant que mon respect égale mon amour ». Dans ce dernier se glissera implicitement (par présupposition) la réitération de son amour, l'expressif « Je vous aime ».

Séq. de clôture : - **Acte métadiscursif** « Je commencerai... »
 - **Acte métadiscursif** « Je vous ai demandé... »
 p expl 1- **Acte métadiscursif** « je vous prierai... »
 p expl 2 – **Acte métadiscursif** « Le refuser... »
 pexpl 2-**Acte assertif- constatif/ déclaration d'amour présupposée**
 « mon cœur est garant que... »

I.1.10. Le post-scriptum

Le post-scriptum est à finalité purement externe. Danceny y incorpore les dernières recommandations à sa correspondante. Elles concernent le cheminement du courrier.

Après cette première description « séquentielle », il importe de distinguer un découpage plus global. La construction de la déclaration d'amour et de la sollicitation d'un amour réciproque relève de deux grands groupes de séquences. D'abord, un groupe métadiscursif, comprenant l'exorde, la séquence de clôture, et les actes « Que vais-je faire après tout que vous montrer mon ouvrage ? » et « qu'est-je à vous dire que mes

regards, mon embarras, ma conduite et même mon silence ne vous aient déjà dit ? », visant à souligner l'enjeu relationnel de la lettre.

Dans l'exorde, Danceny introduisait subtilement le propos en ménageant Cécile et en donnant une image « positive » de lui-même (celui de l'homme tendre et poli). Dans sa clôture, l'enjeu relationnel était toujours de ménager sa bien aimée, mais aussi de récapituler le propos du discours. Les deux questions rhétoriques figuraient dans la séquence (3) dans laquelle Danceny défendait sa requête d'indulgence.

Le second groupe de séquences englobe des séquences d'actes moins disséminées. Elles relèvent toutes de la « négociation » des comportements des deux partenaires face à la déclaration d'amour¹⁰³. Autrement dit, il s'agit des séquences illustrant l'attitude de Danceny ou l'attitude de Cécile. Nous noterons que c'est au niveau de ce groupe que se manifeste la stratégie de séduction de Danceny. Celle-ci consistait à alterner défense/ inculpation- accusation/ désaveu de l'accusation pour saper la résistance de Cécile. Contrairement aux séquences métadiscursives, la plupart des séquences de ce groupe sont reliées entre elles par des liens « argumentatifs » plutôt que par des liens « explicatifs » comme dans le cas des séquences métadiscursives.

Compte tenu de la longueur et la complexité structurelle de la lettre, nous ne pourrions rendre compte dans le schéma suivant de tous ses actes et toutes ses séquences. Nous nous limiterons donc à la spécification des séquences conversationnelles et les ensembles « interactionnels ». Voici donc le plan de la lettre XVII :

¹⁰³ Nous reprenons ici l'intitulé d'un des groupes de séquences distingués par Siess, lors de son analyse d'une lettre d'amour. Voir J. Siess, Op.cit.

Exorde	Corps de la lettre	Séquence de clôture	Post-scriptum
<i>séquence métadiscursive</i> (structures explicatives et politesse positive et négative)	<i>séquences de négociation des attitudes de l'épistolier et de sa correspondante :</i> (alternance des séquences d'auto-défense et d'inculpation, alternance d'actes menaçants et d'actes anti-menaçants -structures argumentatives absentes de l'exorde et de la séquence de de clôture)	<i>séquence métadiscursive</i> (réitération des requêtes balisant la lettre)	<i>Séquence métadisc.</i> (dernière requête)

Ici se termine le premier volet de la première partie. Il est maintenant temps de passer au second volet, à savoir l'étude de la construction illocutoire et compositionnelle d'un discours épistolaire amoureux formulé dans une situation de communication inégalitaire.

La relation interpersonnelle qu'illustre la lettre XXIV envoyée par Valmont à Mme de Tourvel est en apparence de la forme [intimité + égalité]. Mais en réalité elle est foncièrement hiérarchique. Il est vrai que l'épistolier et sa correspondante sont égaux aux niveaux culturel et social, pourtant leurs traits de caractère sont très différents et leur rapport amoureux est faux. La Présidente de Tourvel illustre le modèle de la femme vertueuse, prude et manipulée. À en juger par la lettre XI qu'elle envoie à Mme de Volanges, et où elle entreprend la défense de Valmont, il s'agit, contrairement à Cécile, d'une femme d'expérience et d'esprit. Mais, se retrouvant seule durant le voyage prolongé de son mari, elle est perçue comme « vulnérable » par le dangereux Valmont.

Celui-ci, mû par le désir de conquérir la Présidente, feint d'en être amoureux afin de mieux réussir son entreprise de séduction. Sa déclaration d'amour vise plus qu'une simple sollicitation amoureuse. Ses véritables intentions envers Mme de Tourvel sont révélées sans ambages dans sa correspondance avec son acolyte, Mme de Merteuil. Derrière le masque de l'« amoureux passionné » se cache son visage cynique de libertin. Mais qu'est-ce qu'un libertin ?

Commented [D015]: du?

En principe, un libertin est celui qui « refuse », qui « s'oppose ». Pendant la première moitié du XVII^e siècle, on appelait « libertin » tout penseur qui critiquait la religion. Parallèlement à ce libertinage « érudit », se développe au XVIII^e siècle un libertinage « sexuel », qui reflétait la décadence de la classe aristocratique. En bafouant les contraintes morales imposées par la société, le libertin cherchait à se distinguer, à prouver son individualisme, à briller. Il y parvenait en pervertissant les vertueuses : « Vous connaissez la Présidente de Tourvel, sa dévotion, son amour conjugal, ses principes austères. Voilà ce que j'attaque ; voilà l'ennemi digne de moi ; voilà le but

où je prétends atteindre »¹⁰⁴, écrivait Valmont à Merteuil. Valmont n'est pas sans rappeler le personnage libertin de Richarson : *Lovelace* qui a entrepris la séduction de la jeune Clarisse dans *Clarisse Harlowe*.

Accomplissant le mal pour le mal, faisant violence à la volonté féminine, le libertin est un pervers¹⁰⁵. Mais il est surtout, comme le souligne Bray, un « être de mensonge », un hypocrite qui prétend être ce qu'il n'est pas. En effet, la séduction de la « victime » exige le port d'un masque, celui du « Bien ». Ses outils de manipulation sont essentiellement la « subversion des valeurs » (il présente le mal comme bien) et l'appel à l'émotion (donc le recours au discours épideictique).

À part le fait qu'elle présente des ressources intéressantes à l'argumentation, la forme épistolaire en offre d'aussi importantes au libertinage. De par son caractère écrit, une lettre est compromettante, elle est la preuve « écrite » de la soumission de la victime. La première étape dans une entreprise telle que la séduction consiste à engager la victime à écrire, donc à produire et signer elle-même la pièce qui la compromettra. Rappelons à cet effet les propos de Valmont dans sa lettre XL : « ...je serais sûr que du moment que ma Belle aura consenti à m'écrire, je n'aurais plus rien à craindre de son mari, puisqu'elle se trouverait déjà dans la nécessité de le tromper »¹⁰⁶. Preuve de la soumission de la victime, elle est par conséquent la preuve de la « rouerie » du séducteur, de sa conformité au code moral libertin. N'oublions pas que la correspondance entre Valmont et la Présidente voit le jour afin d'être lue par Merteuil.

¹⁰⁴ Voir *Les Liaisons dangereuses*, Lettre IV, p. 40.

¹⁰⁵ Lire P. Vignoles, *La Perversité. Essai et textes*, Paris, Hatier, « Philosophe au présent », 1988.

¹⁰⁶ *Les Liaisons dangereuses*, p.122.

La sollicitation amoureuse – sincère mais cachant une autre visée plus maléfique- et la fausse déclaration d'amour sont construites au sein de la lettre XXIV que voici:

« Ah ! par pitié, Madame, daignez calmer le trouble de mon âme ; daignez m'apprendre ce que je dois espérer ou craindre. Placé entre l'excès du bonheur et celui de l'infortune, l'incertitude est un tourment cruel. Pourquoi vous ai-je parlé ? que n'ai-je su résister au charme impérieux qui vous livrait mes pensées ? Content de vous adorer en silence, je jouissais au moins de mon amour ; et ce sentiment pur, que ne troublait point alors l'image de votre douleur, suffisait à ma félicité : mais cette source de bonheur en est devenue une de désespoir, depuis que j'ai vu couler vos larmes ; depuis que j'ai entendu ce cruel *Ah ! malheureuse!* Madame, ces deux mots retentiront longtemps dans mon cœur. Par quelle fatalité, le plus doux des sentiments ne peut-il que vous inspirer de l'effroi ? Quelle est donc cette crainte ? Ah ! ce n'est pas celle de la partager votre cœur que j'ai mal connu, n'est pas fait pour l'amour ; le mien, que vous calomniez sans cesse, est le seul qui soit sensible, le vôtre est même sans pitié. S'il n'en était pas ainsi, vous n'auriez pas refusé un mot de consolation au malheureux qui vous racontait ses souffrances ; vous ne vous seriez pas soustraite à ses regards, quand il n'a d'autre plaisir que celui de vous voir ; vous ne vous seriez pas fait un jeu cruel de son inquiétude, en lui faisant annoncer que vous étiez malade, sans lui permettre d'aller s'informer de votre état ; vous auriez senti que cette même nuit, qui n'était pour vous que douze heures de repos, allait être pour lui un siècle de douleurs.

Par où, dites-moi, ai-je mérité cette rigueur désolante ? Je ne crains pas de vous prendre pour juge : qu'ai-je donc fait ? que céder à un sentiment involontaire, inspiré par la beauté et justifié par la vertu ; et toujours contenu par le respect, et dont l'innocent aveu fut l'effet de la confiance et non de l'espoir : la trahirez-vous cette confiance que vous-même avez semblé me permettre, et à laquelle je me suis livré sans réserve ? Non, je ne puis le croire ; ce serait vous supposer un tort, et mon cœur se révolte à la seule idée de vous en trouver un : je désavoue mes reproches ; j'ai pu les écrire, mais non pas les penser. Ah ! laissez-moi vous croire parfaite, c'est le seul plaisir qui me reste. Prouvez-moi que vous l'êtes en m'accordant vos soins généreux. Quels malheureux avez-vous secouru, qui en eût autant besoin que moi ? ne m'abandonnez pas dans le délire où vous m'avez plongé : prêtez-moi votre raison, puisque vous avez ravi la mienne ; après m'avoir corrigé, éclairez-moi pour finir votre ouvrage.

Je ne veux pas vous tromper, vous ne parviendrez pas à vaincre mon amour, mais vous m'apprendrez à le régler : en guidant mes démarches, en

dictant mes discours, vous me sauverez au moins du malheur de vous déplaire. Dissipez surtout cette crainte désespérante ; dites-moi que vous me pardonnez, que vous me plaignez ; assurez-moi de votre indulgence. Vous n'aurez jamais toute celle que je vous désirerais ; mais je réclame celle dont j'ai besoin : me la refuserez-vous ?

Adieu, Madame; recevez avec bonté l'hommage de mes sentiments ; il ne nuit point à celui de mon respect.

Il est clair que la lettre de Valmont est différente de celle de Danceny. Dès le premier abord, il est aisé de constater qu'elle est plus longue, plus pathétique et certainement plus argumentative que celle du jeune épistolier. Valmont adopte, il est vrai, un ton plus passionné, varie les tons avec plus d'aisance, mais la structure illocutoire, comme nous le jugerons au fil de nos analyses, s'avère être plus ou moins la même que celle de la première lettre.

Nous commencerons l'analyse de cette lettre, comme nous l'avons fait lors de l'analyse de la lettre précédente, par la détermination de ces principales séquences d'actes. Le discours amoureux du libertin comprend les séquences suivantes : (1) l'introduction immédiate de la sollicitation amoureuse (requête), (2) lamentation, (3) reproche adressé à sa correspondante, (4) auto-défense (5) accusation, (6) auto-défense, (7) reproche (8) désaveu des reproches, (9) requêtes (10) mise en garde (11) requêtes, (12) séquence de clôture.

Nous ne noterons que, contrairement au discours amoureux Danceny, les séquences d'actes peuvent être regroupés dans deux ensemble très nets : un ensemble métadiscursif (d'importance mineure et recouvrant essentiellement la séquence de clôture) et un ensemble relevant de la « négociation des attitudes de Valmont et Tourvel vis-à-vis de la déclaration d'amour » et recouvrant la totalité de la lettre. Structurée de la sorte, il est clair que la lettre du libertin se fera plus *judiciaire* que celle du jeune amoureux.

I.2.1. La sollicitation amoureuse

D'abord, la séquence (1). Contrairement au tendre Danceny, Valmont opte pour une « attaque » rapide. Partant du principe que « pour subjuguier une femme tout moyen était bon, et qu'il suffisait de l'étonner par un grand mouvement pour que l'impression en restât profonde et favorable », comme il l'explique dans sa lettre CXXV à Mme de Merteuil¹⁰⁷, il commence sa lettre sans exorde. Entamant donc son discours par une séquence transactionnelle qui comporte essentiellement une requête et une déclaration implicite d'amour, Valmont est sûr de produire l'effet voulu. Cette séquence comporte, dans un premier temps, un acte expressif « Ah ! », suivi d'une supplication « par pitié », tous deux marquant d'emblée le ton pathétique de la lettre.

Après ces deux actes, censés attendrir la Présidente, Valmont formule deux requêtes « Daignez calmer le trouble de mon âme »- à laquelle se superpose un acte présupposé (« je suis troublé)- et « daignez m'apprendre ce que je dois espérer ou craindre ». Ces actes seront justifiés, tout comme dans l'exorde de la lettre précédente, au sein d'une séquence explicative. Valmont apparemment opte pour une stratégie illocutoire plus « violente » que celle de Danceny, mais essaie d'atténuer son effet menaçant pour la face de Mme de Tourvel en faisant un choix structurel plus « objectif ».

Autrement dit, moins menaçant. La justification sera effectuée, comme nous venons de le signaler, au niveau d'une structure explicative dont les actes précités constitueront les propositions relevant de la question à expliquer. Un premier mouvement argumentatif se glisse dans cette construction explicative, afin de relier les actes formant la phase Explication. Il s'agit des assertifs- constatifs « Placé entre l'excès du bonheur et celui de l'infortune » et « l'incertitude est un tourment cruel ».

¹⁰⁷ Ibid, p.339.

Constituant une construction détachée, le premier acte est posé comme « allant de soi », comme déjà reconnu et mène directement à la conclusion « l'incertitude est un tourment cruel ». Mais ce dernier acte ne constitue pas le seul acte de la conclusion. La proposition « l'incertitude est un tourment cruel » laisse entendre l'acte implicite « je suis tourmenté ». Valmont choisit de ne pas le formuler explicitement pour ne pas trop offenser sa correspondante. Même s'il entend la perturber en formulant de nombreux expressifs, il tient toujours à « doser » ceux-ci.

La structure illocutoire et textuelle de cette première séquence transactionnelle n'est pas sans rappeler la structure explicative traversant les séquences (1) et (2) de la lettre de Danceny¹⁰⁸ : une structure explicative enchâssant un mouvement argumentatif.

Commented [D016]: Spécifier page en note

- Séq. 1 :**
- P expl 1 : p. expl : - **Acte expressif**
 - p. expl : - **Requête/ Expressif présupposé**
 - « daignez calmer le trouble de mon âme »
 - p. expl : - **Requête**
 - « Daignez m'apprendre ce que je dois... »
 - P expl 2 : **période argumentative enchâssée**
 - p arg 1 (donnée) → p arg 3 (conclusion)
 - **Assertif- constatif** - **Assertif constatif/ Expressif présupposé**
 - « Placé entre l'excès... » « L'incertitude est un tourment cruel »

I.2.2. La lamentation

Après cette première séquence, Valmont choisit de hausser le ton pathétique. Une séquence de lamentation suivra, constituée de deux questions rhétoriques : « Pourquoi vous ai-je parler ? » et « que n'ai-je su résister au charme impérieux qui vous livrait mes

¹⁰⁸ Voir supra, p.43-49.

pensées ? », à valeur d'assertions (respectivement, « je n'aurais pas dû vous parler » et « j'aurais dû résister à vos charmes impérieux »). La seconde assertion n'est en réalité qu'un des actes que comprend l'énoncé « que n'ai-je... ».

Celui-ci présuppose plus d'un acte : d'abord l'assertif-constatif flatteur « je n'ai pas pu résister au charme impérieux... », ensuite le constatif-assertif « un charme impérieux vous livrait mes pensées ». Ces deux actes laissent entendre un troisième acte flatteur (« vous exercez sur moi un charme impérieux ») que Valmont préfère formuler de manière indirecte, afin de ménager sa correspondante. Rappelons que celle-ci n'est pas de l'âge de Cécile. Un tel discours pourrait intimider la jeune fille mais risque d'offenser gravement une femme mariée comme la Présidente. Cette séquence ne présente aucune structure argumentative. Les questions rhétoriques sont tout simplement juxtaposées l'une à l'autre. Mais comme nous le constaterons plus loin, elle se liera à la séquence suivante au sein d'un mouvement argumentatif.

I.2.3. Le reproche

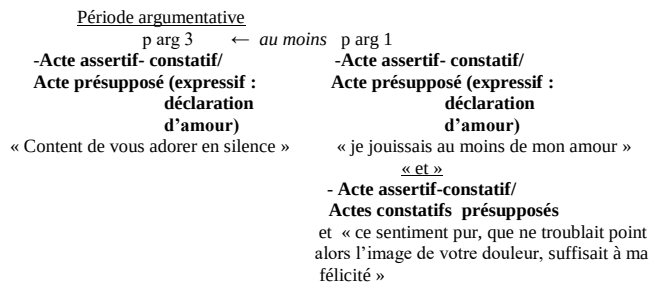
Graduant ses effets, Valmont passe à la séquence menaçante de reproche (3). L'« agressivité » de cet acte sera traduite au niveau structurel par l'élaboration d'une séquence argumentative de nature réfutative, où les actes formant le reproche seront répartis sur les macro-propositions P arg 0, P arg 1 et P arg 3¹⁰⁹. Dans un premier temps, Valmont produit plusieurs actes assertifs-constatifs tous présentant l'intérêt de constituer des actes de langage posés, auxquels se superposent des actes implicites. Ces derniers sont en fait des déclarations d'amour. À l'assertif-constatif « Content de vous adorer en silence » se superpose l'acte présupposé : « je vous adore » et à l'acte « je

¹⁰⁹ La structure compositionnelle et illocutoire de cette séquences est identique à celle de la séquence reproche dans la lettre de Danceny.

jouissais au moins de mon amour » se superpose l'acte présupposé « je vous aime ».

Dans l'énoncé « ce sentiment pur, que ne troublait point alors l'image de votre douleur, suffisait à ma félicité », lié à l'énoncé précédent grâce à l'organisateur textuel « et », on voit apparaître deux actes constatifs : « ce sentiment pur suffisait à ma félicité », auquel se superpose le constatif présupposé « ce sentiment est pur » visant à rassurer Mme de Tourvel, et l'acte constatif introduit au niveau de la proposition relative, à savoir « l'image de votre douleur ne troublait point ce sentiment pur », auquel se superposent les deux actes implicites « vous étiez triste » (présupposé) et « je l'ai remarqué » (présupposé). En produisant ces deux derniers, Valmont complète l'image touchante qu'il entend donner de lui-même. Il est non seulement amoureux et souffrant en silence mais aussi sensible à la peine de sa bien aimée.

Cette image positive, traduite par un feuilleté illocutoire particulièrement complexe, sera structurée par un mouvement argumentatif périodique. Grâce au connecteur argumentatif « au moins », les actes posés et présupposés s'organisent au niveau des constituants de la période, comme le montre le schéma qui suit :



Cette image pathétique et attendrissante sera perturbée par le comportement de la Présidente. La perturbation est signalée par le connecteur réfutatif « mais », qui lui, introduit un nouvel « état » : « mais cette source de bonheur en est devenue une de désespoir, depuis que j'ai vu couler vos larmes ; depuis que j'ai entendu ce cruel *Ah ! malheureuse !* ». Soucieux d'impliquer sa correspondante, Valmont ne manque pas d'y effectuer un parallèle entre son état passé et son état actuel. Introduit par le connecteur réfutatif, l'énoncé « cette source de bonheur en est devenue une de désespoir » n'exprime pas uniquement l'acte constatif qu'elle pose, à savoir « cette source de bonheur en est devenue une de désespoir ». L'énoncé présuppose aussi l'acte présupposé « c'est une source de bonheur » qui, sous-entend à son tour l'acte constatif « j'étais heureux ». L'occasion donc de revenir sur son état précédent, le contraster avec son état actuel et mieux réussir l'effet perlocutoire du reproche, provoquer le remords.

Les propositions « depuis que j'ai vu couler vos larmes » et « depuis que j'ai entendu ce cruel *Ah ! malheureuse !* » présentent le comportement de la Présidente causant cette perturbation. Ses « causes » sont les pleurs de Mme de Tourvel et des mots qu'elle a proférés, toutes deux présupposées (toujours pour ménager la face de la correspondante). Ainsi la proposition « depuis que j'ai vu couler vos larmes » présuppose-t-elle l'assertif-constatif « vous avez pleuré » et « depuis que j'ai entendu couler vos larmes » l'assertif-constatif « vous vous êtes lamentée ». Mais la seconde proposition sous-entend aussi l'assertif-constatif « vous êtes amoureuse ». Cet acte est mis en exergue par l'emploi des actes expressifs formulés par la Présidente, « *Ah !* » et « *malheureuse !* », tous deux soulignés par l'exclamation¹¹⁰.

¹¹⁰ Pour une étude linguistique des formes de la reprise des paroles d'autrui, l'on se reportera aux travaux de J. Authier-Revuz, notamment « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, p.98- 111, 1984. Lire aussi D. Maingueneau, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981 ainsi que E. Roulet *et al.*, *Op.cit.* Pour une étude de la parole rapportée dans le contexte du discours épistolaire, lire V. Géraud, « Discours rapporté et stratégies épistolaires », in J. Siess (dir.), *op.cit.*, p.177-198.

La perturbation de l'état psychologique passé et ses causes sont liées par un rapport explicatif que l'on peut schématiser comme suit :

Période explicative :

- p expl 1 (question) : - **Acte assertif-constatif**/ **Acte assertif-constatif présupposé**
 « cette source de bonheur en est devenue une désespoir »
 p expl 2 (explication) : - **Acte assertif-constatif**/ **Acte assertif-constatif présupposé**
 « depuis que j'ai vu couler vos larmes »
 p expl 2' (explication) :- **Acte assertif-constatif**/ **Acte assertif-constatif présupposé**
 /**Acte assertif-constatif sous-entendu**
 « depuis que j'ai entendu ce cruel *Ah ! malheureuse !* »

Le mouvement argumentatif de Valmont se termine par la formulation de l'acte expressif, toujours implicite, « je suis vivement touché par vos mots », contenu dans la proposition suivante : « Madame, ces deux mots retentiront longtemps dans mon cœur ».

À présent, la fonction argumentative de la séquence de lamentation se fait tangible. Les deux questions rhétoriques qu'elle contient font fonction de conclusion dans la séquence argumentative, conclusion reprise dans une nouvelle P arg 3 en fin de séquence. Les deux séquences transactionnelles peuvent être décomposées ainsi :

Parg 3	Parg 0 —	MAIS —	Parg 1 →	P arg 3
<u>Séq. (2) lamentation</u>	<u>Séq</u>	(3)	<u>reproche</u>	
Conclusion	(Etat précédent)		(Etat actuel)	Conclusion
- Question rhétorique	- <u>Période argumentative</u>		- <u>Période explicative</u>	- Acte assertif-constatif
	<u>enchâssée</u>		<u>enchâssée</u>	Expressif sous-entendu
- Question rhétorique	p arg 3 ← au moins p arg 1		p expl 1 :	(métaphore)
	- Constatif / expressif présupposé (déclaration d'amour)	- Constatif / expressif présupposé (déclaration d'amour)	- Constatif / constatif présupposé p expl 2 : - Constatif / constatif présupposé / constatif sous-entendu (vous êtes amoureuse)	

I.2.4. L'auto-défense

Grâce à une opération de reformulation, Valmont passe à la nouvelle séquence transactionnelle d'auto-défense. Il reprend la question de son amour pour la Présidente, « ce doux sentiment », comme il l'appelle dans la séquence de reproche, afin d'attaquer la l'attitude « négative » de la jeune femme. La nouvelle séquence s'ouvre sur deux questions rhétoriques. (« Par quelle fatalité, le plus doux des sentiments ne peut-il que vous inspirer de l'effroi ? » et « Quelle est donc cette crainte ? ») reliés entre eux selon le rapport argumentatif : donnée → conclusion.

L'énoncé de la donnée, « Par quelle fatalité... », présente comme « évident » et « allant de soi » le fait que l'amour ne cause jamais de l'effroi, tout en présupposant l'acte constatatif menaçant « vous êtes effrayée ». L'absurdité de la réaction de sa correspondante, présentée ainsi, amène l'épistolier à conclure que sa réaction est injustifiée. Ceci est traduit par la question rhétorique « quelle est donc cette crainte ? ».

Valmont ne rate pas l'occasion de réitérer, toujours implicitement, le constatif « vous avez peur », dans le but de menacer indirectement la face de sa correspondante. Cette « accusation » très subtile prépare en réalité la séquence (4). Mais revenons à la seconde « accusation » indirecte. Elle figure, implicite, au niveau de la seconde question rhétorique. À l'acte assertif- constatif, constituant la vraie valeur de la question rhétorique, s'ajoute l'acte présupposé « vous êtes effrayée ».

La séquence (4) est de la forme :

<u>période argumentative</u>	
p arg 1 (donnée)	→ p arg 3 (conclusion)
- Question rhétorique/	- Question rhétorique/ Accusation présupposée
Accusation présupposée	« Quelle est donc cette

(vous avez peur) crainte ? »
 « Par quelle fatalité, le plus
 doux des sentiments... »

I.2.5. Les accusations

Valmont glisse de la séquence auto-défense et des reproches implicites à celle plus « agressive » de reproche-accusation (séqu 5), en insérant les deux questions rhétoriques de la séquence passée dans un échange dialogal de type Question/Réponse. Cela dit, elles perdent leur valeur d'actes assertifs-constatifs et deviennent deux directifs. En simulant un échange dialogal avec sa correspondante, le libertin instaure une situation d'interaction hiérarchique qui rappelle celle qu'établirait un discours judiciaire (un procureur attaquant un accusé), et par conséquent menace gravement sa face.

Le dernier constituant de cet échange, à savoir la Réponse, introduira la séquence de reproche. Les nombreuses reproches qui y figurent sont organisés selon deux grands mouvements textuels : un mouvement explicatif lequel sera reformulé et inclus dans un mouvement argumentatif. Ceci signifie que plus les reproches s'intensifient, plus la construction textuelle de la séquence se complexifie.

L'épistolier commence par formuler la « Réponse » aux deux questions rhétoriques. Elle est composée d'un acte expressif, l'exclamatif « Ah ! », suivi de l'assertif-constatif « ce n'est pas celle de la partager » auquel se superpose l'acte sous-entendu/ reproche « vous ne partager pas mon amour ». Ces deux actes seront justifiés par d'autres actes constatifs- reproches, figurant dans les énoncés « votre cœur, que j'ai mal connu, n'est pas fait pour l'amour » et « le mien que, vous calomniez sans cesse, est le seul qui soit sensible ». La phase explication de ce mouvement s'avère encore plus agressive que la phase (problème

à expliquer). En effet, grâce à la proposition relative que contient chacun des énoncés précités, Valmont réussit à insérer plus d'un acte de reproche.

Le premier énoncé, « votre cœur, que j'ai mal connu, n'est pas fait pour l'amour » inclut deux propositions : « votre cœur n'est pas fait pour l'amour » et la relative apposée « que j'ai mal connu ». Chacune d'elles véhicule un acte constatif reproche. Ainsi la première pose-t-elle l'acte constatif menaçant « votre cœur n'est pas fait pour l'amour » tout en sous-entendant l'acte constatif encore plus menaçant d'accusation d'insensibilité (Vous êtes insensible).

Parce que particulièrement menaçante pour la face positive de la Présidente (il s'agit d'une insulte), l'accusation d'insensibilité est formulée indirectement. Valmont tout en attaquant sa correspondante tient à ne pas trop l'offenser. La seconde proposition ne comprend un acte de langage direct « j'ai mal connu votre cœur » et un acte sous-entendu très menaçant l'accusation « vous m'avez trompé ».

Le second énoncé présentera une structure illocutoire et syntaxique similaire. D'abord paraît le constatif « le mien est le seul qui soit insensible » auquel se superpose une nouvelle accusation d'insensibilité ; ensuite le constatif « que vous calomniez sans cesse », figurant dans la proposition relative apposée. Pour terminer, Valmont réitère son accusation d'insensibilité dans la proposition « le vôtre est même sans pitié » qui a la même orientation argumentative que la précédente, soulignée par l'opérateur argumentatif « même ».

Ces actes figurent dans la structure explicative que voici :

ECHANGE DIALOGAL	
<u>Séq 4</u>	Question rhétoriques / <u>Séq 5</u> (Réponse)
	Séquence explicative enchâssée
	Problème
	P expl 1 : -Acte expressif

- « Ah ! »
 - **Acte constatif/ reproche sous-entendue**
 « ce n'est pas celle de la partager »
- Explication :
 Pexpl 2 : - **Acte constatif/ accusation sous-entendue**
 « votre cœur n'est pas fait... »
 - **Acte constatif/ accusation sous-entendue**
 « j'ai mal connu votre cœur »
 - **Acte constatif/ accusation sous-entendue**
 « le mien est le seul qui soit sensible »
 - **Acte constatif reproche/ Accusation sous-entendue**
 « vous le calomniez sans cesse »
 - **Acte constatif/ Accusation sous-entendue**
 « le vôtre est même sans pitié »

Valmont ne lâche pas prise. Pour mieux justifier ses accusations, il poursuit son *discours judiciaire* en reformulant l'ensemble des accusations passées (et figurant dans la période explicative) et insérant cette reformulation dans une séquence argumentative fort structurée, dont elle formera la conclusion P arg 3. Les nouvelles accusations figureront au niveau des données de P arg 1. L'ensemble de la période explicative précédente, avec ses actes menaçants, est situé dans la protase d'une structure argumentative de type [SI + p (IMP) [protase rejetée → q (COND)]¹¹¹. Dans la proposition « S'il n'en était pas ainsi » figure deux actes : le premier véhiculé par le pronom personnel « en », représente le macro-acte explicatif surplombant la séquence précédente, et qui a la valeur illocutoire d'assertif-constatif. Le second acte qui y figure est le constatif « ceci est vrai » sanctionnant le premier.

Ces deux actes constatifs seront appuyés par les constituants de l'apodose, laquelle s'avèrera être très complexe. En effet, Valmont développe une apodose particulièrement longue et élaborée dans laquelle il insèrera toutes les autres accusations qu'il entend adresser à sa correspondante. Chaque proposition comprendra plus d'un acte implicite. L'apodose sera

¹¹¹ Voir J.-M. Adam et M. Bonhomme, *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan Université, « Fac linguistique », 1997.

balisée par quatre actes constatifs principaux « vous n’auriez pas refusé un mot de consolation au malheureux », « vous ne vous seriez pas soustraite à ses regards », « vous ne vous seriez pas fait un jeu cruel de son inquiétude » et « vous auriez senti ».

Au premier acte, le constatif « vous n’auriez pas refusé un mot... », se superpose le constatif présupposé suivant « vous avez refusé un mot de consolation au malheureux ». Mais ceci n’est pas le seul acte que la première proposition comprenne. Un autre acte est sous-entendu : il s’agit naturellement de l’acte menaçant d’accusation d’insensibilité « vous êtes dure ». Notons que cette proposition est suivie d’une autre, la relative « qui vous racontait ses souffrances », posant l’acte constatif « je vous racontais mes souffrances » et réitérant, toujours par présupposition, le constatif « j’étais malheureux ». En ajoutant cette relative, Valmont accable sa correspondante d’une nouvelle accusation d’insensibilité, afin de souligner sa cruauté :

Si protase	ALORS	Apodose
- Constatif		- Constatif/ constatif présupposé/ Accusation sous-entendue
		« vous n’auriez pas refusé un mot... »
		- Constatif/ constatif présupposé/ Accusation sous-entendue
		« qui vous racontait ses souffrances »

Le second acte déterminé, toujours un constatif, figure dans la proposition « vous ne vous seriez pas soustraite à ses regards », qui à part le fait de poser ce constatif, présuppose le constatif « vous vous êtes soustraite à ses regards » et sous-entend de nouveau l’accusation d’insensibilité. Cette proposition sera suivie d’une proposition circonstancielle de temps, liée à la précédente par l’intermédiaire de la conjonction « quand » : « quand il n’a d’autre plaisir que celui de vous voir ».

Au sein de celle-ci Valmont parviendra à insérer l’acte constatif posé « il n’a d’autre plaisir que celui de vous voir », l’acte présupposé flatteur (le premier d’ailleurs dans cette séquence) « vous voir est un plaisir » et enfin comme d’habitude

l'acte sous-entendu « vous êtes cruelle ». Dans le schéma précédent, ajoutons donc, sous l'apodose et à la suite des autres actes qui y figurent, les six actes que nous venons de distinguer :

- Apodose
- **Acte constatif/ constatif présumé/ accusation sous-entendue**
« vous ne vous seriez pas soustraite à ses regards »
 - **Acte constatif/ constatif présumé/ accusation sous-entendue**
« quand il n'a d'autre plaisir que celui de vous voir »

La même structure illocutoire et textuelle s'élabore au niveau des deux derniers actes principaux. La proposition « Vous ne vous seriez pas fait un jeu cruel de son inquiétude » présume le constatif l'accusation « vous vous êtes fait un jeu cruel de son inquiétude », le constatif « ce jeu est cruel » et enfin l'acte sous-entendu « vous êtes cruelle ». A cette proposition se lie non pas une proposition subordonnée mais deux, afin d'insérer le plus grand nombre possible de reproches. D'abord la proposition « en lui faisant annoncer que vous étiez malade » présumant le constatif « vous avez annoncé que étiez malade », elle-même suivie de la proposition de condition « sans lui permettre d'aller s'informer de votre état ». C'est cette dernière qui comportera le constatif présumé « vous ne lui avez pas permis de s'informer su votre état » et bien entendu le sous-entendu habituel « vous êtes cruelle ».

Le dernier acte principal est posé dans la proposition « vous auriez senti » qui, à l'instar de toutes les propositions précédentes, présume un constatif (ici il s'agit du reproche « vous auriez dû sentir). La proposition conjonctive qui la suit, « que cette même nuit allait être pour lui un siècle de douleurs », présume quant à elle le constatif « il a souffert toute la nuit » et sous-entend l'accusation « vous êtes cruelle ».

- Apodose
- **Acte constatif/ constatif présumé/ Accusation sous-entendue**
« vous ne vous seriez pas fait un jeu cruel de son inquiétude »
 - **Acte constatif/ constatif présumé/ Accusation sous-entendue**
« en lui faisant annoncer que vous étiez malade »
 - **Acte constatif/ constatif présumé/Accusation sous-entendue**
« sans lui permettre d'aller s'informer de votre état »
 - **Acte constatif/ constatif présumé/ Accusation sous-entendue**
« vous auriez senti »

I.2.6. L'auto-défense

La séquence d'accusations, la plus longue de toute la lettre, prend fin et Valmont passe par la suite à la séquence transactionnelle (6) d'auto-défense. Rappelons qu'une séquence similaire a été élaborée avant la séquence de reproche. La présente séquence présente la particularité de recourir à un autre moyen d'argumenter : en décrivant. Valmont reprend la structure dialogale de Question/ réponse, réaffirmant le rapport hiérarchique qui a marqué les deux séquences précédentes.

Tout d'abord sont formulées deux questions rhétoriques : « Par où, dites-moi, ai-je mérité cette rigueur désolante ? » et « qu'ai-je donc fait ? » à valeurs illocutoires assertives (respectivement, « je n'ai pas mérité cette rigueur » et « je n'ai rien fait »), marquant d'emblée le ton défensif, judiciaire, de cette nouvelle phase de la lettre. À la première, constituant comme nous venons de le remarquer, un acte assertif-constatif, se superposera un acte assertif- constatif présupposé (cette rigueur est désolante) et l'acte sous-entendu « vous êtes cruelle » qui semble accompagner la plupart des actes de cette lettre.

Il est à noter que Valmont introduit ses questions rhétoriques en recourant à une nouvelle stratégie illocutoire : l'emploi d'actes métadiscursifs. Ceux-ci, réfléchissant l'activité épistolaire, (en l'occurrence la situation judiciaire de l'interaction), soulignent l'évidence des actes que constituent les questions rhétoriques qu'ils introduisent. Ainsi la première question « Par où ai-je mérité cette rigueur désolante ? » est-elle soulignée par l'acte métadiscursif « dites-moi ».

Taraudant ainsi sa correspondante, la forçant à reconnaître l'évidence des actes posés et implicites de sa question, Valmont entreprendra la même stratégie illocutoire pour formuler la question suivante. En effet, celle-ci « qu'ai-je donc fait ? » sera introduite par l'acte métadiscursif « Je ne crains pas de vous prendre pour juge », réfléchissant toujours leur interaction « judiciaire ».

Les actes relevés peuvent être schématisés de la sorte :

<u>Séq. 6</u>	ECHANGE	DIALOGAL
	Questions	/
	- Acte métadiscursif	
	« dites-moi »	
	- Question rhétorique	
	« Par où dites-moi ai-je... »	
	- Acte métadiscursif	
	« Je ne crains pas de vous prendre pour juge »	
	- Question rhétorique	
	« qu'ai-je donc fait ? »	

La réponse à ces deux questions prendra la forme d'une structure descriptive. Ce type de structure, absent du discours amoureux de Danceny, comprendra un acte assertif-constatif principal « que céder à un sentiment » sur lequel se développera tout un mouvement descriptif. Avant d'examiner l'organisation illocutoire de la séquence descriptive, quelques mots sur la structure prototypique de ce type de séquence s'imposent.

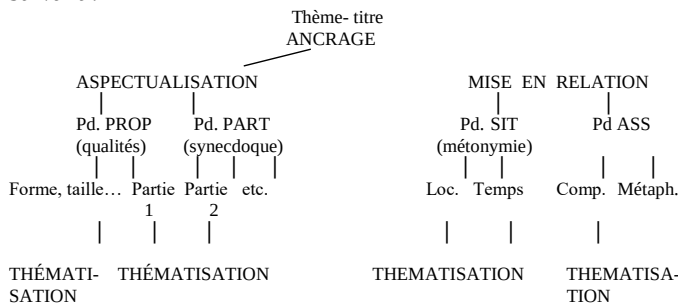
Selon Adam, la séquence descriptive est constituée de quatre macro-propositions représentant chacune une « macro-opération ». Elles s'organisent, contrairement aux macro-propositions des quatre autres séquences prototypées décrites par Adam, selon un ordre hiérarchique. La première, appelée macro-proposition d'ancrage, introduit le nom de l'objet à décrire (le thème- titre). Celui-ci peut être reformulé au cours de la séquence

(et dans ce cas on parle d'opération de reformulation), voire n'être introduit qu'en fin de séquence et là il est question d'affectation.

Ensuite intervient la macro-proposition d'aspectualisation. À ce niveau, des propriétés sont attribuées au thème-titre (le nombre, la couleur, la taille, la forme...) ou à ses parties. Suit la macro-proposition de mise en relation où les éléments décrits sont rapprochés à d'autres selon un rapport analogique (une comparaison ou une métaphore) ou métonymique (le rapprochement se fait spatialement ou temporellement).

Enfin, la sous- thématisation par enchâssement, macro-opération facultative mais « à la source de l'expansion descriptive »¹¹². Les propriétés données aux parties par exemple, peuvent donner lieu à des séquences enchâssées lorsqu'elles deviennent elles-mêmes des sous-thèmes découpés en parties auxquelles sont attribuées des propriétés.

Le schéma prototypique de la séquence descriptive est le suivant :



¹¹² Voir J.- M. Adam, *Les Textes : types et prototypes*, p.92.

Revenons à présent à la lettre description de Valmont. Nous avons souligné qu'elle se développait à partir de l'acte constatif « céder à un sentiment involontaire ». Mais en réalité, elle se développe à partir de l'acte présupposé « j'ai cédé à un sentiment » contenu dans le même énoncé. Un autre acte constatif présupposé (« ce sentiment est involontaire ») figurerait au niveau de la macro-opération d'ancrage laquelle précise le thème-titre. L'acte présupposé par la même proposition, et que l'on peut formuler ainsi : « il est involontaire »¹¹³, peut être inclus dans la macro-proposition d'aspectualisation, qui, rappelons-le, a pour fonction d'introduire les propriétés du thème-titre.

L'assertif-constatif qui suit, « inspiré par la beauté » illustre la seconde propriété du thème-titre, et présuppose l'acte constatif flatteur « vous êtes belle » ; tandis que les constatifs « justifié par la vertu », « toujours contenu par le respect » forment respectivement les troisième et quatrième propriétés. Soulignons qu'au troisième se superposent l'acte constatif présupposé « Je suis vertueux » et le constatif sous-entendu « Mes intentions sont honorables », tous deux censés flatter la *face positive* de Valmont et donc confirmer l'image positive qu'il veut donner de lui-même.

Se fondant toujours sur les valeurs qui toucheront la vertueuse Mme de Tourvel, l'épistolier, en formulant l'énoncé « toujours contenu dans le respect », présuppose le constatif « Je vous respecte » et sous-entend le constatif rassurant, « mes intentions sont honorables », censé ménager la face négative de sa correspondante, tout en ménageant sa propre face positive.

La dernière proposition de cette séquence (« et dont l'innocent aveu fut l'effet de la confiance et non de l'espoir »

¹¹³ Ici nous nous heurtons à la première difficulté que présente l'analyse illocutoire de la séquence descriptive. Normalement, ses constituants sont des adjectifs. Comment dissocier l'adjectif « involontaire », formant le premier constituant de la macro-proposition aspectualisation, de la proposition, voire de l'acte auquel il appartient ?

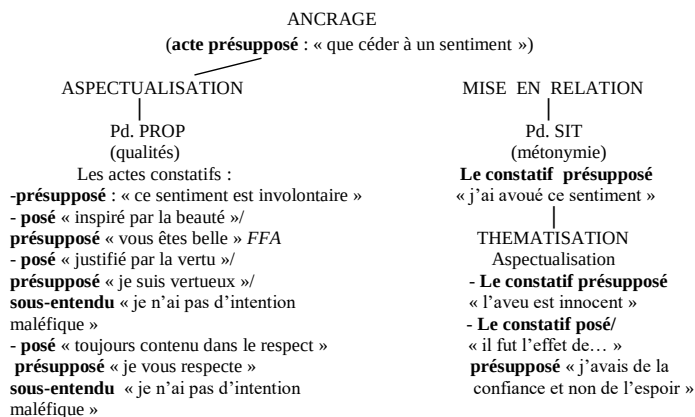
n'avance ni propriété ni partie du thème-titre. Cela dit, elle ne s'insère pas dans la macro-proposition d'aspectualisation, mais dans celle de *mise en relation*. En effet, l'acte/ thème-titre est rapproché, selon un rapport métonymique de subordination souligné par la conjonction « dont », de l'acte constatif « l'innocent aveu fut l'effet de la confiance et non de l'espoir ». Mais déjà cette proposition subordonnée contient plus d'un acte, ce qui signifie que la structure de la macro-proposition de mise en relation se complexifie.

En effet, l'acte présupposé par la proposition subordonnée, « J'ai avoué ce sentiment » peut être placé au niveau de ce qu'Adam appelle Pd Sit. ; tandis que le second acte qu'elle présuppose (« Ce sentiment est innocent ») transforme cette Pd en macro-proposition d'ancrage (puisque l'acte subit une expansion), suivie d'une macro-proposition d'aspectualisation comprenant l'acte constatif « il fut l'effet de la confiance... ». En d'autres termes, les actes illocutoires que nous venons de décrire se répartissent sur deux séquences et non sur une seule.

La valeur argumentative de la description, de façon générale, réside dans le choix des procédures descriptives à actualiser. Dans le cas des deux séquences que nous venons d'analyser, le locuteur a sélectionné des « propriétés » ou des actes illocutoires relevant de valeurs morales positives (la vertu, l'innocence...) qui toucheraient la prude Mme de Tourvel. En décrivant le sentiment amoureux sous cet éclairage mélioratif, Valmont incite sa correspondante à adopter une attitude favorable vis-à-vis de sa sollicitation amoureuse. Comme l'affirme Adam, la description est « affirmation descriptive de quelque chose à propos d'un objet du monde et acte illocutoire de recommandation ».¹¹⁴

Voici la structure illocutoire de la séquence descriptive :

¹¹⁴ Cf. J.-M. Adam, *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, p.146.



Vu la complexité structurelle et illocutoire de la séquence d'auto-défense, nous ne pourrons que reprendre, dans le schéma qui suit, que ses principaux constituants :

Séq. 6	ECHANGE	DIALOGAL
	Questions /	(Réponse) Séquence descriptive
	- Acte métadiscursif	
	- Question rhétorique	
	- Acte métadiscursif	
	- Question rhétorique	

I.2.7. Le reproche

C'est sur cette séquence descriptive que se clôt la séquence d'auto-défense. La séquence qui la suit, la séquence (7) reproche, constituera la conclusion de l'« argument descriptif ». La question rhétorique qui la structure, « la trahirez-vous cette confiance que vous-même avez semblé me permettre, et à laquelle je me suis livré ? », a la valeur illocutoire de l'assertif-

constatif « vous ne trahirez pas cette confiance ». Mais la question s'étale sur trois propositions, ce qui signifie que sa structure illocutoire sera complexe. Les propositions relatives « que vous-même avez semblé me permettre », et « à laquelle je me suis livré », présupposent, respectivement une certaine implication « vous m'avez permis cette confiance », acte menaçant pour la face négative de la Présidente, et « je me suis livré à cette confiance ».

I.2.8. Le désaveu du reproche

Dans la séquence suivante, la séquence (8), Valmont passera subtilement au désaveu des reproches contenus dans la séquence (7). Visant le ménagement de la face de sa correspondante, il adopte une stratégie illocutoire plus directe. Autrement dit, cette séquence ne comprend pas d'actes implicites. Il commence par souligner la valeur illocutoire de la question rhétorique en (6), dans la proposition « Non, je ne puis le croire ». Cela dit, la présente séquence est liée à la précédente selon un rapport de Question/ Réponse. Valmont, pourtant, ne s'arrêtera pas là. Le désaveu de ces reproches découlera d'un mouvement argumentatif englobant une explication.

Dans un premier temps, l'épistolier entreprendra l'explication du constatif « Non, je ne puis le croire », en formulant les constatifs posés « ce serait vous supposer un tort » et « mon cœur se révolte à la seule idée de vous en trouver un ». Ceux-ci donneront lieu à l'acte déclaratif « Je désavoue mes reproches », qui de par sa simple énonciation réalise le désaveu. En « déclarant », au lieu d'asserter, Valmont se pose en sujet détenteur d'un certain pouvoir, et, partant, affirme son autorité et la place supérieure qu'il occupait depuis la phase d'auto-défense. Pour terminer cette séquence, il soumet le désaveu à un nouveau traitement argumentatif. Cette fois-ci, il est de nature réfutative : « je désavoue mes reproches » constituera la conclusion appuyée par une P arg 1, comprenant le constatif « non pas les penser »,

venant réfuter une thèse antérieure exprimée par le constatif « j'ai pu les écrire ».

La structure de la séquence de désaveu des reproches est de la forme :

ECHANGE DIALOGAL	
<u>Séq. 7</u> Question rhétorique /	Réponse
« La trahirez-vous... »	Séquence argumentative enchâssante
	P arg 1 donc → P arg 3
	Période explicative enchâssée
p expl 2 : constatif « Non, je ne puis le croire »	Désaveu des reproches
p expl 1 : constatif « ce serait vous supposer... »	Déclaratif
p expl 1 : constatif « mon cœur se révolte... »	↑
	P arg 0
	Constatif
	« J'ai pu... »
	MAIS
	P arg 1
	« non pas les penser »

I.2.9. Les requêtes

Après avoir épuisé sa correspondante par des structures illocutoires et textuelles complexes, après s'être défendu et l'avoir accablée de reproches, Valmont change de ton. La phase « judiciaire » prend fin, celle de la sollicitation amoureuse commence. La construction du macro-acte se fait rapide : elle est assurée par plusieurs requêtes, chacune insérée dans un mouvement argumentatif ou explicatif périodique. La première requête, « laissez-moi vous croire parfaite », est expliquée par l'acte constatif « c'est le seul plaisir qui me reste », auquel se superpose le constatif flattant la face positive de Mme de Tourvel, « c'est un plaisir ». Ces actes s'organisent ainsi :

- p expl 1 : requête
- p expl 2 : constatif/ constatif présupposé (FFA)

La requête suivante, « Prouvez-moi que vous l'êtes », sera d'abord reformulée en un autre acte cette fois-ci constatif « en m'accordant vos soins généreux ». Cette proposition, tout en posant l'acte constatif précité, sous-entend la requête « Accordez-moi vos soins généreux ». Il semble que Valmont, ne voulant pas produire trop de requêtes, a préféré *explicit* ce qu'il entendait par sa requête par le biais d'un constatif, au lieu de le formuler sous la forme d'un autre acte directif.

La requête et l'acte constatif/ directif sous-entendu subiront par la suite un autre traitement explicatif. Il seront en effet expliqués par la question rhétorique « Quels malheureux avez-vous secouru qui en eût soin plus que moi ? », soulignant l'évidence du constatif « Il n'y a pas de malheureux qui en eût plus besoin que moi ».

p expl 1 : **Requête** « Prouvez-moi que vous l'êtes »

p expl 1 : **Requête sous-entendue**

p expl 2 : **Question rhétorique** « Quels malheureux avez-vous secouru... »

À partir de la quatrième requête, les actes « explicatifs » de Valmont deviennent de plus en plus menaçants. « Ne m'abandonnez pas dans le délire » est expliquée par l'acte « constatif » introduit par la proposition relative « où vous m'avez plongé ». Celui-ci est menaçant car présuppose l'accusation « c'est de votre faute ». La cinquième requête sera, elle, contrairement aux deux précédentes, argumentée. L'acte « prêtez-moi votre raison » est justifié par l'acte constatif-accusation « vous avez ravi la mienne », selon le schéma périodique régressif suivant : p arg 3 (Requête) ← p arg 1 (Constatif).

La suite de cette séquence comportera deux dernières requêtes : la première, formulée implicitement (elle est sous-entendue) dans la proposition « après m'avoir corrigé », sera

suivie de la requête plus explicite « éclairez-moi ». Toutes deux s'inséreront dans une période explicative, au sein de laquelle elles seront justifiées par l'acte constatif « pour finir votre ouvrage » :

p expl 1 : **requête sous-entendue** « après m'avoir corrigé »
requête « éclairez-moi »

p expl 2 : **constatif** « pour terminer votre ouvrage »

Les constituants de la séquence (8) sont reliés entre eux de la manière suivante :

1^{ère} requête :

p expl 1 : **Requête** « laissez-moi vous croire parfaite »

p expl 2 : **Constatif** « c'est le seul plaisir qui me reste »/
Constatif présupposé « c'est un plaisir »

2^e requête :

p expl 1 : **Requête** « Prouvez-moi que vous l'êtes »

p expl 1 : **Requête sous-entendue** 3^e requête

p expl 2 : **Question rhétorique** « Quels malheureux avez-vous secouru... »

4^e requête :

p expl 1 : **Requête** ← p expl 2 **Constatif/ Accusation présupposée.**

« ne m'abandonnez » « où vous m'avez plongé
pas... »

5^e requête :

p arg 3 **Requête** ← puisque arg 1 **Constatif/ Accusation présupposée**

« prêtez-moi
votre raison »

6^e requête

p expl 1 : **requête sous-entendue** « après m'avoir corrigé »

éclairez-moi 7^e requête

p expl 2 : **constatif** « pour terminer votre ouvrage »

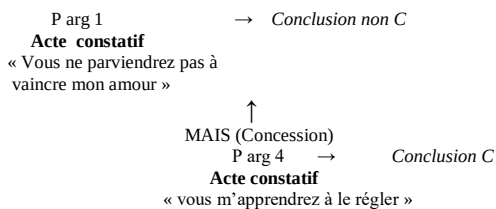
I.2.10. L'avis

Après cette liste de directifs, Valmont effectue une petite digression, une séquence « avis », où il prévient sa correspondante qu'il est inutile de résister à son amour. L'occasion se présente d'ajouter de nouvelles requêtes. Se posant en homme honnête, le libertin commence par annoncer son avis : « Je ne veux pas vous tromper ». Ce constatif, relevant de la *politesse négative* atténue l'effet menaçant de l'avis à venir, le

constatif « vous ne parviendrez pas à vaincre mon amour ». Un compromis est pourtant apporté grâce au connecteur concessif « Mais ». Il vient contrebalancer le ton « tranchant » du constatif et bloquer l'inférence d'une conclusion négative : *Conclusion non C*.

S'il est impossible pour la Présidente de vaincre l'amour de Valmont, ceci n'exclut pas la possibilité qu'elle puisse l'aider à le « régler ». La proposition introduite par le connecteur concessif, « vous m'apprendrez à le régler », mènera à conclure l'acte directif « Apprenez-moi à le régler ». Cet acte est pourtant sous-entendu car la conclusion (conclusion qui s'oppose à la conclusion non C) est elliptique. En recourant à cette stratégie illocutoire (le recours à l'implicite), Valmont tente d'inclure le plus grand nombre de directifs, sans pour autant menacer la face de sa correspondante.

Ce que nous venons de dire peut être schématisé ainsi :



Adoptant toujours cette démarche illocutoire subtile, Valmont poursuit la formulation de requêtes indirectes. Pour donner plus de poids à son « offre », celle-ci sera expliquée au sein d'une période explicative. L'acte constatif et l'acte directif sous-entendu qui l'accompagne seront expliqués par les actes contenus dans les propositions « en guidant mes démarches » et « en dictant mes discours ». Au niveau de la première proposition est présupposé le constatif « Vous guiderez mes démarches » et

sous-entendu l'acte plus menaçant « Guidez mes démarches ». La seconde proposition présentera le même feuilleté illocutoire : un acte constatif « en dictant mes discours » auquel se superposent l'acte présumé « vous dicterez mes discours » et l'acte encore plus menaçant, car directif, « Dicter mes discours » :

Période explicative :
 p expl 1 : P arg 4 : **Acte constatif**
 « vous m'apprendrez à le régler »
 p expl 2 : - **Acte constatif/ constatif présupposé**
requête sous-entendue
 « en guidant mes démarches »
 - **Acte constatif/ constatif présupposé**
requête sous-entendue
 « en dictant mes discours »

L'ensemble des actes de la période explicative sera appuyé par les actes contenus dans la proposition argumentative, « vous me sauverez du malheur de vous déplaire ». En effet, s'enchaînant à ce qui la précède par l'intermédiaire du connecteur argumentatif « au moins », la proposition énoncée pose un constat, tout en présupposant les constatifs « vous déplaire est un malheur » et « je ne veux pas vous déplaire ». Se posant ainsi en personne sensible et prévenante, Valmont essaie de confirmer son ethos « positif » pour porter la Présidente à répondre à son amour.

Le schéma complet de la séquence « avis » est de la forme :

Séquence argumentative enchâssante

P arg 1 → Conclusion non C

Acte constatif (AVIS)
« Vous ne parviendrez pas à vaincre mon amour »

MAIS (Concession) (COMPROMIS)
P arg 4 → Conclusion C

Période argumentative enchâssée
p arg 3 ← au moins p arg 1

Période explicative enchâssée
p expl 1 - **Acte constatif** - **-Acte constatif/ Actes présumés**
« vous m'apprendrez à le régler »
p expl 2 - **Acte constatif/ constatif présumé** - **« vous me sauverez au moins du malheur de vous déplaire »**

requête sous-entendue
 « en guidant mes démarches »
 - Acte constatif/ constatif présupposé
 requête sous-entendue
 « en dictant mes discours »

I.2.11. Les requêtes

Après cette séquence-digression hautement structurée, l'épistolier quitte son ton explicatif et argumentatif de naguère pour formuler, au niveau de la péroration, ses dernières requêtes. À ce stade, Valmont a intérêt à achever son discours sur une note moins argumentative et beaucoup plus pathétique. C'est pourquoi sa péroration ne sera que partiellement balisée par un mouvement argumentatif. En effet, les trois premières requêtes qui y sont formulées sont tout simplement juxtaposées les unes aux autres : « Dissipez surtout cette crainte désespérante ; dites-moi que vous me pardonnez, que vous me plaignez ».

Si elles ne sont pas liées selon un rapport argumentatif ou explicatif, chacune de ses requêtes révèle une certaine complexité illocutoire. En effet, pour pallier à leur caractère non argumentatif, Valmont recourt à sa stratégie illocutoire implicite, pour insérer quelques actes qui susciterait la pitié de la correspondante. Par exemple, la première requête est accompagnée de l'expressif présupposé « J'ai une crainte désespérante », à la seconde se superpose l'acte déclaratif présupposé « Je vous demande pardon » et à la troisième, un second expressif « Je suis dans un état piteux ».

Cette image pitoyable, présentée grâce aux actes implicites précités, prend fin. La quatrième requête, « assurez-moi de votre indulgence », annonce le passage à la seconde phase de la péroration, sa phase argumentative. Figurant au niveau de la conclusion (P arg 3), la requête résulte d'un mouvement concessif, elle résulte d'un compromis. Valmont affirme « Vous n'aurez jamais toute celle que je vous désirerais », constatif auquel se

superpose d'ailleurs le directif présupposé (je désire votre indulgence).

L'inférence de l'acte conclusif qui en découlerait, à savoir le constatif sous-entendu (car elliptique) « Je ne veux pas de votre indulgence » sera bloquée par le connecteur concessif « mais ». Il introduira le compromis offert par Valmont : la requête « je réclame celle dont j'ai besoin ». Ce compromis conduira à la proposition « me la refuserez-vous ? » posant une question mais sous-entendant le directif « ne me la refusez pas », reprenant la quatrième requête.

La structure illocutoire de la péroration est de la forme :

- **1^{ère} requête/ expressif présupposé**
« Dissipez surtout cette crainte désespérante »
- **2^e requête**
« dites-moi que vous me pardonnez »
- **3^e requête**
« dites-moi que vous me plaignez »
- **4^e requête**
Séquence argumentative
P arg 3
4^e requête
« assurez-moi de
votre indulgence » ← P arg 1 → Conclusion non C
constatif
« Vous n'aurez pas... » ↑
P arg 4 → P arg 3
MAIS (COMPROMIS) **Question/ requête**
Requête **sous-entendue**
« je réclame celle... » « me la refuserez-
vous ? »

I.2.12. La séquence de clôture

Valmont ira jusqu'à utiliser la séquence de clôture pour résumer son circuit argumentatif/ explicatif. Au sein de la proposition « recevez avec bonté l'hommage de mes sentiments », formule rituelle, est posé l'acte directif de sollicitation amoureuse

et indirectement la réitération de sa déclaration d'amour. Pour terminer son discours sur une note plaisante et non agressive, l'épistolier opte pour une démarche explicative pour justifier les deux actes précités. L'explication sera assurée par le constatif posé « il ne nuit point à celui de mon respect » et du constatif présumé « Je vous respecte », tous deux des *FFA* visant à ménager Mme de Tourvel et à confirmer l'image que Valmont entend donner de lui-même.

Voici le schéma de la séquence de clôture :

-Salutation

Période explicative

- p expl 1 : **Requête/ déclaration d'amour présumée**
« recevez avec bonté l'hommage de mes sentiments »
- p expl 2 : **Constatif/ Constatif présumé**
« il ne nuit point à celui de mon respect »

Les douze séquences d'actes examinées peuvent être regroupées sous deux ensembles interactionnels : un ensemble métadiscursif et un ensemble relevant de la « négociation des comportements des partenaires vis-à-vis de la déclaration amoureuse ». Le premier ne recouvre que la séquence de clôture (la séquence 12) et une partie de la séquence (6) (la séquence d'accusation). Le peu d'importance accordé à cet ensemble témoigne du caractère passionné que l'épistolier entend donner à sa lettre, afin de susciter la pitié d'une personne prude comme Mme de Tourvel. En effet, il s'agit moins de la ménager que de la bouleverser par des séquences d'actes plus « agressifs ».

Cela dit, le second ensemble recouvre toutes les autres séquences de la lettre : (1) la sollicitation amoureuse, (2) la séquence de lamentation, les deux séquences de reproche (3) et (7), d'auto-défense (4 et 6), (5) la séquence d'accusation, (8) désaveu des reproches, (9) la séquence de requêtes (10) la séquence de mise en garde/ compromis et enfin (11) les requêtes de la péroration. Contrairement à Danceny, qui tenait à ménager

la jeune et timide Cécile, Valmont, conscient de la « force morale » de la Présidente s'attache à la « secouer » vivement, à saper toute résistance de sa part, en élaborant de nombreuses séquences transactionnelles aux dépens des séquences rituelles d'ouverture et de clôture.

Voici un schéma représentant brièvement les principaux constituants des deux niveaux de découpage séquentiel déterminés :

Plan de la lettre XXIV :

Corps de la lettre

- *séquence métadiscursive*
(recoupant la séquence (6)
d'auto-défense et soulignant
le caractère judiciaire de cette
séquence)
- *séquences de négociation des attitudes
de l'épistolier et de sa correspondante :*
(alternance des séquences d'auto-défense
et d'inculpation, élaboration de
séquences de requêtes et de lamentation,
emploi massif d'actes implicites et variété
compositionnelle (descriptive, argumentative,
explicative et dialogale)

Séquence de clôture

- *séquence métadiscursive*
- réitération de la déclaration d'amour et des
principales requêtes marquant la lettre
Structure explicative

Pour conclure cette partie, soulignons que l'analyse des deux lettres d'amour a révélé plusieurs « constantes » illocutoires et structurelles. Qu'il s'agisse d'une lettre tendre et sincère ou d'une lettre passionnée et non sincère, il semble que la construction argumentative de la déclaration amoureuse et de la sollicitation d'un amour réciproque se fonde sur les mêmes stratégies argumentatives. Nous avons pu relever deux groupes de séquences, structurant les deux discours épistolaires : d'une part, les séquences métadiscursives, soulignant la stratégie de politesse adoptée par les deux épistoliers ; de l'autre, les séquences

relevant de ce qu'on a appelé la négociation des comportements des partenaires face à la déclaration d'amour.

Il a été possible de relever des séquences actionnelles récurrentes telles que les séquences d'auto-défense et de justification des requêtes, de reproche voire d'accusation, de déclaration d'amour, chacune illustrant soit l'attitude du sujet amoureux, soit celui- répréhensible- de sa correspondante. Ces séquences s'organisent toutes selon une logique passionnelle bien définie : l'alternance des séquences formées d'actes particulièrement menaçants pour la face des correspondantes (reproche, accusation et auto-défense) et celles comprenant des actes menaçants pour la face de l'épistolier (les requêtes).

Ajoutons le recours massif à l'implicite dans les deux lettres, gage de politesse mais aussi de subtilité et de manipulation. Cela dit, lesdites séquences ont été structurées de diverses manières. L'argumentation de la sollicitation amoureuse a en effet emprunté plusieurs voies : le recours aux structures argumentatives (périodiques et séquentielles) et le recours à la structure plus subtile d'explication.

S'il nous a été possible de déterminer des points communs aux deux discours, il n'en demeure pas moins que des différences sont tangibles, du fait de la différence des paramètres discursifs de chaque lettre. La nature de Danceny, son jeune âge et le caractère de sa correspondante ont poussé le jeune épistolier à élaborer une lettre tendre, où la déclaration est explicitée au fil des séquences. Le ton doux de la lettre se manifeste tout spécialement au niveau des trois séquences métadiscursives (l'exorde, la séquence de clôture et le post-scriptum), occupant une place assez importante dans le discours de Danceny et témoignant du soin qu'il prend à ménager Cécile. Les séquences, comprises dans le corps de la lettre, sont, elles, de nature plus « menaçante ». C'est pourquoi elles sont balisées de

structures séquentielles argumentatives (notamment les séquences de mise en garde et de reproche.

Soulignons que Danceny fait preuve d'une certaine « virtuosité compositionnelle » : il parvient à élaborer quatre séquences argumentatives (l'une de forme justificative, deux de forme réfutative et une à structure concessive). Malgré leur variété, elles ne sont pas complexes, en ce sens qu'elles n'enchâssent pas toutes d'autres structures séquentielles ou périodiques.

À l'opposé de la lettre de Danceny, celle de Valmont est plus passionnée et par conséquent présente des structures illocutoires et compositionnelles plus variées. Un libertin, s'adressant à une femme mariée, cultivée et dévote, ne peut que hausser le ton pathétique et judiciaire pour réussir sa visée de séduction. Sur le plan structurel, son discours ne comporte pas d'exorde, mais une vive entrée en matière. La sollicitation amoureuse ne découle pas de la déclaration d'amour comme chez Danceny, mais est formulée d'emblée. La péroraison et la séquence de clôture constituent les seules séquences métadiscursives qui y figurent, ce qui prouve que ménager la correspondante, en observant les bienséances épistolaires, n'est pas la priorité de Valmont.

En fait, la péroraison, censée résumer le propos argumentatif de la lettre, insère de nouvelles requêtes. Cela dit, elle est partiellement structurée par une séquence argumentative, présentant le dernier mouvement argumentatif de la lettre. La clôture, elle, réitérant la sollicitation amoureuse, est plus courte que celle de Danceny. Elle est traversée par une structure non pas argumentative mais explicative.

Par contre, toute son attention est accordée aux séquences transactionnelles. C'est ici que la différence entre les deux lettres se fait particulièrement tangible. On remarquera avant tout la

présence de séquences d'actes absentes de la lettre de Danceny, telles que la séquence de lamentation et le désaveu des reproches et la présence de nombreuses séquences de requêtes, toutes attestant de l'« agressivité » du ton de l'épistolier. Le feuilleté illocutoire des actes de langage est beaucoup plus complexe chez Valmont et l'on constate aussi une variété compositionnelle que l'on n'a pas vue chez Danceny.

Plus « capable » que Danceny, car plus âgé et plus sournois, Valmont parvient à construire ses séquences selon des structures séquentielles plus variées. Valmont argumente, comme Danceny, en expliquant (manière plus oblique d'argumenter), en décrivant et en produisant des séquences argumentatives assez élaborées car elles enchâssent à la fois périodes argumentatives et explicatives.

Maintenant que nous avons terminé la première partie, les questions que l'on se posera maintenant sont les suivantes : comment se manifeste la manipulation dans un sous-genre épistolaire tel que la lettre-confiance ? Dans quelle mesure le recours au pathétique structure-t-il ce genre de discours ? Comment l'« argument pathétique » s'allie-t-il à l'« argument narratif » que constitue le récit de confiance ? Quelles structures illocutoires et compositionnelles ce sous-genre discursif présente-t-il ? Dans les pages qui suivent nous essaierons d'y apporter des réponses.

Les rhétoriciens classiques ont été les premiers à souligner la valeur argumentative du récit. Deuxième preuve logique après l'enthymème, l'exemple illustre un mouvement inductif, dans la mesure où il part d'un cas particulier pour aboutir à une conclusion générale. Cheminement contraire donc à celui qu'opère l'enthymème. Celui-ci en effet consiste à partir d'une vérité admise, afin de faire admettre un fait particulier. Aristote semble avoir accordé une place plus importante à ce dernier type de preuve, estimant que son caractère « technique » et « contraignant » entraînait implacablement conclusion voulue. Moins rigoureux que l'enthymème, l'exemple, n'est pas moins persuasif. En fait, il tient son efficacité à son caractère manipulateur de récit. Mais pourquoi le récit est-il manipulateur ?

Avant de répondre à cette question, il convient de définir le terme de « manipulation ». Bal l'entend ainsi : « Argumenter, c'est convaincre ouvertement ; manipuler, c'est le faire dans la clandestinité »¹¹⁵. En d'autres termes, l'argumentation met en place une situation discursive où la visée persuasive est claire. L'argumentateur est un locuteur, un « Je », qui transmet son opinion sur un certain sujet à un interlocuteur, un « Tu » censé questionner la véracité des propos du locuteur.

Dès que l'argumentation passe du mode subjectif de « discours dialogique » à celui, objectif, de « discours narratif », le rapport Locuteur/ interlocuteur est transformé en une relation Narrateur/ narrataire qui attribue de nouveaux « pouvoirs » au

¹¹⁵ M. Bal, « Narrativité et manipulation », *Degrés* 24-25, 1980, p.c1.

locuteur : d'une part, une crédibilité incontestable reposant sur le postulat « JE DIS VRAI SELON UNE JURIDICTION non pas institutionnelle mais NARRATIVE »¹¹⁶ ; d'autre part, le monopole de la construction du récit, c'est-à-dire du choix des événements et de leur hiérarchisation. Notons que c'est à travers cette construction que se révélera de façon très oblique la subjectivité de l'argumentateur.

N'est-ce pas là le propre de la manipulation : faire passer clandestinement une opinion, « imposer les éléments d'une idéologie *sans prévenir* »¹¹⁷ ? Le narrataire, qui n'est pas en droit d'interroger la véracité des événements, a pour seul rôle d'interpréter l'histoire, de dégager sa morale, la règle d'action qu'elle entend véhiculer. La question qui se pose ici n'est plus « Qu'est-ce que tu dis ? », mais « Qu'est-ce que veut dire ce récit? ».

La description séquentielle que fait Adam du récit repose sur le postulat suivant : tout récit doit comporter une situation initiale, un procès (c'est-à-dire une transformation de prédicats) et une situation finale qui se succèdent dans un ordre chronologique. Mais la transformation des prédicats et la succession chronologique des événements ne peuvent constituer les seuls traits déterminants d'un récit. En effet, elles caractérisent également les textes procéduraux (recettes, guides, etc.) qui relèvent de la « description d'actions ». Adam affine donc le schéma ternaire en ajoutant la notion de mise en intrigue. Celle-ci consiste à « mettre dans un certain ordre textuel (*racontant*) la suite des événements et des actions qui constitue *l'histoire racontée* »¹¹⁸. Ainsi la structure Situation initiale/ Procès/ Situation finale est-elle élaborée en fonction d'une certaine « problématisation » introduite par deux éléments : un nœud et son dénouement encadrant le procès.

¹¹⁶ J.-M. Adam, *Le Texte narratif*, Paris, Nathan, « Fac linguistique », 1994, p.271.

¹¹⁷ M. Bal, *Op.cit.*, p.c1.

¹¹⁸ Voir Article « Récit » in *Dictionnaire de l'analyse de discours* p. 486.

Le schéma prototypique que propose le linguiste compte cinq phases décrites en termes de macro-propositions : Pn1 présente une situation initiale équilibrée, Pn2 introduit la perturbation de la situation initiale (le nœud), Pn3 marque la phase actions/ réactions des personnages suite à la perturbation , Pn4 la résolution (ou non résolution) de la perturbation et finalement Pn5 ou la situation finale où est évalué le déroulement de l'histoire. Une dernière macro-proposition, PnΩ, peut s'ajouter au schéma quinaire pour souligner la signification ou la morale de l'histoire. Voici donc le schéma :

Situation initiale	Complication Déclencheur 1 (orientation)	(Ré)Actions ou Evaluation	Résolution Déclencheur 2	Situation finale	Morale
Pn1	Pn2	Pn3	Pn4	Pn5	PnΩ

Donc du fait de la structure close et symétrique de l'histoire, du fait qu'elle possède un « Avant » et un « Après », le lecteur est poussé à rechercher l' « Après » du récit, la règle d'action qu'il prouve. Tout au long de ce processus interprétatif, une relation de complicité s'instaure entre le narrataire et le narrateur. Car réussir à comprendre la visée du narrateur procure au lecteur la satisfaction d'avoir fait preuve d'intelligence. « À la séduction de la clôture et de l'homogénéité narratives, il faut ajouter la satisfaction toute narcissique de l'intercompréhension des énonciateurs ».¹¹⁹

En guise de résumé, nous dirons donc que la fonction pragmatique du récit consiste à : « Faire faire en faisant oublier et en instituant du réel, en hiérarchisant les pratiques sociales, par valorisation des unes et dévalorisation des autres ».¹²⁰

¹¹⁹ J.-M. Adam, *Le Texte narratif*, op. cit. , p. 272- 273.

¹²⁰ Ibid, p. 275.

Le présent chapitre se propose d'examiner la manière dont s'élabore, sur les plans illocutoire et structurel, le récit au sein d'un discours argumentatif comme la lettre-confiance. Autrement dit, il sera question à ce stade de notre étude d'examiner la construction illocutoire et séquentielle de la « preuve narrative » dans son rapport à ce que nous avons appelé la « preuve pathétique ». Comment le récit vient-il appuyer un discours fondé sur le pathos ?

Adoptant toujours la même démarche contrastive, nous mènerons nos analyses sur deux lettres, illustrant deux situations de communication différentes. Chacune est rédigée par une épistolière différente, mais elles sont toutes deux envoyées à la même correspondante et expriment des réactions différentes à un événement identique : le chagrin de Cécile de Volanges. Il s'agit des lettres XCVII de Cécile de Volanges à Mme de Merteuil et XCVIII de Mme de Volanges. Comment se structurent deux discours de confiance, présentant deux versions d'un même « sujet d'inquiétude » (le chagrin de Cécile), deux versions d'un même récit (le récit de son viol) ? D'abord quelques remarques sur la structure du discours de confiance.

La confiance est motivée par le désir que ressent un individu personne de « partager » son chagrin, sa crainte ou tout autre sentiment avec une autre personne. Le confident, censé lui apporter consolation et aide, est un proche capable d'écouter, de comprendre et d'offrir son soutien. Pour élaborer sa confiance, le locuteur fait appel à trois *représentations* importantes : celle qu'il a de lui-même (d'habitude pitoyable), celle des valeurs telles que la pitié ou l'amitié et enfin sa représentation de son allocutaire (personne qu'il doit juger fiable, digne de cette confiance et surtout dotée d'une certaine « autorité »).

Dans ce genre de communication, la relation interpersonnelle est placée sous le signe de l'intimité et de l'inégalité. Quand une personne désire se confier à quelqu'un, elle s'adresse, comme nous l'avons déjà souligné, à un proche.

L'âge de celui-ci importe peu : il peut s'agir d'une personne du même âge ou plus âgée que le sujet se confiant (mais il est rare que le confident soit plus jeune que le sujet qui se confie). Ce qui importe, par contre, est la fiabilité du confident, son autorité, confirmées par son statut social, son niveau culturel et ses traits de caractère. En effet, on se confie d'habitude à une personne du même niveau social et culturel que le nôtre, voire plus élevé que le nôtre, à une personne aimable, patiente, compréhensive et surtout serviable.

Cela dit, cette communication révèle, contrairement à la communication amoureuse, un rapport foncièrement hiérarchique. L'acte de se confier ainsi que celui de demander conseil représentent deux actes menaçants pour la *face négative* du locuteur. Du moment que celui-ci se pose en personne désarmée, en quête de conseils, un rapport « didactique » s'instaure entre lui et son allocutaire. Le sujet se confiant occupe la position basse d'« élève », alors que le confident occupe celle, plus élevée, de « maître » délivrant un enseignement, prodiguant des conseils...

Comparée à la lettre d'amour, la lettre-confiance semble avoir suscité très peu d'études (littéraires ou linguistiques). Il est pourtant évident que la confiance, au même titre que le discours amoureux, profite pleinement des ressources « structurelles » du genre épistolaire. De façon générale, la confiance constitue à la fois un discours dialogique, puisqu'il est tendu vers un Autre, et un discours autocentré, puisque le locuteur y dévoile son « Moi » intime. Rappelons que ce mouvement double de solitude/ tension vers autrui caractérise aussi le discours amoureux.¹²¹ Ce trait est mis en exergue par le discours épistolaire qui lui aussi, rappelons-le, illustre ce même mouvement de repli sur soi/ tension vers autrui.

¹²¹ Voir supra, chapitre I.

En outre, l'acte de se confier, notamment par écrit, permet au locuteur de se dédoubler, de s'observer et par conséquent de « découvrir, en même temps que le confident, ce qu'[il] lui dit »¹²². La confidence écrite, parce que se déroulant dans le cadre d'une communication décalée, offre au locuteur plus de liberté dans la sélection des événements à raconter. En effet, le locuteur pourra aisément passer sous silence plusieurs détails de son récit sans risquer d'être interrompu par son confident. En d'autres termes, ce genre de confidence favoriserait plus de *manipulation* que la confidence orale.

Quelles régularités illocutoires le discours de confidence présente-t-il ? Dans ses travaux sur la pragmatique de la conversation familière, Traverso observe que la confidence est formée de deux composantes : récit(s) et argumentation. Elle parvient à distinguer deux types de confidences, selon que le récit domine l'argumentation ou vice-versa. Dans le cas de la *confidence-révélation*, le récit prime, l'argumentation conduisant vers une évaluation de ses événements, comme le montre le schéma suivant que nous reprenons à Traverso¹²³ :

	RÉCIT	ceci est arrivé
	ARGUMENTATION	
	conduisant vers la	c'est horrible/ génial/
bizarre/	conclusion	incompréhensible

Le rôle du confident est de contribuer à l'interprétation du récit.

Dans le cas de la *confidence-épanchement*, par contre, c'est la composante argumentative qui occupe la place centrale. Le récit a une valeur « illustrative » puisqu'il vise à prouver la

¹²² V. Traverso, *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, « linguistique et sémiologie », 1996, p. 196.

¹²³ Ibid, p.198.

¹²³ Ibid, p.200.

véracité d'une assertion initiale (la conclusion). La structure de ce type de confiance est comme suit :

ASSERTION	tout va mal
ARGUMENTATION	apport de preuves (dont les récits)

Le confident est un partenaire qu'il faut « convaincre », qu'il faut amener à reconnaître le bien fondé de l'assertion initiale et par conséquent à offrir son soutien.

Les lettres dont il sera question ici appartiennent à ce dernier type de confidences. Dans leurs lettres respectives, Cécile de Volanges et Mme de Volanges cherchent consolation auprès de la même confidente, Mme de Merteuil. La première lui écrit pour lui confesser sa séduction et lui demander conseil. La deuxième pour lui exprimer sa crainte au sujet de sa fille et la consulter à propos de la décision qu'elle devrait faire pour mettre fin au chagrin de sa fille. Le macro-acte illocutoire de leurs discours respectifs peut être formulé ainsi : « Je suis angoissée/triste » et le macro-acte perlocutoire ainsi : « Conseillez-moi ».

En partageant leur tristesse/inquiétude avec Mme de Merteuil, les deux épistolières visent à la convaincre de la gravité de leurs situations (donc vise à la *faire croire*), afin de l'inciter répondre à leur demande de conseil (autrement dit, la *faire faire*). Le récit figurera parmi les arguments appuyant la demande de conseil. La structure illocutoire de la lettre de confiance peut être illustrée par le schéma argumentatif suivant :

Macro-acte illocutoire (argument) <i>donc</i> → Macro-acte perlocutoire	
Je suis triste/inquiète/angoissée	Conseillez-moi

Le discours de confiance repose donc essentiellement sur une phase assertive/ expressive, qui prend la forme de séquences

de lamentation, d'auto-accusation et d'auto-analyse, sur une phase assertive/ narrative (le récit) et sur une phase de requêtes, représentant la visée globale du discours.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la présente partie s'attachera à l'examen de deux discours de confiance, présentant deux situations de communication différente. Mais en quoi réside justement cette différence ? Elle réside dans la différence d'âge et de caractère séparant les épistolières de leur correspondante commune. Cécile est plus jeune que sa correspondante, elle est naïve et moins cultivée qu'elle, ce qui accentue le rapport inégalitaire qui la lie à Mme de Merteuil. La lettre de Mme de Volanges présente une situation de communication moins inégalitaire, dans la mesure où l'épistolière est une femme d'un certain âge, donc mûre et assez cultivée. Comment chacune de ces épistolières, conditionnée par les paramètres situationnels de son discours, parviendra-t-elle à construire sa confiance ? Nous entamerons nos analyses par l'étude de la lettre de Mme de Volanges.

Vu l'âge de Mme de Volanges, c'est elle qui devrait, selon toute vraisemblance, jouer le rôle de conseillère et Mme de Merteuil celui du Sujet se confiant. C'est pourtant le contraire qui s'avère. Considérant Mme de Merteuil comme une amie, et sachant que celle-ci éprouve les mêmes sentiments pour elle, l'épistolière s'adresse à sa correspondante pour lui confier son inquiétude au sujet de sa fille, Cécile. Mme de Volanges, consciente de l'acte menaçant que constitue le fait de se confier à une personne plus jeune qu'elle pour se propre face, élabore son discours comme suit :

Il y a bien peu de jours, ma charmante amie, que c'était vous qui me demandiez des consolations et des conseils : aujourd'hui, c'est mon tour ; et je vous fais pour moi la même demande que vous faisiez pour vous. Je suis bien réellement affligée, et je crains de n'avoir pas pris les meilleurs moyens pour éviter les chagrins que j'éprouve.

C'est ma fille qui cause mon inquiétude. Depuis mon départ je l'avais vue toujours triste et chagrine ; mais je m'y attendais, et j'avais armé mon cœur d'une sévérité que je jugeais nécessaire. J'espérais que l'absence ; les distractions détruiraient un amour que je regardais plutôt comme une erreur de l'enfance que comme une véritable passion. Cependant, loin d'avoir rien gagné depuis mon séjour ici, je m'aperçois que cet enfant se livre de plus en plus à une mélancolie dangereuse ; et je crains, tout de bon, que sa santé ne s'altère. Particulièrement depuis quelques jours elle change à vue d'œil. Hier, surtout, elle me frappa, et tout le monde ici en fut vraiment alarmé.

Ce qui me prouve encore combien elle est affectée vivement, c'est que je la vois prête à surmonter la timidité qu'elle a toujours eue avec moi. Hier matin, sur la simple demande que je lui fis si elle était malade, elle se précipita dans mes bras en me disant qu'elle était bien malheureuse, et elle pleura aux sanglots. Je ne puis vous rendre la peine qu'elle m'a faite ; les larmes me sont venues aux yeux tout de suite et je n'ai eu que le temps de me détourner, pour empêcher qu'elle ne me vît. Heureusement j'ai eu la prudence de ne lui faire aucune question, et elle n'a pas osé m'en dire davantage : mais il n'en est pas moins clair que c'est cette malheureuse passion qui la tourmente.

Quel parti prendre pourtant, si cela dure ? ferai-je le malheur de ma fille ? tournerai-je contre elle les qualités les plus précieuses de l'âme, la sensibilité et la constance ? est-ce pour cela que je suis mère ? et quand j'étoufferais ce sentiment si naturel qui nous fait vouloir le bonheur de nos enfants ; quand je regarderais comme une faiblesse ce que je crois, au contraire, le premier, le plus sacré de nos devoirs ; si je force son choix, n'aurai-je pas à répondre des suites funestes qu'il peut avoir ? Quel usage à faire de l'autorité maternelle que de placer sa fille entre le crime et le malheur !

Mon amie, je n'imiterai pas ce que j'ai blâmé si souvent. J'ai pu, sans doute, tenter de faire un choix pour ma fille ; je ne faisais en cela que l'aider de mon expérience : ce n'était pas un droit que j'exerçais, je remplissais un devoir. J'en trahirais un, au contraire, en disposant d'elle au mépris d'un penchant que je n'ai pas su empêcher de naître et dont ni elle, ni moi ne pouvons connaître ni l'étendue ni la durée. Non, je ne souffrirai point qu'elle épouse celui-ci pour aimer celui-là, et j'aime mieux compromettre mon autorité que sa vertu.

Je crois donc que je vais prendre le parti le plus sage de retirer la parole que j'ai donnée à M. de Gercourt. Vous venez d'en voir les raisons ; elles me paraissent devoir l'emporter sur mes promesses. Je dis plus : dans l'état où sont les choses, remplir mon engagement, ce serait véritablement le violer. Car enfin, si je dois à ma fille de ne pas livrer son secret à M. de Gercourt ; je dois au moins à celui-ci de ne pas abuser de l'ignorance où je le laisse, et de faire pour lui tout ce que je crois qu'il ferait lui-même, s'il était instruit. Irai-je, au contraire, le trahir indignement, quand il se livre à ma foi, et, tandis qu'il m'honore en me choisissant pour sa seconde mère, le tromper dans le choix qu'il veut faire de la mère de ses enfants ? Ces réflexions si vraies et auxquelles je ne peux me refuser m'alarment plus que je ne puis vous dire.

Aux malheurs qu'elles me font redouter, je compare ma fille, heureuse avec l'époux que son cœur a choisi ne connaissant ses devoirs que par la douceur qu'elle trouve à les remplir ; mon gendre également satisfait

et se félicitant, chaque jour, de son choix ; chacun d'eux ne trouvant de bonheur que dans le bonheur de l'autre, et celui de tous deux se réunissant pour augmenter le mien. L'espoir d'un avenir si doux doit-il être sacrifié à de vaines considérations ? Et quelles sont celles qui me retiennent ? uniquement des vues d'intérêt. De quel avantage sera-t-il donc pour ma fille d'être née riche, si elle n'en doit pas moins être esclave de la fortune ?

Je conviens que M. de Gercourt est un parti meilleur, peut-être, que je ne devais l'espérer pour ma fille ; j'avoue même que j'ai été extrêmement flattée du choix qu'il a fait d'elle. Mais enfin, Danceney est d'une aussi bonne maison que lui ; il ne lui cède en rien pour les qualités personnelles ; il a sur M. de Gercourt l'avantage d'aimer et d'être aimé : il n'est pas riche à la vérité ; mais ma fille ne l'est-elle pas assez pour eux deux ? Ah ! pourquoi lui ravir la satisfaction si douce d'enrichir ce qu'elle aime !

Ces mariages qu'on calcule au lieu de les assortir qu'on appelle de convenance, et où tout se convient en effet, hors les goûts et les caractères, ne sont-ils pas la source la plus féconde de ces éclats scandaleux qui deviennent tous les jours plus fréquents ? J'aime mieux différer : au moins j'aurai le temps d'étudier ma fille que je ne connais pas. Je me sens bien le courage de lui causer un chagrin passager, si elle en doit recueillir un bonheur plus solide : mais de risquer de la livrer à un désespoir éternel ; cela n'est pas dans mon cœur.

Voilà, ma chère amie, les idées qui me tourmentent, et sur quoi je réclame vos conseils. Ces objets sévères contrastent beaucoup avec votre aimable gaieté ; et ne paraissent guère de votre âge : mais votre raison l'a tant devancé. Votre amitié d'ailleurs aidera votre prudence ; et je ne crains point que l'une ou l'autre se refusent à la sollicitude maternelle qui les implore.

Adieu, ma charmante amie ; ne doutez jamais de la sincérité de mes sentiments.

L'âge, le niveau culturel de l'épistolière ainsi que son amitié pour Mme de Merteuil lui permettent d'élaborer les dix séquences d'actes suivants : (1) Rappel d'une demande de conseil faite par la correspondante (exorde), (2) la demande de conseil (3) la justification de la demande, (4) un premier récit, (5) un second récit, (6) le tourment de l'épistolière, (7) la décision qu'elle prend, (8) justification de la décision, (9) la réitération de la demande de conseil (péroration), (10) la séquence de clôture.

Au vu des éléments de ce premier découpage, Mme de Volanges semble accorder plus d'importance à la phase *Argumentation* de la confidence qu'à sa phase *Assertion*. Celle-ci n'est illustrée que par la séquence (2), alors que l'*Argumentation* regroupe toutes les autres séquences, à l'exception des séquences (1), (8) et (9). Cela dit, l'épistolière semble avoir opté pour une démarche plus délibérative que pathétique.

Mais avant de passer à nos analyses, il importe de citer les groupes de séquences auxquels on peut rattacher les séquences précitées. Il est possible de les ranger dans deux ensembles distincts (que l'on retrouve dans la lettre de Cécile, d'ailleurs) : le premier, métadiscursif, englobe l'exorde, donc la séquence (1), la péroration (la séquence 9) et la séquence de clôture (la séquence 10) ; le second, illustrant la négociation des attitudes de l'épistolière et de sa correspondante face à l'inquiétude de la première, rassemble la séquence (1) de l'exorde, la séquence (2) (demande de conseil), la justification de la demande de conseil, les deux récits (séq. 3 et 4), la séquence exprimant le tourment/ le dilemme de l'épistolière (séq.6), celle où elle annonce la décision qu'elle a prise (séq.7), la justification de cette décision en (8) et la réitération de la requête en (9). Autrement dit, l'ensemble « négociation » recoupe aussi l'ensemble métadiscursif (sauf pour la séquence de clôture).

Grâce à ce découpage « global », apparaît le trait le plus « probant » du discours de Mme de Volanges. Il s'agit du soin porté au ménagement de la correspondante et qui se traduit essentiellement par l'élaboration des parties *liminaires* du discours épistolaire : un exorde, une péroration et une séquence de clôture.

II.1.1. Rappel d'une demande de conseil

Examinons, à présent la première séquence élaborée par Mme de Volanges. L'épistolière introduit presque immédiatement, et de façon plus explicite, la visée de son discours. Son exorde illustre un acte constatif amenant la séquence (2), c'est-à-dire la demande de conseil. L'épistolière, dans son exorde, formule le constatif suivant : « Il y a bien peu de jours, ma charmante amie, que c'était vous mon amie qui me demandiez des consolations et des conseils ». Celui-ci, évoquant une requête faite par Mme de Merteuil dans le passé, constitue un acte menaçant pour la face de la correspondante, puisqu'il rappelle une situation inégalitaire passée. Mais, c'est ce *FTA* qui assurera l'introduction de la demande de Mme de Volanges.

II.1.2. La demande de conseil

Le passage du constatif (et donc de l'exorde) à la requête (de la première séquence) est effectué grâce à un mouvement argumentatif. Comme Mme de Merteuil avait demandé conseil auprès de Mme de Volanges dans le passé, celle-ci lui demande de lui rendre le service. Le passage du constatif précité, formant la proposition argumentative, à la requête, figurant dans la proposition conclusive, se fonde sur le topos implicite de « donnant-donnant ». La requête s'exprime au niveau de deux propositions : « aujourd'hui, c'est mon tour », posant le constatif « c'est mon tour de vous faire la même demande » et sous-entendant le directif « Rendez-moi le service ».

Le constatif posé sera réitéré au niveau de deux propositions : « je vous fais pour moi la même demande » et « que vous faisiez pour vous ». En choisissant de le reformuler sous forme d'un acte métadiscursif, et non d'un acte constatif, voire directif, Mme de Volanges tente d'attirer l'attention sur son activité épistolaire et non sur l'acte menaçant, pour sa propre face et celle de sa correspondante, à savoir la requête. La seconde proposition, quant à elle, présuppose l'acte « Vous m'avez fait la même demande », réitérant implicitement donc le *FTA* de la proposition de l'exorde.

Grâce à cette stratégie illocutoire implicite, et métadiscursive), Mme de Volanges vise à sauver sa face, à atténuer l'effet menaçant que pourrait avoir sa requête sur son « ethos ». Elle s'y prend en menaçant la face de sa correspondante. Le rapport, inégalitaire, établi dans ce type de communication est dorénavant un peu plus équilibré.

Les deux premières séquences de la lettre figure dans la période argumentative que voici :

Période argumentative

Séq. 1 (Exorde)

prop. arg p **donc**→

- **Constatif**/ FFA

« Il y a bien peu de jours,
ma charmante amie, que
c'était vous qui... »

Séq. 2 (demande de conseil : macro-acte perlocutoire)

prop. arg q

- **Constatif** « aujourd'hui, c'est mon tour »

prop. arg. q

- **Acte métadiscursif**

« je vous fais pour moi... »

- **Acte constatif/ constatif présupposé**

« que vous avez fait pour vous »

II.1.3. La justification de la demande de conseil

Une fois la visée de sa lettre déclarée, Mme de Volanges entreprend de la justifier. C'est ici qu'est entamée la première composante de la confidence, l'*Assertion*, exprimée au niveau de la séquence (3) : « Je suis bien réellement affligée, et je crains de n'avoir pas pris les meilleurs moyens pour éviter les chagrins que j'éprouve ». Celle-ci, comme nous l'aurons remarqué, est constituée de deux propositions coordonnées, posant chacune un acte expressif : « Je suis bien réellement affligée » et « Je crains de n'avoir pas pris... ». Cette séquence ne présente aucune structure argumentative, mais elle sera appuyée par les séquences qui la suivront. Autrement dit, les séquences figurant dans la phase *Argumentation*.

Mme de Volanges entreprend donc la construction de la seconde composante de sa confidence. Son argumentation sera illustrée dans un premier temps par deux récits consécutifs, donc deux séquences narratives. Il est clair, de par leurs structures, que l'épistolaire tenait à souligner leur fonction argumentative. Chacune compte une macro-proposition $P_n \Omega$, illustrant la « morale » du récit, et leurs composantes sont soulignées par des connecteurs argumentatifs.

II.1.4. Le premier récit

La transition de l'Assertion à l'*Argumentation narrative* est effectuée subtilement. Au lieu de commencer son premier récit par la formulation de la situation initiale, Mme de Volanges choisit de le commencer en énonçant le sujet de son inquiétude. Elle ne retarde pas le « moment narratif » et met en exergue la conclusion qu'il faut en tirer. Elle situe la cause de son inquiétude au niveau de la macro-proposition $P_n \Omega$ inaugurant la séquence : « C'est ma fille qui cause mon inquiétude ». Cela dit, toutes les composantes narratives qui suivront viendront prouver le constat qui y est posé.

La situation initiale ou $P_n 1$ est dressée par la proposition suivante : « Depuis mon départ je l'avais vue toujours triste et chagrine », exprimant l'état psychologique de Cécile. La réaction de Mme de Volanges opposée à celle de Cécile, est soulignée par le connecteur argumentatif « mais », forme la complication ou $P_n 2$. Quelles (ré)actions cette complication engendre-t-elle ? Dans $P_n 3$, Mme de Volanges ne mentionne que la sienne, qu'elle lie à la macro-proposition précédente par le biais de l'organisateur « et ». Celui-ci, ayant la valeur du connecteur « donc », amène les propositions « j'avais armé mon cœur d'une sévérité » et « que je jugeais nécessaire ». Cependant, avant de passer à la composante

narrative suivante (Pn 4), l'épistolière juge nécessaire d'ouvrir une petite parenthèse : elle justifie sa réaction sévère.

Pour ne pas paraître trop agressive, elle opte pour une *justification explicative*. Celle-ci prendra la forme d'une période explicative : « j'avais armé mon cœur d'une sévérité » et « que je jugeais nécessaire » constituent les propositions présentant la question à expliquer, alors que « J'espérais que l'absence ; les distractions détruiraient un amour » et « que je regardais plutôt comme une erreur de l'enfance que comme une véritable passion » forment celles qui l'expliquent.

Voici le schéma de la période explicative enchâssée dans Pn 3 :

Période explicative enchâssée

p expl 1 : Constatif « j'avais armé mon cœur... »

p expl 1 : Constatif « que je jugeais nécessaire »

p expl 2 : Constatif « J'espérais que... »

p expl 2 : Constatif « que je regardais plutôt... »

Mais la réaction de Mme de Volanges ne semble pas avoir amené le résultat escompté. La complication est loin d'être résolue. S'articulant sur Pn 3 par le biais du connecteur concessif « Cependant », Pn 4 introduit l'échec du projet de Mme de Volanges (faire oublier à Cécile sa passion pour Danceny) ainsi que la réaction inquiétante de Cécile. L'échec est formulé au niveau de la construction détachée « loin d'avoir rien gagné depuis mon séjour ici », alors que la réaction de Cécile l'est au niveau de « je m'aperçois que cet enfant se livre de plus en plus à une mélancolie dangereuse ».

L'épistolière, pour marquer son anxiété, choisit de retarder la formulation de Pn 5 (la situation finale) qui normalement devrait suivre Pn 4. Elle choisit de réintroduire l'évaluation finale Pn Ω , contenant l'expressif : « je crains, tout de bon, que sa santé

ne s'altère », introduit par l'organisateur « et » qui a la valeur de « donc ». Ayant ainsi mis l'accent sur son état psychologique, et par conséquent confirmé l'image de la mère tourmentée qu'elle veut apparemment donner d'elle-même, elle entreprendra la formulation de la situation finale. Pn 5 comprendra les trois propositions suivantes : « Particulièrement depuis quelques jours elle change à vue d'œil », « Hier, surtout, elle me frappa » et « tout le monde ici en fut vraiment alarmé », qui toutes trois sous-entendent la constatif « ma fille est vivement affligée ».

Soit le schéma de cette séquence narrative :

Séq. (4) : Le 1^{er} récit

Entrée- résumé	Situation initiale	Nœud	Ré(actions)	Non- Résolution du nœud	Évaluation finale	Situation finale
Pn Ω C'est ma fille qui cause mon inquiétude	Pn 1 Depuis mon départ je ...	Pn 2 <u>mais</u> je m'y attendais	Pn 3 et j'avais armé ...	Pn 4 <u>Cependant</u> loin de...	Pn Ω et je crains tout de bon que...	Pn 5 Particu- lière- ment depuis...

II.1.5. Le second récit

Le deuxième « argument narratif » est élaboré pour prouver le chagrin de Cécile (le premier venait plutôt justifier l'inquiétude de sa mère). Mme de Volanges l'introduit de la même manière que le récit précédent : elle formule d'emblée sa *morale*, l'enchaînant, à la séquence précédente, par l'intermédiaire de l'organisateur « encore » et aussi grâce à une stratégie illocutoire implicite. Pn Ω est illustrée par la proposition « Ce qui me prouve encore combien elle est affectée vivement », qui posant un constatif, présuppose le constatif suivant : « elle est affectée ». Celui-ci en réalité reformule le constatif sous-entendu par Pn 5 de la séquence suivante. Il en est clair que la narratrice ne rate

aucune occasion pour mettre en exergue le chagrin de sa fille, et par conséquent sa propre inquiétude.

Suivent les propositions, « c'est que je la vois prête à surmonter la timidité » et « qu'elle a toujours eue avec moi », présentant une composante narrative absente du premier récit : la macro-proposition Pn 0- résumé, résumant les événements du récit. Le « choix narratif » d'énoncer d'emblée la conclusion et le résumé de son récit trahit on ne peut mieux l'inquiétude de Mme de Volanges pour sa fille, puisqu'elle se hâte de signaler l'orientation argumentative du récit.

Pn 0 recouvre les propositions, « c'est que je la vois prête à surmonter la timidité » « qu'elle a toujours eue avec moi », et semble être liée à la proposition formant Pn Ω au sein d'un mouvement explicatif. Autrement dit, le constatif de Pn 0 explique le constatif de Pn Ω , comme le montre le schéma suivant :

Période explicative enchâssée reliant Pn Ω et Pn 0

Pn Ω = p expl 1 **Constatif/ constatif présupposé** « Ce qui me prouve qu'elle est ... »

Pn 0= p expl 2 **Constatif** « c'est que je la vois prête... »

p expl 2 **Constatif** « qu'elle a toujours eue... »

Mme de Volanges poursuit son récit en dressant la situation initiale, donc Pn 1, élaborée au niveau de la proposition suivante : « Hier matin, sur la simple demande que je lui fis si elle était malade ». La « stabilité » de cette situation sera perturbée par la complication que cause le comportement de Cécile, exprimé au niveaux de trois propositions : « elle se précipita dans mes bras », « en me disant qu'elle était bien malheureuse » et « elle pleura aux sanglots ». Pn 2 entraîne par la suite Pn 3, où sont énoncées les réactions de la narratrice : « Je ne puis vous rendre la peine qu'elle m'a faite », « les larmes me sont venues aux yeux tout de

suite » et « je n'ai eu que le temps de me détourner », « pour empêcher qu'elle ne me vît ».

L'épistolière y énonce explicitement ses réactions physiques, mais implicitement son trouble, afin de paraître plus « digne » et donc susciter la compassion de sa correspondante, tout en conservant sa dignité. N'oublions pas que cette même stratégie d'apitoiement a été observée par Cécile (celle-ci pourtant en utilisait d'autres). Ainsi la première proposition présuppose-t-elle le constatif « J'ai eu de la peine ». Les troisième et quatrième propositions, « je n'ai eu que le temps de me détourner » et « pour empêcher qu'elle ne me vît » sont reliées entre selon un rapport explicatif. En d'autres termes, la troisième est expliquée par la quatrième, comme le montre le schéma suivant de Pn 3:

- pn : **Constatif/ constatif présupposé**
« Je ne puis vous rendre la peine qu'elle m'a faite »,
- pn : **Constatif/ constatif sous-entendu**
« les larmes me sont venues aux yeux tout de suite »
- Période explicative enchâssée
- pn = p expl 1 : **Constatif** « je n'ai eu que... »
- pn = p expl 2 : **Constatif** « pour empêcher... »

La complication est résolue par le comportement de Mme de Volanges qu'elle formule dans Pn 4 « Heureusement j'ai eu la prudence de ne lui faire aucune question ».

Les événements prennent fin avec la formulation de la dernière composante de cette séquence : Pn 5 « et elle n'a pas osé m'en dire davantage ». Suivra l'évaluation finale ou Pn Ω soulignée par le connecteur « mais » : « mais il n'en est pas moins clair que c'est cette malheureuse passion qui la tourmente ». La structure close de ce récit garantit à la narratrice une bonne interprétation de son sens. Les composantes s'enchaînent pour aboutir à l'explicitation de la cause de l'affliction de Cécile, à savoir son amour pour Danceny.

Voici le schéma séquentiel du deuxième récit et son mode d'enchaînement au récit qui le précède :

Séq. (4) : le 1^{er} récit

Situation

finale

Pn 5

Particulièrement

depuis... **Constatifs sous-entendus**

↑

Séq. (5) : (encore+ reformulation des sous-entendus de Pn 5)

le 2^e récit

Pn 0	Pn 1	Pn 2	Pn 3	Pn 4	Pn 5	Pn Ω
<u>Période expl enchâssée</u>						
<i>p expl 1</i>	<i>p expl 2</i>					
Ce qui	Hier	elle se	- Constatifs/	heureuse-	elle	<u>mais</u> il
me	matin	précipita	constatifs	ment	n'a pas	n'en est
prouve	...	...	implicites		osé...	pas...
<u>encore</u>			<u>Période explicative</u>			
			<u>enchâssée</u>			
			- pn = p expl 1 : Constatif			
			- pn = p expl 2 : Constatif			

II.1.6. Le tourment

La phase narrative de l'*Argumentation* prend fin. Mme de Volanges passe à la suite de cette composante : une longue phase délibérative qui commence par la séquence (6) illustrant le dilemme auquel l'épistolière se trouve confrontée. En réalité, cette séquence se fondera sur un Argument principal (le devoir d'une mère), à partir duquel Mme de Volanges construira non pas une mais deux séquences argumentatives, comme nous le verrons un peu plus loin.

Afin d'effectuer une transition très subtile de la phase narrative à la phase qu'on a appelée « délibérative », la locutrice lie la nouvelle séquence à la précédente par le biais du connecteur concessif « pourtant ». Ceci signifie qu'une séquence argumentative rattache la morale de la dernière séquence

narrative, « il n'en est pas moins clair que c'est cette malheureuse passion qui la tourmente » à la première proposition de la séquence (6), « Quel parti prendre pourtant si cela dure ? » selon le schéma suivant :

Séq. (5) le 2^e récit

SEQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHASSANTE

L'évaluation finale

Pn Ω = P arg 1 → Conclusion non C
 - « il n'en est pas moins clair que c'est cette malheureuse passion qui la tourmente » *elliptique*

↑
 POURTANT
 P arg 4

Séq. (6) le dilemme

« Quel parti prendre si... ? »

Le connecteur concessif vient bloquer l'étayage de l'inférence d'une conclusion telle que « Je resterai sévère ». Mme de Volanges introduit dans la restriction qu'opère ledit connecteur la possibilité que l'état de sa fille s'aggrave. En d'autres termes, ce connecteur marque le glissement d'une séquence d'actes à une autre, et du même coup souligne un changement dans l'attitude de Mme de Volanges : séquence narrative→séquence argumentative/ attitude sévère→attitude moins sévère. Si l'épistolière avait opté, au niveau de sa séquence narrative, pour une résolution passive de la complication (elle n'a pas voulu en demander la cause à sa fille), au niveau de la présente séquence (6), telle n'est plus sa position.

Sa virtuosité argumentative est d'autant plus soulignée qu'elle parvient à enchâsser une période argumentative au sein de P arg 4. En effet, la question, « Quel parti prendre » et le constatif « cela dure » constituent respectivement la proposition conclusive et la proposition argumentative d'une période

argumentative structurée par le SI hypothétique. Son schéma est comme suit :

[Apodose (prop. q. ← SI Protase (prop. p.)).]

Le schéma complet de cette séquence argumentative liant la séquence narrative (5) à la séquence (6) est de la forme :

Séq. (5) le 2^e récit

SEQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHASSANTE

L'évaluation finale

Pn Ω = P arg 1 → *Conclusion non C*
 - « il n'en est pas moins clair *elliptique*
 que c'est cette malheureuse passion
 qui la tourmente »

↑
POURTANT
 P arg 4

Séq. (6) le dilemme

→ *Conclusion C*
Période arg. enchâssée *elliptique*

« Quel parti prendre si... ? »

Le dilemme de Mme de Volanges se poursuit. Au ton anxieux du début de la séquence, se substitue un ton plus pathétique, plus perplexe, exprimant la gravité du tourment qui la tenaille. L'épistolière, en formulant de nombreuses questions rhétoriques (naturellement à valeur assertive) dont l'orientation argumentative est claire, semble déjà avoir la réponse à sa question. En effet, « ferai-je le malheur de ma fille ? » a la valeur illocutoire assertive de « je ne ferai pas le malheur de ma fille » ; « tournerai-je contre elle les qualités précieuses de l'âme, la sensibilité et la constance ? » celle de « je ne tournerai pas contre elle les qualités précieuses de l'âme, la sensibilité et la constance ».

Cette dernière proposition, notons-le, présuppose, du même coup, une valeur évidente, reconnue, universelle, exprimé par le constatif suivant : « la sensibilité et la constance sont des qualités précieuses ». Ensuite, la question rhétorique « est-ce pour cela

que je suis mère ? », à valeur assertive de « ce n'est pas pour cela que je suis mère ».

La suite du paragraphe illustre la même stratégie illocutoire. Cette fois-ci pourtant, il s'agit d'une seule question rhétorique, résultant d'une structure argumentative assez complexe. Mme de Volanges, graduant ses effets, complexifie sa stratégie illocutoire et structurelle, et, ce faisant, approche de son but, à savoir la formulation de sa décision, qui sera effectuée dans la séquence suivante.

Examinons donc le mode d'empaquetage des propositions suivantes : « quand j'étoufferais ce sentiment si naturel » « qui nous fait vouloir le bonheur de nos enfants », « quand je regarderais comme une faiblesse ce que je crois, au contraire, le premier, le plus sacré de nos devoirs », « si je force son choix », « n'aurais-je pas à répondre des suites funestes qu'il peut avoir ? » et « Quel usage à faire de l'autorité maternelle que de placer sa fille entre le crime et le malheur ! ».

Il est évident que ces propositions sont reliées entre elles au sein d'une période argumentative. Les quatre premières forment les propositions argumentatives menant à la question rhétorique et l'expressif figurant respectivement dans les cinquième et sixième propositions.

Mais avant d'analyser leur structure argumentative, observons leurs valeurs illocutoires. Elles présentent l'intérêt de cacher des actes implicites soulignant l'orientation argumentative du discours de Mme de Volanges. Ainsi la première proposition, « quand j'étoufferais ce sentiment si naturel », pose-t-elle un constatif hypothétique, mais aussi un constatif présupposé : « ce sentiment est naturel », qui nous oriente vers la conclusion implicite « Il ne faut pas l'étouffer ». Quant à la seconde proposition, « qui nous fait vouloir le bonheur de nos enfants », elle pose un constatif dont la valeur positive sous-entend le même constatif « Il ne faut pas l'étouffer ».

La troisième, « quand je regarderais comme une faiblesse ce que je crois, au contraire, le premier, le plus sacré de nos devoirs », pose un constatif illustrant l'attitude sévère que prendrait Mme de Volanges, mais elle présuppose également un autre constatif, à savoir « je crois au contraire que c'est le premier, le plus sacré de nos devoirs » révélant la « vraie » nature de l'épistolière, sa préférence, et laisse entendre le même constatif cité un peu plus tôt : « Il ne faut pas étouffer ce sentiment ».

La quatrième proposition, « si je force son choix », est la seule qui ne comporte pas d'actes implicites. Elles mènent toutes à conclure la question rhétorique : « n'aurais-je pas à répondre des suites funestes qu'il peut avoir ? » et à l'expressif « Quel usage à faire de l'autorité maternel que de placer sa fille entre le crime et le malheur ! ». Autrement dit, à conclure le constatif posé « j'aurais à répondre des suites funestes » et le constatif présupposé « il y aura des suites funestes » au niveau de la première proposition et le constatif posé « il peut avoir des suites funestes » au niveau de la proposition relative, tous sous-entendant le constatif déjà cité. Enfin, l'expressif posé par la dernière proposition, le constatif qu'elle sous-entend, « Placer sa fille entre le malheur et le crime est un mauvais usage de l'autorité maternelle », et le constatif qu'elle présuppose « ceci revient à placer sa fille entre le crime et le malheur ».

Regorgeant d'actes directs et implicites à valeur négative, les propositions argumentatives et les propositions conclusives sont regroupées dans la structure périodique complexe suivante :

Période argumentative

Propositions argumentatives (protases)	→ Propositions conclusives (apodotes)
- et quand <u>p.arg</u> : Constatif/	(Question rhétorique)
constatif présupposé/	- p conc : Constatif/ constatif présupposé/
- <u>p.arg</u> constatif/sous-entendu	constatif sous-entendu
- quand <u>p.arg</u> : Constatif/ constatif	- p conc : Constatif/ constatif sous-entendu
présupposé/ constatif sous-entendu	- p conc : Constatif/ constatifs présupposés
- si <u>p.arg</u> Constatif	(Expressif)
	- p conc : Expressif/ constatif sous-entendu/

constatif présupposé

Jusqu'à présent, il semble que la partie analysée de la séquence six, c'est-à-dire la première période argumentative, les questions rhétoriques et la seconde période argumentative, s'insère dans un échange dialogal de type [Question/ Réponse], comme le montre le schéma suivant :

Séq. 6 (le dilemme)

ÉCHANGE DIALOGAL ENCHÂSSANT	
QUESTION	RÉPONSE
<u>Période argumentative</u>	<u>- Questions rhétoriques</u>
[Apodose (prop. q. ← SI	- Constatif
Protase (prop. p.)].	- Constatif/ constatif présupposé
Directif ← Constatif	- Constatif
	<u>- Période argumentative</u>
Propositions argumentatives (protases) → Propositions conclusives (apodoses)	
- et quand <u>p. arg</u> : Constatif/	(Question rhétorique)
constatif présupposé/	- p. conc : Constatif/ constatif
	présupposé/
- <u>p. arg</u> constatif/sous-entendu	constatif sous-entendu
- quand <u>p. arg</u> : Constatif/ constatif	- p. conc : Constatif/ constatif sous-
présupposé/ constatif sous-entendu	entendu
- si <u>p. arg</u> Constatif	- p. conc : Constatif/ constatifs
	présupposés
	(Expressif)
	-p. conc : Expressif/ constatif sous-
	entendu/ constatif présupposé

Élaborant toujours la séquence (6), Mme de Volanges complexifie encore plus ses structures argumentatives. Fidèle à son « ethos » de mère tourmentée, elle poursuit son argumentation en se fondant toujours sur l'Argument (le devoir d'une mère). Cette fois-ci on verra se construire une séquence argumentative. L'on notera cependant, que contrairement aux structures argumentatives précédentes, celle-ci ne présentera pas de stratégie illocutoire particulièrement intéressante. Les propositions ici ne posent que des constatifs et les actes implicites qu'elles cachent n'ont pas de valeur argumentative particulière.

Par conséquent, nous ne soulignerons que les actes directs et indirects que nous jugeons « signifiants ».

L'épistolière commence par formuler la conclusion de son mouvement argumentatif ou P arg 3. Celle-ci est exprimée au niveau de « Mon amie, je n'imiterai pas ce que j'ai blâmé si souvent ». Cette proposition présuppose le constatif « j'ai souvent blâmé un certain comportement », exprimant apparemment son attitude face aux mariages arrangés. Anticipant sur les objections potentielles de sa correspondante, elle entreprend la justification du fait que ses actes passés (l'arrangement du mariage de sa fille) contrastent avec sa position actuelle (citée dans P arg 3). D'où l'élaboration de la thèse antérieure P arg 0 : « J'ai pu, sans doute, tenter de faire un choix pour ma fille ».

Ici, elle ne nie pas avoir arrangé le mariage de Cécile, mais sa reconnaissance est quelque peu nuancée, afin d'en atténuer l'effet menaçant pour sa face positive. L'épistolière recourt à la modalisation, autrement dit aux « procédés qui instaurent une certaine distance entre le sujet d'énonciation et le contenu de l'énoncé, et par là même donnent à l'assertion des allures moins péremptoires »¹²⁴. Au lieu de formuler un constatif tel « j'ai fait un choix pour ma fille », celui-ci est modalisé grâce au verbe modalisateur « J'ai pu tenter de... » et la locution adverbiale « sans doute ».

Malgré l'absence du connecteur « mais », on ne peut s'empêcher de détecter un mouvement réfutatif. Mme de Volanges, recourant toujours à l'Argument « le devoir d'une mère », confirme l'image de la mère sage et digne qu'elle entendait donner d'elle-même tout le long de sa lettre. En se fondant sur le préconstruit culturel suivant « une mère doit remplir son devoir envers ses enfants », elle produit des arguments venant réfuter le constatif de la thèse antérieure : « je

¹²⁴ Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, *Les Interactions verbales*, t.II, p.221.

ne faisais en cela que l'aider de mon expérience », « ce n'était pas un droit que j'exerçais », « je remplissais un devoir », « J'en trahirais un, au contraire », « en disposant d'elle au mépris d'un penchant », « que je n'ai pas su empêcher de naître » « et dont ni elle, ni moi ne pouvons connaître ni l'étendue ni la durée ». Ces arguments apparaissent au niveau de la macro-proposition P arg 1 de la séquence argumentative qui s'élabore.

L'épistolaire reformule ensuite la décision prise dans P arg 3, dans la conclusion qui clôt la séquence, afin de souligner l'irrévocabilité de sa décision. Elle est reprise par la proposition « Non, je ne souffrirai point », la proposition « qu'elle épouse celui-ci pour aimer celui-là » (présupposant le danger qu'elle voudrait éviter : que sa fille épouse Gercourt mais continue à aimer Danceny) et « et j'aime mieux compromettre mon autorité que sa vertu » qui, elle aussi, présuppose que la vertu de sa fille pourrait être compromise.

La séquence argumentative que nous venons d'examiner peut être schématisée ainsi :

Séquence argumentative				
P arg 3	P arg 0 —	(MAIS)	P arg 1 →	Conclusion
Constatif	Constatif modalisé	Constatifs	Constatif	
Mon amie ...	J'ai pu	-je ne...	- Non	
je		-ce n'était	Constatif/ constatif présupposé	
n'imiterai		-je remplissais	- qu'elle épouse...	
pas...		-j'en trahirais...	Constatif/ constatif présupposé	
		- en disposant...	- j'aime mieux...	

II.1.7. La décision

La séquence (6) s'achève sur cette séquence argumentative. La nouvelle séquence d'actes, celle exprimant la décision de Mme de Volanges, la suit, soulignée par la segmentation typographique (l'alinéa) : « Je crois donc que je vais prendre le parti le plus sage de retirer la parole que j'ai donnée à M. de

Gercourt ». L'on notera que Mme de Volanges recourt de nouveau à la modalisation, pour introduire sa décision. Le constatif qui l'exprime, étant un *FTA* grave, puisqu'il s'agit de retirer une parole donnée, est modalisé par le verbe « Je crois ». Mais la présence du connecteur « donc » semble signaler que la nouvelle séquence (la décision) découle de la séquence argumentative précédente. Dans ce cas, celle-ci s'enchaînera dans une séquence argumentative englobante, où elle fera fonction de macro-proposition P arg 1, alors que les deux propositions exprimant la « décision » figureront au niveau de la macro-proposition conclusion, autrement dit P arg 3.

Soit le schéma de la séquence (7) et de son mode d'enchaînement à la séquence (6) :

SÉQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHÂSSANTE				
	P arg 1		donc →	Parg 3
	Dernière seq. arg.			Séq. (7) : la décision
	de la séq. (6)			- Constatif
	Séquence enchâssée			- « Je crois <u>donc</u>
				- que vais prendre...
P arg 3	P arg 0 (MAIS)	P arg 1	Conclusion	
Mon	J'ai pu	-je ne...	- Non	
amie	...	-ce n'était	- je préfère...	
je		-je remplissais		
n'imiterai		-j'en trahirais...		
pas...				

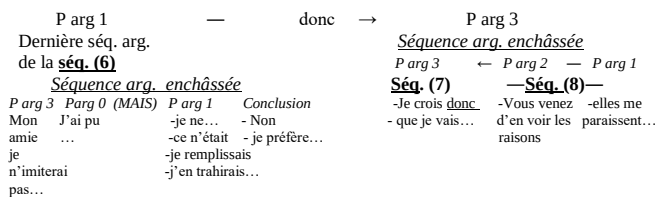
II.1.8. La justification de la décision

Toutefois, la virtuosité argumentative de Mme de Volanges ne s'arrête pas là. La séquence (7) n'est pas la seule composante de la conclusion de la séquence argumentative enchâssante. En fait, P arg 3 enchâsse à son tour une séquence argumentative où figurera la décision de Mme de Volanges ainsi que le début de la séquence (8), présentant la justification de la décision. Le constatif formant la séquence (7) figurera au niveau de la conclusion P arg 3 de la séquence enchâssée, alors que les

constatifs posés par les propositions « Vous venez d'en voir les raisons » et « elles me paraissent devoir l'emporter sur mes promesses » apparaissent, respectivement, au niveau de l'étayage de l'inférence argumentative et de la prémisse.

Notons au passage que Mme de Volanges qui, ne formulait que des constatifs, opte dans la séquence (7) pour un nouveau type d'acte de langage : le métadiscursif. Celui-ci est posé par la première proposition de ladite séquence, à savoir « Vous venez d'en voir les raisons ».

Soit le schéma de la séquence argumentative reliant entre eux les séquences (6), (7) et (8) :



La séquence de justification de la décision, autrement dit la séquence (8), ne se limite pas aux propositions mentionnées ci-dessus. En effet, elle se déploiera tout au long du reste du corps de la lettre. Cela dit, elle donnera lieu à plusieurs structures argumentatives et reposera sur d'autres Arguments¹²⁵. Ceux-ci sont au nombre de six : « le devoir de Mme de Volanges envers le prétendant de sa fille (M. de Gercourt) », « le bonheur de sa fille », « l'argent ne fait pas le bonheur », « les avantages que Danceny a sur Gercourt », « le danger des mariages de convenance » et enfin, de nouveau, « le devoir d'une mère ». Vu leur nombre, nous n'avons envisagé que ceux qui se distinguaient par leur structure séquentielle ou illocutoire. Seuls le second, le

¹²⁵ Rappelons que Mme de Volanges s'est fondée sur l'Argument (Le devoir d'une mère) au niveau de la séquence (6) exprimant son tourment.

troisième et le quatrième ont été considérés, dans la mesure où ils illustrent deux stratégies séquentielles différentes : respectivement, une stratégie descriptive et une stratégie concessive.

L'Argument « le bonheur de ma fille », au même titre que celui des « avantages de Danceny », est souligné par la segmentation typographique (il occupe un paragraphe). Afin de mettre en exergue les conséquences fâcheuses du mariage de Cécile avec Gercourt, Mme de Volanges introduit, par opposition, le revers de la médaille. Autrement dit, une image positive de la vie de sa fille qui contrasterait avec la vision sombre qu'elle avait présentée de son avenir au niveau du premier Argument.

Avant d'analyser le présent Argument, il importe de mentionner son mode de liaison à celui qui le précède. En fait, la liaison est assurée par la proposition « Aux malheurs qu'elle me font redouter », située au niveau de la construction détachée inaugurant le nouveau paragraphe consacré au nouvel argument. Le sujet de la proposition « Ces réflexions si vraies m'alarment... » clôturant le mouvement argumentatif structurant l'Argument « le devoir envers Gercourt » est reformulé en « elles » dans la proposition relative « qu'elles me font redouter ». En ce sens, le rappel ou la reformulation des conséquences fâcheuses que peut avoir le mariage de Cécile avec Gercourt constitue déjà un premier argument auquel Mme de Volanges ajoutera, par opposition, celui du bonheur de sa fille si elle épousait l'homme de son choix.

Ici on verra que Mme de Volanges varie ses effets. Le nouvel Argument sera formé à partir d'un mouvement argumentatif enchâssant plusieurs mouvements descriptifs. Nouvelle preuve donc de la maîtrise « argumentative » de l'épistolière. La séquence argumentative enchâssante comprend, dans un premier temps, comme nous venons de le souligner, la reformulation de l'Argument précédent. Ensuite, apparaît son

« noyau » descriptif, suite à quoi sera introduite la conclusion de la séquence argumentative englobante, à savoir la proposition « L'espoir d'un avenir si doux doit-il être sacrifié à de vaines considérations ? ».

Voici, de façon très schématique, les constituants compositionnels de la séquence argumentative :

L'Argument « Le bonheur de Cécile »

Séquence argumentative enchâssante

P arg 1

- prop. arg « Aux malheurs je compare »

- prop arg. « qu'elles me font redouter »

- Séquences descriptives enchâssées

→

P arg 3

- prop. c. « L'espoir d'un avenir si doux... »

Commençons par les deux premiers constituants de P arg 1. Mme de Volanges, comme nous l'avons déjà signalé, commence l'élaboration du nouvel Argument par un bref « rappel » de l'Argument précédent (le danger du mariage arrangé de Cécile avec Gercourt). Celui-ci prenant la forme d'une reformulation, sera effectué au niveau de deux propositions : « Aux malheurs, je compare » et la relative appositive « qu'elles me font redouter ». Cela dit, apparaissent les deux actes suivants : le constatif « Je compare à ces malheurs » et le constatif présupposé « Ce sont des malheurs » qui rappelle donc l'Argument précédent. Le rappel se fait donc au niveau la première proposition. Mais il est effectué aussi, cette fois-ci de façon explicite (un constatif posé), au niveau de la relative « qu'elles me font redouter ».

Lesdites séquences forment ce que Fontanier¹²⁶ appelle un « **parallèle** ». Les deux premières présentent respectivement un portrait moral « positif » de Cécile et de l'époux qu'elle aura choisi, le troisième un portrait de tous deux heureux et enfin une description de leur bonheur contribuant au bonheur de Mme de

Commented [D017]: détails

¹²⁶ Cf. P. Fontanier, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.

Volanges. Notons que dans une description les actes sont toujours des constatifs, si le locuteur décrit une autre personne que lui-même. Cela dit, nous jugeons inutile de mentionner la valeur illocutoire de chaque acte qui y paraît. Comment donc sont élaborés ces quatre « arguments » ?

Le premier *argument descriptif* est introduit par la proposition « Au malheurs, je compare ma fille heureuse... ». Mme de Volanges y fixe, grâce à une *procédure d'ancrage*, le thème-titre : « ma fille ». Ensuite, elle lui attribuera une propriété morale, à valeur méliorative bien entendu, par le biais d'une *procédure d'asptualisation* : Cécile est « heureuse avec l'époux... ». Pour mettre en valeur le portrait mélioratif de sa fille, et mieux réussir son entreprise argumentative, Mme de Volanges « étire » la séquence, en enchâssant une nouvelle séquence descriptive à partir de la macro-proposition PROPR.

En effet, grâce à une procédure de sous-thématisation, un élément de ladite macro-proposition (l'époux) devient « thème-titre ». Lui est ensuite attribuée la propriété introduite par la relative « que son cœur a choisi », destinée à rappeler indirectement l'avantage d'un mariage non arrangé. Mme de Volanges retourne ensuite à la séquence enchâssante en y ajoutant, un prédicat fonctionnel, par l'intermédiaire d'une procédure de *mise en relation métonymique*. Le prédicat fonctionnel est bien entendu à valeur méliorative : « ne connaissant son devoir que par la douceur ».

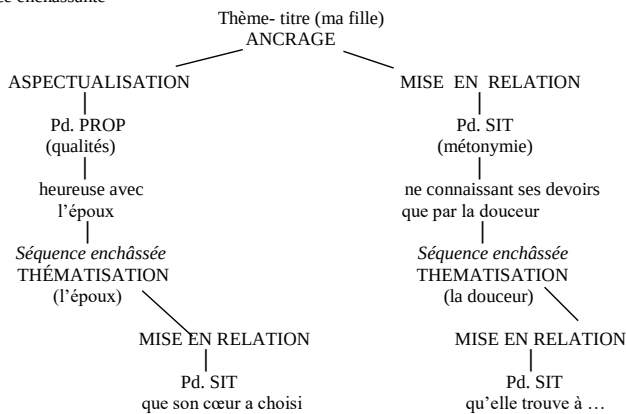
La description ne s'arrête pas là. En fait, l'épistolière, voulant développer ce beau portrait, enchâssera une nouvelle séquence descriptive au niveau de la macro-proposition Pd. SIT (métonymie). Tout comme dans Pd. PROPR de la séquence enchâssante, une opération de sous-thématisation vient transformer un élément de la macro-proposition Pd SIT en thème-titre d'une nouvelle séquence descriptive. Il s'agit de « la douceur » auquel sera attribué le prédicat fonctionnel « qu'elle

trouve à les remplir», introduit par une opération de mise en relation métonymique.

Le schéma du premier argument descriptif est de la forme :

Séquence descriptive 1

Séquence enchâssante



Quoique ressemblant à la séquence descriptive précédente, celle dressant le portrait du gendre ne sera pas aussi structurée que la première. Mme de Volanges semble avoir accordé la priorité au portrait moral de sa fille aux dépens de celui de son gendre. Celui-ci est décrit comme étant « également satisfait » et « se félicitant chaque jour du choix qu'il a fait », ce qui signifie que la séquence descriptive qui se développe comprend une macro-proposition Pd PROPR, « également satisfait » et une macro-proposition Pd SIT « et se félicitant chaque jour de son choix ». Il n'y a aucune trace d'enchâssement.

Séquence descriptive 2

Thème- titre (ma fille)
ANCRAGE

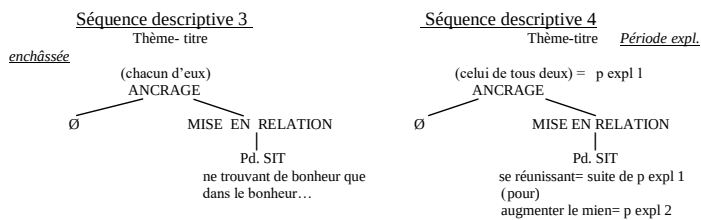


Les troisième et quatrième séquences sont structurées de manière différente. On remarquera surtout après la procédure d’ancrage des thèmes-titres, l’ellipse de la procédure d’aspectualisation, au profit d’un passage direct à la procédure de mise en relation. Dans la troisième séquence, le thème-titre constitue la synthèse des deux thèmes-titres précédents, « ma fille » et « mon gendre ». Ceux-ci semblent fusionner en « chacun d’eux », qui sera suivi du prédicat fonctionnel « ne trouvant son bonheur que dans le bonheur de l’autre » inclus dans la macro-proposition Pd SIT. Mme de Volanges construira la quatrième séquence de la même manière. Au thème-titre, cette fois-ci le bonheur de sa fille et celui de son gendre, (« celui de tous deux »), sera attribué le prédicat fonctionnel suivant : « se réunissant pour augmenter le mien ».

Il est aisé de voir que chaque séquence découle de celle qui la précède ; la dernière, pourtant, présente la particularité d’être traversée par un mouvement explicatif, englobant la macro-proposition d’ancrage, au sein duquel est mentionné le bonheur de Mme de Volanges, comme résultant de celui de sa fille et de son gendre. Le thème titre et les propositions formant le prédicat fonctionnel sont liées dans la période explicative qui suit :

prop. expl 1 : celui de tous deux se réunissant
(pour)
prop. expl 2 : augmenter le mien

Voici donc les schémas des troisième et quatrième séquences descriptives :



Il est clair que l'éclairage euphorique de chacun des prédicats contenus dans les séquences étudiées marque l'orientation argumentative de ces séquences. Elles mènent inévitablement à la conclusion apportée par la question rhétorique « L'espoir d'un avenir si doux doit-il être sacrifié à de vaines considérations ? ». Si la stratégie argumentative de Mme de Volanges a été, au niveau des *arguments descriptifs*, plus séquentielle qu'illocutoire, l'épistolière semble avoir regagné sa technique illocutoire implicite. La séquence argumentative enchâssant, entre autres, les séquences descriptives, se clôt sur une proposition conclusive posant une question rhétorique. Rappelons que la valeur illocutoire de la question rhétorique est constative. Elle souligne l'évidence de l'assertion : « L'espoir d'un avenir si doux ne doit pas être sacrifié à de vaines considérations ».

Mais à part l'acte constatatif qu'elle y formule, Mme de Volanges parvient à y insérer, implicitement, deux autres actes : l'acte présupposé, « cet avenir est doux », résumant le contenu des quatre séquences descriptives et, partant, formant l'occasion de souligner de nouveau leur orientation argumentative ; et l'acte présupposé, « de vaines considérations peuvent empêcher la réalisation de cet avenir » annonçant l'Argument à venir

Commented [D018]: rephrase

« l'argent ne fait pas le bonheur ». Celui-ci, rappelons, ne sera pas étudié.

La construction séquentielle du deuxième Argument que nous étudierons s'avère être plus « argumentative ». En effet, elle présente une structure séquentielle purement argumentative : deux séquences argumentatives juxtaposées et à structure concessive. Autrement dit, une stratégie argumentative bien différente de celle que nous avons vu l'épistolière adopter tout le long de son discours.

Comme elle ne peut pas ignorer la valeur du prétendant de sa fille, elle affiche une attitude conciliante, en commençant par reconnaître les avantages de celui-ci. Ces avantages forment les trois arguments figurant dans la macro-proposition P arg 1 de la première séquence. Ils sont exprimés dans trois propositions : « Je conviens que M. de Gercourt est un parti meilleur, peut-être, que je ne devais espérer pour ma fille », à laquelle s'ajoute la seconde proposition argumentative « j'avoue même que j'ai été flattée du choix », introduit par le connecteur argumentatif « même », et enfin « qu'il a fait d'elle », tous à orientant vers la conclusion implicite (car elliptique) « Je devrais marier ma fille à Gercourt ».

Mme de Volanges bloque l'inférence d'une telle conclusion, en introduisant les avantages de Danceny, au sein d'une concession introduite par le connecteur « Mais enfin ». Les avantages que Danceny a sur Gercourt sont exprimés au niveau de trois propositions, posant chacune un constat, mais nous verrons que l'épistolière recourra à l'implicite pour rappeler indirectement sa démarche conciliante adoptée dans P arg 1. Ainsi « Danceny est d'une aussi bonne maison que lui » présuppose-t-elle une des qualités de Gercourt « Il vient d'une bonne maison » et par conséquent souligne la sagesse de Mme de Volanges ; « il ne lui cède en rien pour les qualités personnelles » présuppose-t-elle une autre qualité de Gercourt « Il a beaucoup de qualités personnelles ».

Après avoir présenté Danceny comme l'égal de Gercourt, Mme de Volanges introduit la qualité qui le distinguera de ce dernier : « il a sur M. de Gercourt l'avantage d'aimer et d'être aimé », présupposant deux actes constatifs, cités un plus tôt dans son discours : « Il aime Cécile » et « Cécile l'aime ». Les arguments introduits par le mouvement concessif mènent à la conclusion suivante (elle est ici elliptique) : « Je vais marier ma fille à Danceny ».

Le même Argument se poursuit dans une autre séquence argumentative qui présente une structure similaire à celle de la séquence précédente. Mme de Volanges, tenant à faire preuve de sagesse et d'objectivité, commence par reconnaître un des désavantages de Danceny, avant d'y opposer deux arguments qui mèneront à conclure le même acte constatif implicite auquel a abouti la première séquence argumentative, à savoir « Je devrais marier ma fille à Danceny ». L'acte constatif posé par la proposition « Il n'est pas riche à la vérité » est suivi de trois actes introduits par le connecteur concessif « mais ».

Le premier est « ma fille l'est assez pour eux deux », constituant la vraie valeur de la question rhétorique « ma fille ne l'est-elle pas assez pour eux deux ? » ; tandis que le second est l'expressif « Ah ! » soulignant l'émotion de l'épistolière, suivi du troisième et dernier acte – une autre question rhétorique – « pourquoi lui ravir la satisfaction si douce d'enrichir ce qu'elle aime ! ». Nous noterons ici la formulation de plusieurs actes de langage implicites. En effet, Mme de Volanges parvient à créer son *feuilleter illocutoire* habituel, dans le but de mettre en lumière l'évidence de ses arguments. La vraie valeur illocutoire des deux questions rhétoriques est constative : « Ma fille est riche pour eux deux » et « Il ne faut pas lui ravir la satisfaction si douce d'enrichir ce qu'elle aime ».

Ce dernier constatif regroupera plusieurs actes présupposés, constituant les derniers « arguments » de P arg 4 :

l'acte « Enrichir ce que Cécile aime est une douce satisfaction », l'acte « Epouser Danceny serait l'enrichir » et l'acte « Cécile aime Danceny » réitérant le constatif présupposé par « Il a sur lui l'avantage d'aimer et d'être aimé » paru dans la séquence précédente.

Soit le schéma de la construction de l'Argument « les avantages de Danceny »:

Séquence argumentative 1

P arg 1 → Conclusion non C
 - **Acte constatif**
 Je conviens que...
 - **Acte constatif**
 J'avoue même que...

↑
 Mais enfin
 P arg 4
 - **Constatif/ constatif présupposé** « Danceny est... »
 - **Constatif/ constatif présupposé** « il ne lui ... »
 - **Constatif/ deux constatifs présupposés** « il a ... »

Séquence argumentative 2

P arg 1 → Conclusion non C
 - **Acte constatif**
 « Il n'est pas riche
 à la vérité »

↑
 Mais
 P arg 4 → Conclusion C
 - **Question rhétorique**
 « ma fille ne l'est-elle... »
 - **Expressif** « Ah ! »
 - **Question rhétorique/ actes présupposés**
 « pourquoi lui ravir... »

II.1.9. La réitération de la demande de conseil

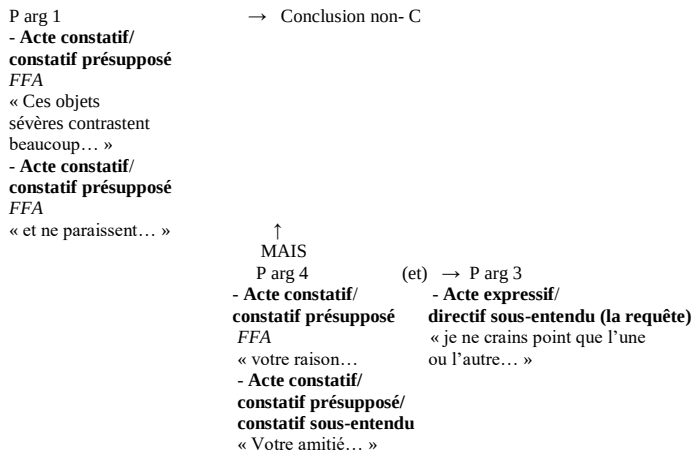
L'habileté argumentative de Mme de Volanges trouve son expression la plus complète dans la séquence (9), à savoir la péroraison. Pour terminer son discours argumentatif, elle concilie

argumentation et politesse positive. En produisant une séquence argumentative presque complète (seule P arg 3 est elliptique), elle vise à convaincre sa correspondante ; en la flattant, elle espère la ménager et la persuader de réagir positivement à sa requête. Chaque macro-proposition argumentative comporte donc des compliments. Deux apparaissent au niveau de P arg 1, un dans P arg 4 et deux dans P arg 2.

La séquence est de la forme :

Séq. (9) : réitération de la demande de conseil

Séquence argumentative



II.1.10. La séquence de clôture

Mme de Volanges continue à ménager sa correspondante, tout en essayant de sauver sa face, en observant les bienséances épistolaires. La dernière séquence de sa lettre, la séquence de clôture, comporte l'acte de salutation et la formule stéréotypée précisant le lien socio- affectif qui la lie à Mme de Merteuil :

« Adieu, ma charmante amie ; ne doutez jamais de la sincérité de mes sentiments ». Cette séquence ne comporte aucune structure argumentative.

Voici le schéma de la lettre de Mme de Volanges :

Exorde clôture	Corps de la lettre	Péroration	Séquence de
SÉQUENCES DE NÉGOCIATION DES ATTITUDES DE Mme de VOLANGES ET DE SA CORRESPONDANTE FACE À LA CONFIDENCE		SEQUENCE META- DISCURSIVE	
SEQUENCE METADISCURSIVE	SEQUENCE METADISCURSIVE		
- Séq. (1)	<u>Phase Assertion</u>	<u>Phase Argumentation</u>	- Séq. (10)
Rappel d'une demande de conseil	- Séq. (2) demande de conseil <u>Phase Argumentation</u>	- Séq. (9) réitération de la demande de conseil	
- FTA	- Séq. (3) justification de la demande - séq. (4) et (5) les récits - Séq. (6) le dilemme - Séq. (7) la décision - Séq. (8) sa justification - Variété illocutoire et compositionnelle (argumentation, narration, description)	- Séquence argumentative/ stratégie illocutoire implicite/ politesse positive	

Maintenant que nous avons terminé l'étude de la première lettre, il est temps de passer à la seconde, celle de Cécile à Mme de Merteuil. Le plan de la lettre de Cécile sera-t-il proche de celui de la lettre que nous venons d'analyser ? À quelle composante de la confiance accordera-t-elle plus d'importance ? Comment sera structuré surtout le récit de ses peines ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans le chapitre qui suit.

Se sentant désespérée, et s'estimant digne de pitié et de consolation, Cécile se tourne vers Mme de Merteuil, dont elle ignore la vraie nature et qu'elle admire et considère comme une véritable amie¹²⁷, pour lui confier le remords qu'elle ressent après son viol et lui demander conseil. Voici comment la jeune Cécile élabore sa confidence :

Ah ! mon Dieu, Madame, que je suis affligée, que je suis malheureuse ! Qui me consolera dans mes peines ? qui me conseillera dans l'embarras où je me trouve ? Ce M. de Valmont... et Danceny ! non, l'idée de Danceny me met au désespoir... Comment vous raconter ? comment vous dire ?... Je ne sais comment faire. Cependant mon cœur est plein... Il faut que je parle à quelqu'un, et vous êtes la seule personne à qui je puisse, à qui j'ose me confier. Vous avez tant de bonté pour moi ! Mais n'en ayez pas dans ce moment-ci ; je n'en suis pas digne : que vous dirai-je ? je ne le désire point. Tout le monde ici m'a témoigné de l'intérêt aujourd'hui... ils ont tous augmenté ma peine. Je sentais tant que je ne le méritais pas ! Grondez-moi au contraire ; grondez-moi bien, car je suis bien coupable : mais après, sauvez-moi ; si vous n'avez pas la bonté de me conseiller, je mourrai de chagrin. Apprenez donc... ma main tremble, comme vous voyez, je ne peux presque pas écrire, je me sens le visage tout en feu... Ah ! c'est le

¹²⁷ Cette amitié est signalée par Cécile dans ses lettres à son amie Sophie (les lettres VII et XIV). Elle est tangible aussi au niveau de la lettre XII que la jeune fille envie à Mme de Merteuil.

rouge de la honte. Hé bien ! je la souffrirai ; ce sera la première punition de ma faute. Oui je vous dirai tout.

Vous saurez donc que M. de Valmont, qui m'a remis jusqu'ici les Lettres de M. Danceny, a trouvé tout d'un coup que c'était trop difficile ; il a voulu avoir une clef de ma chambre. Je puis bien vous assurer que je ne voulais pas ; mais il est allé en écrire à Danceny, et Danceny l'a voulu aussi ; et moi, ça me fait tant de peine quand je lui refuse quelque chose, surtout depuis mon absence qui le rend si malheureux, que j'ai fini par consentir. Je ne prévoyais pas le malheur qui en arriverait.

Hier, M. de Valmont s'est servi de cette clef pour venir dans ma chambre, comme j'étais endormie ; je m'y attendais si peu, qu'il m'a fait bien peur en me réveillant ; mais comme il m'a parlé tout de suite, je l'ai reconnu, et je n'ai pas crié ; et puis l'idée m'est venue d'abord qu'il venait peut-être m'apporter une Lettre de Danceny. C'en était bien loin. Un petit moment après, il a voulu m'embrasser ; et pendant que je me défendais, comme c'est naturel, il a si bien fait, que je n'aurais pas voulu pour toute autre chose au monde... mais, lui voulait un baiser auparavant. Il a bien fallu, car comment faire ? d'autant que j'avais essayé d'appeler, mais outre que je n'ai pas pu, il a bien su me dire que, s'il venait quelqu'un, il saurait bien rejeter toute la faute sur moi ; et, en effet, c'était bien facile, à cause de cette clef. Ensuite, il ne s'est pas retiré davantage. Il en a voulu un second ; et celui-là, je ne savais pas ce qui en était, mais il m'a toute troublée ; et après, c'était encore pis qu'auparavant. Oh ! par exemple, c'est bien mal ça. Enfin après..., vous m'exempterez bien de dire le reste ; mais je suis malheureuse autant qu'on puisse l'être.

Ce que je me reproche le plus, et dont pourtant il faut que je vous parle, c'est que j'ai peur de ne pas m'être défendue autant que je le pouvais. Je ne sais pas comment cela se faisait : sûrement, je n'aime pas M. de Valmont, bien au contraire ; et il y avait des moments où j'étais comme si je l'aimais... Vous jugez que ça ne m'empêchait pas de dire non : mais je sentais que je ne faisais pas comme je disais et ça, c'était comme malgré moi ; et puis aussi, j'étais bien troublée ! S'il est toujours aussi difficile que ça de se défendre, il faut y être bien accoutumée ! Il est vrai que M. de Valmont a des façons de dire, qu'on ne sait pas comment faire pour lui répondre. enfin, croiriez-vous que quand il s'en est allé, j'en étais comme fâchée, et que j'ai eu la faiblesse de consentir qu'il revînt ce soir : ça me désole plus que tout le reste. Oh ! malgré cela, je vous promets bien que je l'empêcherai d'y venir. Il n'a pas été sorti, que j'ai bien senti que j'avais eu bien tort de lui promettre. Aussi, j'ai pleuré tout le reste du temps. C'est surtout Danceny qui me faisait de la peine ! toutes les fois que je songeais à lui, mes pleurs redoublaient que j'en étais suffoquée, et j'y songe toujours...

et à présent encore, vous en voyez l'effet ; voilà mon papier tout trempé. Non, je ne me consolerais jamais, ne fût-ce qu'à cause de lui.

Et ce matin en me levant, quand je me suis regardée au miroir, je faisais peur, tant j'étais changée.

Maman s'en est aperçue dès qu'elle m'a vue et m'a demandé ce que j'avais. Moi, je me suis mise à pleurer tout de suite. Je croyais qu'elle m'allait gronder, et peut-être ça m'aurait fait moins de peine : mais, au contraire. Elle m'a parlé avec douceur ! Je ne le méritais guère. Elle m'a dit de ne pas m'affliger comme ça. Elle ne savait pas le sujet de mon affliction. Que je me rendrais malade ! Il y a des moments où je voudrais être morte. Je n'ai pas pu y tenir. Je me suis jetée dans ses bras en sanglotant, et en lui disant : « Ah ! Maman, votre fille est bien malheureuse ! ». Maman n'a pas pu s'empêcher de pleurer un peu ; et tout cela n'a fait qu'augmenter mon chagrin : heureusement elle ne m'a pas demandé pourquoi j'étais si malheureuse, car je n'aurais su que lui dire.

Je vous en supplie, Madame, écrivez-moi le plus tôt que vous pourrez, et dites-moi ce que je dois faire, car je n'ai le courage de songer à rien, et je ne fais que m'affliger. Vous voudrez bien m'adresser votre Lettre par M. de Valmont ; mais je vous en prie, si vous lui écrivez en même temps, ne lui parlez pas que je vous aie rien dit.

J'ai l'honneur d'être, Madame, avec toujours bien de l'amitié, votre très humble et très obéissante servante...

Je n'ose pas signer cette Lettre.

Ce discours comporte séquences d'actes qui se suivent ainsi : (1) séquence de lamentation, (2) séquence représentant une fausse introduction du *Récit*, (3), séquence de justification de la confiance, (4) séquence d', (5) requête, (6) nouvelle fausse introduction du *Récit*, (7) nouvelle séquence d', (8) un premier récit, (9) un second récit, (10) une séquence d'auto- reproche, (11) une séquence d'auto-défense, (12) une nouvelle séquence d'auto-reproche, (13) une promesse, (14) une séquence de justification de la promesse, (15) un troisième récit, (16) Requêtes (péroration), (17) séquence de clôture.

Ces séquences linéaires peuvent être regroupées selon le découpage global suivant : un premier ensemble englobant les

séquences relevant de la négociation des attitudes de Cécile et de sa correspondante face au chagrin de la première (toutes les séquences sauf la séquence de clôture) et un second formé des séquences métadiscursives (telle que la séquence de clôture).

Quoique présentant, de façon générale, la même structure illocutoire et séquentielle que celle de la lettre de Mme de Volanges (l'élaboration d'une phase *Assertion* et d'une phase *Argumentation*), la lettre de Cécile s'avère différente à plus d'un niveau. Il est évident que la phase *Assertion* et celle d'*Argumentation* de sa confidence sont particulièrement développées. Tenant à dire son angoisse et son tourment, Cécile entreprend, en effet, l'élaboration d'une bien longue *Assertion*, avant d'introduire la phase *Argumentation*. En ce sens, est-elle plus manipulative que celle de Mme de Volanges ? C'est ce qu'on essaiera de voir.

Contrairement à la lettre de Mme de Volanges, celle-ci lettre s'ouvre, sans exorde, sur la première composante de la confidence, la phase *Assertion*, construite au niveau de sept séquences d'actes. L'on verra tout d'abord apparaître une séquence de lamentation (dans laquelle l'épistolière exprime son trouble et se désolé sur son état), puis une séquence constituant une fausse introduction de la phase *Argumentation* de la confidence, ensuite une séquence de justification de sa confidence, une séquence d' (au niveau de laquelle elle avoue sa « culpabilité ») suivie d'une requête, une nouvelle fausse introduction de la phase *Argumentation* de la confidence et enfin une nouvelle séquence d'.

II.2.1. La lamentation

Dans la séquence de lamentation (la séquence 1), inaugurant la lettre, seront introduits d'emblée les macro-actes illocutoire et perlocutoire du discours. Cécile commence par formuler le premier grâce aux deux actes expressifs, « que je suis

affligée » et « que je suis malheureuse », annoncés par deux autres expressifs, les exclamatifs « Ah ! » et « mon Dieu ». En s'appuyant sur le topos implicite « Il faut aider une personne malheureuse », elle introduit sa visée, dans un mouvement argumentatif périodique.

Celle-ci, contrairement au macro-acte illocutoire, présentera une structure illocutoire assez complexe. N'osant pas paraître trop abrupte, la jeune fille recourt à l'implicite pour formuler sa demande de conseil. Les deux propositions « Qui me consolera de mes peines ? » et « qui me conseillera dans l'embarras où je me trouve ? » posent, respectivement, deux actes directifs (les questions) tout en présupposant les expressifs « J'ai de la peine » et « Je suis embarrassée », lesquels réitèrent les expressifs formant le macro-acte illocutoire. Mais il ne s'agit pas là des seuls actes implicites. Lesdites propositions laissent entendre aussi les deux requêtes suivantes : « Consolez-moi » et « Conseillez-moi ». Ce qui peut être schématisé comme suit :

Ség. 1 (lamentation)

Période argumentative

P arg 1	----- <i>donc probablement</i> →	P arg 3
MACRO-ACTE		MACRO-ACTE
ILLOCUTOIRE		PERLOCUTOIRE
Actes expressifs		Questions/ Expressifs (réitérés) présupposés/ Requêtes sous-entendus
« Ah ! mon Dieu, Madame, que je suis affligée ! que je suis malheureuse ! »		« Qui me consolera de mes peines ? qui me conseillera dans l'embarras où je me trouve ? »

II.2.2. Fausse introduction du récit

Le passage de la phase *Assertion* à la phase *Argumentation* de la confiance s'avère difficile. Dans la séquence (2), Cécile

éprouve de la difficulté à commencer son récit¹²⁸ tellement elle est troublée. En effet, la première tentative de l'introduire se solde par un échec. La jeune fille produit ce qui semble être le début de la situation initiale de son récit (« Ce M. de Valmont...et Danceny ! »), mais décide de l'interrompre tellement elle est embarrassée. On notera ici que Cécile varie ses stratégies d'apitoiement. Alors que dans la séquence (1) son émotion était formulée de façon directe, elle sera exprimée ici de façon implicite. Cette nouvelle stratégie illocutoire traduit le soin que prend la jeune épistolière à « doser » l'expression de son émotion, afin de ne pas gêner sa correspondante.

Dans un premier temps, elle produit un premier constatif, « non », annonçant l'interruption de son récit. Il est suivi du constatif « l'idée de Danceny me met au désespoir », auquel se superpose l'expressif présupposé « Je suis au comble du désespoir ». Les deux questions rhétoriques qui le suivent, « Comment vous raconter ? » et « comment vous dire ? », de par leur valeur métadiscursive, réfléchissent l'interruption du récit et l'impuissance de Cécile à développer le récit de ses malheurs. Le constatif « Je ne sais comment faire » vient clore cette séquence.

II.2.3. Justification de la confiance

Toutefois, Cécile semble revenir sur sa décision d'interrompre le récit. Dans une nouvelle séquence « dramatique » (la séquence (3) justifiant sa confiance), elle introduit, par l'intermédiaire du connecteur concessif « Cependant », de nouveaux actes menant à l'acte constatif elliptique : « Je vais tout vous raconter ». Grâce à ce mouvement concessif sont introduits donc l'expressif « mon cœur est plein », le constatif « Il faut que je parle à quelqu'un », tous deux visant à toucher la correspondante de pitié. Pour mieux réussir son effet, Cécile décide de ménager la face de Mme de Merteuil en la flattant. Elle affirme que sa correspondante est la seule personne à

¹²⁸ Rappelons que le récit forme l'une des composantes de l'*Argumentation*.

qui elle puisse se confier : « vous êtes la seule personne à qui je puisse, à qui j'ose me confier ». Tous ces actes introduits par la concession mènent à la conclusion implicite (car elliptique) « Je vous raconterai tout ».

Se forme ainsi la première séquence argumentative de la lettre. Sa complexité séquentielle ne peut que traduire la difficulté de la situation dans laquelle se trouve Cécile et le dilemme auquel elle se trouve confrontée. Ce mouvement argumentatif relie la séquence de la fausse introduction du récit et celle de la justification de la confiance (qui d'ailleurs constitue aussi l'annonce de la réintroduction du récit). Les actes formant chacune des séquences sont structurés de la manière suivante :

Séq. 2 (fausse introduction du récit)

Séquence narrative

Pn 1
- **Acte constatif**
« Ce M. de Valmont...
et Danceny... ! »

INTERRUPTION

Séquence argumentative

P arg 1
- **Acte constatif/ Acte
expressif présupposé**
« non, l'idée de Danceny
me met au désespoir »
- **Questions rhétoriques**
« Comment vous raconter ?
comment vous dire ? »
- **Acte constatif**
« je ne sais comment faire »

→ *Conclusion
elliptique
non C*

Séq. 3 (justification de la confiance)

↑
CEPENDANT

P arg 4
Acte expressif
« mon cœur est plein »
- **Acte constatif**
« Il faut que je parle
à quelqu'un »
- **Acte constatif FFA/
Acte présupposé**
« et vous êtes la seule
personne à qui je puisse,
à qui j'ose me confier »

→ *Conclusion
elliptique
C*

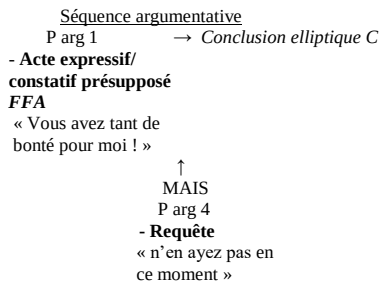
II.2.4. L'

Mais le récit n'est toujours pas repris. Il est retardé au profit de l'élaboration de la quatrième séquence d'actes : la

séquence d'. Cécile retourne donc au développement de la phase *Assertion* de sa confiance. La stratégie d'apitoiement prendra ici la forme d'auto-accusation. En commençant par reconnaître sa faute, et exiger par conséquent beaucoup de sévérité de la part de sa correspondante, l'épistolière espère pouvoir mieux prédisposer sa correspondante à l'acception de sa requête « sauvez-moi ». Comment ses composantes illocutoires s'organiseront-elles ?

En fait, la séquence d' s'avère être une autre séquence savamment structurée. Elle s'ouvre sur un acte expressif¹²⁹ (exprimant la gratitude de Cécile envers sa correspondante) auquel se présuppose le constatif compliment « Vous avez tant de bonté pour moi », destiné à ménager la face de Mme de Merteuil et atténuer l'effet menaçant du directif qui le suivra, « n'en ayez pas ». Celui-ci est introduit par le connecteur concessif « Mais », développant ainsi un mouvement argumentatif séquentiel, où l'acte expressif constitue P arg 1 (la donnée) et le directif forme P arg 4 (la restriction) :

Séq. (4) 0



Optant pour une justification objective de sa requête, Cécile entreprend de l'expliquer, au lieu de l'appuyer par des

¹²⁹ Sa valeur illocutoire est soulignée par l'exclamation.

arguments, démarche que Mme de Merteuil pourrait juger trop abrupte¹³⁰. Le directif (« n'en ayez pas dans ce moment-ci ») donnera lieu à un mouvement explicatif qui s'enchâssera dans la macro-proposition Restriction. Il sera expliqué par le constatif « je n'en suis pas digne », acte menaçant pour la *face positive* de Cécile (celui-ci est d'ailleurs introduit par le métadiscursif « que vous dirai-je »), et les constatifs « je ne le désire point », « Tout le monde ici m'a témoigné de l'intérêt aujourd'hui » « ils ont tous augmenté ma peine » ainsi que l'expressif « Je sentais bien que je ne le méritais pas ! ».

En réalité, les actes « explicatifs » seront structurés au niveau de deux périodes explicatives. Dans la première, la requête figure au niveau de la proposition introduisant la question à expliquer (p expl 1) : « n'en ayez pas dans ce moment-ci ». L'acte métadiscursif précité (« que vous dirai-je ? ») et les deux constatifs, « Je n'en suis pas digne » et « je ne le désire point », apparaissent tous les trois dans les propositions apportant l'explication de la requête.

Le dernier constatif, « je ne le désire point », lui, donnera lieu à une nouvelle période explicative, qui se coordonnera à la précédente. Cet acte fera fonction de p expl 1 et sera expliqué par les constatifs que posent les propositions « Tout le monde ici m'a témoigné de l'intérêt aujourd'hui », « ils ont tous augmenté ma peine » et l'expressif posé par « Je sentais bien que je ne le méritais pas ! ». Soulignons qu'à ce dernier se superpose l'acte constatif présupposé « Je ne le méritais pas ». Cécile produit cet acte pour sa propre face afin de faire preuve d'humilité, mieux souligner son remords et, éventuellement, attendre sa correspondante. Ceci peut être schématisé ainsi :

MAIS

¹³⁰ On dirait qu'elle adopte la même démarche que Danceny. Rappelons que celui-ci préférerait « expliquer » son sentiment amoureux que l'appuyer par des arguments.

P arg 4

→ Conclusion elliptique

Période explicative enchâssée (1)*p expl 1***- Requête**

« n'en ayez pas dans ce moment-ci »

*p expl 2***- Acte métadiscursif**

« que vous dirai-je ? »

- Acte constatif/ FTA

« Je n'en suis pas digne »

Période explicative enchâssée (2)coordonnée à la première*p expl 1***- Acte constatif**

« je ne le désire point »

*p expl 2***- Acte constatif**

« Tout le monde ici m'a témoigné... »

- Acte constatif

« Ils ont tous augmenté ma peine »

- Acte expressif / Acte constatif**présupposé FTA**

« je sentais bien que je ne le méritais pas »

Après cette longue phase « explicative », Cécile ne met toujours pas fin à la séquence argumentative structurant la séquence d'. Celle-ci en fait semble être « hypertrophiée ». La jeune épistolière poursuit son auto-accusation, en reformulant la requête, « « Grondez-moi au contraire grondez-moi bien ». Celle-ci est réitérée sous forme de deux requêtes : « Grondez-moi au contraire » et « grondez-moi bien », situés toujours dans P arg 4 de la séquence argumentative enchâssante. Cette fois-ci, Cécile les appuiera par le constatif « je suis bien coupable », posé par la proposition argumentative « je suis bien coupable », introduite par le connecteur argumentatif « car ». Ceci donne lieu à la période argumentative que voici :

P arg 4

- Requête 1

« n'en ayez pas dans ce moment-ci »

(périodes explicatives)

enchâssées)

- **Reformulation**

de la requête :

Période argumentative enchâssée

<i>p arg 3</i>	← car	<i>p arg 1</i>
Requête 1 « Grondez-moi au contraire »		- Acte constatif FTA « je suis bien coupable »
<i>p arg 3</i>		
Requête 2 « grondez-moi bien »		

II.2.5. Requête

C'est ainsi que prend fin la séquence d'. Après avoir demandé à sa correspondante de la traiter avec sévérité, la jeune fille introduit une nouvelle séquence d'actes, où la visée globale du discours est exprimée explicitement. Pour empêcher Mme de Merteuil d'inférer la requête conclusive « Ne me conseillez pas », que laisserait entendre la période argumentative enchâssée de la séquence d', l'argumentatrice introduira une nouvelle requête (et donc une nouvelle séquence) grâce à un mouvement concessif. Cela dit, une séquence argumentative apparaît, reliant la séquence « requête » à la séquence d' qui la précède.

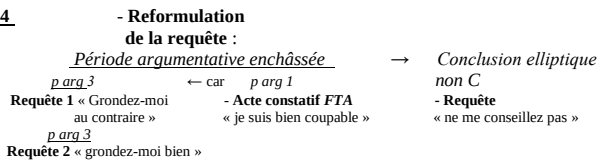
Mais Cécile ne s'arrêtera pas à la simple formulation de la requête « sauvez-moi ». Elle entreprendra de l'expliquer grâce aux constatifs « vous n'avez pas la bonté de me conseillez » et « je mourrai de chagrin ». Il est évident que les deux actes sont posés par deux propositions reliés entre eux par le SI hypothétique, ce qui veut dire que tous deux figurent dans la période argumentative suivante :

Si <i>p arg 1</i>	ALORS	→ <i>p arg 3</i>
- Acte constatif « si vous n'avez pas la bonté de me conseiller »		- Acte constatif prédictif « je mourrai de chagrin »

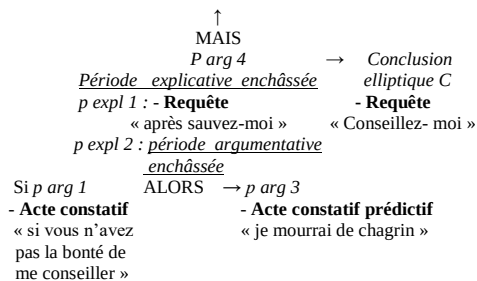
Les constatifs de la protase et de l'apodose sont quelque peu menaçants pour la face négative de Mme de Merteuil, dans la mesure où, en les formulant, Cécile poursuit une stratégie d'apitoiement mais aussi d'« implication ». L'épistolière tente de convaincre son interlocutrice de la conseiller en affirmant qu'elle mourrait de chagrin si elle refusait de répondre à sa requête. Les mouvements périodique et argumentatif enchâssés que nous venons de déterminer ne peuvent que mener à l'acte sous-entendu « Conseillez-moi ».

La séquence (5) contenant la visée globale de la lettre peut être schématisée comme suit :

Séq. 4



Séq. 5 (la requête)



II.2.6. Nouvelle fausse introduction du récit

La stratégie d'apitoiement observée jusqu'ici par Cécile se poursuit dans la séquence (6). Celle-ci illustre une nouvelle

tentative d'entamer la phase *Argumentation*. En d'autres termes, Cécile entreprend la réintroduction de son récit. Mais, à l'instar de la première tentative, celle-ci échoue. Le récit ne dépasse pas le stade de la préface (Pn 0), exprimée par l'acte « Apprenez-donc », censé marquer la transition entre la séquence argumentative précédente et la séquence narrative à venir. Plusieurs actes interviennent afin de décrire l'état psychologique de l'épistolière au moment de la rédaction de sa lettre et justifier l'interruption de sa narration. La séquence (6) est inaugurée.

La description de son émotion sera effectuée, comme lors de la première tentative d'introduire le récit (exprimée au niveau de la séquence (2))¹³¹, de façon oblique, c'est-à-dire que les actes expressifs seront formulés sur le mode implicite. Ainsi, l'expressif « je suis émue » sera-t-il sous-entendu dans les trois propositions suivantes : « ma main tremble », « je ne peux presque pas écrire », et « je me sens le visage tout en feu ». Il est clair que Cécile tente de varier ses techniques d'apitoiement. Elle semble alterner les stratégies illocutoires explicites et implicites au fil des séquences.

II.2.7.

Avec l'explication de l'acte posé par la dernière proposition, « je me sens le visage tout en feu », Cécile passe à l'ultime séquence de la phase *Assertion* : une nouvelle séquence d' (la séquence 7). La jeune fille commence par s'auto-analyser : le constatif « je me sens le visage tout en feu » est expliqué par le constatif « c'est le rouge de la honte », introduit par l'expressif « Ah ! ». Soulignons qu'au constatif- *explicatif* « c'est le rouge de la honte » se superpose un acte présupposé : « J'ai honte ». Cette fois-ci, l'épistolière choisit d'exprimer son émotion par le biais de la présupposition.

¹³¹ Voir supra, p.101.

Soit le schéma périodique suivant :

Période explicative

p expl. 1 : - **Acte constatif/ Acte expressif sous-entendu**

« je me sens le visage tout en feu »

p expl. 2 : - **Acte constatif/ Acte expressif présupposé**

« Ah ! c'est le rouge de la honte »

Après la description pathétique de son état, Cécile introduit l'acte central de la séquence d' : sa résolution de se punir en supportant cette honte. En d'autres termes, le constatif « je la souffrirai ». Celui-ci est introduit par le connecteur argumentatif « Hé bien ! » et constitue la conclusion « inattendue » d'une période argumentative, dont la proposition argumentative est formée du constatif figurant dans p expl 2 de la période explicative précitée. Signalons à cet effet que « Hé bien » tire sa valeur argumentative du fait qu'il présente comme pleinement justifié et pertinent l'énoncé qu'il introduit. C'est « C'est le rouge de la honte » qui a entraîné, contre les attentes de Mme de Merteuil, la conclusion « Je la souffrirai ». Présenté comme une interjonction, ce connecteur a aussi l'avantage de signaler l'émotion de la jeune épistolière¹³².

Mais la conclusion subira un traitement explicatif. La « résolution » de Cécile sera introduite dans une période explicative, où elle sera expliquée par le constatif « ce sera la première punition de ma faute », auquel se superpose le constatif « J'ai fait une faute », exprimant la « reconnaissance » de sa faute. Signalons à ce propos que Cécile est consciente que le meilleur moyen de s'attirer la sympathie de sa correspondante est de reconnaître sa faute et non de se défendre.

À l'issue de ce mouvement argumentatif est révélée la décision que prend Cécile de poursuivre sa narration : « Oui, je vous dirai tout ».

¹³² Lire Ch. Sirdar-Iskandar, « Eh bien, le russe lui a donné cent francs », in Ducrot O., *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.

Soit le schéma de la séquence (7) :

Séq. 7 (fausse introduction du récit)

Séquence narrative

INTERRUPTION

Pn 0

« Apprenez donc »

- **Acte constatif/ Acte expressif**
sous-entendu

« ma main tremble »

- **Acte constatif/ Acte expressif**
sous-entendu

« je ne peux presque pas écrire »

Période explicative

p expl 1 : **Acte constatif/ Acte expressif**
sous-entendu

« je me sens le visage tout en feu »

Période argumentative

coordonnée à la période explicative

p expl. 2/ p arg 1 Hé bien → Période expl. enchâssée

- **Acte expressif**

p arg 3/ p expl 1 : **Acte constatif/**

« Ah »

« je la souffrirai »

- **Acte constatif/**
Acte expressif
présupposé

p expl 2 : **Acte constatif/**
Acte constatif
présupposé

« c'est le rouge de
la honte »

« ce sera la première... »

p arg 3 : **Acte constatif**

« Oui »

Acte constatif

« je vous dirai tout »

II.2.8. Le premier récit

Au terme de la première phase de la confidence, la phase *Assertion*, apparaît la première composante de la phase *Assertion*, à savoir le *Récit*. Cette phase comporte en réalité trois récits successifs. Autrement dit, trois séquences narratives car chaque récit développe une structure d'intrigue. Dans un premier temps, un récit préliminaire est élaboré, exposant les circonstances préalables à la séduction de Cécile. Ensuite, vient le « récit central » racontant la séduction de Cécile. Et enfin est élaboré un

récit relatant tous les événements qui ont eu lieu après le viol de la jeune fille : le récit post-sédution.

Notons qu'il ne sera pas nécessaire de préciser la valeur illocutoire des actes des séquences narratives, ceux-ci étant naturellement des assertifs-constatifs. Nous ne signalerons la valeur illocutoire d'un acte que s'il n'est pas constatif ou s'il est indirect. Notre propos se centrera plutôt sur la structure de chacune des séquences narratives et sur leurs modes d'enchaînement.

Commençons par le récit préliminaire. La séquence narrative s'ouvre sur une macro-proposition préface Pn 0 « Vous saurez donc que » introduisant la situation initiale (Pn 1) « M. de Valmont qui m'a remis jusqu'ici les Lettres de M. de Valmont ». L'équilibre de la situation initiale est perturbée par la complication apportée par les deux propositions de Pn 2 « a trouvé tout d'un coup que c'était trop difficile » et « il a voulu avoir une clef de ma chambre ».

La macro-proposition 3 qui s'ensuit indique les réactions que cette complication a engendrées : Cécile refuse, « Je puis vous assurer que je ne voulais pas », Valmont s'en plaint à Danceny « mais il est allé en écrire à Danceny » et celui-ci la presse d'accepter la proposition de Valmont « et Danceny l'a voulu aussi ». Enfin Cécile ne veut pas faire de la peine à Danceny « et moi, ça me fait tant de peine quand je lui refuse quelque chose, surtout depuis mon absence ». Ce qui entraîne tout naturellement la résolution « que j'ai fini par y consentir ». Cécile termine son récit par la formulation d'une évaluation finale « je ne prévoyais pas le malheur qui en arriverait ». La situation finale Pn5, ici elliptique, sera réservée à la séquence narrative qui suivra.

Avant d'entamer le deuxième récit, il importe de souligner l'orientation argumentative de la séquence dont nous venons d'analyser la structure séquentielle. Quoique le récit domine, un

mouvement argumentatif souligne la mise en ordre de ses événements. Il est tangible surtout au niveau du connecteur argumentatif « mais » soulignant la deuxième proposition de Pn 3. En d'autres termes, ce récit présente un cas d'hétérogénéité compositionnelle selon la formule [Séquence narrative dominante > Séquence argumentative dominée].

Abstraction faite de la macro-proposition elliptique, ce premier récit se conforme au schéma prototypique de la séquence narrative :

Séq. (8)

Récit 1 (le récit préliminaire)

Entrée- préface	Situation initiale	Nœud	(Ré)Actions	Résolution	Évaluation finale
Pn 0 Vous saurez donc que	Pn 1 M. de Valmont qui m'a remis jusqu'ici...	Pn 2 a trouvé tout d'un coup...	Pn 3 -Je puis bien vous assurer que... -mais il est ... -et Danceny l'a voulu aussi -et moi, ça me fait tant de peine...	Pn4 que j'ai fini par...	Pn Ω Je ne prévoyais pas...

II.2.9. Le second récit

Pn Ω de la séquence précédente marquera le passage vers le deuxième récit, qui se combinera au premier par « enchaînement-addition », et dont elle constituera l'introduction-résumé Pn 0. Nous noterons que le présent récit offre l'exemple d'une complexité structurelle remarquable : il est constitué à son tour de trois séquences narratives.

Au niveau de la première est racontée l'introduction de Valmont dans la chambre de Cécile. L'orientation argumentative du récit est soulignée par les connecteurs qui articulent les macro-

propositions de la séquence. La situation initiale exprimée par Pn 1 est constituée de la seule proposition « Hier, M. de Valmont s’est servi de cette clef pour venir dans ma chambre ». Grâce au connecteur argumentatif « comme », Pn 2 est articulé sur Pn 1 « comme j’étais endormie ; je m’y attendais peu, qu’il m’a fait peur en me réveillant ». Le connecteur « mais » assure l’introduction de Pn 3 constituée des réactions de Valmont et de Cécile « mais comme il m’a parlé tout de suite » et « je l’ai reconnu ». Finalement Pn 4 révélant la résolution de Pn : « et je n’ai pas crié ». La séquence prend fin avec Pn 5 « et puis l’idée m’est venue d’abord qu’il venait peut-être m’apporter une lettre de Danceny ».

Il est clair que ce récit (ou récit enchâssé) est sous-tendu par un mouvement argumentatif. Grâce aux connecteurs « comme » et « mais » Cécile réussit à souligner deux moments cruciaux de son récit : la complication (dans Pn 2) et sa réaction et celle de Valmont (dans Pn 3). En d’autres termes, elle parvient à justifier, à argumenter, dans Pn 2, le fait qu’elle ne s’attendait pas à la visite de Valmont, et dans Pn 3, le fait qu’elle n’a pas crié (en Pn 4). Ce faisant, elle se défend contre toute accusation possible de la part de sa correspondante.

Soit le schéma séquentiel de la séquence (9):

<u>Séq. (9)</u>					
<u>Récit 2 (le récit central)</u>					
Séquence narrative 1 (l’introduction de Valmont dans la chambre de Cécile)					
Entrée- résumé Pn 0	Situation initiale Pn 1	Nœud Pn 2	(Ré)Actions Pn 3	Résolution Pn 4	Évaluation finale Pn 5
Je ne prévoyais pas...	Hier M. de Val- mont...	comme j’étais endormie ...	mais comme ...	et je n’ai pas crié	et puis l’idée...

Une nouvelle séquence narrative s'ajoute à la précédente, à partir de sa situation finale. Pn 5 y fera fonction de situation initiale Pn 1. La séquence s'ouvre donc sur une situation initiale stable qui sera aussitôt perturbée par la complication apportée par Pn 2 « C'en était bien loin. Un petit moment après, il a voulu m'embrasser ». Ce qui entraîne Pn 3 où l'on notera le rôle que joue le connecteur « mais » dans l'articulation de la réaction de Valmont sur celle de Cécile : « et pendant que je me défendais, comme c'est naturel, il a si bien fait, que je n'aurais pas voulu pour toute autre chose au monde... », « mais, lui voulait un baiser auparavant » et « Il a bien fallu... ».

La proposition narrative « Il a bien fallu » donnera lieu à un mouvement argumentatif. Vu le caractère répréhensible de sa réaction (mentionnée dans Pn 3), la jeune fille juge bon de se défendre. D'où l'élaboration d'une séquence argumentative, comprenant la suite des événements, ou plutôt des réactions de Valmont. Mais d'abord, le schéma de la séquence avant l'insertion de la séquence argumentative :

Situation initiale	Nœud (complication)	(Ré)Actions de Cécile de de Valmont
Pn 1 et puis l'idée... Un moment après....	Pn 2 C'en était bien loin.	Pn 3 - et pendant - mais lui...

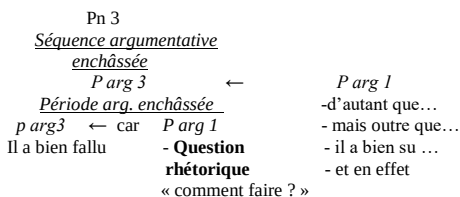
Avant d'analyser la structure de la séquence argumentative, il importe de signaler que les arguments appuyant la proposition « Il a bien fallu », autrement dit P arg 1, sont des éléments qui auraient dû apparaître au niveau de Pn 3. Choisir de les insérer dans une séquence argumentative légitimant Pn 4 souligne la subordination cette fois-ci du récit à l'argumentation. La séquence est structurée comme suit : d'abord, la conclusion ou

Parg 3 enchâssant la structure argumentative périodique « Il a bien fallu car comment faire ? », ensuite les données (P arg 1).

Nous remarquerons qu'au niveau de la période argumentative enchâssée dans P arg 1 de la séquence argumentative, la proposition p arg 1 pose non pas un constatif mais une question rhétorique. Cécile opte pour une question rhétorique, au lieu d'un simple constatif, afin de souligner le fait qu'il n'y ait pas eu d'autre solution que de s'exécuter. Ceci est d'ailleurs mis en exergue par l'ordre régressif selon lequel cette période est structurée : la réaction est citée d'emblée, appuyée par un argument.

Citons à ce propos que « tandis que l'ordre progressif vise à conclure, l'ordre régressif est plutôt celui de la preuve et de l'explication »¹³³. Ensuite apparaît P arg 1 comportant la proposition « d'autant que j'avais essayé d'appeler » et enfin P arg 4, introduite par le connecteur concessif « mais », venant bloquer l'inférence argumentative qui entraînerait la conclusion non- C. La conclusion elliptique C, sur laquelle débouche la séquence argumentative rejoint P arg 3.

Soit le schéma séquentiel :



Le procès se termine sur la non- résolution de la complication : « Ensuite, il ne s'est pas retiré davantage ».

¹³³ Cf. J.-M. Adam, « L'argumentation dans le dialogue », *Langue Française* 112, 1996, p.35.

Soit le schéma complet de la première séquence narrative 2 du récit central :

Séq 9 (Récit central)
Séquence narrative 2

Situation initiale	Nœud (complication)	(Ré)Actions	Dénouement (non résolution de la complication)
Pn 1 et puis l'idée... Un moment après....	Pn 2 C'en était bien loin.	Pn 3 - et pendant - mais lui... - <u>Séquence</u> <u>argumentative</u> <u>enchâssée</u> <i>P arg3</i> ← car <i>P arg 1</i> Il a bien fallu	Pn 4 Il ne s'est pas retiré davantage - Question rhétorique « comment faire ? » - d'autant que... - mais outre que je n'ai pas pu - il a bien su me dire... -et, en effet...

Pn 4 marque le dénouement (la non-résolution) du procès ainsi que la fin de la séquence. Elle donne lieu au deuxième récit de la lettre : celui du viol de Cécile. En fait, cette macro-proposition constitue Pn 1 de la nouvelle séquence. Contrairement aux séquences narratives précédentes, celle-ci présente une structure peu complexe. Pn 3, engendrée par la complication « Il en a voulu un second », se réduit à « et celui-là, je ne sais pas ce qui en était, mais il m'a toute troublée » et « et après, c'était encore pis qu'auparavant ».

Dans la première proposition, la réaction de Cécile est évoquée de façon indirecte. À l'acte constatif qu'elle contient se superpose présuppose l'acte « Je l'ai embrassé ». Celui-ci, étant

honteux, est donc relégué au rang de présupposé. Quant à la seconde proposition, elle se limite à un constatif très vague. Les réactions de Cécile et celle de Valmont sont passés sous silence. En d’autres termes, on distingue ici ce qu’il est possible d’appeler *l’implicite narratif*¹³⁴. Pn 4 est elliptique. L’occultation est commentée ainsi « vous m’exempterez bien de dire le reste », une requête, formulée sur le mode constatif et laissant entendre l’embarras de la jeune Cécile.

Nous noterons aussi l’absence de la situation finale. La dernière composante de cette séquence, Pn Ω, s’articule, grâce au connecteur « mais », sur la requête. Cécile y exprime sa dernière évaluation (donc la conclusion de la séquence narrative), prenant la forme de l’acte expressif « je suis malheureuse autant qu’on puisse l’être ». À l’origine de l’occultation et du résumé de certaines composantes de cette séquence, l’embarras de la narratrice. Cela dit, ses choix narratifs participent de la stratégie d’apitoiement balisant cette lettre. Comme nous le verrons un peu plus loin, les composantes occultées et résumées seront explicitées dans un mouvement argumentatif, où leur fonction argumentative sera mise en exergue.

Voici le schéma de la troisième séquence narrative formant ce que nous avons appelé le « récit central » :

Ség. (9) (le récit central) :
Séquence narrative 3 :

Situation initiale	Nœud (complication)	(Ré)Actions	Dénouement	Morale
Pn 1= Pn 4 de la séquence précédente Ensuite, il ne	Pn 2 Il en a voulu un second	Pn 3 Constatifs/ Constatif présupposé « et celui-là, je	Pn 4 Résumée « et après, c’était encore pis... »	Pn Ω Expressif « je suis malheureuse... »

¹³⁴ Nous nous inspirons ici de l’expression « l’implicite argumentatif » de Plantin. Celle-ci désigne les constituants d’une structure argumentative passés sous silence par le locuteur. Voir Ch. Plantin, *L’Argumentation*, Paris, Seuil, « Mémo », 1996.

s'est pas retiré...

ne savais pas ce
qui en était, mais
il m'a toute troublée »

Le récit central prend fin et Cécile entreprend l'introduction de deux séquences non narratives, mais faisant toujours partie de la phase *Argumentation* de la confiance : une séquence d'auto-reproche, dont les actes menaçants rappellent ceux des séquences de la phase *Assertion*, et une séquence d'auto-défense, dont le but s'aligne avec celui des séquences narratives étudiées jusqu'à présent, à savoir se disculper. À partir de la séquence suivante, nous assisterons à la subordination du récit à l'argumentation. Cécile, alternant les séquences d'auto-reproche et d'auto-défense, place les composantes résumées et occultées dans la dernière séquence narrative au sein une séquence argumentative, où elles serviront d'arguments appuyant l'expression de son remords.

II.2.10. L'auto-reproche

Cécile se reproche de ne pas s'être défendue autant qu'elle l'aurait voulu. Cet auto-reproche est situé dans la conclusion P arg 3 de la séquence argumentative : « Ce que je me reproche le plus, et dont pourtant il faut que je vous parle, c'est que j'ai peur de ne pas m'être défendue autant que je le pouvais ». Les trois propositions qu'elle comprend pose chacune un constatif. Pourtant, à celui de la première proposition, « Ce que je me reproche le plus », se superpose l'acte constatif présupposé, l'auto-reproche « Je me reproche ».

Les arguments de P arg 1 se fondent sur les comportements contradictoires de Cécile lors de sa séduction, détails cachés par Cécile dans le récit de son viol et qu'elle formule ainsi : « Je ne sais pas comment cela se faisait : sûrement, je n'aime pas M. de

Valmont, bien au contraire ; et il y avait des moments où j'étais comme si je l'aimais... Vous jugez que ça ne m'empêchait pas de dire non : mais je sentais que je ne faisais pas comme je disais ». Pour argumenter le contraste entre son ses sentiments et ses comportements, autrement dit, entre son « être » et son « paraître »¹³⁵, l'épistolière élabore une macro-proposition argumentative 1 assez complexe. Celle-ci en effet enchâsse deux séquences argumentatives à structure concessive.

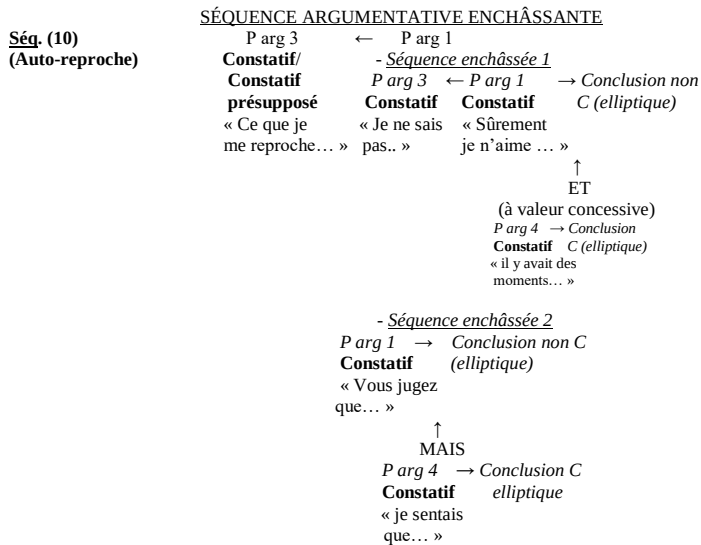
Commented [D019]: trait de libertinage

Dans la première séquence enchâssée, le constatif « Je ne sais pas comment cela se faisait » est formulé au niveau de la conclusion (P arg 3). Il est appuyé par le constatif de la proposition « Sûrement, je n'aime pas M. de Valmont, bien au contraire ». Mais Cécile bloque l'inférence d'une conclusion telle que « J'aurais dû repousser ses avances », en introduisant l'organisateur textuel « et » qui a la valeur d'un connecteur concessif. Le constatif, « il y avait des moments où j'étais comme si je l'aimais », mène à conclure le constatif implicite-car elliptique- « Je ne devais pas lutter ».

Développant toujours sa séquence d'auto-reproche, Cécile élabore la seconde séquence argumentative enchâssée. Elle y insère le autres détails narratifs qui auraient dû figurer dans la troisième séquence narrative structurant le récit de son viol, notamment dans Pn 4. Elle affirme, au niveau de la macro-proposition contenant les prémisses (P arg 1), avoir repoussé les avances de Valmont : « Vous jugez que ça ne m'empêchait pas de dire non ». Mais l'inférence de la conclusion « J'aurais dû lui résister » qui en découlerait est bloquée sous l'impact du connecteur concessif « mais ». Cécile introduit, dans P arg 4, son comportement qui contrastait avec ce qu'elle ressentait effectivement. Autrement dit, le constatif posé par P arg 4, « je sentais que je ne faisais pas comme je disais », exprime son « Paraître ».

¹³⁵ En ce sens, Cécile devient-elle un peu libertine ?

La séquence d'auto-reproche prend fin. Elle est de la forme :



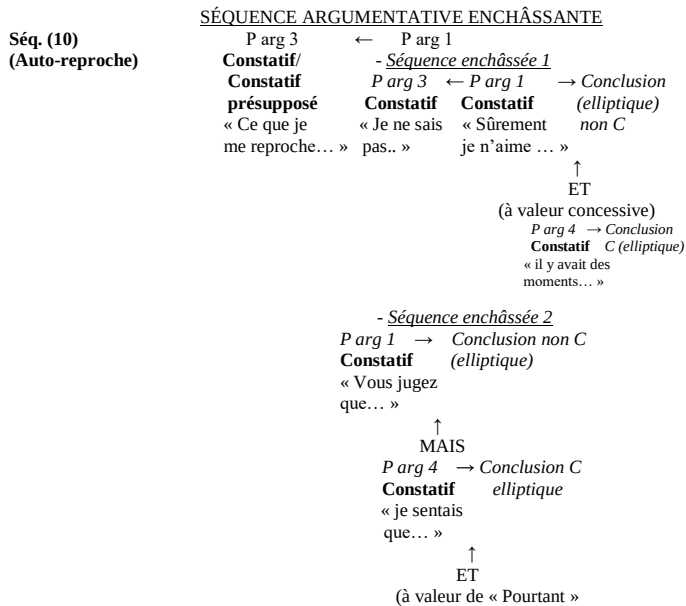
II.2.11. Auto-défense

Cependant, Cécile ne peut s'empêcher de se défendre. Elle passe donc à la séquence d'auto-défense où le schéma argumentatif commencé par la séquence d'auto-reproche est complété par P arg 4. Le connecteur qui introduit la restriction est en réalité l'organisateur « et », mais il a ici la valeur d'un connecteur concessif. Voici donc les propositions que comporte P arg 4 : « ça c'était malgré moi », « j'étais bien troublée ! », « S'il est toujours aussi difficile que ça de se défendre », « il faut y être

bien accoutumée ! » « Il est vrai que M. de Valmont a des façons de dire, qu'on ne sait pas comment faire pour répondre ».

La première pose un constatif, la seconde exprime une émotion (de l'indignation, peut-être ?), puisque suivie d'un point d'exclamation, tout un posant un constatif « j'étais bien troublée ». Quant à la troisième proposition, posant un constatif, elle est introduite par le SI hypothétique. Ceci signifie qu'elle constitue la protase d'une période argumentative, dont l'apodose est « il faut y être bien habituée ». L'acte que pose cette dernière est un constatif, auquel se superpose l'acte sous-entendu « Je n'y suis pas habituée ».

Soit le schéma complet de la séquence argumentative enchâssante :



Séq. (11) (Auto-défense)

P arg 4 → *Conc elliptique = non P arg 3*
-Acte constatif
 « ça, c'était malgré moi »
-Acte expressif/constatif
présupposé
 « j'étais bien troublée ! »
Période arg. enchâssée
 [Si prop. p → prop. q]
Constatif **Constatif/**
 Constatif
 sous-entendu
 « S'il est → il faut y être....
 toujours... »

II.2.12. Auto-reproche

La seconde séquence d'auto-reproche (la séq. 12) qu'élabore Cécile apparaît au sein d'une structure argumentative périodique. Le reproche est élaboré au niveau de la proposition « ça me désole plus que tout le reste ». Ce constatif, cachant un expressif (Je suis désolée), forme la proposition p expl 2 suivant les trois propositions explicatives « croiriez-vous que quand il s'en est allé », « j'en étais comme fâchée », « et que j'ai eu la faiblesse de consentir qu'il revînt ce soir ». Ces trois propositions introduisent ce qui aurait fait partie de Pn 5 de la dernière séquence narrative.

Soit le schéma de la séquence d'auto-reproche :

Séq. 12 : Auto-reproche

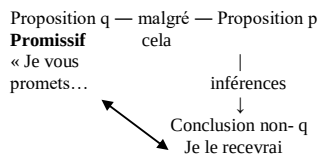
Période explicative
 p expl 2 : **Constatif** « Croiriez-vous que quand il s'en est allé
 p expl 2 : **Constatif** « j'en étais comme fâchée »
 p expl 2 : **Constatif** « j'ai eu la faiblesse de... »
 p expl 1 : **Constatif/ Expressif sous-entendu** « ça me désole plus que... »

II.2.13. La promesse

Le connecteur concessif « malgré » articulera la reformulation de ces deux propositions sur une autre proposition « je vous promets bien que... », introduisant ainsi la treizième séquence, la séquence-promesse. La nouvelle proposition comporte un acte promissif destiné à remédier au mal causé par ce que Cécile a asserté dans la proposition-argument. Au lieu de conclure non- q à partir de la proposition p, Cécile conclut la proposition q « je vous promets que... ».

En voici le schéma :

Séq. (13) Promesse



II.2.14. La justification de la promesse

Pour prouver l'ingénuité de sa promesse, et donc faire amende honorable, Cécile recourt aux événements narratifs qu'elle avait occultés dans sa dernière séquence narrative. L'élaboration de Pn 5 est donc poursuivie, mais cette fois-ci au sein d'une nouvelle séquence d'actes : la séquence (14) exprimant la justification de sa promesse. Les éléments narratifs introduits au niveau de cette séquence seront organisés de façon à former deux structures explicatives : d'abord, une période explicative, ensuite une séquence explicative qui enchâssera la période précitée. Voici comment s'y prend la jeune Cécile.

Dans un premier temps, elle commence par produire le constatif suivant : « Il n'a pas été sorti que j'ai bien senti que j'avais eu bien tort de lui promettre », exprimant son regret.

Celui-ci figurera dans une proposition expliquant ce qui suit « j'ai pleuré tout le reste du temps », souligné par « Aussi », ce qui donne lieu à la période explicative que voici :

Séq. (14) Justification de la promesse

Période explicative

p expl 2 : **Constatif**

« Il n'a pas été sorti que j'ai... »

Aussi p expl 1 : **Constatif**

« j'ai pleuré tout le reste du temps »

Après cette première stratégie narrative-explicative, la jeune épistolière hausse le ton. Sa justification prendra un ton plus pathétique, ce qui se traduira, au niveau structurel, par la construction d'une structure explicative plus complexe. D'autres éléments de la fameuse macro-proposition occultée sont formulés dans le but précis d'introduire un nouveau sujet de remords : Danceny. Cela dit, la période explicative précitée est enchâssée dans la macro-proposition explicative 1 d'une séquence englobante.

Les actes qui y figurent (les deux constatifs) seront expliqués par l'expressif figurant dans la proposition « C'est surtout Danceny qui me faisait de la peine ! », et les constatifs dans « toutes les fois que je songeais à lui », « mes pleurs redoublaient que j'en étais suffoquée », « et j'y songe toujours », « et à présent encore, vous en voyez l'effet ». Cette dernière proposition, est reformulée ainsi : « voilà mon papier tout trempé », ce qui laisse présupposer qu'elle est en train de pleurer et laisse donc entendre qu'elle est triste. Remarquons toujours le soin qu'elle prend à n'exprimer qu'indirectement son émotion. Ceci a pour but, rappelons-le, de ne pas trop menacer la face de sa confidente, tout en confirmant l'image de la jeune fille tourmentée par le remords que Cécile tient à donner d'elle-même.

Après cette longue macro-proposition, illustrant l'état pitoyable dans lequel elle se trouve, Cécile termine sa séquence explicative par une évaluation finale assez « dramatique », formulée au niveau des deux propositions « Non » et « je ne me consolerai jamais ». Soulignons que la dernière compte deux actes : un acte constatif posé, « je ne me consolerai jamais » et l'acte présupposé « je suis triste ».

Voici Schéma séquentiel complet de la séquence de justification (la séquence 14) :

Séq. 14 : Justification de la promesse

Séquence explicative enchâssante

P expl 1 : Période explicative enchâssée

p expl 2 : **Constatif**

« Il n'a pas été sorti que j'ai... »

Aussi p expl 1 : **Constatif**

« j'ai pleuré tout le reste du temps »

P expl 2 : - **Expressif**

« C'est surtout Danceny qui me faisait de la peine ! »,

- **Constatif**

« toutes les fois que je songeais à lui »

- **Constatifs**

« mes pleurs redoublaient que j'en étais suffoquée »,

- **Constatif**

« et j'y songe toujours »,

- **Constatif**

« et à présent encore, vous en voyez l'effet ».

- **Constatif**

« voilà mon papier tout trempé ».

P expl 3 : - **Constatif/ Constatif/ expressif présupposé**

« Non » « je ne me consolerai jamais »

II.2.15. Le troisième récit

Mais Cécile n'en reste pas là. Elle continue son entreprise de justification, énonçant toujours de nouveaux éléments narratifs. Cette fois-ci, il ne s'agit plus des constituants de Pn 5, mais du récit « post-séduction ». La séquence (15) est inaugurée.

L'on notera qu'au fil des séquences, Cécile complexifie ses stratégies séquentielles. Ici, par exemple, le récit vient appuyer la justification de la requête. Il s'ensuit que complète sa séquence argumentative, en étayant l'inférence argumentative menant de P arg 1 à P arg 3.

Parg 2 est constituée du troisième et dernier récit de cette lettre, « le récit post-sédution ». Quatre macro-propositions structurent la séquence : Pn 1 « Et ce matin en me levant, quand je me suis regardée au miroir, je faisais peur à voir » ; Pn 2, comprenant les deux propositions « Maman s'en est aperçue dès qu'elle m'a vue » et « et m'a demandé ce que j'avais » ; Pn 3, formée de plusieurs propositions indiquant les réactions de Cécile et de sa mère engendrées par la complication et enfin Pn 4 exprimant la résolution du nœud « heureusement elle ne m'a pas demandé pourquoi j'étais si malheureuse, car je n'aurais pas su que lui dire ».

Au vu de cette séquence, on constate que Pn 3 est la composante la plus élaborée. La transformation des prédicats de base s'avère complexe et longue, l'effet perlocutoire étant bien évidemment Les réactions de Cécile et celles de sa mère s » s'alternent et enchâssent d'autres types de séquences :

- réaction de Cécile : « Moi, je me suis mise à pleurer tout de suite », expliquée par la proposition « Je croyais qu'elle m'allait gronder, et peut-être ça m'aurait fait moins de peine » dans la période explicative que voici :

P expl. 1 : Moi, je me suis mise...

P expl. 2 : Je croyais...

- réactions de Mme de Volanges : celles-ci sont introduites par les connecteurs réfutatifs « mais » et « au contraire » afin de souligner leur caractère inattendu. Chacune des propositions narratives relatant les réactions de Mme de Volanges est suivie d'un commentaire de Cécile. « Elle m'a parlé avec douceur ! » Je ne le méritais guère. « Elle m'a dit de ne pas m'affliger comme

ça ». Elle ne savait pas le sujet de mon affliction. Que je me rendrais malade ! Il y a des moments où je voudrais être morte

- réactions de Cécile : « Je n'ai pas pu y tenir ». « Je me suis jetée dans ses bras en sanglotant », « et en lui disant : « Ah ! Maman, votre fille est bien malheureuse ! ». La dernière proposition rapporte au style direct une réaction de Cécile.

- réactions de Mme de Volanges : « Maman n'a pas pu s'empêcher de pleurer un peu » ;

- réaction de Cécile : « et tout cela n'a fait qu'augmenter mon chagrin ».

Choisir de construire une Pn 3 hypertrophiée et de la clore sur une de ses réactions et non sur une de sa mère (autrement dit, la logique des macro-propositions) témoigne de la visée argumentative du récit : prouver le remords de Cécile. Le récit se clôt sur Pn 4 qui révèle une structure argumentative périodique : proposition q « heureusement elle ne m'a pas demandé pourquoi j'étais si malheureuse », car proposition p « je n'aurais su que lui dire ». Après un aussi long procès, la production de toute Pn 5 ou Pn 0 s'avère dérisoire. Cécile se contente donc de terminer « brutalement » son récit.

Soit le schéma séquentiel de ce récit (la séquence 15) et de son enchâssement dans la séquence argumentative analysée plus haut :

Séq. (14) : Le récit post-viol

SÉQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHÂSSANTE				
P arg 1 = Séq. 14	P arg 2 →			Conclusion C
<u>Séquence explicative enchâssante</u>	<u>(Séq. 15) : le</u>			
P expl 1 : <u>Période expl ench.</u>	récit post-viol)			
p expl 2 : Constatif	<u>Séquence narrative enchâssée</u>			
p expl 1 : Constatif	Pn 1	Pn 2	Pn 3	Pn 4
P expl 2 : Constatifs et expressifs	-Et ce matin en me levant	-Maman (hypertrophiée) s'en est aperçue... -et m'a demandé...		- Heureusement...
P expl 3 : Constatifs				

II.2.16. Requêtes

Cécile termine sa confidence et en vient enfin à la péroration où elle réitère sa demande de conseil. La visée globale « dites-moi ... » est introduite suite à une supplication, visant à atténuer l'effet menaçant des deux requêtes, la requête d'une réponse « écrivez-moi » et la requête de conseils « dites-moi... ». Celles-ci s'insèrent dans une séquence argumentative dont elles constituent P arg 3. Elles sont appuyées par les propositions « je n'ai le courage... » et « je ne fais que m'affliger » introduites par le connecteur « car ».

Une deuxième séquence s'élabore comportant les deux dernières requêtes de Cécile. Soucieuse de ménager sa correspondante, Cécile formule la première sous la forme d'un acte assertif « vous voudrez... » au lieu d'un directif « offensif ». Une supplication « je vous en prie » préfigure la deuxième requête « ne lui parlez pas... ». Notons que la proposition dans laquelle figure celle-ci constitue la conclusion d'une structure argumentative de type [Si protase, ALORS apodose].

Soit la structure argumentative de la péroration :

	<u>Période argumentative 1</u>	
	p arg 3 ← car — p arg 1	
Visée globale explicite (Requêtes)	- Requête : Je vous en supplie, Madame, écrivez-moi...	- Constatif/ Expressif sous-entendu « je n'ai le courage de songer à rien »
	- Requête : « dites-moi ... »	- Constatif/ Expressif sous-entendu « je ne fais que m'affliger »
Autres requêtes	<u>Séquence argumentative 1</u>	
	P arg 1	
	- Requête : « Vous voudrez bien ... »	
		↑ MAIS

P arg 4	
Requête	
<u>Période arg. enchâssée</u>	
Si p. arg. 1	ALORS → p. arg 3
Constatif	Requête
« vous lui	« ne lui parlez
écrivez... »	pas... »

II.2.17. La séquence de clôture

Aucune structure argumentative ne marque la séquence de clôture. On notera par contre que deux de ses composantes sont mises au service de la stratégie de politesse observée par Cécile tout au long de sa lettre : la formule stéréotypée de la clôture et la signature (ou plutôt son ellipse). L'observation des bienséances épistolaires, en l'occurrence la formule stéréotypée de clôture, est destinée à ménager Mme de Merteuil. L'acte qui y figure est le dernier *FFA* de cette lettre. À l'expression d'humilité rendue par cette formule s'ajoute celle de la honte formulée implicitement dans la proposition « Je n'ose pas signer cette Lettre ». L'acte qui y est posé est métadiscursif, celui qui y est sous-entendu est l'expressif « J'ai honte ».

Le plan de la lettre confidence de Cécile est comme suit :

Corps de la lettre	Péroration	Séquence de clôture
<i>Séquences négociant les attitudes de Cécile et de Mme de Merteuil face à la confidence :</i> (Séquences formant la phase Assertion (séquences 1 à 7) et séquences formant la phase Argumentation (les deux récits et les séquences d'auto-reproche (10) d'auto-défense (11), auto-reproche (12), promesse (13), justification (14), 3 ^e récit (15))	<i>Séquence de négociation des attitudes de Cécile et de Mme de Merteuil face à la confidence : les requêtes (séq.16) (la visée de la confidence) - Séquence métadiscursive</i>	<i>Séquence métadiscursive (séq 17)</i>

Au terme de cette partie, il est aisé de constater qu'à l'instar des lettres amoureuses, étudiées dans la première partie, les lettres-confidences présentent des régularités illocutoires et séquentielles, tout en ayant chacune sa spécificité, puisque tributaires de différentes conditions de production. En ce qui concerne les traits du discours épistolaire de confiance, nous avons conclu que la construction du macro-acte illocutoire « se confier » et du macro-acte perlocutoire « demander conseil » traversait deux groupes de séquences.

Il s'agit dans un premier temps des séquences métadiscursives, englobant les séquences liminaires du discours épistolaire (l'exorde, la péroration et la séquence de clôture), lesquelles introduisent le sujet de la plainte et révèlent la visée du discours de confiance. Les séquences de négociation des attitudes des interlocuteurs face à la confiance constituent le second groupe illocutoire, comprenant le noyau argumentatif du discours de confiance, autrement dit le développement des macro-actes « se confier » et « demander conseil ».

Malgré l'apparition de séquences communes aux deux lettres, telles que la séquence de demande de conseil (figurant au niveau du corps de la lettre et de la péroration) et les séquences narratives (une des composantes argumentatives de la phase *Argumentation* de la confiance), on ne peut s'empêcher de remarquer que de la différence entre les deux discours épistolaires réside dans leur traitement respectif des deux phases de la confiance, à savoir *l'Assertion* et *l'Argumentation*.

Rédigé par une jeune fille affolée, sans expérience, et visant à donner une image foncièrement pathétique d'elle-même, le discours de Cécile accorde une importance particulière au développement de *l'Assertion*. Cela dit, cette composante, introduite sans exorde, comporte des séquences comme les séquences de lamentation, d', d'auto-reproche, toutes fondées sur

le pathos, et absentes du discours de Mme de Volanges. L'âge, l'expérience et la différence d'âge qui la sépare de sa correspondante, lui permettent de construire différemment son discours.

Sa démarche est plus « digne » que celle de sa fille et nettement plus délibérative. Elle se fonde sur l'image attendrissante mais digne de la mère inquiète au sujet de sa fille. L'*Assertion*, introduite par un court exorde, suivi de la formulation de la demande de conseil, est particulièrement brève (elle s'élabore au niveau d'une seule séquence : la séquence (3)) en comparaison avec celle de Cécile qui s'étalait sur sept séquences.

La phase *Argumentation* dans le discours de Cécile est essentiellement balisée par trois arguments narratifs hautement structurés, qui, de par leur structure élaborée, disent le trouble de la jeune fille. Incapable de « raisonner », la jeune Cécile semble avoir préféré argumenter *en racontant*. Cependant, nous avons pu relever un mouvement délibératif très discret, illustré par les séquences d'auto-reproche, d'auto-défense et la promesse qui ont suivi la formulation de son deuxième récit.

Contrairement à Cécile, Mme de Volanges introduit immédiatement la phase *Argumentation* qu'elle commence avec deux arguments narratifs beaucoup plus courts et mieux structurés que ceux de sa fille, en ce sens que leurs « morales » étaient évidentes. Après cette composante narrative, elle passe à la construction d'une longue phase délibération (recouvrant trois séquences d'actes) au terme de laquelle elle formule sa décision de rompre les fiançailles de sa fille (en fait cette décision est citée suite à la première des trois séquences). Rappelons que Cécile n'avait pas formulé de décision. Tout ce qu'elle a pu faire c'était de « promettre » de ne plus recevoir Valmont dans sa chambre, mais elle s'est avérée incapable de prendre une décision, d'où la rédaction de sa lettre à Mme de Merteuil.

Si Cécile a fait preuve d'une certaine habileté argumentative dans sa lettre, en variant les structures argumentatives (périodiques et argumentatives), notamment dans les séquences formant l'*Assertion*, nous avons noté toutefois qu'elle ne s'est guère aventurée dans la production d'un type de séquence telle que la séquence descriptive. On a pu relever quelques mouvements explicatifs périodiques, mais les capacités argumentatives de la jeune fille en restaient là.

Sa stratégie illocutoire (le recours à l'implicite) a été assez surprenante pour une fille de son âge, mais elle témoignait de la ruse et la manipulation affective dont elle est capable. Celle-ci a été particulièrement tangible au niveau de la stratégie de politesse (positive et négative) qu'elle a adoptée vis-à-vis de sa correspondante, notamment dans les zones liminaires de sa lettre (la péroration et la séquence de clôture).

La construction argumentative du discours de confiance dans la lettre de Mme de Volanges s'est avérée être plus « savante » que celle du discours de Cécile. Elle est supérieure à celle de sa fille dans la mesure où les rapports de place entre elle et sa correspondante ont été équilibrés grâce à la variation des stratégies illocutoires. Les *Face Threatening Acts* de l'exorde et de la phase *Assertion* avaient pour but de rééquilibrer une situation de communication que l'épistolière avait jugée inégalitaire. Mais leur effet négatif a été contrebalancé par une péroration et une séquence de clôture toutes deux comportant des *Face Flattering Acts*.

Le recours à l'implicite n'était pas tangible comme dans la lettre de Cécile. Mme de Volanges semble avoir privilégié une démarche illocutoire plus directe et plus explicitement argumentative. La phase *Argumentation* était mieux structurée se divisant en plusieurs Arguments –narratifs d'abord puis plus « argumentatifs ». L'on a surtout noté la variation des structures

séquentielles argumentatives (justificatives et concessives) ainsi que le recours à un nouveau type d'argument : l'argument descriptif.

C'est ainsi que nous venons au terme du deuxième volet de ce travail. Jusque-là notre propos s'était centré sur la construction argumentative de deux sous-genres épistolaires reposant essentiellement sur le pathos : la lettre amoureuse (dans la première partie) et la lettre de confidence. Dans les pages qui suivront, il sera question d'étudier les modes de textualisation « argumentative » d'un troisième sous-genre épistolaire, fondé plutôt sur le logos, à savoir la lettre didactique.

Nous avons emprunté le terme de « lettre didactique » à Grassi¹³⁶ pour désigner les lettres que nous examinerons dans cette nouvelle partie. Par « lettre didactique » Grassi entendait tout discours épistolaire ayant pour but de dispenser un enseignement quelconque, de conseiller ou de donner des ordres. Comme les lettres dont il sera question ici sont rédigées dans le but de proposer un plan ou un projet aux correspondants et éventuellement le convaincre de son utilité et l'inciter à l'exécuter, elles tombent sous la catégorie des lettres « didactiques ».

Il est important de noter que ce sous-genre épistolaire, et même le discours didactique de façon générale, est très courant au XVIII^e siècle. En témoigne les nombreux traités sur l'éducation (notamment l'*Émile* de Rousseau), sur les bienséances épistolaires (comme le *Traité général du style* de Mauvillon). En matière de « lettres », que l'on songe à celles de Voltaire (*Lettres anglaises* et *Lettres persanes*) et celles de Mme de Genlis (*Lettres sur l'éducation*). On verra aussi paraître des lettres-conseils (fictionnelles), telles que les *Lettres de Mme du Montier à la marquise de**** sa fille avec les réponses* de Mme Leprince de Beaumont et les *Mémoires de Mme la marquise de Crémy* de Mme deMiremont.

À l'instar du discours de confidence, le discours didactique met en place une situation de communication inégalitaire. Dans ce genre de communication, les sujets interactants ne sont

¹³⁶ M.-C. Grassi, Op.cit.

(d'habitude) ni du même âge ni du même niveau culturel. Des fois même, ils n'appartiennent pas à la même classe sociale. Le sujet ordonnant, conseillant ou dispensant un enseignement est plus âgé, plus sage et plus cultivé que son interlocuteur. Il est donc en droit d'occuper la *place haute* de Maître, par opposition à son interlocuteur qui occupe la place basse d'Élève. En principe, tous deux se connaissent assez bien : il peut s'agir d'un rapport père/ fils, maître/ élève ou employeur/ employé. La relation interpersonnelle de sujets interactants se résume dans la formule suivante : [hiérarchie + familiarité].

Quelles régularités actionnelles ce genre de communication présente-t-il ? En principe, le discours didactique, qu'il s'agisse d'ordre, de conseil ou de proposition, se fonde sur l'emploi des directifs et l'élaboration de structures argumentatives et explicatives. Dans le cas des lettres-propositions que nous analyserons ci-après, Un projet est proposé et des instructions sont données pour sa mise en place. Proposition et instructions forment les deux étapes de la construction du macro-acte perlocutoire (la visée) du discours. Le macro-acte illocutoire, lui, recouvre la partie justificative du discours. Autrement dit, l'argumentation ou l'explication du projet proposé.

Ceci posé, ce genre de discours relèverait de ce que Jean-Michel Adam appelait les *textes procéduraux*¹³⁷. Ceux-ci présenteraient une structure séquentielle descriptive, dans la mesure où ils décriraient un but et des actions à exécuter pour le réaliser. En d'autres termes, ils relèveraient du *dire de faire* au même titre que la recette de cuisine, la notice de montage, les guides d'itinéraire, les consignes et règlements qui tous décrivent des actions à suivre. Dans une recette de cuisine, par exemple, le plan de texte est comme suit : 1) le nom de la recette correspondant au thème-titre, 2) la liste des ingrédients

¹³⁷ Voir J.-M. Adam, *Les Textes : types et prototypes*.

nécessaires et qui correspondent aux parties du thème-titre, 3) enfin la description des actions à exécuter pour préparer le plat.

La seule différence entre les textes procéduraux précités et nos lettres résiderait dans la phase argumentative qu'elles comprennent. Celle-ci est en effet absente des textes précités.

Dans les pages qui suivent, il sera question d'analyser les modes de textualisation (illocutoire et structurelle) de deux lettres alliant description et argumentation pour construire un discours didactique, donc *procédural*. Nous mènerons nos analyses, comme d'habitude sur deux lettres-propositions, présentant respectivement une communication égalitaire et inégalitaire, afin de mesurer le poids des paramètres situationnels sur la mise en texte de ce genre de discours.

Le présent chapitre sera consacré à l'analyse des modalités de construction illocutoire et structurelle du macro-acte perlocutoire « proposition » formulé dans une situation de communication égalitaire. La lettre II de Mme de Merteuil à Valmont¹³⁸, illustre un rapport hiérarchique s'établissant dans le cadre d'une égalité « situationnelle ». Libertins, anciens amants et acolytes, Merteuil et Valmont sont sur un pied d'égalité. Néanmoins, cette égalité « situationnelle » est perturbée lorsque Merteuil ordonne à son correspondant de rentrer à Paris pour exécuter un projet qu'elle veut lui confier : séduire Cécile de Volanges pour se venger de Gercourt. Mais avant de développer la question du rapport hiérarchique qui lie les deux partenaires, il convient de parler d'un trait de caractère qui distingue Merteuil de Valmont.

Nous venons de mentionner que Merteuil et Valmont étaient sur un pied d'égalité du fait qu'ils soient tous deux libertins. En réalité, le « libertinage » de Mme de Merteuil est assez différent de celui de Valmont, et c'est justement cette différence qui lui donne un avantage sur son correspondant. Le libertinage « au féminin » est individuel, il attaque essentiellement l'ordre social et méprise le « libertinage au masculin ». Tandis que le but du libertinage au masculin se limite à l'asservissement de la femme et à son éducation « sexuelle », le libertinage au féminin s'insurge contre les valeurs de la société et la suprématie mâle. Cela dit, il ne mime pas le libertinage au masculin, il le transcende. La lettre-manifeste que Merteuil

¹³⁸ Cf. *Les Liaisons dangereuses*, p.35.

envoie à Valmont¹³⁹ résume sa philosophie libertine et souligne cette différence.

La libertine était-elle une figure stéréotypique du XVIII^e siècle ? Une romancière comme Mme de Riccoboni, laquelle a entretenu une correspondance avec Laclos, mettait en cause l'existence d'un tel personnage dans la société française. Laclos, par contre, soutenait son existence : la Marquise constituerait le « contre-exemple de femmes vertueuses et aimables »¹⁴⁰ et même si elle n'existait pas réellement elle tomberait dans la catégorie traditionnelle des « libertins ». Le libertinage au féminin semblait représenter une des formes d'un mouvement féministe naissant. Dans la société française de l'époque, de nombreuses libertines, aristocrates ou comédiennes, apparaissent. Nous citerons à titre d'exemple Mme de Saint-Amarand, maîtresse du prince de Conti, et la comédienne Mlle de Raucourt, une « des figures de la revendication lesbienne »¹⁴¹.

Si les modèles littéraires étaient rares –voire inexistants- ils se multiplient après la publication des *Liaisons dangereuses*. Que l'on songe à la marquise de B*** dans *Les Amours du chevalier de Faublas* de Louvet de Couvray publiés quelques années après la parution des *Liaisons dangereuses* ou les libertines dans *Pauliska ou la perversité moderne*, roman rédigé par Révéroni Saint-Cyr. La perversité féminine trouvera son expression la plus complète plus tard dans les romans du marquis de Sade, notamment *Aline et Valcour*.

Nous fermons cette « parenthèse » pour revenir à la lettre II. Celle-ci en fait consistera à défendre le projet de séduction. Ainsi chosifiée puisque servant comme instrument de vengeance, Cécile n'est pourtant pas le seul personnage qui soit instrumentalisé. Valmont lui aussi est manipulé par Merteuil.

¹³⁹ Voir la lettre LXXXI, p.218.

¹⁴⁰ M. Delon, *Le Savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette Littératures, « Pluriel », 2000, p.282.

¹⁴¹ Ibid., p.296.

Alors qu'elle se réserve le rôle de Sujet créateur élaborant le scénario de conquête, elle lui assigne celui plus restreint de Sujet exécutant le projet. Ajoutons à tous ces paramètres son concept, autrement dit sa *représentation* de l'écriture épistolaire. Celui-ci peut être résumé dans la formule suivante¹⁴² : « Vous voyez bien que, quand vous écrivez à quelqu'un, c'est pour lui et non pour vous : vous devez donc moins chercher à lui dire ce que vous pensez, que ce qui lui plaît davantage »¹⁴³. Il est clair qu'écrire pour elle, comme pour Valmont et d'ailleurs de tout autre libertin, consiste à feindre de croire ce qu'on ne croit pas en réalité. En d'autres termes, il s'agit de mentir, afin de séduire.

Pour résumer, nous dirons donc que Merteuil accumule les « avantages » sur son correspondant et du même coup instaure un rapport de force qui met en danger leur relation de complicité. D'abord initiatrice de cet échange épistolaire, ensuite sujet autoritaire, ordonnant son interlocuteur, et puis sujet établissant un projet que son interlocuteur ne fera qu'exécuter, Merteuil établit et renforce un rapport foncièrement inégalitaire et particulièrement menaçant pour la face de son correspondant. Les rôles communicationnels qu'elle établit sont les suivants : Merteuil est en même temps Sujet initiateur/ ordonnant/ créateur ; Valmont est Sujet réagissant/ acceptant/ exécutant.

Consciente de tous ces paramètres, et soucieuse de rester fidèle à sa philosophie, Mme de Merteuil construit son discours didactique comme suit :

Revenez ; mon cher Vicomte, revenez : que faites-vous, que pouvez-vous faire chez une vieille tante dont tous les biens vous sont substitués ? Partez sur-le-champ ; j'ai besoin de vous. Il m'est venu une excellente idée, et je veux bien vous en confier l'exécution. Ce peu de mots devrait suffire ; et, trop honoré de mon choix vous devriez venir avec empressement, prendre

¹⁴² Voir *Les Liaisons dangereuses*, Lettre CV, p.301.

¹⁴³ Ibid., p.306.

mes ordres à genoux : mais vous abusez de mes bontés, même depuis que vous n'en usez plus ; et dans l'alternative d'une haine éternelle ou d'une excessive indulgence, votre bonheur veut que ma bonté l'emporte. Je veux donc bien vous instruire de mes projets : mais jurez-moi qu'en fidèle Chevalier vous ne courrez aucune aventure que vous n'ayez mis celle-ci à fin. Elle est digne d'un Héros : vous servirez l'amour et la vengeance ; ce sera enfin une *rouerie* de plus à mettre dans vos Mémoires : oui, dans vos Mémoires , car je veux qu'ils soient imprimés un jour, et je me charge de les écrire. mais laissons cela, et revenons à ce qui m'occupe »

Madame de Volanges marie sa fille : c'est encore un secret ; mais elle m'en a fait part hier. Et qui croyez-vous qu'elle ait choisi pour gendre ? Le Comte de Gercourt. Qui m'aurait dit que je deviendrais la cousine de Gercourt ? J'en suis dans une fureur !... Eh bien ! vous ne devinez pas encore ? oh ! l'esprit lourd ! Lui avez-vous pardonné l'aventure de l'Intendante ? Et moi, n'ai-je pas encore plus à me plaindre de lui, monstre que vous êtes ? Mais je m'apaise, et l'espoir de me venger rassérène mon âme.

Vous avez été ennuyé cent fois, ainsi que moi, de l'importance que met Gercourt à la femme qu'il aura, et de la sottise présomption qui lui fait croire qu'il évitera le sort inévitable. Vous connaissez sa ridicule prévention pour les éducations cloîtrées, et son préjugé, plus ridicule encore, en faveur de la retenue des blondes. En effet, je gagerais que, malgré les soixante mille livres de rente de la petite Volanges, il n'aurait jamais fait ce mariage, si elle eût été brune, ou si elle n'eût pas été au Couvent. Prouvons-lui donc qu'il n'est qu'un sot : il le sera sans doute un jour ; ce n'est pas là ce qui m'embarrasse : mais le plaisant serait qu'il débutât par là. Comme nous nous amuserions le lendemain en l'entendant se vanter ! car il se vantera ; et puis, si une fois vous formez cette petite fille, il y aura bien du malheur si le Gercourt ne devient pas ; comme un autre, la fable de Paris.

Au reste, l'Héroïne de ce nouveau Roman mérite tous vos soins : elle est vraiment jolie ; cela n'a que quinze ans, c'est le bouton de rose ; gauche, à la vérité, comme on ne l'est point, et nullement maniérée : mais, vous autres hommes, vous ne craignez pas cela ; de plus, un certain regard langoureux qui promet beaucoup en vérité : ajoutez-y que je vous la recommande, vous n'avez plus qu'à me remercier et m'obéir.

Vous recevrez cette Lettre demain matin. J'exige que demain à sept heures du soir, vous soyez chez moi. Je ne recevrai personne qu'à huit, pas même le régissant Chevalier : il n'a pas assez de tête pour une aussi grande affaire. Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas. À huit heures je vous rendrai votre liberté, et vous reviendrez à dix souper avec le bel objet ; car la mère et la fille souperont chez moi. Adieu, il est midi passé : bientôt je ne m'occuperai plus de vous.

La lecture de cette lettre révèle l'existence de plusieurs séquences d'actes qui apparaissent dans l'ordre linéaire qui suit : ordres (1), introduction du projet (2), retardement de l'explicitation du projet (3), compromis (4), explicitation du projet (5), instructions (péroration) (6), séquence de clôture (7).

À l'instar des lettres d'amour et les lettres de confiance, elles peuvent être regroupées dans deux ensembles : le premier, relevant de la négociation des comportements des partenaires face à la proposition de Mme de Merteuil, comprend toutes les séquences de la lettre sauf la séquence de clôture ; le second, relevant du ménagement de la face du correspondant et des bienséances épistolaires, ne comprend que la séquence de clôture. Le second découpage que nous venons d'effectuer annonce d'ores et déjà le ton foncièrement argumentatif voire agressif de cette lettre.

III.1.1. Ordres

Dans une formule sans détour, Mme de Merteuil introduit immédiatement la première séquence d'actes : les ordres. Autrement dit, la séquence illustrant le macro-acte perlocutoire de son discours. Celui-ci comprend deux actes particulièrement menaçants : le premier est le directif « Revenez » et le second est « Partez ». Ne tenant nullement à ménager son interlocuteur, Mme de Merteuil, va réitérer le premier acte comme suit : « Revenez, mon cher Vicomte, revenez ». Toute la suite de la lettre viendra justifier la formulation du macro-acte perlocutoire. Dans un premier temps, la justification sera de nature « explicative ». Mme de Merteuil expliquera son ordre au sein d'une période explicative comportant une première raison, exprimée par la question rhétorique : « que pouvez-vous faire chez une vieille tante dont tous les biens vous sont substitués ? ». Celle-ci, étant à valeur assertive, peut être reformulée ainsi : « Il

n'y a rien à faire chez une vieille tante dont tous les biens vous sont substitués ».

Mais l'épistolière n'entend pas que formuler ce constatif posé. D'autres actes implicites s'y superposent. Autrement dit, d'autres raisons. Par exemple, sur le plan de la première proposition, « Que faites-vous, que pouvez-vous faire chez une vieille tante », on voit apparaître le constatif présupposé « Votre tante est vieille », qui sous-entend aussi « Votre tante est ennuyeuse ». Le constatif posé par la proposition relative « dont tous les biens vous sont substitués » est lui accompagné du constatif sous-entendu « Lui rendre visite est inutile ».

La première séquence d'actes, illustrant construction du macro-acte perlocutoire, peut être schématisée ainsi :

Séq. (1) : (ordres)

Période explicative

p expl 1 : **Acte directif** « Revenez, mon cher Vicomte »

p expl 1 : **Acte directif** « revenez »

Question rhétorique à valeur illocutoire constative

p expl 2 : **Acte constatif** « que faites-vous, que pouvez-vous faire chez une vieille tante »/ **Acte constatif sous-entendu**

p expl 2 : **Acte constatif/ Acte sous-entendu**
« dont tous les biens vous sont substitués »

III.1.2. Introduction du projet

Afin d'assurer son emprise sur son correspondant et donc consolider sa *position haute*, l'épistolière introduit le troisième acte directif pour la troisième fois. « Partez » qu'elle fait suivre d'un adverbe venant souligner le ton agressif de la lettre « sur-le-champ ». Tout comme les deux premiers directifs, celui-ci apparaîtra au sein d'une période explicative. S'adressant à un « subordonné », Mme de Merteuil ne juge pas nécessaire d'argumenter son ordre. Valmont n'est pas son égal, par

conséquent l'épistolière ne daigne pas construire une argumentation. Une explication, qu'on ferait à un enfant, lui suffira. La seconde séquence d'actes (la justification des ordres) est donc introduite.

Trois propositions explicatives apporteront les raisons de cet ordre : « j'ai besoin de vous », « il m'est venu une excellente idée » et « je veux vous en confier l'exécution ». On aura noté que celles-ci ne comportent que des constatifs directs, tous renforçant le ton autoritaire qu'avait adopté jusque-là Mme de Merteuil. Celle-ci, en effet, ne fait visiblement aucun effort pour ménager son interlocuteur. L'emploi du temps présent au lieu du conditionnel « **amadeur** » signale à quel point l'épistolière méprise son correspondant et tient à le lui montrer.

Commented [DO20]: details voir KO

La séquence de justification des ordres (la séquence 2) est de la structure illocutoire et propositionnelle suivante :

Séq. (2) (Introduction du projet)

Période explicative

p expl 1 : **Acte directif** « Partez sur-le-champ »

p expl 2 : **Acte constatif** « J'ai besoin de vous »

p expl 2 : **Acte constatif** « Il m'est venu une excellente idée »

p expl 2 : **Acte constatif** « je veux vous en confier l'exécution »

III.1.3. Retardement de l'explicitation du projet

Après l'introduction de la visée de son discours et son « explication », on s'attendrait à ce que l'épistolière formule le projet qu'elle entend confier à Valmont. En d'autres termes, le macro-acte illocutoire. Mais il n'en est rien. Elle retarde le moment de sa formulation, voulant ainsi piquer la curiosité de son correspondant (donc le « séduire » en le faisant attendre) et, du même coup, confirmer sa maîtrise de leur relation interpersonnelle hiérarchique. Au niveau de cette nouvelle

Commented [DO21]: sur?

séquence d'actes (la séquence 3), non seulement le traite-t-elle en « disciple », en agent censé « exécuter » un projet qu'elle lui confie, mais aussi elle fait exprès de ne pas lui dévoiler tout de suite la nature de ce projet.

Le dévoilement dudit projet découlera en fait d'un mouvement concessif, figurant dans la première structure argumentative de la lettre. Adoptant toujours la même attitude méprisante envers Valmont, l'épistolière commence par affirmer que ces ordres et leur « explication » devraient suffire à persuader Valmont de s'exécuter. Toute argumentation est inutile. L'acte métadiscursif, « Ce peu de mots devrait suffire » ainsi que les constatifs « trop honoré de mon choix » et « vous devriez venir avec empressement prendre mes ordres à genoux » qui le suivent, constituent tous des actes particulièrement menaçants pour la face de Valmont et concourent à la perturbation de leur rapport égalitaire de libertins et acolytes.

Le métadiscursif laisse entendre le constatif suivant « Vous n'êtes pas digne de recevoir plus d'informations sur ce projet » ; le second constatif, situé dans une construction détachée, est accompagné des actes présumés « Vous êtes sûrement honoré de mon choix » et « Le fait que je vous ai choisi est un honneur pour vous ». Celui-ci est d'ailleurs un *FFA* pour l'épistolière-même : il s'agit d'un auto-compliment, contribuant à la confirmation du rapport hiérarchique entre les interlocuteurs. Quant au troisième, le constatif « vous devriez venir avec empressement prendre mes ordres à genoux », découlant des deux actes précédents, décrit, sous un jour très dévalorisant, l'acquiescement de Valmont.

Ces actes se coordonnent pour former la structure argumentative que voici :

Séq. (3) : (retardement de l'explicitation de la « proposition »)

Période argumentative

p arg 1 : **Acte métadiscursif/**
constatif sous-entendu
 « Ce peu de mots devrait
 vous suffire »
 donc → p arg 3
 « vous devriez venir avec
 empressement... »
 p arg 1 : **Acte constatif/ constatifs**
présupposés FFA (auto-
 compliment)
 « trop honoré de mon choix »

III.1.4. Le compromis

Après ce scénario « avilissant », Mme de Merteuil fait preuve de plus de « clémence », ce qui se traduira par des choix textuels plus complexes que les simples périodes argumenatives élaborées jusque-là. Pour montrer l'énormité de la concession qu'elle est sur le point de faire, la libertine élabore la nouvelle séquence (le compromis) selon une structure séquentielle. Grâce au connecteur concessif « mais », transformant la période étudiée ci-dessus en macro-proposition P arg 1 d'une séquence argumentative enchâssante, elle bloque l'inférence d'une conclusion telle que « Je ne vais rien vous dire de plus sur ce projet », qui devrait clôturer ladite séquence. Quels arguments introduit-elle dans la macro-proposition P arg 4 pour conduire à la conclusion inverse ?

En fait, la macro-proposition soulignant la restriction comporte de nouvelles données, exprimées dans quatre propositions. La première « vous abusez de mes bontés », présuppose le constatif « Je suis bonne », compliment que se fait Mme de Merteuil, tandis que la seconde, « depuis que vous n'en abusez plus », s'ajoutant à la proposition argumentative précédente par le biais de l'opérateur argumentatif « même », et donc soulignant une orientation argumentative unique pour les deux propositions, pose un constatif tout en sous-entendant un reproche adressé à Valmont (celui de l'avoir délaissée).

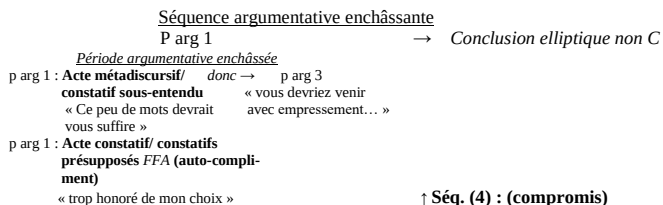
La troisième proposition argumentative, introduite par l'organisateur « et », « dans l'alternative d'une haine éternelle ou d'une excessive indulgence », présuppose les constatifs suivants : d'une part, la menace « Je pourrais vous haïr », acte menaçant pour la face de Valmont ; de l'autre, « Je pourrais être trop indulgente », FFA pour l'épistolière et sous-entendant le constatif « Vous ne méritez pas mon indulgence », acte menaçant pour la face de son correspondant. Dans la quatrième proposition, Mme de Merteuil énonce qu'elle penche pour l'indulgence : « votre bonheur veut que ma bonté l'emporte ». Le constatif exprimant le choix de l'indulgence est implicite. On relèvera la présence du constatif présupposé « ma bonté l'emportera sur ma haine », ensuite celle du constatif sous-entendu « Je pencherai pour l'indulgence ».

Les actes formant ce mouvement concessif mènent tous à la proposition « Je veux donc **bien** vous instruire de mes projets », constituant la conclusion (soulignée d'ailleurs par le connecteur argumentatif « donc »), P arg 3 de la séquence enchâssante. Au bout de cette longue « négociation », illustrée par une séquence argumentative hautement structurée, Mme de Merteuil concède enfin à instruire Valmont du projet qu'elle entend lui confier.

Commented [D022]: l'opérateur argumentative "bien"

La construction argumentative du compromis peut être schématisée comme suit :

Séq. (3) : (retardement de l'explicitation du projet)



↑ **Séq. (4) : (compromis)**
Phase I

MAIS

P arg 4	→	P arg 3 conclusion non C
- Acte constatif/ constatif présupposé <i>FFA (auto-compliment)</i>		- Acte constatif « Je veux donc... »
« vous abusez de mes... »		
- Acte constatif/ constatif reproche sous-entendu « depuis que vous... »		
- Actes constatifs présupposés menace (FTA) et auto-compliment <i>FFA</i>		
« dans l'alternative d'une haine... »		
- Acte constatif/ constatif présupposé/ constatif sous-entendu « votre bonheur veut que... »		

La démarche manipulative de Mme de Merteuil se poursuit pourtant. On assiste à un nouveau retardement de l'explicitation du projet¹⁴⁴. La décision de communiquer à Valmont ledit projet, figurant dans la conclusion du mouvement argumentatif que nous venons d'examiner, est sujette à une restriction. La libertine accepte de tout lui dire, mais à condition qu'il y consacre tout son temps, qu'il n'entreprenne aucun autre projet avant d'avoir mené à bien celui-ci. Réaffirmant ainsi sa « suprématie » et son « contrôle », l'épistolière entreprend la construction d'une nouvelle séquence argumentative coordonnée à la précédente.

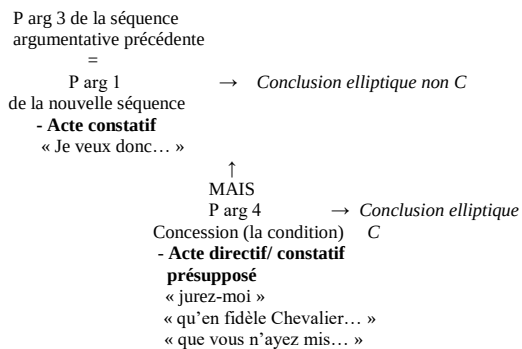
En effet, la conclusion, P arg 3, de la séquence précédente est transformée en prémisse, P arg 1, de la nouvelle séquence et sera suivie de la macro-proposition exprimant une concession (la condition que pose Mme de Merteuil), à savoir P arg 4, apportée par le connecteur concessif « mais ». Cette macro-proposition pose, au niveau des propositions, « jurez-moi » et « qu'en fidèle Chevalier vous ne courrez aucune autre aventure » et « que vous n'ayez mis celle-ci à fin », la condition sans laquelle la décision de tout lui dire n'aura pas lieu.

¹⁴⁴ Cette technique rappelle celle de Cécile dans sa lettre de confiance à Mme de Merteuil.

La condition prend la forme d'un acte directif, qui de par sa valeur illocutoire constitue un nouveau *FTA* pour Valmont. Accumulant les *FTAs*, l'argumentatrice formule une autre menace pour la face positive de son correspondant dans la seconde proposition La seconde proposition « qu'en fidèle Chevalier vous ne courrez aucune autre aventure », présuppose un autre acte assez menaçant pour la face du libertin : le constatif « Vous êtes mon fidèle Chevalier », qui place Valmont dans la position inférieure de Chevalier au service de sa « Dame », Mme de Merteuil. La conclusion de la nouvelle séquence coordonnée reste implicite car elliptique.

Compris toujours dans la séquence « compromis », le second « retardement » est élaboré ainsi :

Phase II de la Séq (4) : (le second retardement)



Mme de Merteuil ne se limitera pas à la simple formulation de ce directif. Celui-ci sera en fait, non pas argumenté, mais expliqué, ce qui présentera une nouvelle occasion pour l'épistolière d'humilier son correspondant. Rappelons que le choix de ce mode d'empaquetage propositionnel est en soi assez significatif : il souligne le rapport « didactique » qui relie les deux

correspondants. L'épistolière traite Valmont en « disciple », en « élève » recevant un « enseignement » d'un maître détenteur d'un « savoir ». Mais ajoutons qu tout en renforçant le rapport hiérarchique qui les lie, la démarche « explicative » de Mme de Merteuil vise à convaincre Valmont tout en paraissant « neutre », et « objective ». Autrement dit, il s'agit d'une stratégie argumentative indirecte. L'acte directif sera situé dans une période explicative où il apparaîtra dans la proposition introduisant la question à expliquer. Autrement dit, p expl 1.

Trois constatifs, figurant chacun au niveau d'une proposition explicative, assumeront l'explication de l'acte directif : « Elle est digne d'un Héros », « vous servirez l'amour et la vengeance » et la dernière proposition soulignée par l'organisateur « enfin », « ce sera enfin une *rouerie* de plus à mettre dans vos Mémoires ». La première proposition, tout en posant un constatif, en présuppose un : « Vous êtes un Héros ». Celui-ci constitue un *FFA* puisqu'il s'agit d'un compliment adressé à Valmont, mais il est également un *FTA* dans la mesure où Merteuil le présente comme le « héros d'un roman », roman d'ailleurs dont elle assume la rédaction.

Pour neutraliser l'effet menaçant de cet acte, Merteuil avance une autre raison, relevant de l'éthique libertine : la manipulation ou l'instrumentalisation de l'Autre, en feignant de l'aimer pour se venger de lui ou d'une tierce personne. Le constatif posé par la proposition « vous servirez l'amour et la vengeance » n'est pas le seul qu'elle comporte. Elle présuppose aussi les constatifs « Vous aimerez » et « Vous vous vengerez », tout en sous-entendant le constatif suivant : « Vous vous conformerez à l'éthique libertine ».

Pour achever son entreprise « explicative », Mme de Merteuil avance un dernier constatif qui convaincra sûrement son correspondant de son projet. La nouvelle « raison » est, elle aussi, relative au code libertin : « ce sera une *rouerie* de plus à mettre dans vos Mémoires ». Au constatif que pose la proposition

explicative se superposent deux constatifs présupposés : « Ce sera une rouerie », une raison « alléchante » pour tout libertin voulant faire preuve d'« habileté » et de « créativité », et « Vous pouvez la mettre dans vos Mémoires », relevant peut-être d'un autre principe libertin, du moins propre à Merteuil, la consécration de la gloire du libertinage. Le dernier présupposé est accompagné aussi du constatif sous-entendu encore plus séduisant de « Vous serez célèbre ». Rappelons à ce propos que le libertin est particulièrement conscient du regard que porte autrui sur lui. La reconnaissance de sa rouerie signifie sa gloire.

Ce mouvement explicatif englobe les propositions de P arg 4 de la seconde séquence argumentative déterminée. Elle s'enchâsse dans ladite macro-proposition comme suit :

MAIS
P arg 4 → Conclusion elliptique C
Concession (la condition)
Période explicative enchâssée
- **Acte directif/ constatif**
présupposé
p expl 1 : « jurez-moi »
p expl 1 : « qu'en fidèle Chevalier... »
p expl 1 : « que vous n'ayez mis... »

p expl 2 : **Constatif/ Constatifs**
présupposés FFA et FTA
« Elle est digne d'un Héros »
p expl 2 : **Constatif/ constatifs présupposés/**
constatif sous-entendu
« vous servirez l'amour et la vengeance »
p expl 2 : **Constatif/ constatifs présupposés/**
constatif sous-entendu
« ce sera une rouerie ... »

Dans une nouvelle séquence argumentative, Mme de Merteuil ouvrira une petite parenthèse dans le but de commenter un des actes présupposés par la proposition explicative « ce sera

enfin une rouerie de plus à mettre dans vos Mémoires ». En fait, cet acte donnera lieu à un mouvement explicatif. On verra ici l'épistolière réaffirmer sa suprématie, après avoir flatté son correspondant au niveau de la séquence précédente. Ce ne sera pas Valmont qui assumera la rédaction de ses Mémoires, mais Mme de Merteuil. Ce qui signifie qu'elle se réserve le rôle de « Créateur » alors que Valmont est relégué au rang d'« Exécuteur ».

Cette parenthèse est construite à partir d'un acte métadiscursif, « oui, dans vos Mémoires », réfléchissant, pour mieux le souligner, le constatif présupposé de la dernière proposition explicative. L'acte métadiscursif donnera lieu à une nouvelle démarche « explicative » de la part de l'épistolière : il figurera dans la proposition p expl 1 d'une période explicative, où il sera expliqué par le constatif posé par les propositions « je veux », « qu'ils soient imprimés un jour » et celui posé par « je me charge de les écrire », tous deux introduits par « car ».

Mme de Merteuil procède ensuite à la clôture de cette petite digression (constituant d'ailleurs la seconde « fausse introduction » du projet) et à la préparation de l'introduction de la séquence (5), en élaborant de nouveaux actes métadiscursifs : « laissons cela » et « revenons à ce qui nous occupe ». Tous deux sont introduits par le connecteur concessif « mais » dont la présence implique la mise en place d'une macro-proposition Restriction et, partant, l'élaboration d'une séquence argumentative enchâssante. En effet, l'épistolière semble enchâsser la période explicative que nous avons étudiée au sein de la macro-proposition P arg 1 de la séquence enchâssante.

Grâce au connecteur « mais », l'inférence argumentative est bloquée au profit de l'annonce de la clôture de la digression. Alors que les deux derniers mouvements concessifs déterminés retardaient la formulation du fameux « projet » de Mme de Merteuil, celui-ci marque enfin son introduction et donc mène à

la conclusion implicite (car elliptique) « Je vais vous parler du projet ».

La structure illocutoire et séquentielle de la parenthèse est de la forme :

Phase III de la séq. (4) : (justification de la « condition »)

SÉQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHÂSSANTE

P arg 1 → Conclusion elliptique non C
Période explicative enchâssée
p expl 1 : Acte métadiscursif
 « oui, dans vos Mémoires »
 « car »
 - **Acte constatif**
p expl 2 : « je veux »
p expl 2 : « qu'il soient imprimés un jour »
p expl 2 : Acte constatif
 « je me charge de les écrire »

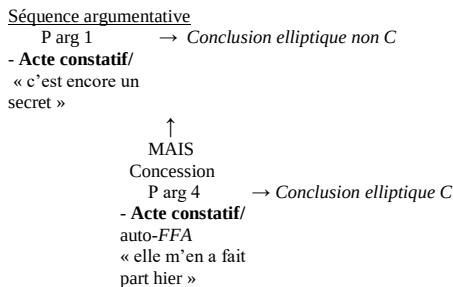
↑
 MAIS
 P arg 4 → Conclusion elliptique C
 - **Acte directif**
 « laissons cela »
 - **Acte directif**
 « revenons à ce qui
 m'occupe »

III.1.5. Explicitation du projet

La séquence d'actes qui suivra, illustrant l'explicitation du projet (séq. 5), ne sera pas dénuée de séduction. La libertine poursuit sa technique de retardement de l'explicitation du projet. Comment sera manifestera-t-elle ici sur les plans illocutoire et compositionnel ? Il est clair que Mme de Merteuil recourt à une stratégie illocutoire différente de celle adoptée dans les séquences précédentes. Les questions qu'elle formule et les réponses qu'elle y apporte, tout en confirmant le caractère didactique de ce discours, assure une introduction « dosée », « graduelle » dudit projet.

Dans un premier temps, l'épistolière formule le constatif « Mme de Volanges marie sa fille ». Reformulé en « c' », cet acte sera introduit dans une nouvelle proposition, « c'est encore un secret », constituant la prémisse d'une séquence argumentative. En d'autres termes, P arg 1. L'inférence argumentative d'une conclusion telle que « Personne n'est en droit de le savoir » est bloquée par un nouveau mouvement concessif. La proposition introduite par le connecteur concessif « mais », « elle m'en a fait part hier », exprime la situation privilégiée de Mme de Merteuil (elle est la seule personne qui soit mise au courant, elle fait exception à la règle générale) et, partant, présente un « auto-FFA ». Ce qui peut être schématisé comme suit :

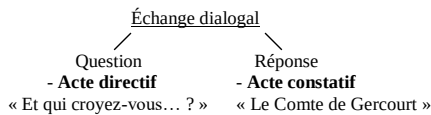
Phase I de l'explicitation du projet : l'annonce du mariage de Cécile



Après la révélation de la nouvelle du mariage de Cécile de Volanges, Mme de Merteuil entreprend de formuler la seconde étape de cette séquence : la révélation de l'identité du futur gendre de Mme de Volanges. Elle sera marquée par un changement de la stratégie illocutoire et structurelle adoptée par l'épistolière jusqu'à présent. En effet, Mme de Merteuil recourra à un nouveau type d'acte de langage : la question. Ce directif implique l'introduction d'une réponse, et donc d'un échange dialogal. Autrement dit, l'épistolière simule un jeu de devinette

pour mieux piquer la curiosité de son correspondant et souligner son ignorance par opposition à son savoir.

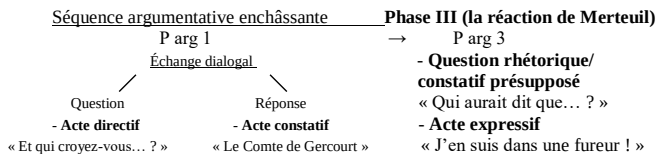
L'acte directif « Et qui croyez-vous qu'elle ait choisi pour gendre ? » sera suivi du constatif « Le Comte de Gercourt », formant la réponse, comme le montre le schéma suivant :



Mme de Merteuil passe ensuite à l'introduction de la troisième étape de la construction de cette séquence d'actes. Les actes de langage qui suivront l'échange expriment la réaction de l'épistolière face à la découverte de l'identité du marié. Autrement dit, ils en découlent. La réaction, violente, est soulignée par une question rhétorique et un expressif : « Qui m'aurait dit que je deviendrais la cousine de Gercourt ? », présupposant le constatif « Je serai une cousine de M. de Gercourt », et « J'en suis dans une fureur ! ». Cette « étape » sera donc structurée par un mouvement argumentatif englobant, en ce sens que sa composante (les données) englobe l'échange dialogal précité, tandis que la réaction en forme la conclusion. Nous pouvons schématiser ce lien argumentatif comme suit :

Commented [DO23]: correct?

Phase II de l'explicitation du projet :



Simulant toujours un dialogue en face à face avec Valmont, Mme de Merteuil introduit la quatrième phase de la présentation du projet, à savoir son but ou plutôt ses buts. En effet, l'épistolière avancera plusieurs buts, chacun correspondant à un Argument appuyant le macro-acte perlocutoire cité au début de la lettre : se venger de Gercourt, le ridiculiser et enfin la beauté de la victime à séduire. Ceci posé, ladite phase sera beaucoup plus longue que les trois qui l'ont précédée. La formulation du premier but, la vengeance, sera effectuée selon une certaine « mise en scène ».

Mme de Merteuil provoque son correspondant en poursuivant ce jeu de devinette, donc en mettant son intelligence à l'épreuve, et en posant son correspondant comme peu intelligent. Elle imagine qu'il est incapable de voir le rapport entre sa réaction (sa fureur) et l'identité du mari (autrement dit, entre les deux dernières étapes de cette séquence d'actes), et par conséquent se voit obligée de l'expliquer. La question « vous ne devinez pas encore ? », introduite par le connecteur argumentatif « Eh bien ! », semble découler des actes contenus dans la conclusion P arg 3 de la séquence argumentative précédente. En effet, ce connecteur non seulement souligne la spontanéité de la réaction de la locutrice (rappelons qu'il prend la forme d'une interjection), mais présente cette réaction comme pertinente, justifiée, et totalement inattendue par Valmont.

Ladite macro-proposition est transformée en P arg 1 d'une nouvelle séquence argumentative où la question « vous ne devinez pas encore ? » forme P arg 3. La question constitue un acte menaçant pour la face positive de Valmont, dans la mesure où il s'agit d'une accusation implicite de stupidité.

L'épistolière enfonce le clou en produisant un autre *FTA*, une nouvelle accusation de stupidité, sous-entendue par les actes suivants : l'acte exclamatif « l'esprit lourd ! », précédé de

Commented [D024]: développer

l'exclamatif « Oh ! » soulignant la surprise et la consternation de l'épistolière. Déjà le fait d'expliquer ce qui devrait en principe être très évident présente un acte menaçant pour la face de Valmont. Celui-ci est traité par Mme de Merteuil comme un imbécile. La question et les *FTA* qui la suivent sont liés selon un rapport argumentatif : l'accusation implicite de stupidité sous-entendue par la question laisse inférer la conclusion « Oh ! l'esprit lourd ! ».

Les actes de cette nouvelle phase sont liés à ceux de la phase précédente comme suit :

- **Phase III de la révélation du projet**
(introduction implicite du but « la vengeance »)

Séquence argumentative

→ P arg 3 = P arg 1 Eh bien →

- **Question rhétorique/**

constatif présupposé

« Qui aurait dit que... ? »

- **Acte expressif**

« J'en suis dans une fureur ! »

- **La phase IV de la révélation du projet**

P arg 3

Question/ constatif sous-entendu (accusation) FTA

« vous ne devinez pas encore ? »

- **Acte exclamatif FTA**

« Oh ! »

- **Acte exclamatif/ constatif sous-entendu (accusation de stupidité) FTA**

« l'esprit lourd ! »

La réponse à la question incorporée dans P arg 3 vient apporter l'explication de la réaction de Mme de Merteuil (présentée dans P arg 1 de la séquence argumentative ci-dessus), et du même coup, la première allusion à la nature du projet. Elle sera formée des deux questions rhétoriques, « Lui avez-vous pardonné l'aventure de l'Intendante ? » et « Et moi, n'ai-je pas encore plus à me plaindre de lui, monstre que vous êtes ? ». Toutes deux, dont la vraie valeur illocutoire est constative, ont pour but de souligner l'évidence des constatifs suivants : « Vous

ne lui avez pas pardonné l'aventure de l'Intendante » et « Et moi, j'ai encore plus à me plaindre de lui ».

Il est clair qu'en rappelant à Valmont le **tort** que leur avait fait Gercourt, Mme de Merteuil sous-entend le directif suivant : « Vengeons-nous de lui ». En fait, la première question rhétorique sous-entend le directif suivant « Vengez-vous de lui », tandis que la seconde sous-entend le constatif « Je dois me venger de lui ». Cela dit, la « réponse » et la réaction de Mme de Volanges (décrite au niveau de ce qu'on a appelé la phase III de la révélation du projet) s'insèrent dans une structure explicative enchâssante qui peut être schématisée comme suit :

Commented [D025]: rephrase

SÉQUENCE EXPLICATIVE ENCHÂSSANTE

P expl 1 : **Phase II**

- **Question rhétorique/**
constatif présupposé
« Qui aurait dit que... ? »
- **Acte expressif**
« J'en suis dans une fureur ! »

P expl 2 : **Phase III**

(la composante « Réponse »
d'un échange dialogal, introduite par
une « Question »)

Réponse

- **Questions rhétoriques/ actes**
sous-entendus
« Lui avez-vous... ? »
« Et moi, n'ai-je pas... ? »

Mme de Merteuil complexifie la construction de cette phase, en incorporant lesdites questions rhétoriques dans une séquence argumentative. En effet, c'est au niveau de celle-ci qu'apparaîtra de nouveau le but du projet, à savoir la vengeance. L'épistolière, après l'avoir introduit implicitement, entreprend de le formuler au sein d'un mouvement concessif introduit par le connecteur « Mais ». Il s'ensuit que ce qui faisait fonction de P expl 2 constitue P arg 1 de la nouvelle séquence qui s'élabore.

Pour empêcher Valmont d'inférer une conclusion non C, telle que « Je ne vais rien faire », la libertine introduit, grâce au connecteur concessif précité, les propositions « je m'apaise » et « l'espoir de me venger rassérène mon âme ». Au niveau de la première, Mme de Merteuil exprime son nouvel état d'esprit (elle commence à se calmer). Cet expressif sera suivi d'un constatif, « l'espoir de me venger rassérène mon âme », auquel se superpose le constatif présupposé exprimant le but du projet : « Je vais me venger ». P arg 4 mène à la conclusion implicite C : « Vengeons-nous de Gercourt ».

Le schéma suivant retrace les étapes de la construction « implicite » du premier Argument/ but de Mme de Merteuil :

Construction du 1^{er} Argument (la vengeance)

P expl 2 : **Phase IV**

Echange dialogal enchâssé

Réponse = P arg 1

d'une séquence
argumentative
coordonnée

→ Conclusion elliptique non C

- Question rhétorique/

acte directif « Vengez-vous »

- Question rhétorique/

acte constatif sous-entendu

« Je dois me venger »

↑
MAIS
CONCESSION
P arg 4

→ Conclusion elliptique C

- Expressif

- Constatif/

constatif

présupposé

« Je vais me venger »

Mme de Merteuil achève donc la révélation, implicite, de son projet. Rappelons que la vengeance n'en constitue qu'un des buts ou « Arguments ». Après l'avoir formulé, l'épistolière passe

à l'introduction du second « Argument », à savoir « ridiculiser Gercourt ». Celui-ci, souligné par la segmentation typographique, puisqu'il occupe à lui seul tout un paragraphe, est introduit sans transition. Tout comme dans le premier Argument, celui-ci consistera à provoquer Valmont en lui rappelant les traits irritants de Gercourt.

Mais, à l'opposé du premier, il sera formulé explicitement et résultera d'un mouvement argumentatif moins complexe que celui que nous venons de déterminer. Il est aisé de voir que le changement de stratégies- illocutoire et compositionnelle- est due à la nature moins « grave » du présent Argument. Celui-ci, consistant tout simplement à « ridiculiser Gercourt », ne nécessitera pas de structures illocutoires et séquentielles particulièrement complexes. Comme nous le constaterons plus loin, l'épistolière optera pour des structures périodiques et formulera moins d'actes implicites. Par ailleurs, contrairement à l'Argument précédent, celui-ci est facilement identifiable : il figure au niveau de la conclusion, P arg 3, soulignée par le connecteur argumentatif « donc ».

Plusieurs propositions, marquées par des axiologiques à valeur nettement péjorative, sont situées au niveau de la macro-proposition P arg 1. Celles qui suivent forment la première phrase typographique du paragraphe : « Vous avez été ennuyé cent fois, ainsi que moi, de l'importance et de la sottise présomption », « que met Gercourt à la femme » « qu'il aura », « qui lui fait croire », « qu'il évitera le sort inévitable ».

La première, posant un constatif, en présuppose ceux-ci : « Gercourt donne de l'importance à la femme qu'il aura » et « Gercourt a une sottise présomption ». Comme il s'agit de faits que Valmont connaît déjà, Mme de Merteuil les relègue au plan des présupposés. Autrement dit, elle les rappelle, mais indirectement. Un autre point que Merteuil souligne indirectement est un fait connu au XVIII^e siècle : toutes les filles qui se marient ne sont pas vierges. En posant le constatif « Gercourt n'échappera pas au

sort de tous les hommes », cette proposition présuppose celui-ci « ce sort est inévitable ».

Dans la seconde phrase typographique figure une seule proposition qui, à l'instar de celles qui la précèdent, est marquée par des axiologiques à valeur péjorative : « Vous connaissez sa ridicule prévention pour les éducations cloîtrées, et son préjugé, plus ridicule encore, en faveur de la retenue des blondes ». Mme de Merteuil relèguent certains actes au plan des présupposés. Il s'agit de commentaires désagréables au sujet de Gercourt : « Gercourt a une prévention pour les éducations cloîtrées », « la prévention de Gercourt est ridicule », « Il a un préjugé en faveur de la retenue des blondes » et « Ce préjugé est encore plus ridicule que le précédent ».

Au lieu de passer directement à la conclusion, Mme de Merteuil entreprend de prouver le bien fondé de tous les actes qu'elle vient de formuler. Il s'ensuit que lesdits actes constituent la conclusion (P arg 3) d'une séquence argumentative enchâssée dans la macro-proposition P arg 1. Dans P arg 1 de la séquence enchâssée, introduite par le connecteur argumentatif « en effet », apparaîtront de nombreux constatifs. Le premier, « Je gagerais que », introduira en fait les constatifs liés entre eux au sein d'une période argumentative à structure concessive.

Le constatif « les soixante mille livres de rente de la petite Volanges », figurant au niveau de la proposition p. introduite par le connecteur concessif « malgré », constitue un « argument faible » par rapport à celui posé par la proposition q de la période, à savoir « il n'aurait jamais fait ce mariage. En fait, l'acte posé par la proposition p est argument pour celui d'une conclusion non q que l'on peut formuler ainsi : « Gercourt aurait fait ce mariage ». Mais le constatif de la proposition q, « il n'aurait jamais fait ce mariage » constitue un argument plus fort et, par conséquent, rend possible les constatifs de P arg 3 de la séquence argumentative enchâssante.

Période argumentative enchâssée- **Constatif** CONCESSION - **Constatif/ constatif sous-entendu**

MALGRÉ

prop. p

« les soixante mille
livres de rente... »

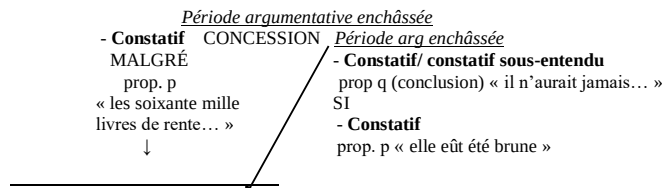
↓

(conclusion non C) ↘

prop q (conclusion) « il n'aurait jamais... »

Pour être sûre que son raisonnement aboutira, Mme de Merteuil choisit de l'« étoffer » en développant une seconde période argumentative à partir de la conclusion « il n'aurait jamais fait ce mariage ». Celle-ci, en effet, lui permettra d'insérer implicitement une information que peut-être Valmont ignorait : la fortune de Cécile de Volanges. Ce faisant elle laisserait entendre que Gercourt l'épouse pour son argent et non pour les raisons citées implicitement dans P arg 3 de la séquence enchâssante¹⁴⁵. Donc le constatif de la proposition q « il n'aurait jamais fait ce mariage » sera à son tour appuyé par les constatifs de deux propositions introduites par les connecteurs « SI » autrement dit les deux « protases » : « elle eût été brune » et « elle n'eût été au Couvent ».

Voici le schéma complet de ce mouvement concessif savamment structuré :

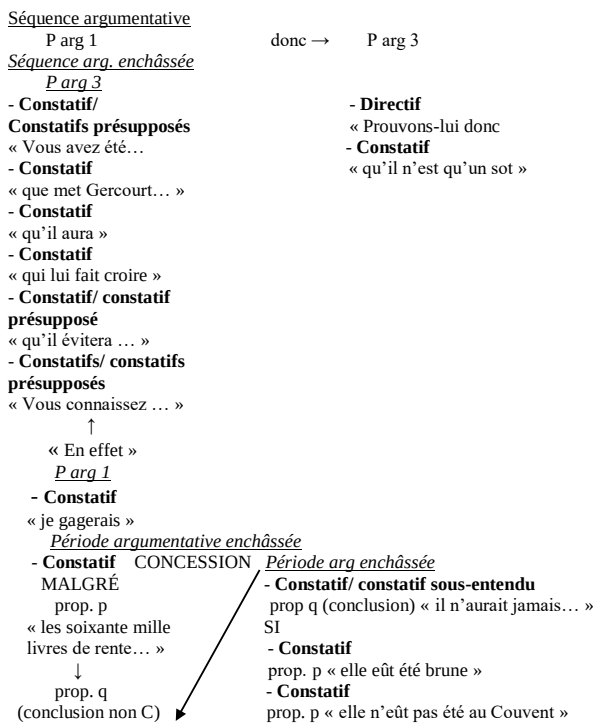


¹⁴⁵ Rappelons que celles-ci étaient présentées par Mme de Merteuil au niveau des actes présumposés par les propositions de P arg 3. Les actes posés représentaient l'opinion de l'épistolière.

prop. q
(conclusion non C)

- **Constatif**
prop. p « elle n'eût pas été au Couvent »

Enfin, Mme de Merteuil clôt cette séquence argumentative en énonçant le directif « Prouvons-lui donc » et le constatif « qu'il n'est qu'un sot ». Cette structure hiérarchique d'actes formant le second Argument peut être ainsi schématisée :



Toutefois, l'argumentation de l'acte directif « Prouvons-lui » ne s'arrête pas là. Décidée à convaincre son correspondant

de l'utilité de son projet, Mme de Merteuil poursuit sa démarche argumentative. À en juger par ses choix compositionnels qui deviennent de plus en plus élaborées, Mme de Merteuil tient à étouffer toute objection que pourrait avoir Valmont. En effet, son dernier « coup », son dernier « tour de force », consiste en une séquence argumentative à structure réfutative. Elle commencera par reformuler le constatif « qu'il n'est qu'un sot », figurant dans P arg 3 de la séquence précédente, afin de l'insérer dans la proposition « il le sera sans doute un jour », posant un constatif prédictif. La présence d'un connecteur tel que « sans doute » signale que l'argumentatrice adopte une attitude conciliante. En effet, elle reconnaît, sous la forme d'une concession, le constatif implicite : « Cécile finira un jour par tromper Gercourt ». En d'autres termes, elle accepte une *thèse antérieure*.

Commented [DO26]: sans doute= opérateur?

Mais elle y opposera la donnée suivante : « le plaisant serait qu'il débutât par là », présupposant le constatif « Ce serait un plaisir ». L'on notera qu'au niveau de ce constatif Mme de Merteuil recourt à un des principes du code libertin pour mieux convaincre son correspondant: le plaisir. Rappelons que le libertin trouve du plaisir à se moquer des autres, à les mépriser. En séduisant la jeune Cécile, Valmont se moquera de Gercourt et, partant, se conformera au code libertin. La conclusion de ce mouvement argumentatif réfutatif s'oppose à celle qu'aurait amenée la *thèse antérieure*. Elle demeure elliptique, mais il est clair qu'il s'agit du directif sous-entendu « Séduisez Cécile de Volanges », qui clarifie un peu mieux la nature de la vengeance entendue par l'épistolière.

Les actes que nous venons de distinguer s'organisent dans la structure hiérarchique que voici :

<u>Séquence argumentative</u>			
Thèse antérieure P arg 0	MAIS	Données P arg 1	→ Conclusion non C elliptique-
- Constatif/ constatif sous-entendu		- Constatif/ Constatif présupposé	- Directif « Séduisez Cécile »

« il le sera sans doute
un jour »

« le plaisant serait... »

Mme de Merteuil ne lâche pas prise. Elle étoffe sa séquence réfutative en élaborant une nouvelle structure argumentative qui se coordonnera à la conclusion implicite de la première. Cela dit, le directif sous-entendu figurera dans la conclusion de la présente séquence. Il sera appuyé par les données suivantes : « Comme nous nous amuserions le lendemain ! », « en l’entendant se vanter », « il se vantera », « une fois vous formez cette petite fille », « il y aura bien du malheur », « le Gercourt ne devient pas ; comme un autre, la fable de Paris ».

Ces propositions, formant P arg 1, se relient pour former deux périodes argumentatives, enchâssées, naturellement, dans la macro-proposition précitée. En posant l’expressif « Comme nous nous amuserions le lendemain ! », l’épistolière réintroduit implicitement (sous forme d’acte présupposé) le constatif-prédicatif formulé dans la séquence précédente : « Ce sera un plaisir ». En d’autres termes, elle se fonde de nouveau sur le *topos* libertin du « plaisir tiré de la manipulation d’autrui ». La proposition participale, « en l’entendant se vanter », présuppose l’acte constatif suivant : « Il se vantera ». Celui-ci sera formulé explicitement dans la proposition qui la suivra : « il se vantera » et qui se liera à la première selon un rapport argumentatif périodique. En effet, souligné par le connecteur argumentatif « car » le constatif « il se vantera », vient appuyer l’acte constatif posé par « en l’entendant se vanter » :

Période argumentative

p arg 3 ← CAR

- **Constatif/**

constatif présupposé

« en l’entendant... »

p arg 1

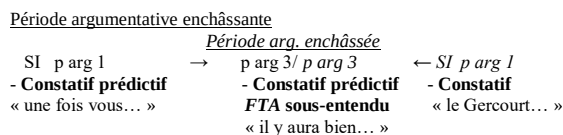
- **Constatif**

« il se vantera »

Après le « plaisir » qu'ils tireraient de leur projet, Mme de Merteuil avancera un autre argument, qui touchera certainement Valmont. Il s'agit du « scandale » qui s'ensuivrait, scandale d'ailleurs qui viendra consacrer la gloire du libertin. Mais Mme de Merteuil ne le formule pas de façon directe. Au lieu de prédire la gloire qu'en tirerait Valmont, elle prédit le scandale qui le toucherait s'il ne séduisait pas Cécile. En d'autres termes, elle recourt à un *FTA* sous-entendu (« Vous perdrez votre crédibilité ») pour décider son correspondant à accepter son projet. Cette technique illocutoire sera accompagnée d'une technique structurelle tout aussi « tortueuse ».

Dans la nouvelle période argumentative qu'elle construit, « vous formez cette petite fille » constitue la prop. protase introduite par le SI hypothétique. L'apodose qui la suivra sera un peu plus complexe, dans la mesure où elle enchâssera à son tour une autre structure périodique. En effet, l'apodose comportera la proposition q « il y aura bien du malheur » qui sera à son tour appuyée par la proposition p « le Gercourt ne devient pas ; comme un autre, la fable de Paris ».

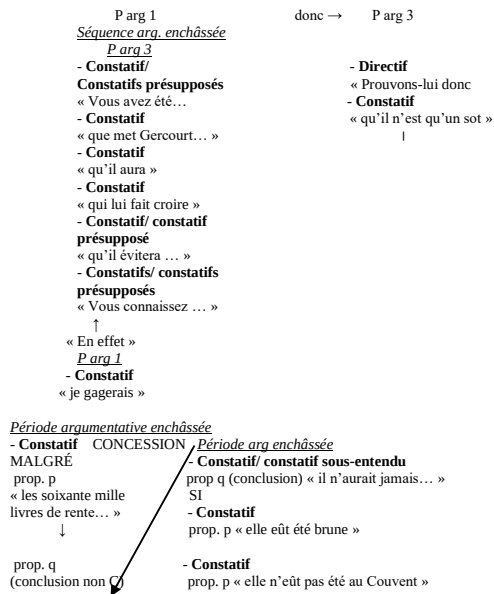
Le constatif prédictif « le scandale qui toucherait Valmont » résulte du schéma suivant :



Pour terminer l'étude de l'Argument « ridiculiser Gercourt », nous proposons le schéma récapitulatif suivant :

La construction du 2nd Argument : (ridiculiser Valmont)

* SÉQUENCE ARGUMENTATIVE I



* SÉQUENCE ARGUMENTATIVE II

Thèse antérieure
P arg 0
Reformulation du
constatif dans P arg 3
de la séquence arg
enchâssante précédente

MAIS

Données
P arg 1

→ Conclusion non C
elliptique-

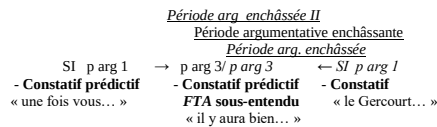
- **Constatif/ constatif**
sous-entendu
« il le sera sans doute
un jour »

- **Constatif/**
Constatif pré-supposé
« le plaisant serait... »

* SÉQUENCE ARGUMENTATIVE III

- **Directif**= P arg 3
« Séduisez Cécile »
↑
P arg 1
DONNÉE 1
- **Expressif/**
constatif pré-supposé
« Comme nous
nous... »
Période arg enchâssée I
p arg 3 ← CAR p arg 1
- **Constatif/**
Constatif pré-supposé « il se vantera »
« en l'entendant... »

DONNÉE II



L'Argument le plus « alléchant » est gardé pour la fin. S'articulant sur le second Argument grâce à l'organisateur « Au reste » et souligné par la segmentation typographique, il s'agit de l'intérêt de la victime à séduire. Contrairement aux deux Arguments précédents, il sera construit selon une structure moins explicitement argumentative. En d'autres termes, Mme de Merteuil manipulera Valmont en présentant une description méliorative de la victime à séduire. Mais il est aisé de voir que la description s'insère dans une structure argumentative englobante. En effet, le but, autrement dit la conclusion à tirer de la description, préfigure le noyau descriptif lui-même. Cela dit, la proposition « l'Héroïne de ce nouveau Roman mérite tous vos soins » constitue P arg 3 d'une séquence argumentative à structure régressive. Le constatif qu'elle pose et celui qu'elle sous-entend (« Elle est jolie »), seront appuyés par les arguments descriptifs de P arg 1.

La technique de séduction qu'entreprendra Mme de Merteuil consistera à « doser » les *données descriptives*. Le portrait flatteur de Cécile ne sera pas effectué en une seule séquence descriptive, mais s'étalera sur plusieurs périodes descriptives. L'occasion aussi d'introduire dans chacune des structures descriptives élaborées un nouveau thème-titre assez dévalorisant. En effet, comme nous le verrons, Cécile sera à chaque fois « chosifiée ».

Dans la première période descriptive, Cécile est désignée par le pronom « elle ». À ce thème-titre est attribuée la propriété suivante : « est vraiment jolie ». Dans la seconde période se

manifeste le premier signe de la « chosification » de la jeune fille : Mme de Merteuil la désigne par le pronom démonstratif « cela ». Ce thème-titre recevra le prédicat fonctionnel « n'a que quinze ans », introduit au sein d'une proposition situationnelle pd SIT, grâce à une procédure de mise en relation.

On verra la chosification de Cécile se répéter dans la structure descriptive qui suivra. Mme de Merteuil, qui jusqu'ici décrivait Cécile par touches successives, choisit d'« accélérer son rythme ». La structure suivante constitue en effet une séquence et non plus une période et sera sous tendue par un mouvement argumentatif. L'adjectif démonstratif « c' » en constitue le thème-titre. Lui seront attribuées les trois propriétés suivantes : « est le bouton de rose », « gauche à la vérité, comme on ne l'est point » et « nullement maniérée ».

Les deux dernières, n'étant pas particulièrement mélioratives, Mme de Merteuil effectue une légère digression argumentative, afin de bloquer l'inférence d'une conclusion telle que « Elle est sans intérêt ». Elle adopte la même démarche réfutative analysée un plus haut¹⁴⁶. En effet, elle se montre de prime abord conciliante, reconnaissant que Cécile a aussi certains défauts. Mais cette « opinion reconnue » sera aussitôt réfutée par le constatif de la donnée suivante : « vous autres hommes, vous ne craignez pas cela » menant donc à la conclusion implicite (car elliptique) : « Elle vous intéressera ».

L'on notera que Mme de Merteuil, tout en signalant les défauts de la jeune Cécile, profitera de l'occasion pour attaquer Valmont. La donnée, venant réfuter la thèse antérieure, laisse entendre deux actes particulièrement menaçants pour la face positive de Valmont : les constatifs « Vous êtes comme tous les autres hommes » et « Vous vous contentez de peu », donc deux insultes implicites. En déniaut à son correspondant tout

¹⁴⁶ Voir supra, p.

individualité, il est évident que l'épistolière tient à souligner la différence entre le libertinage masculin et le libertin féminin. Le second se distingue du premier, rappelons-le, par le fait qu'il soit un projet individuel. Ayant tous le même but (vaincre la vertu féminine), les libertins sont tous solidaires. Les libertines, par contre, visent à se distinguer des hommes et des femmes. Autrement dit, de la société toute entière. En humiliant Valmont de la sorte, Mme de Merteuil affirme sa supériorité et du même coup la supériorité du libertinage féminin.

Après cette « digression » menaçante, l'épistolière décoche une dernière « flèche » à Valmont. Elle complète sa séquence descriptive en produisant les trois propositions descriptives suivantes : « un certain regard langoureux », introduite par l'organisateur textuel « de plus », « qui promet beaucoup en vérité » et enfin « je vous la recommande » soulignée par le segment introducteur « ajoutez-y ». Comment ses éléments descriptifs s'organisent-ils ?

En fait, la première proposition comprend un prédicat fonctionnel, ce qui signifie qu'elle est introduite par une procédure de mise en relation et qu'elle s'insère dans une macro-proposition Pd SIT. En fait, cette proposition figure dans une séquence descriptive enchâssée : « un certain regard » devient Pd thème-titre auquel sera attribuée la propriété « langoureux » et le prédicat fonctionnel « qui promet beaucoup ». Avec la troisième proposition, Mme de Merteuil retourne au développement de la séquence enchâssante.

Le nouvel argument descriptif, « je vous la recommande », présentant un prédicat fonctionnel, est compris dans une nouvelle macro-proposition Pd SIT. Le constatif qu'elle pose présente un *auto-compliment* que se fait la libertine. En d'autres termes, il s'agit d'un *auto-FFA* visant à mettre en exergue sa supériorité et donc de souligner encore une fois le rapport foncièrement hiérarchique qui la lie à Valmont. *Auto-FFA* pour l'épistolière et,

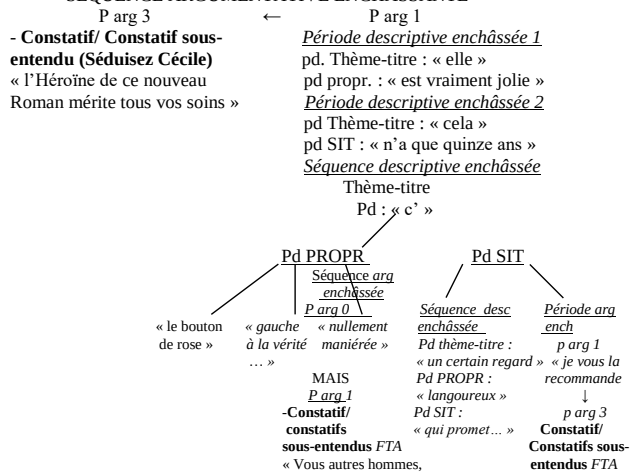
partant, *FTA* pour son correspondant, ce constatif menaçant sera suivi de deux constatifs encore plus menaçants : le directif « obéissez-moi » et « remerciez-moi », tous deux sous-entendus par la proposition « vous n'avez plus qu'à me remercier et m'obéir ». Les trois actes se relient au sein d'une période argumentative de la forme :

p arg 1	→	p arg 3
- Constatif		- Constatif/
<i>auto-FFA/</i>		directifs sous-entendus
<i>FTA</i>		<i>FTA</i>
« je vous le		« vous n'avez qu'à me remercier
recommande »		et obéir »

La construction du troisième Argument se résume dans le schéma suivant :

Argument II
 ↑ « Au reste »
Argument III :
 (l'intérêt de Cécile)

SÉQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHÂSSANTE



vous ne craignez pas cela »

↓
Conclusion elliptique« vous n'avez plus
qu'à me remercier
et m'obéir »

III.1.6. Les instructions

C'est ainsi que se termine la phase « argumentative » du discours didactique de Mme de Merteuil. Celle-ci passe ensuite à la phase « Instructions » ou la phase du *dire de faire* qu'elle élabore au niveau de la sixième séquence d'actes de cette lettre. Le ton autoritaire de l'épistolière s'y fait tangible. Même si elle ne produit qu'un seul acte directif « J'exige que demain à sept heures du soir, vous soyez chez moi », il n'en demeure pas moins que le reste des actes de cette séquence constituent des instructions, donc des ordres, que Valmont est tenu de suivre afin de réaliser, du moins en partie, le projet de sa correspondante.

Retrouvant son ton péremptoire de naguère (notamment celui de la première séquence d'actes), l'épistolière entreprend de fixer un rendez-vous avec Valmont pour la mise au point de leur projet. Ne faisant visiblement aucun effort pour ménager son correspondant à ce stade de la lettre (il s'agit de la péroraison)¹⁴⁷, elle inaugure la présente séquence par un mouvement argumentatif aboutissant au directif suivant : « J'exige que demain à sept heures du soir, vous soyez chez moi ». Cet acte menaçant pour la face de Valmont est introduit par le constatif posé par la proposition « Vous recevrez cette Lettre demain matin ». La brièveté du mouvement argumentatif est une autre preuve de l'agressivité de Mme de Merteuil : l'ordre est indiscutable. Valmont recevra la lettre le lendemain matin il est donc tenu de se présenter chez Mme de Merteuil le jour même de sa réception :

Commented [D027]: changer???

Période argumentative

p arg 1 → p arg 3

- **Constatif** - **Directif (la 1^{ère} instruction)**« Vous recevrez
cette Lettre demain » « J'exige que demain... »

¹⁴⁷ Rappelons que la péroraison a normalement pour but interactionnel de ménager le correspondant et de préparer la clôture de la lettre.

Les instructions qui suivront ne seront pas formulées sur le mode impératif. En fait, elles seront toutes sous-entendues, se superposant à des actes constatifs. Mme de Merteuil viserait-elle ainsi à ménager son correspondant ? Non, parce que même si ces instructions « constatatives » sont moins menaçantes, elles relèvent du *dire de faire*. Le fait de les produire sous cette forme souligne leur caractère de « fait accompli ».

Contrairement à la première instruction, celle qui suivra ne sera pas argumentée. Posant un constatif, la proposition « Je ne recevrai personne qu'à huit heures » présuppose le constatif « Je recevrai quelqu'un à huit heures » et sous-entend l'acte directif suivant : « Partez avant huit heures ». Mais Mme de Merteuil profite de l'occasion pour réaffirmer sa supériorité et son observation des canons du libertinage en assertant qu'elle ne recevrait personne pas même son amant.

La proposition « pas même le régissant Chevalier », posant cette assertion, sera appuyée par le constatif de la proposition suivante : « il n'a pas assez de tête pour une aussi grande affaire ». Ceci signifie que lesdits actes sont reliés au sein d'une période argumentative, où le premier figure au niveau de la conclusion et le second au niveau de la donnée. Mais ce mouvement périodique est en réalité enchâssé dans la macro-proposition P arg 1 d'une séquence argumentative englobante. Elle aboutit au constatif de P arg 3 : « Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas ».

Quelles sont les valeurs interactionnelles des actes de cette séquence ? En posant le constatif « il n'a pas assez de tête pour une aussi grande affaire », Mme de Merteuil laisse présupposer le constatif « Ceci est une grande affaire » et sous-entendre « Elle est digne de vous et non du Chevalier ». Le premier de ces actes implicites est à visée séductive, tandis que le second a pour but de

flatter la face positive du correspondant. Mais l'effet « positif » de ces actes est quelque peu effacé par le compliment que se fait l'épistolière dans la conclusion : « Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas ». Le constatif que pose la proposition laisse entendre le constatif suivant : « Je suis forte ».

Il devient clair que le vrai but desdits actes est l'affirmation de sa supériorité. En effet, le fait de ne pas être follement amoureuse de son amant prouve qu'elle garde la tête froide et par conséquent qu'elle obéit aux canons du libertinage. Mais en assertant « Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas », elle laisse présupposer le constatif « Je suis amoureuse », destiné à rendre Valmont jaloux. Il s'agit donc d'une autre technique de manipulation.

La construction de la seconde instruction et de la « digression » qui la suit peut être schématisée ainsi :

- Constatif/ Directif sous-entendu (2nde instruction)

« Je ne recevrai personne qu'à huit heures »

Séquence argumentative

P arg 1 →

Période argumentative

enchâssée

p arg 3

- Constatif/

« pas même le régner
chevalier »

↑

(CAR elliptique)

p arg 1

-Constatif présupposé/

constatif sous-entendu

FFA

« il n'a pas assez
de tête pour une
aussi grande affaire »

P arg 3

**- Constatif/ Constatifs
sous-entendu (auto-FFA)
et présupposé**

« Vous voyez que l'amour ne
m'aveugle pas »

La troisième instruction, formulée toujours sous forme de constatif, « À huit heures je vous rendrai votre liberté », sera introduite sans argumentation. La quatrième, « vous reviendrez à dix souper avec le bel objet », sera par contre appuyée par le constatif suivant : « la mère et la fille souperont chez moi », les deux actes seront hiérarchisés dans la période argumentative que voici :

<u>Période argumentative</u>	
p arg 3	← CAR p arg 1
- Constatif/	- Constatif
directif sous-	« la mère et la fille
entendu	souperont chez moi »
« vous reviendrez	
à dix souper... »	

III.1.7. La séquence de clôture

Résolument « argumentative », voire offensante, Mme de Merteuil passe sans ménagement à la dernière séquence d'actes, la séquence de clôture. Celle-ci comportera la salutation suivie de sa justification, insérés dans le dernier mouvement argumentatif de la lettre. L'argumentation de la clôture, au lieu de consister en un ou plusieurs *FFA* comme le recommandait les manuels épistolaires du siècle, comporte un acte assez menaçant pour la face de Valmont. En effet, le premier acte venant appuyer l'acte de clôture, le constatif « il est midi passé » n'est pas menaçant. Par contre, l'acte figurant dans la proposition « bientôt je ne m'occuperai plus de vous » est assez menaçant en ce sens qu'il laisse entendre le constatif « J'ai d'autres choses à faire ». Cet acte menaçant est un autre moyen de manipuler Valmont, en le rendant cette fois-ci jaloux.

Vu la prédominance de l'argumentation dans cette lettre et le peu d'importance accordé à la phase instructionnelle du discours didactique, il est facile de constater que les instructions

qui apparaissent dans la p  roration ne peuvent former les « parties » d'un th  me-titre. En effet, les actions d  crites dans la p  roration ne suffisent pas    accomplir la « proposition » de Merteuil.

Cela dit, nous ne pouvons proposer que le sch  ma suivant de la lettre II :

Corps de la lettre P  roration

N  GOCIATION DES ATTITUDES DES
CORRESPONDANTS FACE    LA
« PROPOSITION »

Phase Argumentative (la s  duction)

S  q (1), (2), (3), (4) et (5)

Structures explicatives et
argumentatives (le recours   
la concession)

Le recours    l'implicite et aux

FTAs

Phase Instructions (s  q.6)

Structures p  riodiques et
actes directifs (FTAs)

S  quence de cl  ture

S  quence m  tadiscursive

FTAs et p  riodes argumentatives

Derni  re tentative de « s  duction »

S  q (7)

Comment s'  labore une proposition faite lors d'une situation de communication in  galitaire ? Comment des param  tres situationnels tels que l'  ge, le niveau culturel et les traits de caract  res affectent-ils sa formulation ? Dans quelle mesure celle-ci diff  re-t-elle de la formulation d'une proposition dans une situation de communication   galitaire ? Voici les questions que nous nous proposons d'  lucider dans le chapitre suivant.

La lettre LXXXIV de Valmont à Cécile de Volanges¹⁴⁸ présente une situation de communication franchement inégalitaire. Toutes les données contextuelles concourent à la mise en place d'un rapport de place foncièrement hiérarchique. D'une part l'âge, l'expérience, la maturité, le caractère libertin et l'intention malveillante qu'il nourrit à l'égard de sa correspondante ; de l'autre, l'avantage « pragmatique » qu'il a sur elle du simple fait de produire une « proposition », placent le vicomte de Valmont dans la position de « mentor » et Cécile dans celle de « disciple ». Rappelons que celle-ci est plus jeune que lui et qu'elle fait partie des « naïfs ».

Valmont, qui servait d'intermédiaire entre les deux amoureux, Cécile et Danceny, demande à Cécile de lui remettre la clef de sa chambre pour qu'il puisse lui remettre plus facilement les lettres de son amoureux. Tout en se posant comme « mentor » il se présente comme un ami compréhensif et soucieux d'aider Danceny et sa bien aimée. En apparence bienveillante, son intention est résolument manipulatrice, puisqu'il s'agit de séduire la jeune fille et non lui remettre les lettres comme il le prétendait. Leur relation interpersonnelle prend la forme suivante : [hiérarchie+intimité].

Ceci posé, comment Valmont construira-t-il son discours didactique afin de convaincre une jeune fille naïve et effrayée d'accepter sa proposition ? Quelles sont les composantes auxquelles il accordera le plus d'attention ? Quelles en sont les répercussions sur le plan textuel ?

¹⁴⁸ *Les Liaisons dangereuses*, p.235.

Voici comment Valmont s'y prend :

Vous avez vu combien nous avons été contrariés hier. De toute la journée je n'ai pas pu vous remettre la Lettre que j'avais pour vous ; j'ignore si j'y trouverai plus de facilité aujourd'hui. Je crains de vous compromettre, en y mettant plus de zèle que d'adresse ; et je ne me pardonnerais pas une imprudence qui vous deviendrait si fatale, et causerait le désespoir de mon ami, en vous rendant éternellement malheureuse. Cependant, je connais les impatiences de l'amour ; je sens combien il doit être pénible, dans votre situation, d'éprouver quelque retard à la seule consolation que vous puissiez goûter dans ce moment. À force de m'occuper des moyens d'écarter les obstacles, j'en ai trouvé un dont l'exécution sera aisée, si vous y mettez quelque soin.

Je crois avoir remarqué que la clef de la porte de votre Chambre, qui donne sur le corridor, est toujours sur la cheminée de votre Maman. Tout deviendrait facile avec cette clef, vous devez bien le sentir ; mais à défaut, je vous en procurerai une semblable, et qui la suppléera. Il me suffira, pour y parvenir, d'avoir l'autre une heure ou deux à ma disposition. Vous devez trouver aisément l'occasion de la prendre, et pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'elle manque, j'en jouis ici d'une à moi, qui est semblable, pour qu'on n'en voie pas la différence, à moins qu'on ne l'essaie ; ce qu'on ne tentera pas. Il faudra seulement que vous ayez soin d'y mettre un ruban, bleu et passé, comme celui qui est à la vôtre.

Il faudrait tâcher d'avoir cette clef pour demain ou après-demain, à l'heure du déjeuner ; parce qu' il vous sera plus facile de me la donner alors, et qu'elle pourra être remise à sa place pour le soir, temps où votre Maman pourrait y faire plus d'attention. Je pourrai vous la rendre au moment du dîner, si nous nous entendons bien. Vous savez que quand on passe du salon à la salle à manger, c'est toujours Madame de Rosemonde qui marche la dernière. Je lui donnerai la main. Vous n'aurez qu'à quitter votre métier de tapisserie lentement, ou bien laisser tomber quelque chose, de façon à rester en arrière : vous saurez bien alors prendre la clef, que j'aurai soin de tenir derrière moi. Il ne faudra pas négliger, aussitôt après l'avoir prise, de rejoindre ma vieille tante, et de lui faire quelques caresses. Si par hasard vous laissiez tomber cette clef, n'allez pas vous déconcerter ; je feindrai que c'est moi, et je vous réponds de tout.

Le peu de confiance que vous témoigne votre Maman et ses procédés si durs envers vous autorisent de reste cette petite supercherie. C'est au surplus le seul moyen de continuer à recevoir les Lettres de Danceny, et à lui faire passer les vôtres ; tout autre est réellement trop dangereux, et pourrait vous perdre tous deux sans ressource : aussi ma prudente amitié se reprocherait-elle de les employer davantage.

Une fois maîtres de la clef, il nous restera quelques précautions à prendre contre le bruit de la porte et de la serrure : mais elles sont bien faciles. Vous trouverez, sous la même armoire où j'avais mis votre papier, de l'huile et une plume. Vous allez quelquefois chez vous à des heures où vous y êtes seule : il faut en profiter pour huiler la serrure et les gonds. La seule attention à avoir, est de prendre garde aux taches qui déposeraient contre vous. Il faudra aussi attendre que la nuit soit venue, parce que, si cela se fait avec l'intelligence dont vous êtes capable, il n'y paraîtra plus le lendemain matin. Si pourtant on s'en aperçoit, n'hésitez pas à dire que c'est le Frotteur du Château. Il faudrait, dans ce cas, spécifier le temps, même les discours qu'il vous aura tenus : comme par exemple, qu'il prend ce soin contre la rouille, pour toutes les serrures dont on ne fait pas usage. Car vous sentez qu'il ne serait pas vraisemblable que vous eussiez été témoin de ce tracas sans en demander la cause. Ce sont ces petits détails qui donnent la vraisemblance, et la vraisemblance rend les mensonges sans conséquences, en ôtant le désir de les vérifier.

Après que vous aurez lu cette Lettre, je vous prie de la relire, et même de vous en occuper : d'abord, c'est qu'il faut bien savoir ce qu'on veut bien faire ; ensuite, pour vous assurer que je n'ai rien omis. Peu accoutumé à employer la finesse pour mon compte, je n'en ai pas grand usage ; il n'a pas même fallu moins que ma vive amitié pour Danceny, et l'intérêt que vous inspirez, pour me déterminer à me servir de ces moyens, quelque innocents qu'ils soient. Je hais tout ce qui a l'air de la tromperie ; c'est là mon caractère. Mais vos malheurs m'ont touché au point que je tenterai tout pour les adoucir.

Vous pensez bien, que cette communication une fois établie entre nous, il me sera bien plus facile de vous procurer, avec Danceny, l'entretien qu'il désire. Cependant ne lui parlez pas encore de tout ceci ; vous ne feriez qu'augmenter son impatience, et le moment de la satisfaire n'est pas encore tout à fait venu. Vous lui devez, je crois, de la calmer plutôt que de l'aigrir. Je m'en rapporte là-dessus à votre délicatesse.

Adieu, ma belle pupille : car vous êtes ma pupille. Aimez un peu votre tuteur, et surtout ayez avec lui de la docilité ; vous vous en trouverez bien. Je m'occupe de votre bonheur, et soyez sûre que j'y trouverai le mien.

La lecture de cette lettre révèle immédiatement une stratégie « argumentative » très différente de celle adoptée par Mme de Merteuil dans sa lettre à Mme de Volanges. L'impact des

paramètres situationnels de la communication sur la construction illocutoire et compositionnelle s'y fait jour. L'on notera d'abord le développement des séquences de description d'actions (celles-ci occupaient très peu de place dans la lettre de Mme de Merteuil). En d'autres termes, le développement des instructions, aux dépens de la proposition-même, ce qui implique l'hypotrophie de la phase argumentative de ce genre de discours et l'hypertrophie de sa phase *instructionnelle*. Cela dit, l'argumentation n'est pas totalement négligée. Même si la phase « instructions » prédomine, l'épistolier semble tenir à alterner instructions et argumentation pour s'assurer de la réussite de son entreprise de séduction, en pulvérisant toute objection possible de la part de Cécile. Mais avant d'aller plus loin, déterminons d'abord les séquences d'actes structurant cette lettre.

Onze séquences d'actes y apparaissent : exposé des obstacles empêchant la remise de la lettre de Danceny (1) (exorde), introduction d'un compromis (2), la proposition (3), instructions (4), justification de la proposition (5), instructions (6), instructions *métadiscursives* (7), justification de celles-ci (8), justification de la proposition (9), fausse séquence de clôture (10), requêtes (péroraison) (11).

Dans les cinq chapitres précédents, nous avons procédé au regroupement des séquences d'actes relevés dans deux groupes plus globaux : les séquences métadiscursives et les séquences relevant de la négociation des comportements des correspondants face au macro-actes illocutoires formulés dans les lettres. Les séquences de la présente lettre seront rangées de la même manière. D'ailleurs, ce découpage mettra en lumière la stratégie argumentative de l'épistolier.

L'existence de plusieurs séquences métadiscursives (les séquences (1), (7), (10) et (11)) met en exergue le soin que prend l'épistolier à ménager sa jeune correspondante et nous donne une certaine idée de sa stratégie de manipulation. Il devient clair,

d'ores et déjà, que manipuler une jeune fille sera effectuée d'une manière beaucoup moins argumentative et beaucoup plus « suave » que manipuler un ou une égal(e). L'autre « groupe » englobera le reste des séquences mais aussi une des séquences métadiscursives, à savoir la séquence (7). À présent, examinons la première séquence d'actes.

III.2.1. Exposé des obstacles empêchant la remise des lettres

Valmont commence sa lettre par un exorde où il expose les obstacles entravant la remise des lettres de Danceny. En mettant ainsi sa correspondante au désespoir, il entend la mettre dans l'impossibilité de refuser la solution qu'il proposera dans la séquence qui suivra. Les « obstacles » s'étaleront sur plusieurs propositions posant, pour la plupart, des actes assertifs-constatifs. Le libertin entame cette séquence en prenant sa correspondante à témoin : « Vous avez vu combien nous avons été contrariés hier ». Le constatif qu'il pose est doublé d'un autre constatif « Nous avons été contrariés hier ». Celui-ci est relégué au plan d'acte présupposé puisqu'il s'agit d'un fait reconnu par Cécile.

Partant de ce fait reconnu, et donc incontestable, Valmont poursuit l'élaboration des actes de cette séquence. Un second constatif apparaît aux niveau de deux propositions : « De toute la journée je n'ai pas pu vous remettre la Lettre » et « que j'avais pour vous ». Il s'agit du constatif « Je n'ai pas pu vous remettre la Lettre que j'avais pour vous ». Rappelons à ce propos le critère de découpage des actes proposé par Roulet. Un énoncé comportant une relative restrictive est formé d'un seul acte parce qu'il n'est pas possible de remplacer le pronom relatif « que » par une expression définie ou un autre pronom. En d'autres termes, « Je n'ai pas pu vous remettre la Lettre que (*laquelle) j'avais pour vous » serait une construction agrammaticale.

Mais tout en ne posant qu'un constatif, cet énoncé présuppose celui-ci « J'avais une lettre pour vous ». En le

formulant implicitement, Valmont vise à provoquer la tristesse et la déception de sa jeune correspondante et la pousser à brûler du désir de lire la lettre qu'il n'a pu lui remettre. Pour la mettre au désespoir, il produit le constatif inquiétant suivant : « j'ignore si j'y trouverai plus de facilité aujourd'hui » qui sous-entend un acte encore plus inquiétant, « Je ne sais pas si je pourrais continuer à vous servir d'intermédiaire ».

L'épistolier, adoptant la même stratégie illocutoire implicite, poursuit sa visée interactionnelle (de mettre Cécile au désespoir le plus total) en affirmant qu'il craint de la compromettre en recourant toujours au même moyen pour lui remettre les lettres de Danceny. Voici donc qu'apparaît une autre excuse pour introduire plus loin le « nouveau moyen » de les lui remettre. Cette crainte est formulée grâce à l'expressif figurant dans la proposition « Je crains de vous compromettre ». A cet acte se superpose le constatif « effrayant », présupposé, « Il est possible que vous soyez compromise ». Il sera expliqué par l'acte constatif posé dans la proposition participiale : « en y mettant plus de zèle que d'adresse ». L'on notera que Valmont entreprend de nouveau d'effrayer sa correspondante : la participiale laisse présupposer le constatif « Je risque de mettre plus de zèle que d'adresse ».

La période explicative hiérarchisant ces actes est de la forme :

- p expl 1 : **Expressif/ constatif présupposé**
« Je crains de vous compromettre »
- p expl 2 : **Constatif/ constatif présupposé**
« en mettant plus de zèle que d'adresse »

Tout en se montrant compatissant et soucieux de ne pas faire de mal à Cécile, Valmont poursuit la présentation indirecte des « dangers » que pourrait présenter le moyen « habituel » de lui faire parvenir les lettres de son amoureux. La sachant facilement

impressionnable, il produit trois autres constatifs « effrayants » qui s'étaleront, respectivement, sur les propositions suivantes : « je ne me pardonnerais pas une imprudence », « qui vous deviendrait si fatale » et « causerait le désespoir de mon ami ». Au constatif posé de « je ne me pardonnerais pas une imprudence » se superpose un auto-compliment « J'ai de la conscience ». Les deux autres propositions présupposeront des actes dont le but est d'effrayer la jeune fille. Ainsi « qui vous deviendrez fatale » présuppose-t-elle le constatif « Il se peut que je fasse une imprudence » et « causerait le désespoir de mon ami » présuppose-t-elle « Danceny pourrait en souffrir ». C'est ainsi donc qu'est élaboré le premier Argument de la lettre.

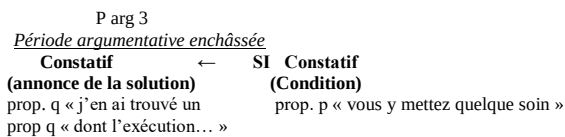
III.2.2. Le compromis

Jugeant sa victime assez « secouée » par les actes de la dernière séquence, Valmont passe à la seconde séquence : celle introduisant un compromis. En effet, confrontée à une situation « sans issue » Cécile se verrait dans l'obligation d'accepter la proposition qui s'ensuivra. Mais Valmont ne passe pas aussi rapidement à sa proposition. La présente séquence vise à faire valoriser sa face positive en soulignant l'énormité de l'effort qu'il a investi afin de trouver une solution au problème.

Le compromis sera introduit par le connecteur « Cependant », ce qui implique l'élaboration d'une séquence argumentative, où toutes les propositions de la séquence précédente figureraient au niveau de la macro-proposition P arg 1. La séquence « compromis » constituerait par la suite P arg 4. Valmont, qui entend renforcer son image d'« ami compréhensif », asserte : « je connais les impatiences de l'amour », « je sens combien il doit être pénible, dans votre situation, d'éprouver quelque retard à la seule consolation » « que vous puissiez goûter en ce moment ».

La première de ces propositions, « je connais les impatiences de l'amour » sous-entend le constatif « Je sympathise avec vous » ou « Je suis une personne sensible » (dans les deux cas il s'agit d'auto-FFAs) ; la seconde « Je sens combien il doit être pénible, dans votre situation, d'éprouver quelque retard à la seule consolation » sous-entend toujours les mêmes constatifs, tout en rappelant indirectement le fait que les lettres de Danceny soient à présent sa seule consolation. Cela dit, un autre constatif sous-entendu apparaîtrait-il ? En effet, rappeler un tel détail a aussi pour but de sous-entendre le directif suivant : « « Préservez » cette consolation ». La dernière proposition que contient P arg 4 contribue elle aussi à confirmer l'ethos de l'épistolier : « À force de m'occuper des moyens d'écarter les obstacles » présuppose « Je me suis occupé des moyens d'écarter les obstacles » et sous-entend l'auto-FFA « Je suis serviable/ compréhensif... ».

Après ces deux macro-propositions assez développées, Valmont annonce enfin sa « proposition » au sein de la conclusion P arg 3 : « j'en ai trouvé un dont l'exécution sera aisée ». Celle-ci pourtant ne comportera pas une seule proposition. Si les deux macro-propositions précédentes étaient lourdes d'actes implicites, celle-ci semble « lourde » en structures argumentatives : elle enchâsse à son tour une période argumentative. En effet, la « solution » proposée par Valmont résulte du mouvement suivant :



La donnée, comme il est facile de constater, implique Cécile : à part le constatif qu'elle pose, la *proposition p* sous-entend le constatif « Tout dépend de vous ».

Les actes des séquences (1) et (2) sont hiérarchisés selon le schéma séquentiel suivant :

Construction du 1^{er} Argument

SÉQUENCE ARGUMENTATIVE

P arg 1

Séq. (1) : (exposé des obstacles)

- **Constatif/ constatif présupposé**

« Vous avez vu combien nous avons été contrariés hier ».

- **Constatif/ constatif présupposé**

« De toute la journée je n'ai pas pu vous remettre la Lettre »

« que j'avais pour vous »

- **Constatif/ constatif sous-entendu**

« j'ignore si j'y trouverai plus de... »

Période explicative enchâssée

p expl 1 : **Expressif/**

constatif présupposé

« Je crains de vous compromettre »

p expl 2 : **Constatif/**

constatif présupposé

« en mettant plus de zèle que d'adresse »

- **Constatif/ constatif présupposé**

« je ne me pardonnerais pas une imprudence »

- **Constatif/ constatif présupposé**

« qui vous deviendrez fatale »

- **Constatif/ constatif présupposé**

« causerait le désespoir de mon ami »

↑
CEPENDANT

P arg 4

- **Constatif/ constatif sous-entendu**

auto- FFA

« je connais les impatiences de l'amour »

- **Constatif/ constatif sous-entendus**

auto- FFA

« Je sens combien il doit être pénible, dans votre situation... »

- **Constatif/ constatif**

→ P arg 3

Période arg enchâssée

p arg 3 ← Si p arg 1

- **Constatif** - **Constatif**

« J'en ai trouvé... » « vous y mettez... »

p arg 3

« dont ... »

**présupposé/constatif
sous-entendu**
« A force de m'occuper
des moyens... »

III.2.3. La proposition

L'introduction de la « proposition » ne se fait pas d'emblée. Valmont, conscient du caractère farouche de sa correspondante entreprendra de l'introduire sur plusieurs étapes, comme l'avait fait d'ailleurs Mme de Merteuil dans sa lettre à Valmont. Mais contrairement à la libertine qui s'amusait à retarder le moment de son explicitation, afin de mieux manipuler son correspondant et piquer sa curiosité, Valmont, en graduant ses effets, vise à ménager la jeune Cécile, à ne pas l'effrayer. Voici comment il s'y prend.

La construction de la proposition sera effectuée au niveau d'une séquence argumentative. En effet, l'épistolier commence par signaler l'existence de la clef de la porte de la chambre de Cécile sur la cheminée de sa mère. Le constatif « J'ai remarqué que la clef de la porte de votre Chambre est toujours sur la cheminée de votre Maman », étant menaçant pour la face négative de Cécile (puisque une telle remarque constitue une intrusion dans l'espace privé de la jeune fille) est atténué par le verbe modalisateur formuler « Je crois ».

Après le recours aux ressources de la politesse négative, Valmont gradue ses effets. Il approche progressivement de son but, en formulant le constatif « Tout deviendra facile avec cette clef ». Cet acte sera suivi du constatif « vous devez bien le sentir », une sorte de prise à témoin de sa correspondante. En fait, ce constatif s'insérera dans une structure argumentative dont il constituera le topos étayant l'inférence argumentative. Cela dit, le constatif qui le précède apparaît au niveau de la donnée. Mais

Valmont n'ose pas encore expliciter la conclusion de cette structure argumentative.

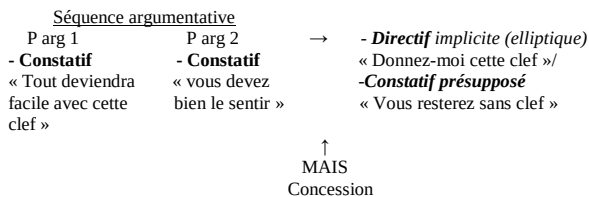
Le directif « Donnez-moi cette clef » reste implicite. Pourtant c'est le constatif présupposé qui l'accompagne, à savoir « Vous serez sans clef », qui sera bloqué par un mouvement concessif introduit par « mais ». Les quatre propositions introduites par la concession, « à défaut », « je vous en procurerai une semblable », « qui la suppléera », « Il me suffira d'avoir l'autre une heure ou deux à ma disposition » et la proposition apposée « pour y parvenir », posent toutes des constatifs et ne comportent pas d'actes implicites.

III.2.4. Les Instructions

La conclusion de cette séquence argumentative comportera enfin la première instruction explicite de cette lettre : « Vous devez trouver aisément l'occasion de la prendre ». Au lieu de formuler l'instruction sous la forme brutale de directif, Valmont opte pour une forme plus subtile : le constatif. Par ailleurs, l'effet anti-menaçant de cette stratégie de politesse négative sera doublée de la présence du constatif présupposé « Trouver l'occasion de prendre la clef est une chose aisée ». Celui-ci vise à rassurer la jeune fille.

La première instruction figure dans la structure argumentative suivante :

1^{ère} instruction : Prendre la clef



P arg 4 →	P arg 3
Constatifs	<u>Instruction/ constatif</u>
« à défaut »	présupposé
« je vous en... »	« Vous devez... »
« qui la suppléera »	
« il me suffira... »	
« pour y parvenir... »	

Nous avons essayé d'insérer ses composantes argumentatives au sein d'une séquence descriptive qui décrirait comment Cécile devrait prendre la clef. Toutefois, nous avons réalisé que s'il est possible d'identifier un thème-titre « Prendre la clef », les autres composantes de la séquence descriptive : les parties et le moyen de réaliser le thème-titre sont inexistantes. En effet, l'instruction donnée à Cécile –ou l'action décrite à Cécile– se limite à la simple proposition « Vous devez trouver aisément l'occasion de la prendre », alors que les actions de Valmont sont assez développées. Elles sont d'ailleurs décrites afin d'appuyer ladite instruction. Bref, aucun mouvement descriptif ne s'élabore ici.

Soucieux de rassurer sa jeune correspondante, Valmont affirme qu'il lui passerait une clef qui ressemblerait à la sienne. Une nouvelle instruction, figurant dans une nouvelle séquence argumentative ayant la même structure que la précédente, est élaborée. Elle formera la conclusion de ladite séquence. Dans un premier temps, l'épistolier informe Cécile de ce qu'il fera pour que personne ne s'aperçoive de la disparition de la clef. Les propositions « j'en jouis ici d'une à moi », « qui est semblable » posent chacune un constatif découlant des propositions argumentatives : « pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'elle manque », ce qui donne lieu au schéma périodique suivant :

Période argumentative

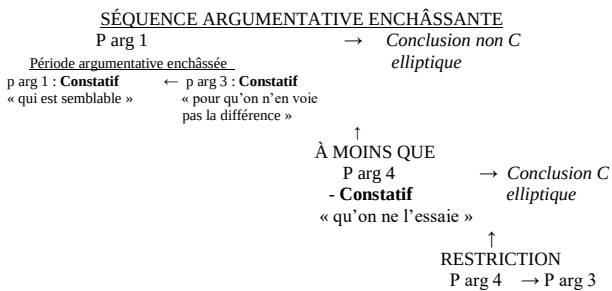
p arg 1 : Constatif	→	p arg 3 : Constatif
« j'en jouis ici d'une à moi »		« pour qu'on ne s'aperçoive pas de la différence »
p arg 1 : Constatif		
« qui est semblable »		

La dernière proposition conclusive, ou plutôt le dernier constatif de la conclusion, « qui est semblable », donnera lieu à un mouvement argumentatif similaire. Il sera appuyé par la « raison », « pour qu'on n'en voie pas la différence » :

Période argumentative
 p arg 1 : **Constatif** ← p arg 3 : **Constatif**
 « qui est semblable » « pour qu'on n'en voie pas la différence »

Valmont enchâsse la période argumentative ci-dessus au sein de la macro-proposition P arg 1 d'une nouvelle séquence argumentative. Il la fait suivre d'une restriction introduite par le connecteur concessif « à moins que », introduisant la possibilité que quelqu'un essaie la clef : « à moins qu'on ne l'essaie ». Cette possibilité est aussitôt rejetée, dans un nouveau mouvement concessif, donnant lieu à une nouvelle séquence enchâssée. Ce mouvement concessif n'est pourtant pas souligné par un connecteur. Le raisonnement de Valmont aboutit enfin à la conclusion « Il faudra seulement que vous ayez soin d'y mettre un ruban, bleu passé, comme celui qui est à la vôtre ». Comprenant deux propositions, cet énoncé ne pose qu'un seul acte : la seconde instruction « Mettre un ruban bleu et passé à la clef ».

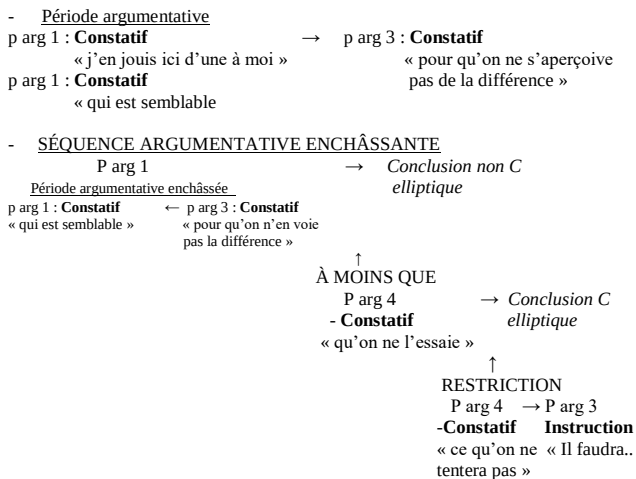
Le schéma de la séquence argumentative est de la forme :



-Constatif Instruction
 « ce qu'on ne « Il faudra..
 tentera pas »

Voici comment est construite la seconde instruction :

2^{de} Instruction : Mettre un ruban bleu et passé



A l'instar de la première instruction, celle-ci ne donne lieu à aucun mouvement descriptif parce que Valmont ne la développe pas.

Il est clair qu'au fil des instructions, Valmont complexifie ses structures argumentatives, afin de proposer un projet sans faille et par conséquent mettre Cécile dans l'impossibilité de le refuser. Mais qu'en est-il des instructions qui suivront ? Seront-elles, elles aussi, hautement structurées ?

Variant ses techniques, Valmont choisit de formuler d'emblée la troisième instruction : « Il faudrait tâcher d'avoir cette clef pour demain ou après demain, à l'heure du déjeuner », affirme-t-il. Cet ordre implicite, puisqu'il prend la forme d'un constatif, sera introduit dans une période argumentative, où il sera placé au niveau de la proposition explicative p expl 1. Les actes constatifs qui viendront l'expliquer sont introduits par le connecteur « parce que » et figurent dans les propositions explicatives suivantes : « il vous sera plus facile de me la donner alors », « elle pourra être remise à sa place pour le soir », « temps où votre Maman pourrait y faire le plus d'attention », « Je pourrai vous la rendre au moment du dîner », « si nous nous entendons bien ».

Nous aurons remarqué que les stratégies illocutoire et compositionnelle sont toutes deux simples et directes. Le ton est objectif (puisque'il s'agit d'une explication et non d'une argumentation), et il n'y a point d'actes implicites. Cependant, l'on verra s'élaborer une période argumentative coordonnée à la dernière proposition de la période explicative. Le constatif posé par « Je pourrai vous la rendre au moment du dîner » est appuyé par celui posé par la protase, introduite par le SI hypothétique.

La construction de la troisième instruction peut être schématisée ainsi :

3^e Instruction : (Avoir la clef demain ou après demain à l'heure du déjeuner)

Période explicative

p expl 1 : (**l'instruction**) : Il faudrait tâcher...

(parce que)

p expl 2: **Constatif** « il vous sera plus facile... »

p expl 2: **Constatif** « elle pourra être...

p expl 2= p arg 3: « Je pourrai vous la rendre... Période argumentative coordonnée

↑

Constatif

SI

p arg 1 : « nous nous entendons bien »

Constatif

Tout comme les deux instructions précédentes, celle-ci, visiblement, ne s'inscrit dans aucun mouvement descriptif. Serait-ce aussi le cas de l'instruction qui suivra ?

Valmont passe ensuite à la quatrième instruction, relevant cette fois-ci du mode de « remise de la clef ». La question de la remise de la clef recouvrera plus d'une instruction en fait : « Vous n'aurez qu'à quitter votre métier de tapisserie lentement », « ou bien laisser tomber quelque chose », « vous saurez bien alors prendre la clef », « Il ne faudra pas négliger de rejoindre ma vieille tante », « de lui faire quelques caresses ». Il est évident que tout un scénario est établi pour la remise de cette clef. Contrairement aux scénarios précédents, celui-ci est plus clair, car plus « instructionnel ». Autrement dit, il est moins « contaminé » par des structures argumentatives ou explicatives que l'on voyait souvent dans les schémas de construction des autres instructions.

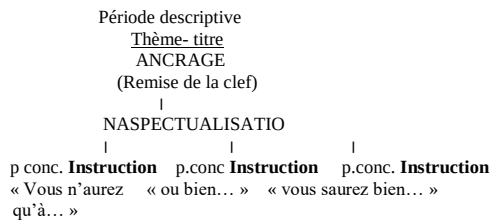
L'instruction globale « remise de la clef », s'il est possible de l'appeler ainsi, regroupe donc cinq instructions. Les trois premières, « Vous n'aurez qu'à quitter votre métier... », « ou bien laisser tomber quelque chose » et « vous saurez bien alors prendre la clef » découlent de deux propositions : « Vous savez que c'est toujours Madame de Rosemonde qui marche la dernière » « quand on passe du salon à la salle à manger » et « Je lui donnerai la main ». En d'autres termes, elles s'organisent dans une période argumentative de la forme :

4^e Instruction : remise de la clef

Période argumentative

p arg : Constatif	→	p conc : Instruction « Vous n'aurez qu'à... »
« Vous savez que... »		p conc : Instruction « ou bien... »
p arg : Constatif		p conc : Instruction « vous saurez bien... »
« quand on passe... »		
p arg : Constatif		
« je lui donnerai la main »		

Il est clair que l'instruction « remise de la clef », de par son caractère « global », donne lieu à une structure descriptive. Les actions- instructions forment les « parties » du thème-titre « remise de la clef », comme le montre le schéma suivant :



Les instructions qui suivront, formulées au niveau des trois propositions « Il ne faudra pas négliger de rejoindre ma vieille tante », « de lui faire des caresses », relèvent du scénario « post-remise de la clef ». Ce scénario compte également la possibilité que Cécile laisse tomber la clef. Valmont a un plan tout prêt, comportant l'instruction « n'allez pas vous déconcerter ». Le plan comportant ladite instruction prend la forme d'une période argumentative structurée autour du Si hypothétique : [Si p arg 1 Constatif « par hasard vous laissez tomber cette clef » donc → p arg 3 « n'allez pas vous déconcerter » (**Instruction**), p arg 3 « je feindrai... », p arg 3 « je vous réponds de tout »].

Les instructions « post-remise » sont hiérarchisées comme suit :

5^e Instruction : Instructions post-remise

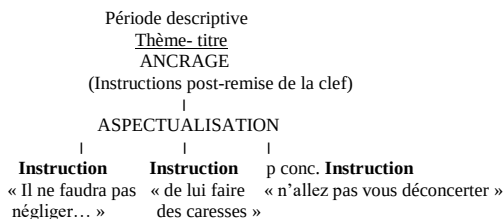
InstructionA : « Il ne faudra pas négliger... »

Instruction B : « de lui faire des caresses »

Instruction C : Période argumentative

p arg 1 → p arg 3 : **Instruction** : « n'allez pas vous déconcerter »
 Si « par hasard... » p arg 3 : Constatif : « je feindrai... »
 p arg 3 : Constatif : « je vous réponds de tout »

Ces instructions s'insèrent dans la période descriptive que voici :



III.2.5. La justification de la proposition

Valmont juge bon d'interrompre provisoirement la séquence d'instructions, afin de pulvériser toute objection possible de la part de sa jeune correspondante. Il imagine l'hésitation voire l'effroi de Cécile en lisant le long « scénario » qu'il lui proposait dans la séquence précédente. Aussi élabore-t-il une structure argumentative comportant un second Argument (la dureté de Mme de Volanges) et réintroduisant le premier Argument formulé dans la première séquence d'actes (les obstacles). Comme nous le constaterons, cette séquence, visant à mettre Cécile au désespoir, sera complexe, notamment tant sur le niveau illocutoire que sur le niveau compositionnel.

Le nouvel Argument est introduit au niveau d'une seule proposition, souligné par l'organisateur textuel « de reste » : « Le peu de confiance que vous témoigne votre Maman et ses procédés si durs envers vous autorisent de reste cette petite supercherie ». Il va sans dire que cette longue proposition regorge d'actes de

langage indirects, qui constituent autant de critiques sur la personne de Mme de Volanges. N'osant pas offenser sa correspondante, et provoquer par conséquent une réaction défavorable de sa part, l'épistolier prend soin de les formuler implicitement. La première est formulée par le constatif présupposé « Votre mère vous témoigne peu de confiance », la seconde par le constatif présupposé « Ses procédés envers vous sont durs ».

Le ton « argumentatif » se fait plus « pressant » dans la mesure où Valmont procède au rappel du premier Argument de sa lettre : l'impossibilité de recourir au moyen « habituel » pour lui remettre les lettres de Danceny. Il est souligné par l'organisateur textuel « au surplus » et figure, tout comme l'Argument précédent, au niveau d'une seule proposition : « C'est au surplus le seul moyen de continuer à recevoir les Lettres de Danceny, et à lui faire passer les vôtres ». Mais contrairement au premier, celui-ci sera enchâssé dans une séquence argumentative, où il apparaîtra au niveau de la conclusion (P arg 3). Cette macro-proposition sera suivie des propositions argumentatives de P arg 1 : « tout autre est réellement trop dangereux », « pourrait vous perdre tous deux sans ressource », posant chacune un constatif destiné à effrayer la jeune correspondante.

Pour une clôture « hermétique » de sa séquence argumentative, Valmont reprend P arg 3. Dans la proposition formant la nouvelle conclusion, il réussira à terminer son argumentation sur une note plaisante et surtout « rassurante ». Après avoir effrayé Cécile, il était temps de la ménager en assertant son amitié pour elle et Danceny et du même coup confirmer son ethos d'« ami », d'« homme prudent » et d'« homme honnête ».

Introduite par le connecteur « aussi », la proposition qui la forme, « ma prudente amitié se reprocherait-elle de les employer davantage », posant un constatif, présuppose les deux constatifs suivants : « Je suis votre ami » et « Je suis prudent », tous deux

des *FFAs* : le premier vise à ménager la face positive de Cécile ; tandis que le second constitue un auto-compliment, donc un auto-*FFA*. Elle sous-entend également l'auto-compliment « Je suis honnête ». La conclusion de la structure argumentative englobant les deux Arguments est sous-entendue (car elliptique). Mais il est possible de la formuler ainsi : « Acceptez ma proposition ».

Les actes de la présente séquence sont reliés dans la structure argumentative que voici :

Séq. (5) : (Justification de la proposition)
Construction du 2^e Argument

<u>SÉQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHÂSSANTE</u>			
P arg 1			
Argument			
- Constatif/ constatifs			
présupposés			
« Le peu de confiance... »			
Reprise de l'Argument			
de la séquence (1)			
<u>Séquence argumentative</u>			
<u>enchâssée</u>			
P arg 3 ←	P arg 1	AUSSI	Conclusion
- Constatif	- Constatif		- Constatif/
« C'est au	« tout autre est		actes présupposés/FFA,auto-FFA
surplus le	trop... »		acte sous-entendu/ auto-FFA
seul moyen... »	« pourrait... »		« ma prudente amitié se reprocherait-elle... »

III.2.6. Instructions

Suite à cette « parenthèse » argumentative, Valmont retourne à la formulation de sa proposition. Cette nouvelle séquence d'actes décrit les dernières instructions qu'il entend donner à Cécile, afin de mener à bien leur projet. Il s'agit de quelques précautions que la jeune fille doit prendre contre le bruit de la porte et de la serrure. Pour la première fois, Valmont inaugure une séquence d'instruction en explicitant le genre d'instructions dont il est question. En fait, l'annonce des précautions est effectuée selon un schéma argumentatif concessif.

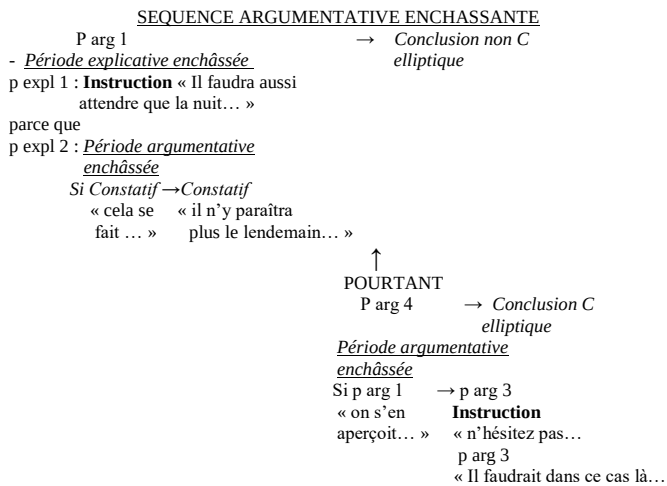
Valmont commence par formuler la proposition « il nous restera quelques précautions à prendre contre le bruit de la porte et de la serrure », mais prévoyant une certaine réticence de la part de sa correspondante, il introduit un mouvement concessif, grâce au connecteur « Mais », afin de bloquer l'inférence d'une conclusion telle que « Tu les ignoreras ». Ceci signifie que la macro-proposition P arg 4 exprimant la concession, « elles sont bien faciles » mènerait à une conclusion inverse « Tu t'exécuteras ».

De nombreuses instructions y apparaissent s'étalant sur les propositions suivantes : « Vous trouverez, sous la même armoire de l'huile et une plume » sous-entendant le directif « Cherchez l'huile et la plume sous l'armoire ». L'instruction « il faut en profiter pour huiler la serrure et les gonds » découle de la proposition « Vous allez quelquefois chez vous à des heures où vous êtes seule ». Autrement dit, cette dernière constitue la proposition argumentative p arg 1 menant à la proposition conclusive p arg 3 comportant l'instruction « il faut en profiter... ». L'instruction qui suivra « La seule attention à avoir », à valeur illocutoire constative, comme la plupart des instructions, mais implicitement « directive », ne subira aucun traitement argumentatif. Par contre, « Il faudra aussi attendre que la nuit soit venue » sera expliquée par une période argumentative faisant fonction de proposition explicative.

Tout comme dans les instructions « post-remise », imagine le pire. Les dernières instructions sont données à Cécile au cas où quelqu'un aperçoit ou voit Cécile en train de huiler la serrure et les gonds de sa porte. L'instruction « n'hésitez pas à dire que c'est le Frotteur du Château » résulte d'une période argumentative qui est liée à la période argumentative précédente. En effet, il semble qu'une séquence argumentative enchâssante relie l'instruction « Il faudra aussi attendre que la nuit soit venue » et la période argumentative qui l'explique à l'instruction « Il faudrait, dans ce cas, spécifier le temps, même les discours qu'il vous aura tenus ».

Cette dernière instruction sera à son tour appuyée par des arguments. Mais vu la longueur de cette séquence, nous préférons nous arrêter ici, surtout que la suite ne présente pas de stratégies illocutoires ou structurelles nouvelles.

Cette séquence peut être schématisée ainsi :

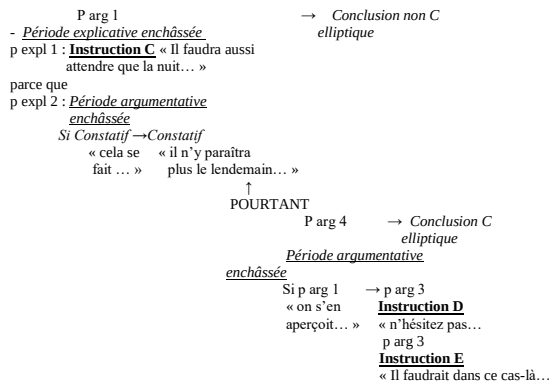


La description des « précautions » que Cécile est tenue de suivre peut être schématisée comme suit :

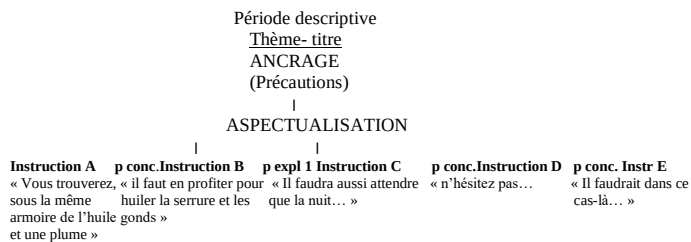
6^e Instruction :
(Précautions à prendre)

Instruction A : Constatif/ directif sous-entendu
 « Vous trouverez, sous la même armoire de l'huile et une plume »
Période argumentative
 p arg 1 donc → p arg 3
Constatif **Instruction B**
 « Vous allez « il faut en profiter pour huiler
 quelquefois... la serrure et les gonds »

SEQUENCE ARGUMENTATIVE ENCHASSANTE



Il est possible de regrouper ces instructions dans la période descriptive ci-après :



III.2.7. Instructions métadiscursives

Ayant décrit sa « proposition » dans les menus détails, l'épistolier passe aux dernières instructions. Celles-ci diffèrent des instructions examinées jusqu'à présent dans la mesure où elles concernent l'activité « post-lectorale » de Cécile. L'occasion se présente pour Valmont de confirmer son ethos d'homme « honnête et droit » quelque peu menacé par sa proposition

retorse. Il commence donc par formuler les deux requêtes suivantes : « je vous prie de la relire » et « de vous en occuper ».

Elles seront expliquées par les constatifs posés par les propositions « c'est qu'il faut bien savoir ce qu'on veut bien faire » et « pour vous assurer que je n'ai rien omis », introduits respectivement par les organisateurs textuels « d'abord » et « ensuite ». Il est important de noter que c'est au niveau du second constatif, présupposant le constatif « J'ai peut-être omis un détail » et sous-entendant « Je ne suis pas rusé de nature », que Valmont entreprendra la confirmation de son ethos « positif ».

Les actes relevés sont hiérarchisés dans la structure explicative qui suit :

Séq.(7) : (Instructions métadiscursives)

Période explicative :

- p expl 1 : **Requête** « je vous prie de la relire »
- p expl 1 : **Requête** « de vous en occuper »
- p expl 2 : **Constatif** « c'est qu'il faut bien savoir... »
- p expl 2 : **Constatif/ constatif présupposé/constatif sous-entendu**
« pour vous assurer que je n'ai rien omis »

III.2.8. La justification des instructions métadiscursives

Valmont poursuit la valorisation de sa propre face au niveau de la nouvelle séquence d'actes. Quittant le ton explicatif, et donc objectif » de naguère, il entreprend cette fois-ci d' « argumenter » la dernière proposition de la période explicative : « pour vous assurer que je n'ai rien omis ». Autrement dit, les constatifs posé, présupposé et sous-entendu seront appuyés par les actes contenus dans les propositions argumentatives suivantes : « Peu accoutumé à employé la finesse pour mon compte », « je n'en ai pas grand usage », « il n'a pas même fallu moins que ma vive amitié pour Danceny, et l'intérêt que vous inspirez pour me déterminer à me servir de ces moyens », « quelque innocents qu'il soient », « Je

hais tout ce qui a l'air de la tromperie » et « c'est là mon caractère ».

Posant toutes des constatifs, et sous-entendant le même constatif (« Je suis droit »), la troisième proposition, « il n'a pas fallu moins que ma vive amitié pour Danceny, et l'intérêt que vous inspirez pour me déterminer... », se distingue des autres du fait qu'elle présuppose aussi les constatifs « Danceny est mon ami » et « Vous m'inspirez de l'intérêt ». Ce dernier constitue un compliment adressé à Cécile, donc un *FFA* produit dans le but de ménager la jeune Cécile et la disposer à adopter une attitude favorable.

Cela dit, ces propositions mèneraient à la conclusion elliptique « Je ne devrais pas vous proposer ce plan ». Pour introduire la conclusion inverse, l'épistolier entreprendra de bloquer l'inférence argumentative. Grâce au connecteur concessif « Mais », sera introduite une restriction. Les propositions introduites par le mouvement concessif, « vos malheurs m'ont touché » et « au point que je tenterai tout pour les adoucir », sont elles aussi lourdes d'actes implicites. En effet, la première sous-entend l'auto-*FFA* « Je suis sensible à la peine des autres », tandis que l'autre sous-entend un autre auto-*FFA* « Je suis serviable ». Comme tous les autres auto-*FFAs*, ceux-ci sont formulés implicitement pour plus de discrétion. Valmont tient à valoriser sa face positive tout en évitant de paraître prétentieux.

Cette séquence argumentative hautement structurée est doublée d'une structure illocutoire aussi complexe, comme le montre le schéma ci-après :

Séq.(7) : (Instructions métadiscursives)

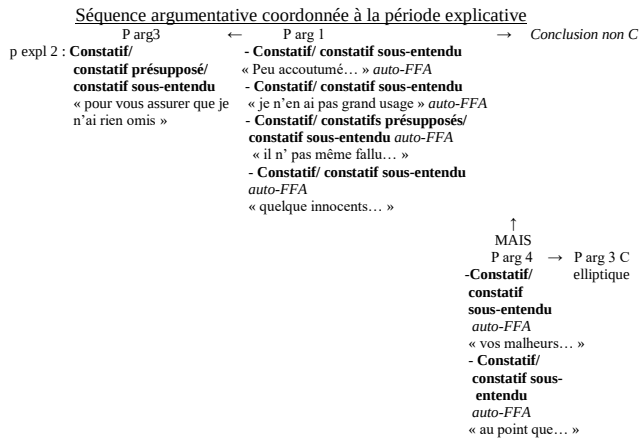
Période explicative :

p expl 1 : **Requête** « je vous prie de la relire »

p expl 1 : **Requête** « de vous en occuper »

p expl 2 : **Constatif** « c'est qu'il faut bien savoir... »

Séq. (8) : (Justification des instructions métadiscursives)



III.2.9. La justification de la proposition

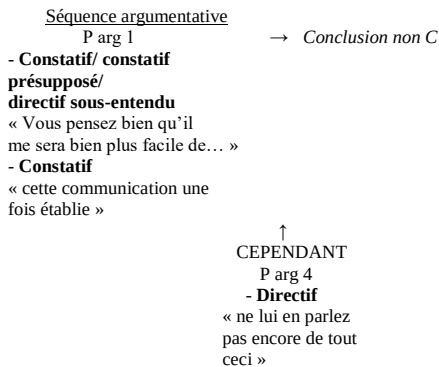
Tout comme l'avait fait Mme de Merteuil dans sa lettre à Valmont, l'épistolier garde l'Argument le plus « alléchant » pour la fin. Il introduit son troisième et dernier Argument au sein d'une séquence d'actes présentant la dernière justification de sa proposition. Afin d'inciter sa correspondante à l'accepter, il affirme qu'elle faciliterait l'organisation de l'entretien tant voulu par Danceny. Sachant que Cécile est incapable de refuser une demande que lui ferait son jeune amoureux, Valmont semble sûr de la réussite de sa manœuvre.

Cet Argument peut être considéré comme un véritable « tour de force », dans la mesure où posant le constatif « Il me sera bien plus facile de vous procurer, avec Danceny, l'entretien qu'il désire » la proposition « Vous pensez bien qu'il me sera bien plus facile de vous procurer, avec Danceny, l'entretien qu'il désire » présuppose le constatif suivant : « Danceny désire cet entretien »

et sous-entend « Faites que cet entretien puisse avoir lieu ». Le recours « implicite » à l'Argument « Danceny » révèle une véritable stratégie de manipulation, dont le caractère insidieux est mis en exergue par le « feuilleté » illocutoire étudié. En effet, le véritable Argument n'est pas celui qui est posé, mais celui qui est présupposé, à savoir « Danceny désire cet entretien ».

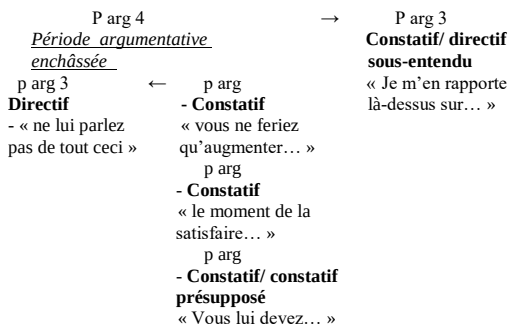
L'Argument sera suivi du connecteur concessif « Cependant », ce qui signifie que les propositions « Vous pensez bien qu'il me sera bien plus facile de vous procurer... » et « cette communication une fois établie » constituent les données d'une séquence argumentative. Autrement dit, P arg 1. Pour empêcher Cécile d'inférer la conclusion non C « Dites-le-lui », c'est-à-dire pour l'empêcher d'en parler à Danceny, le locuteur introduit, grâce à « Cependant » une restriction venant bloquer l'inférence argumentative. La macro-proposition introduite par la concession pose le directif suivant : « ne lui en parlez pas encore de tout ceci » :

Construction du 3^e Argument :



La construction de cette séquence ne s'arrête pas là. L'acte directif constituera la conclusion d'une période argumentative enchâssée dans P arg 4. En effet, Valmont argumentera son directif : celui-ci sera appuyé par trois constatifs posés par les trois propositions argumentatives suivantes : « vous ne feriez qu'augmenter son impatience », « le moment de la satisfaire n'est pas encore tout à fait venu » et « Vous lui devez, je crois, de la calmer plutôt que de l'aigrir ». Cette dernière, à l'opposé de celles qui la précèdent, constitue l'argument le plus fort, en ce sens qu'elle présuppose le constatif « Lui parler de cet entretien serait l'aigrir ». Soucieux de clôturer « hermétiquement » sa séquence enchâssante, et donc de réitérer le directif posé dans P arg 3, Valmont reprend cet acte mais en le formulant de façon plus subtile. Posé dans P arg 3 de la séquence enchâssée, il est ici sous-entendu par la proposition « Je m'en rapporte là-dessus sur votre délicatesse ».

Les actes relevés sont reliés de façon à former la structure séquentielle suivante :

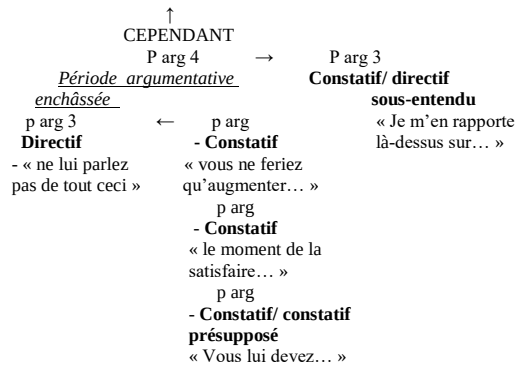


Le schéma illocutoire et séquentiel de la séquence (9) est comme suit :

Séquence argumentative

P arg 1

→ Conclusion non C

- Constatif/ constatif**présupposé/****directif sous-entendu**« Vous pensez bien qu'il
me sera bien plus facile de... »**- Constatif**« cette communication une
fois établie »

III.2.10. La séquence de clôture

La fin de la lettre révèle une véritable stratégie de séduction. Après avoir introduit la séquence de clôture, soulignée par la salutation (« Adieu »), il décide de résumer son propos argumentatif et d'introduire, sur un ton très cajoleur, ses dernières requêtes. Le premier mouvement argumentatif lie, en fait, la formule adlocutive « ma belle pupille », qui constitue d'ailleurs un *FFA*, à l'acte constatif « vous êtes ma pupille ». Ce dernier vient appuyer l'usage de ladite formule et par conséquent constitue une proposition argumentative insérée dans la période argumentative que voici :



« ma belle pupille » « vous êtes ma pupille »

Le compliment « argumenté » semble formulé dans le but de ménager la face positive de Cécile, et atténuer du même coup l'effet menaçant des directifs qui suivront.

III.2.11. Requêtes

Dans la dernière séquence, la séquence (11), le libertin, adoptant toujours son ton cajoleur, insère ses dernières recommandations à Cécile. Il ne s'agit pas d'instructions relevant du « projet », puisque son « scénario » a été établi, mais de dernières requêtes relevant de l'attitude de Cécile face à la « proposition » de l'épistolier. Valmont demande à Cécile de l'aimer et de lui obéir : « Aimez un peu votre tuteur, et surtout ayez avec lui de la docilité ».

Il est important de souligner que la proposition posant le premier acte directif, à savoir « Aimez un peu votre tuteur », présuppose en même temps le constatif suivant : « Je suis votre tuteur ». Il semble que, voulant donner du poids et de la crédibilité à ses propos, Valmont se fonde sur les données contextuelles de leur interaction. Autrement dit, sur le rapport Maître/ Élève imposé par la situation de communication. Dans l'ultime structure argumentative de son discours épistolaire, Valmont appuiera ses requêtes en produisant trois actes de langage qui ont pour but de rassurer sa jeune correspondante et la pousser à adopter une attitude positive face à sa « proposition ». Il s'agit des constatifs « rassurants » : « vous vous en trouverez bien », « Je m'occupe de votre bonheur » et « soyez sûre que j'y trouverai le mien ».

Si le libertin a choisi de commencer sa lettre par une structure argumentative séquentielle, il opte pour une structure moins complexe (une période argumentative) pour la clôturer. Soulignons que le choix de la simplicité structurelle est doublée d'un choix illocutoire tout aussi direct. En effet, on aura remarqué que les propositions de la présente séquence ne comportent aucun

acte implicite. Il est clair que ces choix sont motivés par le désir de ménager Cécile.

Le schéma de cette dernière séquence d'actes est de la forme :

Séq. (11) : (Requêtes)

Période argumentative

p. con. : Directif « Aimez un peu votre tuteur »	← p arg 1: Constatif « vous vous en trouverez bien »
p. conc. : Directif « surtout ayez avec lui beaucoup de docilité »	p arg 1: Constatif « Je m'occupe de votre bonheur »

Vu l'importance accordée à la phase procédurale de ce discours didactique, le plan que nous présenterons de la présente lettre sera quelque peu différent de celui de la lettre étudiée dans le chapitre précédent. Il n'en demeure pas moins que c'est l'argumentation qui prime : la description d'actions, occupant une grande partie du texte épistolaire, est enchâssée dans un discours essentiellement argumentatif.

Voici donc le schéma de la lettre LXXXIV :

Exorde	Corps de la lettre	Péroration	Séquence de clôture
NÉGOCIATION DES COMPORTEMENTS DES PARTENAIRES FACE À LA PROPOSITION			
Séquence métadiscursive	<u>Argumentation</u> Séq (2) : compromis	Séquence métadiscursive	Séquence métadiscursive Séq (10) : fausse clôture
<u>Argumentation</u> Séq (1) : obstacles	Séq (3) : proposition	Séq (11) - Structures arg. périodiques	
-recours à l'implicite	<u>Instructions</u> Séq (4) <u>Argumentation</u> Séq (5) : justification de la proposition <u>Instructions</u> Séq (6) Séq (7) : instructions métadiscursives	- FFA implicites	

Argumentation

Séq (8) : justification
des instructions

métadiscursives

Séq (9) : justification
de la proposition

-structures argumentatives

explicatives et descriptives

(périodiques et séquentielles)

- recours à l'implicite et les

auto-FFAs

Grâce à l'approche « contrastive » que nous avons adoptée tout au long de ce travail, il nous a été possible de dégager les caractéristiques compositionnelles et illocutoires propres au discours didactique. En effet, indépendamment de leurs contextes situationnels, les deux lettres étudiées ont révélé l'existence de schémas actionnels et compositionnels « généraux ».

La construction du macro-acte illocutoire de la lettre-proposition (l'explicitation de la proposition) et son macro-acte perlocutoire (le dire de faire ou les « instructions »), traversait, à l'instar du discours amoureux et du discours de confiance, deux groupes de séquences. D'une part, les séquences relatives à la négociation des comportements des correspondants face à la proposition ; de l'autre, les séquences métadiscursives englobant les séquences d'actes précédant l'introduction du propos de la lettre (l'exorde), le résumant (la péroration) annonçant la clôture du discours. Malgré quelques différences, les deux lettres que nous avons analysées comprennent ces deux groupes.

L'on aura remarqué l'existence de séquences d'actes « prototypiques » telles que les séquences de justification de la proposition, illustrant la phase argumentative de ce genre de discours, et la séquence « compromis », introduisant d'habitude l'explicitation du projet. Ajoutons aussi les deux séquences fondamentales de ce genre de discours : la séquence « instructions » et la séquence « explicitation du projet ». Les

deux lettres révèlent aussi la même stratégie de séduction, consistant à retarder plus ou moins l'explicitation du projet afin de piquer la curiosité du correspondant. Il est possible aussi de dégager des schémas structurels récurrents : de nombreuses structures explicatives et argumentatives (notamment concessives), plus ou moins les mêmes modes de combinaison (par enchâssement et coordination). Ajoutons le constant recours à l'implicite, surtout dans les séquences préfigurant l'explicitation du projet ainsi que dans les séquences explicitant le projet et le justifiant.

Malgré ces traits communs, les deux lettres que nous avons étudiées présentent plus de points de divergence que de points de convergence. Autrement dit, l'impact des données situationnelles se fait ici sentir plus que dans tout autre genre discursif étudié dans ce travail. La proposition d'un projet à un égal diffère de la proposition d'un projet à un « subordonné ». La première différence est tangible au niveau du plan de la lettre. L'on notera par exemple que la lettre de Valmont contient toutes les séquences dialogales « liminaires » : un exorde, une péroraison et une séquence de clôture, chose qui révèle le désir de l'épistolier de ne pas brusquer la correspondante et de ne pas souligner leur rapport hiérarchique.

Ceci n'est pas le cas dans la lettre de Merteuil. L'épistolière en fait opte pour un ton plus agressif, lequel se traduit par une vive entrée en matière (donc l'absence de l'exorde). Malgré l'existence d'une péroraison et d'une séquence de clôture, toutes deux ne visent pas à ménager le correspondant mais plutôt à l'humilier et à confirmer le rapport hiérarchique que l'épistolière entend établir. Il semble que Merteuil vise à secouer leur rapport égalitaire en négligeant de produire les séquences visant à ménager le correspondant. D'ailleurs, la péroraison et la séquence de clôture qu'elle produit sont toutes deux particulièrement agressives : la première comprend les actes directifs de la séquence instruction,

alors que la seconde comprend d'autres actes menaçants pour la face de son interlocuteur.

La seconde différence entre les deux discours épistolaires réside dans le mode d'introduction du projet, son explicitation, sa justification et les instructions données pour son exécution. Dans la lettre de Valmont, la proposition apparaît dans la deuxième séquence transactionnelle (suite à l'exorde et la séquence « compromis »). Son explicitation est effectuée graduellement mais de façon explicite. Dans la lettre de Merteuil, par contre, elle est effectuée de façon « tortueuse » : rappelons que l'explicitation du projet, construite d'ailleurs sur plusieurs étapes et formulée à mots couverts, sera retardée par plusieurs mouvements concessifs. Si dans la lettre de Valmont la manipulation se fait jour, elle est encore plus tangible dans celle de Merteuil. Visiblement, établir un rapport hiérarchique entre égaux nécessite le recours à des stratégies plus « agressives ».

La justification ou plutôt l'argumentation de la proposition marquera la différence majeure entre les deux discours. Commenant sa lettre par une séquence argumentative (à structure concessive), la clôturant sur une note argumentative (une période argumentative) et alternant instructions et séquences argumentatives, Valmont semble varier ses stratégies structurelles. Les phases « argumentative » et « procédurale » sont savamment dosées. Comme il s'adresse à une jeune fille qui résisterait probablement à l'idée d'exécuter le projet proposé, Valmont développe longuement sa phase procédurale, tout en la ponctuant de séquences argumentatives visant à argumenter les instructions données.

Merteuil, par contre, développera longuement la phase argumentative de sa lettre, aux dépens de sa phase procédurale. Il est clair que ce qui importe pour elle, c'est de convaincre son correspondant. Les quelques instructions, figurant dans la première séquence de sa lettre et dans la péroraison viennent

« encadrer » le noyau argumentatif de son discours. Cela dit, contrairement au discours épistolaire de Valmont, celui-ci est peu « procédural ». Il ne présente pas de structures descriptives. Ce qui nous amène à la question des différences illocutoires et séquentielles.

En effet, si nous avons noté la présence d'une même stratégie illocutoire implicite, il faut pourtant signaler qu'elle est plus tangible dans le discours de Merteuil. S'adressant à un égal, un être rusé comme elle, de son âge et qui se rechignerait à l'idée d'être traité en tant que « disciple », l'épistolière se verra dans l'obligation de recourir à des stratégies illocutoires et séquentielles « extrêmes » pour mener à bien sa visée persuasive. En effet, l'on verra s'élaborer des structures argumentatives beaucoup plus complexes que celles produites par Valmont, notamment au niveau du retardement de l'explicitation du projet.

Elle fera preuve de « virtuosité structurelle », en produisant aussi, lors de l'explicitation du projet, un échange dialogal. Les Arguments appuyant le projet présenteront une variété compositionnelle remarquable : les deux premiers Arguments seront construits au niveau de séquences argumentatives hautement structurées, tandis que le troisième prendra la forme d'une séquence argumentative enchâssant des structures descriptives.

Les actes illocutoires qu'elle produit varient entre constatifs, expressifs et directifs (ordres et questions). Mais c'est surtout l'emploi massif des actes indirects qui distingue sa lettre de celle de Valmont. Les implicites forment soit des actes menaçants pour la face de son correspondants, soit des auto-compliments ou auto-*FFAs*. Dans les deux cas, ils visent à humilier Valmont et souligner la supériorité de l'épistolière.

Les structures séquentielles élaborées par Valmont varient entre argumentatives, explicatives et descriptives. Mais,

contrairement aux structures descriptives de Merteuil, les siennes décrivent des actions. Nous avons noté que seules quatre des instructions données formaient des macro-instructions, donnant lieu à des structures descriptives. Les autres instructions figuraient, seules, au sein de structures argumentatives ou explicatives. On aura remarqué surtout que Valmont opte pour des structures argumentatives particulièrement complexes lorsqu'il est question de mettre sa correspondante au désespoir (comme dans la première séquence de la lettre). La manipulation se fait donc particulièrement « agressive ». Quant aux actes de langage, ils apparaissent essentiellement au niveau des séquences justifiant le projet et varient entre auto-compliments (qui se veulent discrets) et constatifs destinés à mettre Cécile au désespoir (comme dans la première séquence d'actes). Les actes implicites ne menacent jamais la face de sa correspondante.

Ces quelques remarques viennent conclure la troisième et dernière partie de ce travail. Il ne nous reste qu'à faire une synthèse des analyses que nous avons menées tout le long des six chapitres formant notre thèse et à évaluer leurs résultats.

Au terme de ce parcours, nous espérons avoir pu contribuer un tant soit peu à la description d'un type particulier d'argumentation : l'argumentation par lettres. En choisissant pour objet d'étude un genre discursif, entre l'oral et l'écrit, entre le monologal et le dialogal, nous nous sommes trouvée confrontée au problème du choix du cadre théorique à adopter. Il fallait chercher une théorie modulaire qui offrirait à la fois une approche argumentative de notre corpus de travail, tout en accordant leur place aux propriétés « syntaxiques » et « discursives » de la lettre.

En d'autres termes, l'argumentation devait être analysée dans une perspective langagière (prenant en compte une étude des connecteurs et des actes de discours), textuelle (attentive à la fois aux caractéristiques structurelles propres à la l'argumentation, d'une part, et de la lettre, de l'autre) et discursive (c'est-à-dire consciente des dimensions interactionnelle et générique de l'argumentation et du corpus).

En optant pour un cadre théorique où l'argumentation est considérée comme un outil, parmi d'autres, de description du « texte », il a été possible de concilier différentes approches de l'argumentation. Il nous a été possible, en effet, de la décrire dans sa dimension « micro » de « structure hiérarchique de propositions argumentatives et conclusives », de structure « hiérarchique d'actes de langage » formant un acte illocutoire global appuyant une visée discursive persuasive.

En outre, la dimension extra-linguistique prise en compte par ladite théorie venait compléter la description « micro » de l'argumentation. Ses dimensions syntaxiques et pragmatiques sont

tributaires des paramètres de la situation d'interaction et des propriétés génériques du discours au sein duquel se déploie l'argumentation. À part ces « avantages », le choix de cette approche modulaire nous a permis aussi d'analyser l'argumentation dans son rapport à l'explication, la description, le dialogue et la narration. Rappelons à cet effet que le discours argumentatif recourt souvent à ces catégories « textuelles » pour mener à bien sa visée persuasive : on argumente en narrant, en décrivant... La lettre, étant un discours à la fois écrit et oral, exploite les ressources argumentatives de la description, du dialogue et de la narration. Comment aurait-on pu examiner leur fonction argumentative et leurs modes d'insertion dans le texte épistolaire, si on ne disposait pas d'un outillage théorique qui les décrivait ?

Mais tout en favorisant une étude presque complète de l'argumentation, l'application de cette théorie à notre corpus de travail a montré que celle-ci comportait quelques lacunes. L'occasion de contribuer autant que possible au développement d'une théorie se présentait. Dans un premier temps, elle ne précisait pas de critère précis pour le découpage des actes de langage. Aussi était-elle incapable de décrire des « cas délicats » comme les constructions détachées ou les propositions participiales, par exemple. Il a fallu recourir au critère proposé par Eddy Roulet.

D'autre part, la dimension illocutoire n'a pas été suffisamment développée. Adam semble avoir focalisé son attention sur les niveaux de textualisation telles que le niveau sémantique ou énonciatif aux dépens de la dimension illocutoire. Une question s'imposait : quelle classification des actes de langage fallait-il adopter, afin de décrire la construction du macro-acte *Argumenter* ? Nous avons donc fait appel à celle de Denis Vernant.

La description des propriétés argumentatives (structurelles et illocutoires) du discours épistolaire ne pouvait se fonder sur l'examen d'un seul genre épistolaire. Pour parvenir à dégager des traits argumentatifs généraux, il fallait mener nos analyses sur un corpus de travail assez varié. Le choix de lettres tirées des *Liaisons dangereuses* s'est avéré être un choix heureux. La variété générique offerte par ce roman se doublait d'une variété « interactionnelle ». En effet, chaque genre de lettre illustre deux schémas participatifs différents, deux situations de communication différentes.

Les lettres d'amour, les lettres-confidences et les didactiques, sur lesquelles nous avons décidé de mener nos analyses, réunissent deux types de correspondants : soit des correspondants « égaux » (ils appartiennent tous deux à la catégorie des personnages « naïfs » ou à la catégorie des « libertins »), soit des correspondants « inégaux » (l'un est libertin et l'autre est « naïf »). Cela dit, l'occasion se présentait d'adopter une démarche doublement « contrastive ». Tout en confrontant les modes de construction argumentative des macro-actes illocutoires « déclaration d'amour », « confidence » et « présentation d'un projet » et ceux des macro-actes perlocutoires « sollicitation amoureuse », « demande de conseil » et « Instructions », il nous a été également possible d'étudier l'élaboration des macro-actes dans deux situations d'interaction différentes.

Avant de tirer nos conclusions générales, commençons par rappeler les principaux résultats de chaque partie. L'analyse des deux exemples de lettres amoureuses nous a permis de dégager des structures illocutoires et séquentielles récurrentes. Cela dit, nous les avons considérées comme spécifiques au sous-genre épistolaire « lettre amoureuse ». Il semble que rédiger une lettre d'amour revient à produire les séquences d'actes suivantes : l'auto-défense, les accusations, l'avis, les requêtes et leur justification ainsi que la sollicitation amoureuse et la déclaration d'amour. À part ces séquences, relevant de ce qu'on a appelé « la négociation des

comportements des partenaires face à la déclaration d'amour », on verra apparaître les séquences de clôture, soulignant l'importance du ménagement de la face de la correspondante, après l'avoir menacé dans les séquences précitées. Elles serviront aussi à réitérer les requêtes balisant les lettres.

Une logique passionnelle « commune » conditionne l'organisation des séquences : il s'agit d'alterner séquences contenant des actes menaçants pour la face de la correspondante et séquences comprenant des actes menaçants pour la face de l'épistolier. Autrement dit, cette logique consiste à alterner ton agressif et ton pathétique. Il n'a pas été possible de déterminer des structures communes à toutes les séquences précitées : la même séquence est structurée différemment dans chaque lettre. Par contre, on aura remarqué le recours à l'implicite dans les séquences de déclaration d'amour et d'accusations. En effet, il semble que chacun des épistoliers insiste à accabler sa correspondante d'actes menaçants et par conséquent produisait des propositions lourdes de présupposés et de sous-entendus.

Le poids des contraintes situationnelles se fait sentir au niveau des types de séquences d'actes et de leurs caractéristiques illocutoires et compositionnelles. Dans une situation de communication égalitaire, il est facile de déterminer une stratégie argumentative assez subtile. Elle se traduit par l'élaboration d'un exorde, ménageant la correspondante et par le recours à une stratégie illocutoire implicite pour formuler la déclaration d'amour. L'on notera également l'emploi des ressources de la politesse négative et positive. Les séquences les plus menaçantes (les accusations, l'avis et l'inculpation) présentent des structures compositionnelles séquentielles variées mais pas particulièrement complexes.

Dans une situation de communication inégalitaire, on remarque l'absence de l'exorde : la stratégie argumentative est plus brusque. Cette brusquerie se traduit par l'apparition de deux

nouvelles séquences d'actes : la lamentation, le reproche et le désaveu de celui-ci, forçant le ton pathétique du discours. Contrairement aux structures argumentatives élaborées dans une situation de communication égalitaire, celles produites ici s'avèrent être plus complexes, car enchâssent d'autres structures, et plus variées, dans la mesure où elles recourent à un type de structure absent de la première lettre : la structure descriptive. La lettre rédigée dans une situation de communication inégalitaire présente une version plus « pathétique » et plus « judiciaire » de celle rédigée dans une situation de communication inégalitaire.

Notre étude des lettres de confiance a souligné, elle aussi, l'existence de traits communs à toute lettre de ce genre, tout en mettant en évidence les « spécificités » actionnelles et structurelles occasionnées par les paramètres situationnels. Ainsi voit-on apparaître les séquences « communes » suivantes : les séquences narratives (formant une des composantes de la phase *Argumentation* de la confiance) et les séquences de justification de la confiance, relevant de la phase *Assertion* de la confiance). Ajoutons les péroraisons, reformulant le macro-acte perlocutoire « Conseillez-moi », et donc relevant de la phase *Argumentation* de la confiance, et les séquences de clôture dont le but essentiel est de ménager la face de la correspondante et comprendront pour l'essentiel des *FFAs*.

Malgré le recours aux mêmes stratégies de politesse positive et négative, l'élaboration de nombreux actes implicites et des mêmes schémas structurels (des périodes argumentatives pour la justification de la demande de conseil, des séquences argumentatives concessives pour la réitération du macro-acte perlocutoire dans la péroration et des séquences narratives « complètes »), les deux discours présentent plus de points de divergence que de convergence. En effet, dans le cas des lettres-confidences, il est plus facile de constater à quel point les données contextuelles du discours conditionnent la construction de son

macro-acte illocutoire « je suis triste/à plaindre » et de son macro-acte perlocutoire « Conseillez-moi ».

La principale différence réside dans la construction des deux composantes de la confidence, l'*Assertion* et l'*Argumentation*. Dans une lettre produite au sein d'une situation de communication inégalitaire, l'épistolier prendra soin de développer la phase *Assertion* afin de provoquer une réaction favorable. Nous avons remarqué que ce genre de communication comptait de nombreuses séquences d'actes qui rappelaient celles du discours amoureux présentant une situation de communication égalitaire : la lamentation, l'auto-flagellation et requête, au niveau de l'*Assertion* ; auto-reproche, auto-défense, au niveau de la phase *Argumentation*. Cela dit, elle est foncièrement pathétique. Les nombreux expressifs et actes implicites présupposant ou sous-entendant la tristesse de l'épistolière apparaissent au sein de structures argumentatives variées.

L'argument narratif, à savoir le récit, est fragmenté en trois séquences narratives hautement structurées et qui s'alternent avec des arguments non narratifs (les séquences d'auto-reproche auto-défense et promesse). Il semble occuper presque la totalité de la phase argumentative du discours, prouvant que la narration est considérée ici plus efficace puisqu'elle introduit une forme d'argumentation plus subtile.

Dans le cas de la lettre présentant un schéma participatif assez égalitaire, on a pu distinguer un ton beaucoup plus délibératif. Contrairement au premier discours, le pathos y occupait moins de place et son plan de texte révélait une stratégie argumentative plus directe. En effet, après une courte *Assertion*, toute l'attention est portée à la phase *Argumentation* du discours. Deux structures narratives présentant une structure « hermétique » soulignent la maîtrise argumentative de l'épistolière.

Celle-ci sera mise en évidence au niveau de trois séquences d'actes propres à cette lettre en particulier : les séquences « tourment », « décision » et « justification de la décision ». Celles-ci en fait illustraient des séquences argumentatives à structures justificatives et concessives ainsi que plusieurs structures descriptives (inexistantes dans le premier discours). La stratégie structurelle directe, était doublée d'une stratégie illocutoire tout aussi directe. La lettre ne contenait pas tous les actes implicites que contenait la première.

Le rôle que jouent les paramètres situationnels dans la mise en texte des macro-actes illocutoire et perlocutoire d'un discours épistolaire devient encore plus évident dans les lettres didactiques. Quoique présentant plus ou moins les mêmes schémas actionnels (1- le compromis 2- l'explicitation de la proposition, 3- sa justification et enfin 4- les instructions) et compositionnels (les nombreuses structures explicatives et argumentatives concessives) ainsi que la même stratégie illocutoire implicite, notamment dans les séquences préfigurant l'explicitation de la proposition, nous ne pouvons ignorer les nombreuses différences qui distinguent les deux discours étudiés.

Placées toutes deux sous le signe de la manipulation, au même titre que les autres lettres étudiées d'ailleurs, chacune des lettres-propositions représente une stratégie de manipulation différente. L'une en effet illustre un cas de manipulation « agressive », l'autre par contre représente un cas de manipulation « suave ». La manipulation « agressive » s'est traduite par l'absence d'un exorde, la présence d'une péroration et d'une séquence de clôture comprenant des actes directifs, donc menaçants pour la face du correspondant, (la péroration comporte la phase « Instructions » du discours).

Elle s'est traduite aussi par un savant « dosage » des séquences d'actes : la séquence explicitant la nature de la proposition est retardée à plus d'une reprise par des mouvements

concessifs. L'explicitation se fait graduellement, l'argumentation de la proposition est bien longue, tandis que la phase procédurale est extrêmement brève. Les schémas compositionnels s'avèrent être complexes et l'on remarque le constant recours à l'implicite, notamment quand il s'agit d'humilier le correspondant ou de produire des « auto-compliments ».

Si la construction illocutoire et séquentielle de ce discours le présentait comme plus argumentatif que procédural, il n'en est pas de même pour le discours illustrant une relation interpersonnelle inégalitaire. Contrairement au discours précédent, où l'égalité était constamment remise en question, celui-ci révèle une stratégie de manipulation « suave » mais directe. Introduite suite à un exorde et une séquence transactionnelle, la proposition sera tout de suite explicitée.

Encadrée par des séquences argumentatives, la phase « procédurale » du discours est longuement élaborée et se trouve ponctuée de mouvements explicatifs et argumentatifs. Au fil des instructions son caractère descriptif s'affirme : les séquences descriptives prédominent. Mais cette phase reste dominée par un mouvement argumentatif englobant. La péroration et la clôture illustrent les dernières structures argumentatives et soulignent l'effort déployé par l'épistolier pour ménager la face de sa correspondante. De façon générale, le ton de cette lettre est moins argumentatif que celui de la première. L'épistolier ne recourt que très peu à l'implicite.

Au vu de ces résultats, peut-on parler de « caractéristiques générales » de l'argumentation par lettres ? Ceci est possible, dans la mesure où l'on peut dégager un acte illocutoire global et suivre les étapes de sa construction illocutoire et textuelle ainsi que son rapport à une visée globale. Les ressources argumentatives que présente la lettre, notamment l'exorde et la péroration prouvent son caractère argumentatif. Cependant, ces traits sont trop généraux pour former une véritable définition de ce genre

discursif. S'il est possible de décrire les caractéristiques du discours argumentatif en général, ceci est moins évident dans le cas de la description d'un discours argumentatif épistolaire. Notre recherche a prouvé par contre qu'il était possible de dégager les caractéristiques argumentatives d'un genre particulier de lettre, en se fondant essentiellement sur ses paramètres situationnels.

Pour terminer notre conclusion, nous dirons que l'apport de la théorie d'Adam à l'étude de l'argumentation est indéniable et qu'elle a contribué à faire ressortir toutes les caractéristiques de l'argumentation par lettres. Cela dit, cette recherche n'a pu étudier que quelques aspects de l'argumentation épistolaire. Ses caractéristiques énonciatives par exemple ont été négligées. Un autre point passé sous silence est sa dimension « interlocutive » de discours vs contre-discours. Ces aspects négligés pourraient constituer l'objet de futures recherches dans le vaste domaine de l'argumentation.

Corpus

CHODERLOS de LACLOS P.-A. (1979), *Les Liaisons dangereuses*, Versini L. (éds), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».

Études sur *Les Liaisons dangereuses* et le libertinage

Ouvrages

DELON M. (1986), P.-A. Choderlos de Laclos : *Les Liaisons dangereuses*, Paris, PUF, « Études littéraires ».

- (2000), *Le savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette Littératures, « Pluriel ».

DIDIER B. (1998), *Choderlos de Laclos, Les Liaisons dangereuses. Pastiches et ironie*, Paris, Editions du Temps.

VIGNOLES P. (1988), *La Perversité. Essai et textes*, Paris, Hatier, « Philosophe au présent ».

Articles et revues

EUROPE 885/ 886 (2003), Choderlos de Laclos.

MASSEAU D. (1983), « Le narrataire des *Liaisons dangereuses* », in Hreman J., Pelckmans P. (éds.), *L'Épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien régime*, Louvain/Paris, Peeters, p.111- 135.

Revue d'Histoire Littéraire de la France 4 (1982), Laclos.

Études sur le genre épistolaire

Ouvrages

BAKHTINE M. (1984), *Ésthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, « Tel ».

BARGUILLET F. (1981), *Le Roman au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, « Littératures ».

BARTHES R. (1996), *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Cérès Éditions.

BOSSIS M. (dir.) (1992), *La Lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Actes du Colloque de Paris tenu le 14-15-16 décembre, Paris, Kimé.

BRAY B., STROSETZKI C. (1995) (dir.), *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*, Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991, Paris, Klincksieck, « Actes et colloques ».

CORNILLE J.-L. (2001), *La Lettre française. De Crébillon fils à Rousseau, Laclos, Sade, Peeters/Vrin*.

GOULEMOT J.-M. (1989), *La Littérature des Lumières*, Paris, Bordas, « En toutes lettres ».

GRASSI M.-C. (1994), *L'Art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du Romantisme*, Genève, Éditions Slatkine.

GRASSI M.-C. (1998), *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, coll. « Lettres Sup. »

- GREIMAS A.-J., GRIZE J.-B. *et al* (dir.) (1988), *La Lettre, approches sémiotiques*, Actes du VI^e Colloque interdisciplinaire, Fribourg, Éditions Universitaires, « Interdisciplinaire ».
- JEANDILLOU J.-F. (1994), *Esthétique de la mystification*, Paris, Minuit.
- KAUFMANN V. (1990), *L'Équivoque épistolaire*, Paris, Minuit, « Critique ».
- MELANÇON B. (1998) (dir.) *Penser par lettre*. Actes du Colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997), Québec, FIDES.
- ROUSSET J. (1962), *Forme et signification. Essais sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, Paris, J. Corti.
- SIESS J. (dir.) (1998), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES.
- STEWART Ph. (1973), *Le Masque et la parole. Le langage de l'amour au 18^e siècle*, Paris, José Corti.
- VERSINI L. (1979), *Le Roman épistolaire*, Paris, PUF, « Littératures modernes ».

Articles

- ADAM J.-M. (1998), « Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives », in Siess J. (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, p.37-54.

- ALTMAN J. (1995), « La politique de l'art épistolaire », in Bray B., Strozestki C. (dir.), *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France* p. 131- 144.
- AMOSSY R. (1998), « La lettre d'amour du réel au fictionnel », in Siess J. (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, p.73-96.
- BEUGNOT B. (1995), « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires », in B. Bray et Ch. Strosetzki (dir.), *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, p.47-59.
- BRAY B. (1992), « Treize propos sur la lettre d'amour », *Textuel* 24, p.9-17.
- (2000), « Quelques remarques sur la deuxième personne épistolaire et sur son mode d'emploi » in Chamayou A. (dir.), *Éloge de l'adresse*. Actes du Colloque de l'Université d'Artois 2-3 avril 1998, p.15-25.
- CHAMAYOU A. (1998), « Une forme contre les genres : penser la littérature à travers les lettres du XVIIIe siècle » in Melançon B. (dir.), *Penser par lettre*, p.241- 253.
- DEMAROLLE P. (1992), « Argumentation et genre épistolaire dans *La Nouvelle Héloïse* », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* 70/ 3, p.673- 682.
- DE RYCKER T. (1987), « Turns at Writing : The Organization of Correspondence », in Verschueren J., Bertuccelli-Papi M. (éds), *The Pragmatic Perspective*, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, p.613-647.
- DUCHÊNE R. (1995), « Lettre et conversation », in B. Bray et Ch. Strosetzki (dir.), *Art de la lettre, Art de la conversation*, p.93-102.

HAROCHE-BOUZINAC G. (1999), « La lettre, un genre mineur ? », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 2, p.183-203.

HERMAN J. (1998), « “Revenez, mon cher vicomte, revenez”. Le roman par lettres et les enjeux de l'incipit », in Siess J. (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, p.135-158.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1998), « L'interaction épistolaire », in Siess J. (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, p.15-36.

MONTANDAN A. (1995), « Les bienséances de la conversation », in Bray B., Strosetzki Ch. (dir.), *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, p.61-80.

MORABITO R. (2001), « Tradition textuelle et genre épistolaire », *Revue Romane* 36/1, p.97-114.

ROULET E. (1996), « De la structure diaphonique du discours épistolaire. À propos d'une lettre d'Aurore Dupin à sa mère », *Cahiers de Linguistique Française* 18, p.84-99.

SIESS J. (1998b), « L'interaction dans la lettre d'amour », in Siess J. (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, p.111-134.

STROSETZKI C. (1995), « La place de la théorie de la conversation au XVIIIe siècle », in Bray B., Strosetzki C. (dir.), *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*, p.145-163.

VIOLI P. (1985), « Letters », in Dijk T.A. van (éds), *Discourse and Literature. New approaches to the Analysis of*

Literary Genres, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p.149-167.

- (1988), « Présence et absence. Stratégies d'énonciation dans la lettre », in Greimas A.-J., Grize J.-B *et al* (dir.), *La Lettre : approches sémiotiques*, p.27-35.

Commented [do29]: ajouter cette référence dans ouvrages

Liens électroniques

www.jmandillou.org/trollope/epistolary.biblio.htm

Études générales

Ouvrages

ADAM J.-M. (1990), *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, « Philosophie et langage ».

Commented [do30]:

- (1992), *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan, « Fac linguistique ».

Commented [do31]:

- (1994), *Le Texte narratif*, Paris, Nathan, « Fac linguistique ».

- (1999), *La Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

- (2005), *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, « Cursus ».

ADAM J.-M., BONHOMME M. (1997), *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan, « Fac linguistique »

ADAM J.-M., REVAZ F. (1996), *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil, « Mémo ».

ADAM J.-M., GRIZE J.-B., BOUACHA M. A. (2004), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, « Langages ».

- AMOSSY R. (1999), *L'Argumentation dans les discours*, Paris, Nathan, « Fac linguistique ».
- AMOSSY R. (dir.) (1999), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne/ Paris, « Sciences des discours ».
- ANSCOMBRE J.-C., DUCROT O. (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, « Philosophie et langage ».
- ARISTOTE (1991), *Rhétorique*, Paris, Le Livre de poche.
- AUSTIN J.L. (1970) (1962), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, « L'Ordre philosophique ».
- BRETON Ph. (1996), *L'Argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- (2000), *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte.
- BRONCKART (1996), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio- discursif*, Lausanne/ Paris, Delachaux et Niestlé, « Sciences des discours ».
- COSNIER J., KERBRAT-ORECCHIONI C. (dir.) (1987), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, « Linguistique et sémiologie ».
- DECLERCQ G. (1992), *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éditions Universitaires.
- DOMINICY M., FREDERIC M. (2001), *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne/ Paris, Delachaux et Niestlé, « Textes de base en Sciences des Discours ».

Commented [do32]: incomplet

Commented [DO33]: éds ? puis Rhét Des passions

Commented [DO34]: date originale

DOURY M. et MOIRAND S. (éds) (2004), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne.

DUCROT O. (1980), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, « Savoir ».
- (1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.

DUCROT O. et al. (1980), *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.

Commented [D035]: et al. ?

EEMEREN F.H. van, GROOTENDORST R. (1984), *Speech Acts in Argumentative Discussions*, Dordrecht-Holland/Cinnaminson-USA, Foris Publications.

FONTANIER P. (1977), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.

GOFFMAN E. (1974), *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- (1987) (1981), *Façons de parler*, Paris, Minuit.

Commented [D036]: date orig

KERBRAT- ORECCHIONI C. (1986a), *L'Implicite*, Paris, A. Colin, «U».

- (1990- 1994), *Les Interactions verbales*, 3 vol., Paris, A Colin, « Linguistique ».

- (1996), *La Conversation*, Paris, Seuil, « Mémo »

- (1999), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 4^e édition, Paris, A. Colin, « U Linguistique ».

- (2001), *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan, « Fac ».

MAINGUENAU D. (1991), *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette, « Linguistique »

- (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

MEYER M. (éds) (1986), *De la métaphysique à la rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

MOREL M.-A. (1996), *La Concession en français*, Paris, Ophrys, « L'essentiel français ».

PERELMAN C., OLBRECHTS-TYTECA L., (1992) (1958), *Traité de l'argumentation. La Nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

Commented [do37]: incomplet

PLANTIN Ch. (1990), *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Kimé, « Argumentation, sciences du langage ».
 - (1996), *L'Argumentation*, Paris, Seuil, « Mémo ».
 - (éds) (1993), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé.

PLANTIN Ch., DOURY M. et TRAVERSO V. (éds) (2000), *Les Émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

Commented [do38]: et al

REBOUL O. (1991), *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, Paris, PUF, « Premier cycle ».

ROBRIEUX J. (1993), *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.

ROULET E., FILLIETAZ L., GROBET A., *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, 2001.

Commented [DO39]: Edition ?

ROULET et al. (1985), *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.

SEARLE J.S. (1972) (1969), *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, « Savoir ».

Commented [DO40]: année » ????????

TISSET C. (2000), *Analyse linguistique de la narration*, Paris, SEDES.

[TOULMIN](#) S.E. (1993) (1958), *Les Usages de l'argumentation*, Paris, PUF.

TRAVERSO V. (1996), *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « linguistique et sémiologie »
- (1999), *L'Analyse des conversations*, Paris, Nathan.

VANDERVEKEN D. (1988), *Les Actes de discours*, Bruxelles, P. Mardaga, « philosophie et langage ».

VERNANT D. (1997), *Du Discours à l'action. Études pragmatiques*, Paris, PUF, « Formes sémiotiques ».

Articles

ADAM J.-M. (1985), « Quels types de textes ? », *Le Français dans le monde* 192, p. 25- 32.

- (1995), « Pragmatique linguistique du texte écrit. Aspects des recherches actuelles », in Bühler P., Karash C. (éds), *Quand interpréter c'est changer*, Actes du Congrès international d'herméneutique, Neuchâtel, 12-14 septembre 1994, Genève, Labor et Fides, « Lieux théologiques ».

- (1996), « L'argumentation dans le dialogue », *Langue Française* 112, p. 31-49.

- (1999), « Images de soi et schématisation de l'orateur : Pétain et de Gaulle en 1940 », in Amossy R. (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, p.103-126.

- (2001), « Un "infini tourbillon du logos". La rhétorique épideictique de Francis Ponge », in Dominicy M., Frédéric

Commented [D041]: ???????????

M. (éds), *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, p.233-269.

- (2004), « Une approche textuelle de l'argumentation : « schéma », séquence et phrase périodique », in M. Doury et S. Moirand (éds), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, p. 77-102.

AMOSSY R. (2000), « Pathos, sentiment moral et raison : l'exemple de Maurice Barrès », in Plantin Ch., Doury M. et Traverso V. (éds), *Les Émotions dans les interactions*, p.313-326.

ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT O. (1981), « Interrogation et argumentation », *Langue Française* 52, p.5-22.

| [BOREL](#) M.-J. (1981), « L'explication dans l'argumentation : approche sémiologique », *Langue Française* 50, Paris, Larousse.

CHARAUDEAU P. (1989), « La langue entre le situationnel et le linguistique », *Connexions* 53/ 1, p.9- 22.

CHAROLLES M. (1980), « Les formes directes et indirectes de l'argumentation », *Pratiques, Théorie, Pratique* 28, p.7-43.

DANBLON E. (2001), « La rationalité du discours épideictique », in Dominicy M., Frédéric M. (éds), *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, p.19-47.

DELRUE E. (2002), « L'exemplum narratif dans le roman à l'aube du XXe siècle : *El Mayorazgo de Labraz* de Pío Baroja et *la Voluntad* de Azorín », in Borrego-Pérez M. (éds), *Exemplum narratif dans le discours argumentatif*, Presses Universitaires de Franche- Comté, p.293- 304.

- DIJK T.A van. (1981), "Le Texte: structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte", in *Théorie de la littérature*, A. Kiédi-Varga (éds), Picard, Paris.
- FRANKEN N., DOMINICY M. (2001), « Épidictique et discours expressif », in Dominicy M., Frédéric M. (éds), *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, p.79-106.
- GARCIA NEGRONI M.M. (1999), « Réinterprétation et connecteurs : le cas des connecteurs enchérissants et des connecteurs reformulatifs », in Verschueren J. (éds), Actes du 6^e Colloque du IPrA, Reims du 19- 24 juillet 1998, Anvers, vol. 2, p.172-180.
- GRICE H. P. (1979), « Logique et conversation », *Communications* 30, Seuil, p.57- 72.
- HADDAD G. (1999), « Ethos préalable et ethos discursif », in Amossy R. (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, p.157-176.
- JACQUES F. (1989), « Dialogisme et argumentation : le dialogue argumentatif », *Verbum* XII, p.221-237.
- MARTEL G. (2000), « Le débat politique télévisé. Une stratégie argumentative en trois dimensions : textuelle, interactionnelle et émotionnelle », in Ch. Plantin, M. Doury, V. Traverso (éds), *Les Émotions dans les interactions*, p. 239- 248.
- MIHAI Gh. (1988), « Sur la structure particulière du dialogue argumentatif », *Revue Roumaine des Sciences Sociales* 32/3-4, p.225-233.

Commented [do42]: date et revue

- ROULET E. (1990), « Et si, après tout, ce connecteur pragmatique n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisse impliquée ? », *Cahiers de Linguistique Française* 11, p.329-343.
- RUBI S. (1988), « Quelques remarques sur l'excommunication dans les interactions verbales en face à face », *TRANEL* 13, p.43-80.
- SACKS H., SCHEGLOFF E.A., JEFFERSON G. (1974), "A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation", *Language* 50/4, p.696-735.
- SIRDAR-ISKANDAR Ch. (1980), « Eh bien, le russe lui a donné cent francs », in Ducrot O., *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.

Mémoires et thèses

- ELEWA M. (1999), *De la polyphonie dans le théâtre comique. Essai d'analyse pragmatique des Fourberies de Scapin, de Crispin rival de son maître et de La Double inconstance*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de prof. Hoda Wasfi et Christine Sirdar, Université d'Ain Chams, Faculté des Lettres, Langue et littératures françaises.
- EL-HAKIM H. (2000), *L'Argumentation dans Caligula d'Albert Camus*, thèse de magistère rédigée sous la direction de prof. Christine Sirdar et Nadia Hamdi, Université d'Ain Chams, Faculté des Jeunes filles, Langue et littérature françaises.
- REY D. (1992), *Contribution à une approche discursive d'un genre : le cas de la lettre*, Mémoire de DEA rédigé sous la

direction de Sophie Moirand, Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle, Didactologie des langues et des cultures.

Commented [do43]:

SANFOURCHE Jean-Paul (1992), *Pour une poétique du narrataire dans le roman épistolaire. Problèmes posés par une poétique du narrataire dans Les Liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos et Le Paysan pervers de N. Rétif de La Bretonne*, Thèse de Doctorat rédigée sous la direction de Pierre Testud, Université de Poitiers, Littérature française.

Dictionnaires et encyclopédies

DUCROT O., SCHAEFFER J.-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, « Points ».

MOESCHLER J., REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dir.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Liens électroniques

Revue en ligne

www.marges-linguistiques.com

Base de données

www.linguistlist.org

web.mit.edu/linguistics/home.html

www.aix.enscm.fr/cdi

INTRODUCTION.....	1
PRÉFACE.....	19
PREMIÈRE PARTIE : LE DISCOURS AMOUREUX.....	30
I.1. CHAPITRE UN : LE DISCOURS AMOUREUX DANS UNE SITUATION DE COMMUNICATION ÉGALITAIRE.....	41
I.1.1. La requête d'indulgence.....	46
I.1.2. La déclaration d'amour.....	48
I.1.3. La justification de la requête.....	53
I.1.4. L'auto-défense.....	54
I.1.5. L'inculpation.....	57
I.1.6. Les accusations.....	59
I.1.7. Le compromis.....	59
I.1.8. L'avis.....	60
I.1.9. La séquence de clôture.....	62
I.1.10. Le post-scriptum.....	63
I.2. CHAPITRE DEUX : LE DISCOURS AMOUREUX DANS UNE SITUATION DE COMMUNICATION INÉGALITAIRE.....	66
I.2.1. La sollicitation amoureuse.....	70
I.2.2. La lamentation.....	71
I.2.3. Le reproche.....	72
I.2.4. L'auto-défense.....	76
I.2.5. Les accusations.....	77
I.2.6. L'auto-défense.....	82
I.2.7. Le reproche.....	87
I.2.8. Le désaveu du reproche.....	88
I.2.9. Les requêtes.....	89
I.2.10. L'avis.....	91
I.2.11. Les requêtes.....	94
I.2.12. La séquence de clôture.....	95

DEUXIÈME PARTIE :
LE DISCOURS DE CONFIDENCE.....101

II.1. CHAPITRE UN :	
LE DISCOURS DE CONFIDENCE DANS UNE SITUATION DE	
COMMUNICATION ASSEZ ÉGALITAIRE.....	109
II.1.1. Rappel d'une demande de conseil.....	112
II.1.2. La demande de conseil.....	113
II.1.3. La justification de la demande de conseil.....	114
II.1.4. Le premier récit.....	115
II.1.5. Le second récit.....	117
II.1.6. Le tourment.....	120
II.1.7. La décision.....	127
II.1.8. La justification de la décision.....	128
II.1.9. La réitération de la demande de conseil.....	138
II.1.10. La séquence de clôture.....	139

II.2. CHAPITRE DEUX :	
LE DISCOURS DE CONFIDENCE DANS UNE SITUATION DE	
COMMUNICATION INÉGALITAIRE.....	141
II.2.1. La lamentation.....	144
II.2.2. Fausse introduction du récit.....	145
II.2.3. Justification de la confiance.....	146
II.2.4. L'auto-flagellation.....	147
II.2.5. Requête.....	151
II.2.6. Nouvelle fausse introduction du récit.....	152
II.2.7. Auto-flagellation.....	153
II.2.8. Le premier récit.....	155
II.2.9. Le second récit.....	157
II.2.10. L'auto-reproche.....	163
II.2.11. Auto-défense.....	165
II.2.12. Auto-reproche.....	167
II.2.13. La promesse.....	167
II.2.14. La justification de la promesse.....	168
II.2.15. Le troisième récit.....	170
II.2.16. Requêtes.....	172

II.2.17. La séquence de clôture.....	173
--------------------------------------	-----

TROISIÈME PARTIE :

LE DISCOURS DIDACTIQUE.....	179
-----------------------------	-----

III.1. CHAPITRE UN :

LE DISCOURS DIDACTIQUE DANS UNE SITUATION DE COMMUNICATION ÉGALITAIRE.....	182
III.1.1. Ordres.....	186
III.1.2. Introduction du projet.....	187
III.1.3. Retardement de l'explicitation du projet.....	188
III.1.4. Le compromis.....	190
III.1.5. Explicitation du projet.....	197
III.1.6. Les instructions.....	216
III.1.7. La séquence de clôture.....	219

III.2. CHAPITRE DEUX :

LE DISCOURS DIDACTIQUE DANS UNE SITUATION DE COMMUNICATION INÉGALITAIRE.....	221
III.2.1. Exposé des obstacles empêchant la remise des lettres.....	225
III.2.2. Le compromis.....	227
III.2.3. La proposition.....	230
III.2.4. Les Instructions.....	231
III.2.5. La justification de la proposition.....	238
III.2.6. Instructions.....	240
III.2.7. Instructions métadiscursives.....	243
III.2.8. La justification des instructions métadiscursives.....	244
III.2.9. La justification de la proposition.....	246
III.2.10. La séquence de clôture.....	249
III.2.11. Requêtes.....	250

CONCLUSION.....	257
-----------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	266
--------------------	-----

285

TABLE DES MATIÈRES.....	280
-------------------------	-----

La plupart des études linguistiques de l'argumentation ont été menées sur des corpus franchement oraux (les conversations, les débats politiques...) ou écrits (notamment les œuvres littéraires), négligeant les discours « intermédiaires » comme le discours épistolaire par exemple. Genre hybride, relevant de l'oral et de l'écrit, du dialogal et du monologal, la lettre constituerait un champ d'investigation particulièrement intéressant.

Le présent travail s'est proposé d'examiner les modalités de conditionnement imposées par le choix du genre épistolaire au traitement des données argumentatives. Autrement dit, il a été question ici de voir dans quelle mesure les caractéristiques d'un discours argumentatif s'alignent avec celles du discours épistolaire, et par conséquent dégager les caractéristiques argumentatives du discours épistolaire.

Nous avons choisi, pour corpus de travail, les *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos et ceci pour plus d'une raison. Roman épistolaire, l'écriture y constitue le seul moyen de communication. En d'autres termes, la parole écrite est le seul outil d'argumentation. Ce corpus illustre on ne peut mieux le pouvoir de la parole, sa fonction foncièrement argumentative. Ensuite, de par son caractère polyphonique, cet ouvrage incarne on ne peut mieux l'accomplissement stylistique, thématique et formel de ce genre romanesque. Y sont orchestrés différents voix, styles et thèmes, structures d'échange. Cela dit, elle comporte différents types de lettres (lettres d'amour, lettres de confidence, lettres didactiques, lettres-bulletins...), présentant différentes formes d'argumentation.

Seule une approche mixte pouvait rendre compte à la fois des paramètres argumentatif, structurel et discursif de la lettre. C'est pourquoi nous avons choisi « l'analyse textuelle des discours » élaborée par le linguiste suisse Jean-Michel Adam. Elle a le mérite de proposer la première réflexion systématique des faits

de textualité, c'est-à-dire les faits linguistiques permettant de définir un « Texte » comme une structure cohérente.

Pour mener à bien notre travail, nous l'avons divisé en trois parties, correspondant chacune à un genre (ou plutôt sous-genre) épistolaire : la lettre amoureuse, la lettre-confiance et enfin la lettre didactique. L'existence de deux catégories de personnages dans ce roman, les roués et les naïfs, et par conséquent de trois types majeurs de communication épistolaire (la communication épistolaire entre naïfs, la communication entre roués et naïfs et enfin la communication entre libertins et libertins), nous a incitée à étudier la construction de la sollicitation amoureuse, la demande de conseil et l'ordre/ proposition au niveau des correspondances entre égaux d'une part et entre naïfs et roués, d'autre part.

Dans la première partie, intitulée « Le discours amoureux », il a été question d'examiner la construction textuelle de l'argumentation au sein d'un discours se fondant essentiellement sur le pathos.

Le premier chapitre, « Le discours amoureux dans une situation de communication égalitaire », s'est attaché à examiner la construction textuelle de l'argumentation au niveau d'une lettre d'amour envoyée par un des personnages « naïfs » à un autre personnage « naïfs ». Il a été question donc question d'étudier l'argumentation sur le plan des actes de langage et des types de séquences textuelles qui s'y forment. Notre analyse a révélé la présence d'actes de langages « prototypiques », tels que « l'auto-défense », « le reproche » et l'accusation », constituant tous trois des *Face Threatening Acts* qui s'alternaient avec des *Face Flattering Acts*. Le poids du contexte situationnel de la lettre s'y faisait tangible : pour dire son amour, l'épistolier recourait souvent à l'implicite et produisait des structures séquentielles assez complexes.

Comme son titre l'indique, le second chapitre, « Le discours amoureux dans une situation de communication inégalitaire », a examiné la construction illocutoire et textuelle d'un discours argumentatif illustrant une situation de communication inégalitaire : la lettre, rédigée par un des « roués », est adressée à un des « naïfs ». En d'autres termes, la déclaration d'amour est ici « fausse », puisque l'épistolier vise en réalité à séduire sa correspondante. Nous avons réussi à identifier les mêmes actes de langage ainsi que leurs modes d'enchaînement. Ceux ressemblaient à ceux identifiés dans la lettre précédente. Mais, contrairement à la première lettre, celle-ci s'est avérée plus « violente ». Cette violence « argumentative » se traduisait par la présence d'un acte de langage (absent de la lettre précédente) tel que « la lamentation », et la production de séquences argumentatives hautement structurées.

Au niveau de la seconde partie, intitulée « Le discours de confiance », il a été question d'examiner l'argumentation au sein d'un autre type de lettre : la lettre-confiance. Autrement dit, il s'agissait de voir comment la narration et pathos se combinaient, afin de produire un discours épistolaire argumentatif.

Dans le premier chapitre, « Le discours de confiance dans une situation de communication assez égalitaire », nous avons étudié les modes de construction illocutoire et textuelle de la « la confiance » et de « la demande de conseil » illustrant une situation de communication assez égalitaire. L'argumentation y a pris la forme d'un discours « délibératif », ce qui se traduisait par la construction d'un texte argumentatif d'une grande complexité textuelle (y apparaissent des structures séquentielles argumentatives, narratives et descriptives).

Le second chapitre, « Le discours de confiance dans une situation de communication inégalitaire », examinait les modes de construction des deux actes de langage précités, mais cette fois-ci au sein d'une lettre présentant une situation d'interaction bien

différente de celle de la lettre précédente. Une jeune fille naïve rédigerait-elle une lettre de confiance de la même manière que le ferait une femme plus âgée et donc plus sage ? Suite à l'examen de cette lettre, nous avons conclu que l'épistolière avait adopté une démarche argumentative assez différente de celle adoptée par la rédactrice de la première lettre analysée. Elle s'est fondée sur le pathos, produisant des actes de langage qu'on n'a pas vus dans la lettre précédente (tels que l'auto-flagellation), et a produit des structures séquentielles moins complexes que celles que nous avons pu relever dans la lettre précédente. Ajoutons que la narration occupait une grande partie du discours épistolaire.

Adoptant la même démarche « contrastive », nous avons étudié, au niveau de la troisième partie, intitulée « Le discours didactique », les caractéristiques pragmatiques et textuelles du discours didactique « argumentatif ». Il s'agissait ici de voir comment se formait un discours qui, contrairement aux discours amoureux et de confiance, se fondait essentiellement sur le logos et la description d'actions.

Dans un premier chapitre, intitulé « Le discours didactique dans une situation de communication égalitaire », il a été question d'examiner la construction « argumentative » de « la proposition d'un projet » et des « instructions » qui s'ensuivent au sein d'une lettre envoyée par un des personnages « roués » à un autre « roué ». Il s'est avéré que la rédactrice y a fait preuve d'une grande habileté argumentative, recourant constamment à l'implicite et aux structures séquentielles particulièrement complexes.

Dans le second chapitre, « Le discours didactique dans une situation de communication inégalitaire », nous avons examiné la construction « argumentative » des mêmes actes de langage, mais cette fois-ci dans le cadre d'une situation de communication inégalitaire. Rédigée par un « roué » et adressée à une « naïve »,

ce discours argumentatif s'est avéré être plus subtil. L'argumentateur recourait plus à la description et l'explication.

Au terme de ce travail, nous avons pu conclure que l'apport de la théorie d'Adam à l'étude de l'argumentation était indéniable et qu'elle avait contribué à faire ressortir toutes les caractéristiques de l'argumentation par lettres.

قامت معظم الدراسات اللغوية بمعالجة ظاهرة المحاجة في إطار أنواع خطابية ذات طابع كتابي مثل المقالات والإعلانات إلخ أو ذات طابع شفهي مثل المناظرات السياسية والحوارات اليومية ولعل من العادية دون الإهتمام بتلك التي تجمع بين الطابع الكتابي والطابع الشفهي مثل الرسائل أسباب ندرة مثل هذه الدراسات هو عدم توفر الأدوات التحليلية المناسبة، حيث أن معظم النظريات اللغوية قد وضعت بتحليل الخطاب الكتابي والشفوي، الحوارى والمنولوجى كل منهم على حدة ولذلك فقد عمدت هذه الرسالة إلى معاناة الأبعاد اللغوية للمحاجة في إطار نوع أدبي معين ألا وهو الرسائل القصصية للكشف عن خصائص المحاجة في هذا النوع من الخطاب

وقد أختارنا لهذا الغرض رواية "العلاقات الخطرة" للكاتب كودرلوس دى لاكلوه ونعتبره اختياراً موفقاً لسببين أولهما أن البعد اللغوى أن الكتابة هي وسيلة الإتصال الوحيدة وبالتالي فإن اللغة أما السبب الثانى فيتلخص فى أن الرواية تحتوى على عدة أنواع من الرسائل .هى أداة الإقناع الوحيدة فمنها رسائل الحب والرسائل التعليمية أو التربوية ورسائل الاعتراف والرسائل الإخبارية والتي تتخذ المحاجة في كل منهم شكلاً مختلفاً

وقد استعنا بنظرية عالم اللغة السويسرى جان ميشيل آدم والتي نراها الأصلح لمثل هذه الدراسة حيث أنها تقدم دراسة نصية للمحاجة وبالتالي تعنى بشكل المحاجة وتركيباتها إلى جانب دراسة تداولية تتناول الأفعال الكلامية، إضافة إلى الإهتمام بسياق خطاب المحاجة (أى هدفها، وخصائص التفاعل بين المتخاطبين)

تنقسم الرسالة إلى ثلاثة أبواب يحتوى كل منهم على فصلين:

الباب الأول: وهو بعنوان "خطاب الحب" نقوم فيه بتحليل خصائص المحاجة في خطاب يعتمد ونظراً .بشكل أساسى على العاطفة كحجة لاستمالة المخاطب إليه وحمله على تنفيذ مطالب المخاطب لوجود نمطين من الشخصيات فى هذه الرواية (الشخصيات "الماكرة" والشخصيات "السانجة") فقد راعينا فى هذه الأطروحة دراسة خطاب المحاجة فى الرسائل المتبادلة بين الفريقين من ناحية وبين الشخصيات التي تنتمى إلى نفس "الفريق"

الفصل الأول فى هذا الباب، وعنوانه "خطاب الحب فى إطار مراسلة متكافئة الأطراف، يعكف على دراسة أساليب بناء نص المحاجة فى خطاب ترسله شخصية سانجة إلى أخرى سانجة مثلها، أى يدرس شكل المحاجة على مستوى الأفعال الكلامية والتركيبات النصية ويكشف تحليلنا لهذه الرسالة عن وجود مجموعات نمطية من الأفعال الكلامية مثل "العتاب" و"الدفاع عن النفس" والإتهام" والتي تمثل تهديداً للمرسل إليه يعقبتها مجموعة أخرى من الأفعال الكلامية من شأنها الحفاظ على ماء وجهه ويظهر هنا تأثير سياق الخطاب على استراتيجية المحاجة المتبعة حيث نجد أن الراسل يحرص على اللجوء إلى المعنى الضمنى للإدلاء بحبه ويميل إلى التركيبات النصية المعقدة إلى حد ما

أما **الفصل الثانى** وعنوانه "خطاب الحب فى سياق مراسلة غير متكافئة الأطراف فهو يدرس الخصائص البنائية والتداولية لخطاب يقوم فيها الراسل بالروح بحبه ويكون هذا الحب كاذباً وتكشف دراستنا لهذه الرسالة عن وجود نفس مجموعات الأفعال الكلامية وتكرار أسلوب تعاقب الأفعال الكلامية التي تهدد ماء وجه المرسل إليه وتلك التي تحافظ عليه، إلى جانب ظهور أشكال بنائية معقدة ولكن نظراً لاختلاف السياق فهذا الخطاب نجد أن المحاجة تأخذ منهجاً أكثر عفواً وهو ما يتجلى على

المستوى التداولي في شكل أشكال بنائية أكثر تعقيداً واللجوء إلى المعنى الضمني وظهور مجموعة جديدة من الأفعال الكلامية مثل "الشكوى"

أما **الباب الثاني** وعنوانه "خطاب الإعراف" بتحليل أشكال المحاجة في نوع آخر من الرسائل ألا وهو رسائل الاعتراف والتي تعتمد المحاجة فيها على استمالة العاطفة إلى جانب السرد فالسؤال الذي يطرح نفسه هنا هو الآتي: كيف يؤثر اختيار السرد كحجة على تركيب نص المحاجة؟

يقوم **الفصل الأول** في هذا الباب وهو بعنوان "خطاب الاعتراف في إطار مراسلة إلى حد ما متكافئة الأطراف" بتحليل طرق صياغة أفعال كلامية مثل "الاعتراف" و "طلب النصح" في سياق خطاب تكتبه رسالة تكبر مراسلتها في العمل وتختلف عنها في الطابع (حيث تنتمي إلى مجموعة وتكشف دراستنا الشخصيات "الساذجة" بينما تنتمي الأخرى إلى مجموعة الشخصيات "الماكرة") عن وجود أنماط معينة من الأفعال الكلامية مثل "البوح بالضيق" و "طلب المشورة" إلى جانب "القصة" وتأخذ المحاجة هنا شكل المداولة وما هو ما يظهر في النص في هيئة أشكال بنائية شديدة التعقيد يظهر فيها السرد إلى جانب الوصف ولا تعتمد بشكل كبير على العاطفة

أما **الفصل الثاني** وهو بعنوان "خطاب الاعتراف في إطار مراسلة غير متكافئة الأطراف" والسؤال هنا هو الآتي : كيف يتم فيها تحليل رسالة تكتبها فتاة صغيرة ساذجة إلى سيدة تكبرها سناً وتختلف صياغة أفعال كلامية مثل "البوح بالضيق" و "طلب المشورة" في ظل هذا السياق المختلف؟ يظهر تحليلنا لهذه الرسالة عن اتباع الرسالة منهج مختلف في المحاجة حيث تعتمد على استدراج العطف وهو ما يترجم في شكل تناوب الأفعال الكلامية مثل "جلد الذات" و "الدفاع عن النفس" وهي أفعال كلامية لم نرها في الخطاب الأول، إضافة إلى إنتاج أشكال بنائية أقل تعقيداً من تلك التي رأيناها في الخطاب السابق واحتلال السرد مساحة كبيرة من الرسالة

أما **الباب الثالث** والأخير في هذه الأطروحة وعنوانه "الخطاب التعليمي" فهو يتناول نوع جديد من الرسائل وهو الرسائل التربوية أو التعليمية والتي تعتمد على الحجج المنطقية بصفة عامة، على العكس من رسائل الحب ورسائل الاعتراف ونقصد بالرسائل التعليمية تلك التي تحتوى على نصيحة أو عرض يقدمه المخاطب إلى المخاطب إليه

في **الفصل الأول** والذي يحمل عنوان "الخطاب التعليمي في إطار مراسلة متكافئة الأطراف" نقوم بتحليل المحاجة في خطاب ترسله شخصية "ماكرة" إلى أخرى "ماكرة" لحملها على قبول عرض تقدمه لها وحثها على اتباع "التعليمات" اللازمة لتنفيذ هذا "العرض" وتكشف الدراسة عن مهارة فائقة في طرح "العرض" والدفاع عنه حيث تلجأ الرسالة إلى المعنى الضمني وتركيبات نصية شديدة التعقيد.

أما **الفصل الثاني** وعنوانه "الخطاب التعليمي في إطار مراسلة غير متكافئة الأطراف" فيعرض أساليب مختلفة لعرض نفس مجموعات الأفعال الكلامية التي وجدناها في الخطاب السابق في هذا الخطاب الذي ترسله شخصية "ماكرة" إلى أخرى "ساذجة" نجد أن المحاجة أقل عنفاً ويحتل الوصف مساحة كبيرة من الرسالة وتقل التركيبات النصية المعقدة مع الاعتماد على الشرح إلى جانب المحاجة

وأخيراً تقدم الخاتمة تلخيصاً لأهم الأفكار والنتائج التي اشتملت عليها الرسالة وتبين أن النظرية التي استعنا بها قد ساعدتنا على تقديم تعريف "الغوى" للمراسلات ومكنتنا من فهم طبيعتها التداولية والنصية والنوعية المعقدة.